TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 909 **DERNIÈRE ÉDITION** DIMANCHE 24 - LUNDI 25 FÉVRIER 1980

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr ; Espagne, 50 pes. Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les Occidentaux sont intéressés par la proposition de M. Brejnev de « garantie » de non-ingérence en Afghanistan

Marche arrière ?

L'ampleur du mouvement de protestation populaire à Kaboul et la brutale réaction des autorités donnent la mesure des difficultés rencontrées par les Soviétiques en Afghanistan. En y intervenant militairement à la fin décembre, les stratèges du Kremlin croyaient sans doute venir à bout en un tournemain de la rébellion, comme s'il s'agissait d'une brève réédition des opérations de Hongrie et de Tchécoslovaquie. Ils n'avaient pas apparemment pris en compte les traditions martiales et le nationalisme ombrageux d'un peuple à la forte volonté d'indépendance, qui eut déjà par le passé maille à partir avec les impérialismes russe et britannique. Aujourd'hui, ce nationalisme va de pair avec un activisme islamique qui fait de la religion le plus solide rempart contre le « communisme athée » et l'impérialisme soviétique. Aussi bien, les Soviétiques ne se trouvent-ils pas face à une insurrectio- circonscrite à quelques régions, mais bien devant un véritable soulèvement populaire national.

Deux mois après l'entrée de l'armée rouge et l'installation de M. Karmal au pouvoir, le bilan de l'équipée afghane est, pour ne parler que du plan intérieur, désastreux. Non seulement le nouveau régime est totalement prisonnier des Soviétiques, mais il n'a guère été capable d'étendre son contrôle à l'ensemble du pays. L'influence du parti démocratique et populaire d'Afghanistan (constitué de deux factions du mouvement communiste) n'a jamais été bien grande, mais il n'en reste plus grand-chose après les purges et les luttes de factions parfois sanglantes qu'il y a eu depuis la révolution d'avril 1978. Le régime ne peut guère non plus s'appuyer sur l'armée afghane, réduite de près de moitié par les épurations et les désertions, et qui ne va visiblement pas au combat de gaieté de cœur.

En revanche, le « coup de Kaboul » a stimulé les mouvements de résistance dont les quartiers généraux sont installés au Pakistan, et qui ont récemment été encouragés à faire leur unité par les pays islamiques, dont certains, comme l'Arabie Saoudite et l'Iran, commencent à leur venir en aide. Bien qu'elle ne possède ni commandement unifié ni chef unique, la résistance est aujourd'hui « sur le terrain » capable de réaliser d'audacieux coups de main, d'entreteni- de larges zones d'insécurité.

La révolte du peuple afghan est trop générale pour pouvoir être portée au seul compte de la C.I.A. et du Pakistan, voire de la Chine, comme le font les autorités de Kaboul, désespérément à la recherche de boucs émissaires. Elle s'est développée sans attendre une aide extérieure, qui fut longue à venir et demeure encore extrêmement modeste.

Moscou doit maintenant choisir entre l'intensification de la guerre et la recherche d'un compromis. En proposant une neutralisation de l'Afghanistan, les Européens avaient ménagé une porte de sortie à l'U.R.S.S. ; ils considéraient qu'au lieu de suivre les Etats-Unis dans une escalade des représailles il fallait au moins lui donner un délai de réflexion. En subordonnant le retrait de ses troupes à la cessation de l'« ingérence extérieure », cessation « garantie par les Etats-Unis et les voisins de l'Afghanistan », M. Brejnev a tenu des propos qui peuvent faire penser à un appel du pied aux Neuf, qui s'étaient prononcés en faveur d'un Afghanistan « neutre », à l'écart de la compétition des puissances ».

Il est peu probable que les protestations suscitées à l'étranger par l'intervention des Soviétiques chez leur voisin suffisent à les faire revenir sur leur politique. En revanche, la résistance, de plus en plus manifeste, de la population constitue une donnée de fait de nature à les pousser, peut-être, à faire preuve de réalisme.

Dans un discours prononcé vendredi 22 février à l'occasion de la campagne pour l'élection au Soviet suprême, M. Brejnev a déclaré que si les Etats-Unis et les voisins de l'Afghanistan *« garantissent »* la non-ingérence dans ce pays, *« il n'aura plus besoin d'aide militaire soviétique »*. Cette déclaration a été accueillie avec un intérêt prudent dans les capitales occidentales. A Bonn, le chancelier Schmidt estime que, *« à Moscou, on a commencé à réfléchir »*. A Paris et à Washington, on considère que la proposition soviétique doit faire l'objet d'une étude attentive.

A Kaboul, l'ampleur des manifestations antisoviétiques qui ont commencé jeudi et se sont poursuivies vendredi et samedi a contraint le gouvernement à proclamer la loi martiale et le couvre-feu ; plusieurs centaines de personnes auraient été tuées ou blessées au cours d'affrontements. Dans un communiqué repris par l'agence Tass, le ministère afghan de l'Intérieur a affirmé *« contrôler pleinement la situation »*. Il a toutefois menacé des peines *« les plus sévères »* ceux qui violeraient la législation d'exception et dénoncé la *« subversion »* perpétrée par les *« agents et mercenaires »* des Américains, des Anglais, des Chinois et des Pakistanais.

Correspondance

Kaboul. — Des policiers en civil ou en uniforme, mitraillette au poing, des douaniers armés, de nombreux militaires soviétiques, arme sur le bras, des contrôles exceptionnellement rigoureux, telle est la dernière image de Kaboul que nous emportions, vendredi, en quittant la capitale de l'Afghanistan.

De l'avis général, la manifestation populaire du jeudi 21 février, liée indéniablement à l'expiration de l'ultimatum du président Carter pour un retrait de l'armée rouge, a surpris tout le monde. Pour la première fois, tous les magasins de la ville, aussi bien dans les quartiers populaires que dans les quartiers « européens » étaient fermés. Le mot d'ordre de grève lancé de bouche à oreille mais appuyé, semble-t-il, de temps en temps par des opposants en armes, a été largement suivi ; le mouvement continuera vraisemblablement pendant cinq jours.

Jeudi matin, des patrouilles de militaires et de militants du parti Parcham avaient tenté d'intimider les commerçants afin qu'ils ouvrent leurs boutiques. Dès le début de l'après-midi, il était évident que ces tentatives demeuraient vaines. Toutefois, c'est jeudi soir à vingt heures que la population de Kaboul a pu pour la première fois manifester ses sentiments aussi bien à l'égard du pouvoir de M. Karmal qu'à l'égard des Soviétiques.

Depuis plusieurs jours, les *« journaux de la nuit »*, tracts distribués dans la ville, appelaient les habitants de Kaboul à manifester dès vingt heures au cri de *« Allah Akhbar »* (Allah est le plus grand). Ce n'est que dix minutes environ après le délai fixé que les habitants, d'abord timidement, puis de plus en plus massivement, sont sortis sur les toits en terrasses de leurs maisons. Pendant près de deux heures, plusieurs centaines de milliers de Kaboulis ne se laissant pas intimider par les passages d'avions et d'hélicoptères ou les patrouilles de blindés, ont ainsi manifesté leur opposition.

(Lire la suite page 3.)

L'accélération de l'inflation provoque une nouvelle hausse des taux d'intérêt

Loin de se ralentir l'inflation s'accélère, en ce début d'année, dans nombre de pays industrialisés. La hausse des prix a ainsi été de 3 % en janvier en Suède, de 1,4 % en Norvège et de 1,4 % également aux Etats-Unis, taux le plus élevé depuis août 1973. L'inflation américaine atteint, pour les quatre derniers mois répertoriés, un rythme annuel de 14,7 %, supérieur à la hausse — déjà forte — de 13,4 % constatée en 1979.

Ces hausses importantes, venant après celles constatées en Grande-Bretagne (2,5 %) et en Italie (3,3 %), conduisent les autorités à resserrer leur politique monétaire en utilisant l'arme des taux d'intérêt, qui, depuis quelques jours, ont fortement monté.

Amorcé le 15 février aux Etats-Unis, avec le relèvement de 12 à 13 % du taux de l'escompte de la Réserve fédérale, le mouvement de hausse générale des taux d'intérêt s'accélère et se généralise. Outre-Atlantique, le taux de base des banques *(prime rate)* a été porté le 22 février au niveau record de 16,50 %.

En Allemagne fédérale la Bundesbank, soucieuse tout à la fois de lutter contre la hausse des prix et de soutenir un deutschemark ébranlé par un important déficit de la balance des paiements courants, poursuit sa politique d'argent rare et cher en faisant monter les taux à moyen et à long terme. Il en est de même au Japon.

En France enfin, le loyer de l'argent à court terme a, cette semaine, augmenté de 1 %, dépassant 13 % ; ce qui a entraîné un relèvement de 11,50 à 12 % du taux de base des banques — qui provoque à son tour un renchérissement du coût du crédit à la consommation — tandis que le marché des obligations s'effondrait, lui, vendredi 22 février avec des baisses de cours avoisinant 3 %.

Cette hausse généralisée des taux, qui au dire des spécialistes, pourrait se poursuivre ces prochains mois, se veut une réponse à la recrudescence de l'inflation que l'on constate en ce début d'année. Quelles seront les conséquences sur l'activité économique ?

A l'évidence elle pèsera sur la consommation. Elle peut amener les industriels, convaincus qu'un nouveau renchérissement des taux est inévitable, à accélérer certains investissements — pour emprunter moins cher maintenant — mais, en revanche, à différer l'exécution d'autres projets, jugés par eux non essentiels. Ce ne serait pas de nature à stimuler une activité économique que l'on prévoit languissante dans les mois à venir. *(Lire nos informations pages 13 et 14.)*

Deux réformes

- **Les auteurs de violences plus sévèrement réprimés**
- **Les « flagrants délits » transformés**

Un conseil restreint a réuni, vendredi 22 février, à l'Elysée, autour du président de la République, MM. Raymond Barre, Alain Peyrefitte, Christian Bonnet et Yvon Bourges. Au cours de ce conseil, qui a été consacré à la montée de la délinquance et au développement du sentiment d'insécurité, a été décidé le dépôt, à la session de printemps, d'un projet de loi visant à réprimer plus sévèrement les actes de violence physique.

Sans que les deux projets soient liés, le gouvernement a l'intention de soumettre — vraisemblablement à la même époque, — au Parlement, un autre texte réformant la procédure des flagrants délits, que la chancellerie juge trop expéditive.

La montée des périls

La violence n'est pas une préoccupation nouvelle pour le président de la République qui avait confié, en 1976, à M. Alain Peyrefitte, aujourd'hui garde des sceaux, une étude sur ce thème. Mais elle n'avait jamais donné lieu à des réunions à ce niveau gouvernemental. Les préoccupations du chef de l'Etat s'inspirent des événements récents : la délinquance s'accroît et, plus encore, la perception que les Français en ont.

Il aura fallu « les Dossiers de l'écran » consacrés à la violence dans les villes, le surlendemain d'un raid d'adolescents dans le R.E.R., pour que cette préoccupation réaffleure, amplifiée, déformée, dans l'opinion. Comme l'avaient fait resurgir, quelques semaines auparavant, les triples meurtres de Béziers et de Carqueiranne, peut-être commis par le même homme, récidiviste et bénéficiaire d'une libération conditionnelle.

Pourtant, la criminalité de sang reste stable. Il est vrai, en revanche, que la petite délinquance, le chapardage, les vols à l'arraché, la violence destructrice et gratuite, celle des grands ensembles, s'accroît, exaspérant un sentiment d'insécurité hors de proportion avec la réalité.

Un nombre croissant de Français accusent la police d'impuissance et la justice de laxisme, estime le gouvernement, même s'il est avéré que les succès de la première et la sévérité de la seconde augmentent. L'autodéfense, la loi du talion font, par contrecoup, chaque mois ou presque, une nouvelle victime.

C'est ce sentiment, justifié ou non, que le gouvernement veut apaiser. Le projet de loi qu'il s'apprête à déposer au printemps, même s'il n'est pas discuté à cette session, vise à réprimer plus sévèrement les actes de violence physique.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 7.)

POINT DE VUE

Organiser la riposte

par
HERVÉ DE CHARETTE (*)

SOUS nos yeux, le monde change, il va d'un pas inexorable vers le désordre. Qui sait si le chaos pourra être évité ?

Je vois au moins trois signes de ce changement. Le premier, c'est la crise de l'énergie qui jette l'économie internationale dans le désarroi et qui place l'Occident dans une situation de vulnérabilité stratégique.

Le deuxième signe, c'est l'éveil des peuples et, en particulier, du monde islamique. Le tiers-monde explose sous les pas de l'homme blanc, déclenchant des foyers révolutionnaires qui ne sont pas toujours, tant s'en faut, provoqués par l'Union soviétique. Le monde est devenu un volcan aux éruptions imprévisibles.

Enfin, l'affaiblissement de la position internationale des Etats-Unis est depuis cinq ans une donnée essentielle. Elle se marque par la perte de la prédominance militaire face à l'U.R.S.S. ; par l'échec au Vietnam, défaite exemplaire parce qu'elle a été subie face à une révolution communiste dans le tiers-monde que les Américains ont adopté depuis lors. Sans doute, un certain redressement est-il engagé depuis quelques mois, mais il faudra plusieurs années pour rendre à la puissance américaine son rayonnement d'hier.

Voici donc le monde plus instable que jamais et les Etats-Unis en position de relative faiblesse.

Face à cette situation, l'U.R.S.S. a visiblement adopté une stratégie offensive. L'affaire afghane est l'exemple le plus marquant, mais les signes se sont succédés depuis plusieurs années. C'est ainsi que l'Union soviétique a mis la main sur l'Ethiopie, le Yémen du Sud, l'Angola et le Mozambique, sans parler du soutien apporté au Vietnam lors de l'invasion du Cambodge.

Ce qui frappe aujourd'hui, c'est d'abord le caractère d'une brutalité inouïe de l'intervention soviétique à Kaboul, et ceci pour la première fois depuis 1945, en dehors de la zone concédée à l'U.R.S.S. à Yalta. Mais ce qui frappe aussi, c'est la concomitance de plusieurs faits : l'affaire afghane, les mesures prises contre Sakharov et le soutien sans ménagement apporté par Georges Marchais à l'opération soviétique.

Je suis, pour ma part, porté à lier ces faits entre eux.

L'U.R.S.S. est un colosse aux pieds d'argile. Sa puissance n'a cessé de croître au cours des dix dernières années, profitant, le plus souvent, des fautes ou des faiblesses des Etats-Unis. Mais elle a ses propres démons. J'en vois au moins trois.

Son système politique intérieur comme toutes les dictatures court, à long terme, le risque d'une explosion populaire. Pourquoi serait-elle seule à échapper à la lame de fond qui recouvre le monde et qui conduit à l'éveil des peuples ? Ses dirigeants s'emploient donc constamment à maîtriser la montée des périls internes

(Lire la suite page 2.)

(*) Secrétaire général adjoint du parti républicain.

PAGE 8

Guerre ou paix

Alice au pays des monstres froids

par DOMINIQUE HALÉVY

Mettant un terme à la série « Guerre ou paix » à laquelle ont participé le général François Maurin, MM. Jacques Huntzinger, Pierre Lellouche et Alain Joxe (« le Monde » des 20, 21, 22 et 23 février), M. Dominique Halévy, militant du désarmement, explique qu'aucun peuple de la terre n'a mandaté ses dirigeants pour déclencher la guerre nucléaire.

AU JOUR LE JOUR

Victoire

Avant le déclenchement des opérations, le président des Etats-Unis avait adressé à ses troupes, par téléphone, un « ordre du jour » dramatique : vaincre l'Union soviétique par tous les moyens qu'autorisent les règlements internationaux. L'équilibre de la terreur et des forces laissait planer un doute sur l'issue du conflit. Quand les lignes soviétiques furent enfoncées et défaites l'enthousiasme déferla sur l'Amérique. Les rues furent envahies de cortèges joyeux.

Battus par les Américains, les Soviétiques se consolèrent en pensant que, après tout, un match de hockey sur glace n'est pas la guerre, et qu'un succès n'est pas toujours une victoire.

BRUNO FRAPPAT.

LE 30e FESTIVAL CINÉMATOGRAPHIQUE DE BERLIN

L'apprentissage de la liberté

Une crise larvée menace les grands festivals, ceux de catégorie A, qui ont toutes les peines du monde à obtenir des œuvres correspondant à leurs ambitions : Berlin, par exemple, aurait bien aimé présenter « Kramer contre Kramer », de Robert Benton, et « le Cheval noir » de Carroll Ballard, le protégé de Francis Coppola. Mais les distributeurs américains ont de moins en moins besoin des festivals pour lancer leurs films à succès. Nous avons donc dû subir le dernier-né de William Friedkin, « Cruising », objet de scandale aux Etats-Unis pour sa présentation crue et caricaturale du monde homosexuel américain.

Moritz de Hadeln, le nouveau directeur de l'énorme machinerie berlinoise, a su pourtant créer d'emblée un climat amical. Il a réussi à ramener à Berlin-Ouest les pays socialistes qui, en 1979, derrière Moscou, avaient quitté la manifestation pour protester contre la projection de « Voyage au bout de l'enfer » de Michael Cimino.

Deux films seulement, à ce jour, nous ont paru dignes de figurer dans la compétition : « Chiedo asilo » de Marco Ferreri (que l'auteur a tenu à baptiser en français « Pipi-caca-dodo ») et « les Bons Débarras », film québécois de Francis Mankiewicz. « Chiedo asilo », littéro -me « Je demande asile », est peut-être la réponse différée, mais capitale, de Marco Ferreri à ses interrogations d'après 1968, quand il songea un moment à abandonner le cinéma.

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 9.)

LA CRISE AFGHANE ET SES PROLONGEMENTS

Le régime attribue les manifestations antisoviétiques de Kaboul - qui auraient fait des centaines de morts et de blessés - à des « agents étrangers et à des mercenaires »

La loi martiale et le couvre-feu ont été proclamés, vendredi 22 février, à Kaboul par le régime de M. Babrak Karmal, à la suite des manifestations populaires antisoviétiques, qui se sont poursuivies vendredi et samedi et qui auraient fait des centaines de morts et de blessés.

Des « *actions ouvertes d'instigation et de subversion* » ont été perpétrées, vendredi matin, par « *des agents étrangers et des mercenaires, protégés des Anglais, des Américains, des Pakistanais et des Chinois* », a indiqué le ministère afghan de l'intérieur, cité par l'agence Tass. Le gouvernement afghan a tenté « *de prévenir ces actions* ». Toutefois, « *les mercenaires, portant atteinte aux intérêts nationaux du pays, ont commencé ouvertement à piller et à allumer des incendies* ». Le gouvernement, qui « *contrôle pleinement la situation et est en mesure de faire face à toutes provocations et actions agressives* », prendra les mesures « *les plus sévères contre les personnes coupables de ces crimes* ». Tous ceux qui possèdent des armes devront « *les remettre aux autorités dans les vingt-quatre heures* ». « *Les personnes qui transgresseront la loi martiale seront immédiatement traduites devant les tribunaux militaires révolutionnaires.* » En même temps, les communications téléphoniques et télex avec l'étranger ont été suspendues. Vendredi soir, l'aéroport international a été fermé.

Ces mesures draconiennes sont la conséquence des manifestations d'opposition les plus spectaculaires jamais entreprises contre l'intervention soviétique et le régime de M. Babrak, qui, jusqu'à présent, s'était abstenu de proclamer la loi martiale. Après la protestation des marchands, qui avaient baissé jeudi leur rideau de fer à l'instigation des mouvements d'opposition musulmans clandestins, des dizaines de milliers de Kaboulis sont descendus dans la rue, vendredi matin, en brandissant des drapeaux verts islamiques et en criant « *Dieu est le plus grand !* » et « *Morts aux Russes !* ». Trois mille d'entre eux se sont dirigés vers l'hôtel de ville, tandis qu'environ deux mille personnes se rassemblaient dans le quartier de Sherpur.

Avions et hélicoptères survolaient le cortège tandis que des blindés soviétiques se dirigeaient vers la ville et se plaçaient en position pour protéger les points stratégiques, comme le palais présidentiel ou les bâtiments de la radio-télévision. Des coups de feu et des rafales d'armes automatiques ont été entendus dans la ville. Ces tirs seraient, selon des témoignages cités par l'A.F.P., les plus violents depuis la prise du pouvoir par M. Karmal, le 27 décembre dernier ; ils auraient été particulièrement intenses autour de la garnison de Kharga, dans le quartier de Se-Karte, sur la route de l'ambassade soviétique, et près de la forteresse de Bala-Haissar. La télévision de Kaboul a annoncé que six voitures et quatre camions avaient été détruits depuis jeudi : c'est là une de ses rares allusions à l'existence d'une opposition au régime.

L'arrestation d'un « espion américain »

Le régime prosoviétique, qui avait, le mois dernier, interdit toute propagande de gauche, pour se ménager les milieux musulmans, vient de lancer une vaste campagne d'affiches antiaméricaines.

Radio-Kaboul a, pour sa part, accusé pêle-mêle Washington, Pékin, Londres, Islamabad et Tel-Aviv d'envoyer leurs « mercenaires » à Kaboul pour « *tuer des innocents* » et de se livrer à une « *guerre secrète* ».

L'agence Tass a annoncé, vendredi, l'arrestation d'un Américain, M. Robert Lee, et de seize Pakistanais, qui ont été inculpés de « *subversion* » et seront jugés par un tribunal révolutionnaire. M. Lee « *entretiendrait des liens avec la C.I.A.* » Il aurait cherché à entraîner des « *illettrés* » et des « *éléments instables* » ; ses complices « *portaient des tracts, ont pris part à des processions de prière antigouvernementales et se sont servis de textes utilisés précédemment pour l'entraînement de bandes en territoire pakistanais* ». « *Ils ont fait une active propagande parmi les petits commerçants en les menaçant même de représailles s'ils n'obéissaient pas à leurs ordres* », poursuit Tass. A Washington, le département d'Etat a indiqué que M. Lee était un particulier n'ayant aucun lien avec les milieux gouevrnementaux.

Enfin, aux Nations unies, un diplomate afghan, M. Abdul Rahim Ghafoorzai, a donné, vendredi, sa démission et demandé aux représentants des pays non alignés de prendre position fermement contre l'invasion de son pays par l' U.R.S.S. M. Ghafoorzai avait été chargé par son gouvernement d'expliquer et de défendre ses positions devant les délégations non alignées à New-York. — (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*)

M. Brejnev se dit prêt à envisager le retrait des Soviétiques si Washington « garantit » la non-ingérence

Dans un long discours télévisé à l'occasion de la campagne pour l'élection au Soviet suprême, M. Brejnev a déclaré, vendredi 22 février, que si les Etats-Unis et les voisins de l'Afghanistan « *garantissent* » la non-ingérence dans ce pays, il « *n'aura plus besoin d'aide militaire soviétique* ».

M. Brejnev, qui a violemment attaqué ce qu'il a appelé l'« *hystérie antisoviétique* » de M. Carter, a notamment déclaré :

« *Le comité central peut assurer le peuple soviétique que nous avons tout ce qu'il faut pour repousser n'importe quelle provocation militaire. (...)*

» *Il est devenu évident que les dirigeants actuels des Etats-Unis s'appliquent à saper la détente. (...). Est-ce inattendu ? Certes non. Il a été clair, dès le début, qu'il ne serait possible d'assurer réellement la paix et la détente que dans une lutte politique opiniâtre. La détente est conforme aux intérêts des peuples. (...)*

» *Après avoir imposé leurs projets de missiles aux pays d'Europe occidentale, les Etats-Unis ont tourné leurs regards vers l'Asie et le Proche-Orient. Ils ont concentré des forces importantes de leur marine de guerre au large de l'Iran révolutionnaire sous prétexte de sauver un groupe de diplomates retenus. Ensuite, ils ont saisi comme prétexte, commode pour eux, les événements d'Afghanistan. Le tapage antisoviétique haineux soulevé à ce sujet en Amérique a battu, probablement, tous les records précédents.*

» *Evidemment, ce n'est qu'un prétexte. M. Carter et son entourage savent parfaitement bien qu'il n'y a eu et qu'il n'y a aucune « intervention » des Russes en Afghanistan. L'U.R.S.S. a agi en vertu du traité d'amitié soviéto-afghan. La demande instante d'accorder une aide pour défendre le pays contre l'incursion du dehors des forces de la contre-révolution nous a été adressée par trois gouvernements afghans qui se sont succédé.*

Washington est également au courant de l'intervention contre l'Afghanistan à partir du territoire pakistanais. En effet, ce sont les Américains, avec les Chinois et d'autres, qui dirigent cette intervention qui a créé une grave menace à la révolution afghane et, d'ailleurs, à la sécurité de notre frontière méridionale.

» *La Maison Blanche sait également que l'U.R.S.S. retirera ses contingents militaires de l'Afghanistan dès que les causes de leur présence dans ce pays auront disparu et dès que le gouvernement afghan aura jugé que cette présence n'est plus nécessaire. Les Etats-Unis exigent de façon grandiloquente le retrait des troupes soviétiques, mais, en fait, ils font tout pour éloigner cette possibilité : ils continuent et intensifient leur ingérence dans les affaires de l'Afghanistan.*

» *Je tiens à déclarer fermement que nous serons prêts à aborder le retrait de nos troupes dès qu'on aura cessé, sous toutes ses formes, l'ingérence extérieure contre le gouvernement et le peuple de l'Afghanistan. Si les Etats-Unis le garantissent avec les voisins de l'Afghanistan, il n'y aura plus besoin d'aide militaire soviétique. Comme on le sait, le gouvernement d'Afghanistan a pour sa part nettement affirmé sa volonté d'entretenir les rapports de paix et d'amitié avec ses voisins, notamment avec l'Iran et le Pakistan. Bien entendu, nous saluons cette position de l'Afghanistan.*

» *Pourquoi donc Washington lance-t-il des cris hystériques à travers le monde entier ? A quelle fin, diffuse-t-on le mensonge sur une « guerre des Russes contre le peuple afghan », sur une « menace soviétique au Pakistan et à l'Iran », etc. ? Cela tombe sous le sens : Washington a besoin d'un prétexte pour élargir son expansion en Asie, et il le crée par tous les moyens possibles.*

» *On a eu besoin d'hystérie antisoviétique non seulement pour assurer à quelqu'un la victoire aux élections présidentielles qui auront lieu en automne. L'essentiel est que les Etats-Unis ont voulu créer un réseau de leurs bases militaires dans l'océan Indien, dans les pays du Proche et du Moyen-Orient, ainsi que dans les pays d'Afrique. Les Etats-Unis voudraient placer ces pays sous leur hégémonie pour y puiser sans entraves leurs richesses naturelles et, par la même occasion, se servir de leur territoire dans des buts stratégiques contre le monde socialiste et les forces de libération nationale. C'est là l'essentiel.*

» *Seulement les colonialistes contemporains risquent de se tromper dans leurs calculs. (...) Les peuples ont appris à comprendre mieux le jeu des impérialistes et savent où sont leurs amis et leurs ennemis. De plus, dans des régions du monde comme, par exemple, l'Europe occidentale ou le Japon, les gens ont connu par leur expérience les avantages d'une vie calme, paisible et du commerce avantageux. Il est peu probable qu'ils renoncent à la détente au nom des projets américains de domination mondiale. Pour notre part, nous préconisons, comme toujours, le développement d'une coopération pacifique avec ces pays dans tous les domaines, comme, d'ailleurs, avec les Etats-Unis d'Amérique aussi.*

» *A Washington, on aime à parler de la nécessité d'assurer la sécurité des voies de transport du pétrole vers les Etats-Unis. Cela, on peut le comprendre. Mais peut-on le faire en transformant la région des communications en une poudrière ? Il est clair que le résultat en sera contraire. (...)*

» *L'U.R.S.S. ne se laissera intimider par personne. Nous avons des forces et des possibilités immenses. Nous et nos alliés saurons toujours nous défendre et repousser toutes les attaques. (...)* »

(*Dessin de PLANTU.*)

Organiser la riposte

(*Suite de la première page.*)

L'affaire Sakharov est un épisode plus net et plus brutal que les autres, compte tenu de la personnalité du savant soviétique.

Les nations d'Europe de l'Est que l'U.R.S.S. maintient sous sa férule sont encore plus fragiles. L'eurocommunisme, à la longue, peut exercer sur certains d'entre eux un attrait dangereux. Georges Marchais vient de lui porter un coup fatal.

Enfin, et surtout, l'U.R.S.S. a de nombreuses raisons de s'inquiéter de ce qui se passe en Asie et au Moyen-Orient. La Chine, désormais liée au Japon et qui cherche l'appui des Etats-Unis, l'inquiète gravement. Les revers subis par l'allié vietnamien ne peuvent pas la rassurer. En outre, le réveil de l'Islam menace l'ordre intérieur de ses provinces musulmanes.

Elle a donc saisi l'occasion qu'elle a cru propice, pour éliminer un point faible de son dispositif, en comptant sur la passivité occidentale.

Mais les conséquences peuvent en être considérables. Jusqu'à présent se jouait, en Asie, une partie à quatre — Chine, Inde, U.R.S.S., U.S.A. — relativement souple. Le risque, c'est de voir s'organiser deux alliances opposées, d'un côté, l'U.R.S.S. et l'Inde, contre, de l'autre, la Chine et les Etats-Unis. Une telle situation à quelques kilomètres des champs pétrolifères du Moyen-Orient, en plein cœur d'un Islam en effervescence, peut provoquer un incident grave d'où peut naître la guerre.

L'affaire afghane ne constitue donc pas un problème local, comme l'U.R.S.S. voudrait nous le faire croire, ni même un problème régional. Elle met en cause l'équilibre de l'Asie et la paix du monde.

J'ai lié trois faits entre eux. Ils n'ont pas la même portée, mais ils marquent ensemble la volonté des dirigeants soviétiques de tenir d'une main ferme leurs affaires intérieures, de serrer les rangs dans leur camp et d'aller de l'avant dans le monde.

C'est l'heure — enfin — de la riposte.

Les clés de la riposte

Le refus de participer aux Jeux olympiques de Moscou, de même que les sanctions alimentaires et économiques préconisées par les Etats-Unis ne sauraient fournir une réponse appropriée. Il faut une politique d'ensemble. Elle doit être menée sur plusieurs plans et conduite par les nations qui, dans chaque cas, disposent des meilleurs atouts pour agir.

Il s'agit d'abord de refuser le fait accompli à Kaboul. Les chars soviétiques ont envahi l'Afghanistan. Ils doivent en repartir. Ce ne sera pas chose facile et il faudra, jusqu'à l'aboutissement de cette exigence, ménager une issue acceptable par les Soviétiques. L'attitude jusqu'au-boutiste des Etats-Unis, si elle se prolongeait serait provocatrice et prolongerait la crise. Le moment viendra peut-être où l'on pourra se mettre autour d'une table et discuter, à l'occasion, de cette affaire. Mais pour l'heure, il est de l'intérêt de la paix que la rébellion afghane survive et qu'elle obtienne pour cela les soutiens nécessaires. La position prise il y a quelques jours par l'Iran et l'Egypte est de bon augure.

Pour l'ensemble du continent asiatique, je vois deux urgences : d'abord rassurer les alliés de l'Occident, en particulier le Pakistan et la Thaïlande, mais il faut aussi éviter que ne se forme une Sainte-Alliance sino-américaine qui jetterait à coup sûr l'Inde dans les bras de l'Union soviétique. Le président de la République, en rendant visite à Indira Ghandi, nous a donné, à cet égard, une magistrale leçon de politique internationale, qui vaut d'être méditée. L'échec du voyage de M. Gromyko à New-Delhi a bien montré les fruits que l'on pouvait attendre de cette stratégie.

Quant aux pays non alignés, c'est à mon sens là que se joue l'issue de la partie de poker engagée par l'Union soviétique. Pour la première fois, sans doute, depuis trente ans, l'U.R.S.S. apparaît publiquement comme l'oppresseur d'une nation du tiers-monde. C'est le moment de tout faire pour tenter de retourner contre l'U.R.S.S. la théorie du non-alignement qu'elle a si souvent et si efficacement utilisée aux dépens de l'Occident. N'est-ce pas ce que fait le président de la République en préconisant le retour à un alignement *authentique* ?

Enfin, en Europe, il faut contrer le durcissement soviétique. Le meilleur moyen, c'est sans nul doute d'encourager les régimes d'Europe de l'Est à maintenir le dialogue avec leurs partenaires politiques et commerciaux d'Europe de l'Ouest. De même, je ne suis pas sûr qu'il faille, *a priori*, refuser le dialogue avec l'U.R.S.S. sur la question du renforcement de la capacité nucléaire de l'OTAN sur le théâtre européen. En Europe, il faut discuter sans faiblesse, mais il ne faut pas interrompre le dialogue. Cela vaut également pour la future conférence de Madrid. Dans tout cela, il ne s'agit pas d'accroître les tensions internationales ou de renoncer à la détente. Il ne s'agit pas davantage d'acculer l'U.R.S.S. à choisir entre la reculade ou la guerre. Il s'agit, sans contester son aspiration à la sécurité, de maîtriser une crise grave et de sauver la paix.

Reste la question la plus épineuse : Comment conduire cette politique ?

Beaucoup de gens, en Europe et en particulier en France, pensent que l'Occident doit se rassembler autour des Etats-Unis. On parle même de solidarité, bien que le mot soit impropre puisque les Etats-Unis ne sont pas plus directement agressés que nous dans l'affaire afghane. Je ne crois pas que la France doive agir exactement ainsi, parce que ce n'est pas l'intérêt de la paix.

Naturellement, nous sommes les alliés des Etats-Unis et, en cas de conflit majeur, notre destin serait intimement lié au leur. Mais, pour l'instant, nous n'en sommes pas à la guerre, mais à la crise. Et, pour maîtriser celle-ci, je définirai volontiers *les trois clés de la riposte* à l'agressivité soviétique.

La première clé, ce sont les Etats-Unis qui la détiennent. Il est temps que la puissance américaine se ressaisisse et qu'elle rétablisse son influence dans le monde. C'est ce que semble vouloir faire M. Carter. Face à l'U.R.S.S., la paix et la liberté du monde exigent que les Etats-Unis aient une politique mondiale digne de ce nom.

La deuxième clé me paraît être entre les mains de la France et de la République fédérale allemande. Nos deux pays, quand ils agissent de concert, constituent un nouveau pôle de puissance qui sera sans doute demain le troisième du monde. De ces deux pays dépend le maintien du dialogue en Europe, en particulier avec les pays de l'Europe de l'Est. De la France et de l'Allemagne dépend également la possibilité pour une partie du tiers-monde d'échapper à l'affrontement Est-Ouest. Enfin, faut-il le rappeler, l'endiguement de la poussée soviétique en Afrique est le fait de la France seule.

Enfin, la troisième clé de la paix se trouve entre les mains des nations les plus influentes du monde non aligné. En Asie et en Afrique, il est urgent que la volonté d'indépendance et de neutralité l'emporte. Au fond, ce que je récuse, c'est de livrer le monde à l'affrontement de l'Occident et du bloc soviétique. Ce que je propose, c'est que les nations qui sont encore libres et qui veulent le rester agissent pour sauver la paix par des voies différentes en fonction de leurs possibilités et de leurs moyens, et qu'elles refusent de s'aligner sur quiconque. C'est ce que fait la France sous la direction clairvoyante du président de la République. Et ce que commencent à faire ensemble la France et l'Allemagne.

Depuis six ans, le président Giscard d'Estaing a dû faire face à des difficultés économiques et politiques considérables sur le plan intérieur. Il s'est trouvé confronté à une situation internationale comportant de grands dangers. Dans l'un et l'autre cas, il a montré sa lucidité et son sang-froid. Voilà pourquoi il est l'un de ces rares chefs d'Etat vers lesquels les peuples inquiets se tournent.

HERVE DE CHARETTE.

« A Moscou, on a commencé à réfléchir » estime le chancelier Schmidt

Les premières réactions occidentales au discours prononcé, vendredi soir 22 février, par M. Brejnev, suggérant que les Etats-Unis et les voisins de l'Afghanistan « *garantissent* » la non-ingérence dans ce pays pour permettre à l'U.R.S.S. de retirer ses troupes, sont venues d'Allemagne fédérale.

« *A Moscou également, on a commencé à réfléchir* », a déclaré le chancelier Schmidt dans un discours à Ravensburg. « *Les propos de M. Brejnev*, a-t-il ajouté, *constituent la réaction jusqu'ici la plus intéressante* » à la suggestion de la Communauté européenne pour la neutralisation de l'Afghanistan, bien qu'ils n'apportent encore « *aucun résultat* » concret. Le chancelier s'est félicité de voir « *vérifié* » le bien-fondé de la tactique consistant, « *dans une situation de crise, à laisser du temps à l'autre partie. Nous voulions (par les propositions des Neuf) laisser du temps à la direction moscovite afin qu'elle révise quelque peu ce qu'elle a fait de contraire au droit* », a-t-il ajouté. « *Nous nous sommes également laissé du temps avant de prendre une décision à propos de la participation aux Jeux olympiques afin de favoriser la réalisation de conditions permettant à tous de prendre part aux Olympiades* », a conclu M. Schmidt.

Le porte-parole du chancelier, M. Bœlling, a déclaré de son côté, que les propos de M. Brejnev sont « *importants* » et qu'il « *ne faudrait pas commettre l'erreur de n'y voir qu'un discours de propagande. Cependant*, a-t-il ajouté, *ce discours ne signale pas non plus que la tension engendrée par l'invasion des troupes soviétiques en Afghanistan va disparaître subitement (...). Nous allons examiner très précisément avec nos alliés dans quelle mesure les formulations de M. Brejnev correspondent à la déclaration faite à Rome par les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, dans laquelle nous avons insisté sur le fait que tous les Etats doivent s'abstenir d'une immixtion quelconque dans les affaires intérieures de l'Afghanistan.* »

Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères M. Genscher a estimé que les propos de M. Brejnev devaient être « *sérieusement examinés* », et a suggéré que les « *grandes puissances entrent en contact direct* ».

● *A Paris*, le Quai d'Orsay, interrogé ce samedi sur la déclaration de M. Brejnev, a répondu qu'elle nécessitait « *une étude très attentive qui s'inscrit, en ce qui concerne la France, dans la continuité du dialogue entamé avec les autorités soviétiques sur la crise d'Afghanistan* », dialogue qui, rappelle-t-on, « *a porté dès le début sur le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan et sur les conditions dans lesquelles il doit s'effectuer* ».

● *A Washington*, le porte-parole du département d'Etat M. Reston s'est refusé à tout commentaire « *spécifique* ».

● *A Londres*, le secrétaire au Foreign Office, lord Carrington, prononçant un discours écrit avant qu'il connaisse celui de M. Brejnev, a déclaré que la proposition des Neuf constituait la voie la plus susceptible d'obtenir un retrait des Soviétiques puisque « *depuis des semaines ils disent qu'ils se retireront quand les raisons de leur incursion n'existeront plus* ».

● *Le gouvernement américain* est intervenu directement pour empêcher des savants d'Union soviétique et d'Europe de l'Est de participer à deux conférences scientifiques internationales en Californie, a-t-on appris vendredi 22 février à Washington.

La première conférence, qui a terminé ses travaux vendredi à Santa-Barbara, avait pour sujet les « mémoires à bulles », technique de pointe de l'informatique. La seconde, qui s'ouvre mardi à San-Diego, portera sur les lasers et les systèmes électrico-optiques.

Selon les organisateurs de la conférence de Santa-Barbara, le département du commerce est intervenu pour que soient annulées les invitations lancées à huit savants soviétiques, hongrois et polonais.

Le *New York Times*, dans un article publié vendredi, indique que les pays visés sont les pays communistes, « *de Cuba à la Mongolie extérieure* », y compris la Chine. L'inclusion de cette dernière a posé un problème délicat aux organisateurs de la conférence de Santa-Barbara dans la mesure où trois savants chinois étaient invités et déjà sur place. Ils ont finalement été admis à participer aux travaux.

Un porte-parole du département du commerce a indiqué de son côté que l'échange d'informations scientifiques avec des étrangers était comparable à l'exportation de matériel technologique. Le président Carter a décidé un embargo sur l'exportation de matériel de haute technologie à destination de l'U.R.S.S., à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan. — (*A.F.P.*)



LES OCCIDENTAUX ET LA PROPOSITION SOVIÉTIQUE

(Suite de la première page.)

Le soir, alors que l'aéroport était bouclé par des militaires soviétiques appuyés par des blindés, les patrouilles soviétiques se sont multipliées dans les rues de la ville, qui a été traversée à la tombée de la nuit et au moment du couvre-feu par un important convoi. Vendredi matin, le mot d'ordre de grève des commerçants semblait de nouveau suivi totalement. Les blindés soviétiques patrouillaient dans les principales rues et aux carrefours

Pas de militaires afghans

Mais alors que l'on pouvait voir des policiers afghans armés de mitraillettes et des militants en treillis armés eux aussi, on n'a pas vu un seul militaire afghan. Alors que d'après des témoignages dignes de foi plusieurs civils auraient été tués jeudi par des parchamis, il semblerait que la nuit de vendredi à samedi ait été encore plus violente, le vendredi étant en Afghanistan jour férié. En même temps, les avions en provenance de Moscou et de Tachkent continuent de débarquer à Kaboul des « conseillers » soviétiques accompagnés de leur famille.

Mercredi, un avion de l'*Aeroflot* a amené dans la capitale afghane cinq officiers soviétiques en uniforme, ce qui est assez exceptionnel, dont au moins deux généraux. L'appareil de l'*Aeroflot*, qui a quitté Kaboul vendredi matin, ramenait à Moscou plusieurs dizaines de conseillers avec leur famille, qui rentraient dans leur pays après avoir travaillé deux ans en Afghanistan.

De l'avis même de ces conseillers et des officiels ou étudiants afghans qui venaient à Moscou, la manifestation du 21 février peut être considérée comme un plébiscite de la population en faveur des mouvements rebelles et d'opposition. Kaboul étant traditionnellement considérée comme une ville « *bourgeoise* », plus commerçante que prolétaire, voire campagnarde, n'avait absolument pas réagi jusqu'à présent ni au coup d'Etat Taraki en 1978, ni à celui d'Amin l'an dernier, ni à celui de M. Karmal en décembre 1979.

Au cours de la visite de M. Vance en Europe

LE RENFORCEMENT DES FORCES OCCIDENTALES DANS L'OCÉAN INDIEN AURAIT ÉTÉ DÉCIDÉ

Washington (A.F.P., Reuter). — Les Etats-Unis et leurs alliés européens ont défini un nombre précis d'objectifs pour coordonner leur attitude face à l'intervention soviétique en Afghanistan, mais demeurent divisés sur la meilleure façon d'appliquer ces principes de base, a indiqué vendredi 22 février une haute personnalité voyageant à bord de l'avion du secrétaire d'Etat, M. Vance.

Cette personnalité, qui a requis l'anonymat, a énuméré plusieurs « buts communs » : le renforcement du dispositif de défense occidental, la prise de sanctions précises, telles que le boycottage des Jeux de Moscou et la limitation des échanges commerciaux Est-Ouest, la poursuite d'efforts en vue d'améliorer les relations Est-Ouest, le renforcement de la position occidentale en Asie du Sud-Ouest et dans le Golfe.

Sur cette dernière question, ce haut fonctionnaire a précisé que les suggestions examinées au cours de la tournée que vient d'achever M. Vance en R.F.A., en Italie, en France et en Grande-Bretagne avaient porté sur l'accroissement de l'aide militaire et économique au Pakistan, à la Turquie, à Oman, à la Somalie et au Kenya, ainsi que sur un renforcement considérable des présences militaires, non seulement américaine, mais aussi, peut-être, française et ouest-allemande. Des bâtiments de guerre américains se rendront plus souvent à la base française de Djibouti, a-t-il déclaré.

En ce qui concerne les divergences entre les Etats-Unis et les quatre capitales européennes visitées par M. Vance, ce haut fonctionnaire a estimé qu'elles devraient diminuer progressivement. Il a aussi accusé l'U.R.S.S. d'avoir lancé une vaste campagne de propagande, destinée à exploiter le moindre signe, même superficiel, de discorde.

La tournée de M. Vance, a-t-il rappelé, n'a jamais été conçue comme un moyen d'amener les Européens à s'aligner aveuglément *sur une série* de mesures américaines ayant pour objet d'obliger l'U.R.S.S. à retirer ses troupes d'Afghanistan, mais pour élaborer une stratégie occidentale à long terme. De source proche du chef du département d'Etat, on précise que le gouvernement américain demeure certain qu'une telle stratégie, pour être crédible aux yeux de Moscou, doit être fondée sur des mesures de rétorsion concrètes. Le haut fonctionnaire a enfin tenu à souligner que M. Vance juge que les principaux buts de sa tournée, bien qu'ils aient été limités, ont été atteints.

AMÉRIQUES

Canada

Libres opinions

LE RETOUR DE ZORRO

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

LE retour de Pierre Trudeau au pouvoir à Ottawa ne doit pas faire oublier non seulement qu'il avait été battu quelques mois auparavant, ce qui aurait pu n'être que l'effet d'une usure due à l'exercice trop long du pouvoir, mais que sa politique avait échoué *sur un point tout à fait fondamental, qui est celui que va poser* le référendum de juin prochain au Québec.

A cet égard, les maladresses de l'éphémère gouvernement conservateur de Joseph Clark ne donnent pas rétrospectivement raison aux rêves, aux tentatives tant de fois échouées des précédents gouvernements de Pierre Trudeau. Dans le *Dossier Québec*, qui vient d'être publié chez Stock, André Fontaine écrivait avec prémonition : « *Il est possible qu'un jour Trudeau refasse surface : aucun homme politique au Canada n'a sa souplesse, son charme, sa subtilité d'esprit, sa connaissance de la scène internationale. Mais, pour le moment, il faut bien reconnaître que le rêve dont il s'est fait l'avocat* [celui d'un impossible bilinguisme au Canada] *a échoué et qu'il faciliterait sans doute une solution à l'amiable du problème canadien en le reconnaissant.* »

Les Québécois, pour leur part, ne sont peut-être pas très convaincus de la « souplesse » de leur enfant perdu. Déjà la presse retentit à nouveau de ses avertissements, de ses mises en garde, de ses refus de tout dialogue : « *Si les Québécois veulent détruire le Canada, ils me trouveront devant eux.* » Mais quels sont ceux qui veulent détruire le Canada : ceux qui ont bloqué depuis des années son évolution, ou ceux qui veulent changer un contrat colonial en une association libre dans son consentement et dans son fonctionnement ?

Curieuse évolution, en vérité, que celle d'un homme formé à l'école d'Emmanuel Mounier et du personnalisme chrétien et qui, depuis des années, a rompu tout lien avec ceux de ses amis qui s'étonnent de le voir se conformer si peu aux idéaux de sa jeunesse. La véritable question n'est pas tant de savoir ce que fera le Québec, mais s'il sera libre ou non dans son choix. Le monde qui se dit libre va-t-il donner au Canada le spectacle de l'une de ces interventions militaires qu'il dénonce avec tant de conviction lorsqu'elles ont lieu dans l'autre bloc ?

Pierre Trudeau croit que le problème québécois est un problème régional. Or, c'est un problème national et qui doit être traité comme tel. C'est ainsi que le ressent aujourd'hui toute la communauté internationale. Avoir osé dire publiquement un jour que la liberté du Québec « *serait un crime contre l'humanité* » n'est ni un signe de bon sens politique ni un signe d'équilibre intellectuel. Et, à titre d'effet de style, on peut souhaiter mieux.

Rien n'indique malheureusement que, dans sa trop brève traversée du désert, l'homme ait changé. Le retour de Pierre Trudeau au pouvoir risque donc de replonger le Canada tout entier dans cet état de *tension politique et morale qu'il connut durant les dix années de son* règne précédent, et qui est le moins propice à son évolution et à sa paix. Les droits de l'homme et les droits des peuples sont des thèmes suffisamment universels pour avoir droit de cité partout — même en Amérique du Nord.

Argentine

LE MEXIQUE RÉDUIT SA REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE

L'ambassadeur et le consul du Mexique à Buenos-Aires quitteront dans quelques jours la capitale argentine et ne seront pas remplacés dans l'immédiat, a annoncé, le vendredi 22 février, un fonctionnaire de l'ambassade de Mexico.

Désigné en juillet dernier par le président mexicain, M. José Lopez Portillo, l'ambassadeur, M. Lara Villaréal, avait essentiellement pour tâche de résoudre le problème des trois dirigeants péronistes qui avaient trouvé asile dans l'enceinte diplomatique au lendemain du coup d'Etat militaire du 24 mars 1976. Depuis cette date, en effet, le gouvernement argentin avait refusé d'accorder un sauf-conduit à l'ex-président Hector Campora, à son fils Pedro Hector et à l'ex-secrétaire général du Mouvement national justicialiste, M. Juan Manuel Abal Medina.

Atteint d'un cancer, M. Hector Campora a finalement obtenu un sauf-conduit et quitté l'Argentine le 27 novembre dernier. Le refus des autorités de Buenos-Aires de régler les deux autres cas a conduit le Mexique à manifester son mécontentement par une réduction de sa représentation diplomatique.

A Genève, d'autre part, la discussion du point 10 *b* de l'ordre du jour de la commission des droits de l'homme des Nations unies (« Question des disparus ou présumés tels ») a donné lieu à un incident entre le représentant de l'Argentine, M. Ros, et le porte-parole d'Amnesty International. Le délégué de Buenos-Aires a tenté d'interrompre le témoignage de l'organisation humanitaire sur l'existence de « *camps secrets* » de détention en Argentine, qui est catégoriquement démentie par le gouvernement de Buenos-Aires. « *Résoudre le problème des disparus*, a déclaré M. Ros, *implique d'abord de résoudre celui du terrorisme.* » — (A.F.P.)

Etats-Unis

Les épouses des candidats...

De notre correspondante

Concord (New-Hampshire). — *Le rôle grandissant de la télévision dans la campagne présidentielle américaine a, entre autres effets, celui de mettre les épouses des candidats en première ligne. Du moins certaines d'entre elles...*

La campagne des primaires du New-Hampshire en fournit quelques exemples. Jeudi soir 21 février, devant plusieurs gouverneurs, Mme Elisabeth Dole, épouse du sénateur du Kansas, candidat républicain, a fait une prestation remarquée. Avocate, la quarantaine élégante, enjouée, elle a tenu la scène avec brio pour convaincre l'auditoire que « Bob Dole » est le leader que le pays attend. Tant de brio que certains spectateurs, rebutés par les manières compassées et parfois abruptes du sénateur, chuchotaient : « Mme Dole à la Maison Blanche ! »

Jimmy, Mom et Dad

Vendredi, à Manchester, c'est Mme Rosalynn Carter qui s'est dépensée au nom du président, d'abord au club américano-irlandais, puis à celui des Américains d'origine grecque. En tailleur gris et blouse blanche, la mise en plis impeccable, Mme Carter avait l'air d'une jeune fille timide. Avec sa taille menue, sa voix douce, son teint frais et son sourire composé, on ne lui donnerait pas la cinquantaine. Mme Carter qui aime à répéter : « Je suis d'abord une épouse », *a la réputation d'être, en fait, le second personnage de la Maison Blanche. Le président la consulte sur de nombreux sujets et lui voue visiblement une admiration sans bornes.*

Mme Carter a expliqué comment « Jimmy fait tout ce qu'il peut pour régler le problème des otages ». « Je l'ai appelé au téléphone encore ce matin, *dit-elle*, pour lui demander s'il y avait du nouveau. Il m'a dit : « Nous devons attendre, prier et » être patient. »

Au passage, Mme Carter a rappelé comment « Jimmy, qui travaille très, très dur », *a réduit la dette intérieure du pays, fait la paix entre l'Egypte et Israël, lancé une politique de l'énergie. Mme Carter a sorti ensuite son arme secrète : son fils « Chip », qui a souligné les mérites de « Mom » et de « Dad », et s'est assuré un triomphe en annonçant qu'à Lake-Placid l'équipe de hockey américaine venait de battre l'équipe soviétique.*

Toutes les épouses n'ont pas ces qualités. Mme Joan Kennedy ne fait pas campagne avec son mari dans le New-Hampshire, mais elle a accordé, vendredi, une interview à la télévision que d'aucuns ont trouvée « pathétique ». Mme Kennedy, le visage tendu, a expliqué en détails comment elle avait vaincu la dépression et l'alcoolisme en redevenant « elle-même ». Chacun sait qu'elle vit séparée de son mari et qu'elle a recommencé ses études à Boston. Elle a précisé qu'elle était très heureuse de sa vie présente, qu'elle souhaitait beaucoup entrer à la Maison Blanche aux côtés de Ted et qu'elle croyait absolument la version que son mari lui avait donnée de l'affaire de Chappaquiddick. On sentait une immense lassitude chez cette femme qui, en dépit de tout, a accepté de jouer — au moins pour l'instant, la parfaite épouse. — N. B.

PROCHE-ORIENT

Iran

L'imam Khomeiny annonce que l'Assemblée nationale islamique décidera du sort des otages américains

Téhéran *(A.F.P., Reuter, A.P.)*. — Le sort des otages américains détenus dans leur ambassade à Téhéran devra être décidé par l'Assemblée nationale islamique, dont les membres se prononceront à la fois sur leur libération et sur la contrepartie exigée pour cette libération, a annoncé ce samedi *23 février l'imam Khomeiny dans* un message.

Le premier tour de l'élection de cette Assemblée aura lieu le 14 mars et le deuxième, deux ou trois semaines plus tard. L'imam a également indiqué que, jusqu'à l'élection de l'Assemblée, le Conseil de la révolution et le président de la République « *devront déployer tous leurs efforts pour obtenir l'extradition du chah et la récupération des biens usurpés du peuple* ».

La veille, devant une centaine de milliers de personnes, réunies à Téhéran pour la prière du vendredi, M. Bani Sadr a condamné les affrontements entre factions islamiques rivales de ces derniers jours, qui ont fait cinq morts et plusieurs centaines de blessés dans plusieurs villes iraniennes, et lancé un vigoureux appel à l'ordre et à la discipline.

Le chef de l'Etat iranien a *affirmé que l'Iran « vivait ses derniers jours de désordre »* et que « *les comploteurs vivent aussi leurs derniers jours* ». Il a attaqué en *fait, sans les nommer*, les « gardiens de la révolution », qui ont failli, selon lui, dans leur tâche de maintien de l'ordre. « *Quatre-vingt-dix pour cent des désordres nous sont imputables et 10 % sont le fait de nos ennemis* » (étrangers), a-t-il précisé. Il a fait implicitement allusion aux troubles du 7 février dernier dans la province à majorité turkmène de Gorgan, et aux affrontements de ces derniers jours à Téhéran, Chiraz et Zahedan, entre extrémistes musulmans du Hez-Bollahi — le « parti d'Allah » — et des groupes progressistes, qui auraient fait plusieurs centaines de blessés. « *Ceux qui se permettent d'attaquer d'autres groupes au nom de la révolution islamique (...) seront traités comme des contre-révolutionnaires. (...) Devant le peuple iranien, je proclame que la discipline est d'une extrême importance pour les « gardiens de la révolution »*, a déclaré le chef de l'Etat.

Autre sujet de préoccupation pour le président iranien, l'acheminement de secours pour le Khouzistan, ravagé la semaine dernière par des inondations catastrophiques, est rendu très difficile par le manque d'hélicoptères, dont certains sont cloués au sol faute de pièces de rechange, celles-ci n'étant pas fournies par l'Italie, les Etats-Unis et les autres pays de l'OTAN. *Faisant allusion à la fois* à ce problème et au maintien de l'ordre dans les provinces, M. Bani Sadr a déclaré : « *Le peuple doit avoir des forces armées qui ne mettent en péril ni la vie ni les biens du peuple mais qui interviennent pour établir la sécurité.* »

Israël

Le shekel devient l'unité monétaire

De notre correspondant

Jérusalem. — La monnaie israélienne s'appellera le shekel à partir du 24 février et elle vaudra 10 livres actuelles. Les nouveaux billets sont identiques à ceux utilisés en ce moment, mais comportent simplement un zéro de moins ; les deux monnaies (livre et shekel) auront *cours pendant une période* de transition de trois mois.

Le nouveau système est, selon le gouverneur de la Banque d'Israël, plus rationnel et devrait permettre d'économiser l'an prochain 150 millions de livres, mais il ne modifie pas la politique de libéralisme économique en matière de devises étrangères. Cependant, à la Histadrout, la grande centrale syndicale, on *doute* qu'un *changement de nom* puisse apporter une solution aux vrais problèmes de l'économie israélienne : l'inflation, qui atteint 110 % ; le déséquilibre de la balance commerciale, qui représentait l'année passée 4 milliards de dollars ; la dette extérieure, qui s'élève à 15 milliards de dollars.

Le député travailliste Adi Amoraï, membre de la commission des finances de la Knesset, estime, quant à lui, que le gouvernement de M. Begin a adopté cette mesure pour « *camoufler l'échec* » de sa politique économique. D'autres dirigeants travaillistes parlent de « *maquillage* » et de « *mesure psychologique* ». En effet, le ministre des finances, M. Ygal Horowitz, a exprimé l'espoir que les *Israéliens* auront *plus de respect* pour la nouvelle monnaie et dépenseront moins d'argent.

Le ministre des finances a présenté le changement de la monnaie israélienne comme un « *retour aux sources* », et le *présentateur de la télévision* israélienne a rappelé vendredi soir que le tombeau des patriarches, à Hébron, a été acheté par Abraham avec des shekels, monnaie en cours au temps de la Bible. La livre israélienne, qui est un héritage du mandat britannique, vaut actuellement un centième de la livre de 1950. Le gouvernement, qui a préparé ce changement depuis près de deux ans — les nouveaux billets ont été imprimés aux Pays-Bas, — a su observer le secret jusqu'à ce que la mise en circulation de la nouvelle monnaie fût approuvée, vendredi matin.

Le gouvernement va, parallèlement, *prendre des mesures contre* les fraudeurs du fisc. Un projet de loi sera déposé à la Knesset la semaine prochaine, aux termes *duquel toutes les transactions en* liquide dépassant 150 000 livres devront être enregistrées au ministère des finances. En outre, chaque citoyen devra, dans trois mois, faire une déclaration sur l'état de ses avoirs, à moins qu'il ne soit salarié et que son revenu annuel soit inférieur à 160 000 livres israéliennes. La nouvelle loi prévoit de très lourdes amendes pour les contrevenants. Une proposition tendant à vérifier le contenu de tous les coffres bancaires n'a pas été retenue. — *(Intérim.)*

EUROPE

Espagne

Le ministre de l'intérieur dénonce l'extension des activités de l'extrême droite

Madrid *(A.F.P.)*. — Plusieurs commandos d'extrême droite agissent ou sont prêts à agir en Espagne, a indiqué, jeudi 21 février, à Madrid, le ministre espagnol de l'intérieur, M. Antonio Ibañez Freire, devant la commission de l'intérieur du Congrès des députés.

M. Freire a dénoncé la participation de certains membres du parti néofasciste Fuerza Nueva à ces commandos et la collaboration d'un membre de la police nationale dans l'assassinat, le 2 février dernier, de l'étudiante Yolanda Gonzalez par deux militants de Fuerza Nueva. Le policier aurait fait le guet à la porte du domicile de l'étudiante pendant que les deux hommes qui devaient la tuer l'interrogeaient.

« *L'extrême droite apparaît sur la scène de façon préoccupante*, a déclaré M. Freire. *Elle a commencé cette année à réaliser des actions derrière lesquelles on aperçoit une organisation et une planification méditées. Il ne s'agit pas d'actes spontanés.* »

Plusieurs partis et organisations de gauche ont demandé l'interdiction de Fuerza Nueva. Le Comité de coordination des étudiants a organisé une semaine de manifestations antifascistes, à laquelle les groupes d'extrême droite ont répliqué par une semaine de « *chasse aux rouges* ». Cela a donné lieu à des incidents dans plusieurs villes.

A Madrid, la partie civile a demandé vendredi un total de six cent soixante-dix-neuf années de prison contre les cinq militants d'extrême droite impliqués dans la tuerie de la rue Atocha, à Madrid, le 24 janvier 1977. Le procureur a souligné la nécessité de ne pas tenir compte de circonstances atténuantes pour « *motifs altruistes et patriotiques* ». Il a requis trente-trois années de prison pour les auteurs effectifs du massacre, Garcia Julia et Fernandez Cerra, accusés de terrorisme et d'assassinats, et cinquante-quatre ans contre Francisco Albaladejo, auteur des mêmes délits et considéré comme l'organisateur de la tuerie.

● *Attentat revendiqué par l'E.T.A.* — L'E.T.A. politico-militaire a revendiqué, vendredi 22 février, l'attentat perpétré jeudi contre le palais de la présidence du gouvernement à Madrid, apprend-on dans les milieux basques bien informés.

El Salvador

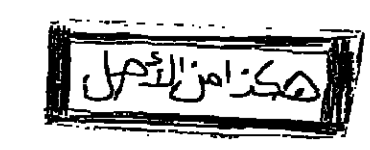
LES ÉTATS-UNIS SUBORDONNERONT LEUR AIDE A LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES

Les Etats-Unis ont lancé, le vendredi 22 février, un avertissement aux forces conservatrices du Salvador, affirmant que l'octroi d'une aide américaine à ce pays était subordonnée à la possibilité pour la junte au pouvoir, de mettre en *œuvre* les réformes qu'elle a projetées. Washington, a indiqué M. Thomas Reston, porte-parole du département d'Etat, n'a pas l'intention de voir son aide contribuer à la « *répression ou être utilisée pour mettre en danger les réformes. Nous sommes partisans d'un changement mesuré et sans poursuite de la violence dans ce pays.* »

Cependant, les rumeurs se multiplient au Salvador sur l'imminence d'un coup d'Etat. La junte de *gouvernement*, qui s'était engagée à réaliser certaines réformes de structures (nationalisation du secteur financier et des exportations de café, réforme agraire, etc.), se heurte à une forte opposition des propriétaires terriens et du haut commandement de l'armée. M. Enrique Campos, dirigeant de l'Association des planteurs de café, a, le vendredi 22 février, qualifié d'« *inconstitutionnel* » un décret donnant à la junte le pouvoir de nationaliser les exportations de café. Il a accusé l'actuel gouvernement de vouloir « *briser l'ordre juridique de la République* » par l'intermédiaire d'un texte « *barbare* » qui « *s'en prend à la propriété privée* ». Pour sa part, le haut commandement de l'armée, semble décidé à empêcher toute tentative de *transformation*.

L'attitude des forces armées vis-à-vis de l'agitation populaire pourrait se durcir dans les prochains *jours*. *L'Union guerrière* blanche, organisation terroriste d'extrême droite, a, quant à elle, fait savoir, dans un communiqué *rendu public le 22 février, qu'elle* s'apprêtait à « *punir* » les journalistes nationaux et étrangers s'ils continuent à « *déformer la réalité politique du pays* ».

Cinq militants d'organisations révolutionnaires ont été tués dans la journée de vendredi dans des *affrontements* avec la garde nationale à San Salvador à l'occasion d'une tentative de détournement d'autobus, et à Sonsonate, à l'ouest de la capitale. L'association des professeurs a, d'autre part, libéré une centaine d'otages qu'elle détenait depuis cinq jours après avoir obtenu l'élargissement de deux de ses membres emprisonnés. Mais différentes occupations avec prises d'otages se poursuivaient dans trois écoles de la capitale et dans les bureaux d'une compagnie de téléphone. — (A.F.P., U.P.I.)



AFRIQUE

Rhodésie

Les violences se multiplient à l'approche des élections

De notre envoyée spéciale

Salisbury. — La campagne électorale rhodésienne continue d'être marquée par de sérieux incidents. Une nouvelle tentative d'attentat contre M. Robert Mugabe a été découverte, et des experts de l'armée ont désamorcé un engin explosif lié à un poteau téléphonique près d'un stade de Sakubva, cité noire d'Umtali, sur la frontière mozambicaine, où M. Mugabe devait prendre la parole samedi matin 23 février. Selon la radio rhodésienne, l'engin était une roquette de fabrication soviétique, indication qui n'aide pas beaucoup à identifier les auteurs en raison des quantités considérables d'armes de toutes origines que l'on trouve en Rhodésie.

A deux reprises déjà on a tenté de tuer M. Mugabe, en lançant une grenade contre son domicile de Salisbury, puis lorsqu'une puissante charge de T.N.T. a explosé juste après le passage de sa voiture à Fort-Victoria, il y a deux semaines. Pour des raisons de sécurité évidentes, M. Mugabe a limité ses apparitions publiques, n'ayant pris part qu'à trois meetings électoraux jusqu'ici, et on estimait très peu probable qu'il se rende à Umtali dans ce climat.

D'autre part, un candidat de M. Joshua Nkomo aux élections dans la province de Victoria, dans le sud du pays, a été découvert mort, le crâne défoncé et les pieds liés. Le candidat, M. Francis Makombe, avait été enlevé il y a deux semaines avec deux autres militants du parti. Ces derniers avaient pu s'enfuir et avaient indiqué que les hommes armés qui détenaient encore M. Makombe s'étaient identifiés comme des guérilleros de la ZANLA de M. Mugabe. Les dirigeants du Front patriotique de M. Nkomo refusent de blâmer ouvertement la ZANLA pour ce meurtre, mais il est inévitable que ce drame tende encore les relations difficiles entre les deux anciens alliés du temps de la guérilla.

Un militant du parti de M. Mugabe a, quant à lui, été tué dans une zone tribale du centre du pays par des hommes armés qui l'avaient appelé hors de sa maison. Un Gallois servant dans l'armée rhodésienne et deux insurgés ont également trouvé la mort.

Dans ce climat de violence continue, un porte-parole britannique a annoncé vendredi 22 février que les chefs des deux armées de guérilla, MM. Nkomo et Mugabe, se sont engagés à donner des « instructions claires » à leurs forces pour qu'elles demeurent dans les camps de rassemblement du cessez-le-feu jusqu'après les élections du 27 au 29 février. Il y a 16 000 hommes de la ZANLA de M. Mugabe et 6 000 de la ZIPRA de M. Nkomo dans ces camps.

Libye

SELON LES MILIEUX POLITIQUES TUNISIENS

Le régime de Tripoli connaîtrait des difficultés

De notre correspondant

Tunis. — Le régime libyen semble connaître actuellement des difficultés intérieures. C'est du moins ce qui ressort d'un article que vient de publier à Tripoli l'hebdomadaire de la révolution *Ezzahf el Akhdar* (la marche verte) dont l'agence Tunis Afrique presse a diffusé un résumé, vendredi 22 février.

Selon la traduction de T.A.P., l'hebdomadaire écrit qu'il convient de « *se débarrasser des ennemis de la révolution dont les actions bénéficient de complicités à l'intérieur même du pouvoir* ».

Ces opposants s'attaquent « *aux acquis de la révolution* » et tentent de « *provoquer la subversion et le chaos économique et social et de semer le trouble dans les esprits* » précise *Ezzahf el Akhdar* qui ajoute : « *Il faudra les poursuivre partout où ils vont dans le monde et même sur la Lune pour les éliminer comme nous l'avons déjà fait dans les universités le 7 avril et il faudra les liquider physiquement sur le sable brûlant du désert.* »

Dans les cercles politiques tunisiens, on indique que la situation est actuellement tendue en Libye, principalement à Tripoli, où des détachements militaires auraient pris position tout autour de la ville, devant les bâtiments officiels et au port. Selon les mêmes sources, des grèves auraient eu lieu dans les universités de Tripoli et de Benghazi, et les autorités procéderaient à des arrestations massives d'opposants. En outre, des restrictions seraient apportées, depuis quelques jours, aux déplacements des Libyens à l'étranger.

Rien, cependant, dans les informations de la radio libyenne captées à Tunis ne laisse percevoir une tension intérieure. Pour Radio-Tripoli, c'est en Tunisie que « *la situation est grave* » et que des combats auraient lieu entre « *les troupes françaises d'occupation et les masses populaires du Sud* ».

Les opposants libyens agissant de l'extérieur dont fait état *Ezzahf el Akhdar* se sont manifestés ces derniers jours à Tunis. Deux d'entre eux, qui tiennent à garder l'anonymat et qui effectuent une tournée dans plusieurs capitales arabes et européennes, ont annoncé que le « *mouvement national démocratique libyen* » allait s'employer « *à la chute du régime fasciste, terroriste et tribal de Khadafi* ».

La direction de ce mouvement serait composée essentiellement d'intellectuels, d'hommes politiques « *de tendance modérée* » et d'officiers, dont la plupart résideraient actuellement en Europe. Toutefois, des cellules auraient commencé à être constituées en Libye pour « *préparer un soulèvement populaire* ». Dans un manifeste distribué à la presse, le mouvement se déclare pour « *la création d'un régime national et démocratique fondé sur la souveraineté de la loi, le respect des libertés publiques, la participation effective du peuple à la gestion du pays... à travers des institutions constitutionnelles et modernes* ». Il se prononce aussi pour l'édification « *d'une économie nationale sur des bases scientifiques pour que soit assurée l'aisance dans le présent et l'autosuffisance pour l'avenir* » et souhaite la disparition « *des causes de tension et de conflits* » entre la Libye et ses voisins et ses amis.

MICHEL DEURÉ.

Tchad

M. HISSÈNE HABRÉ DEMANDE LA FERMETURE DE LA REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE LIBYENNE

N'Djamena (*A.F.P.*). — M. Hissène Habré, président du conseil de commandement des Forces armées du nord (FAN), ministre d'État chargé de la défense nationale, a demandé la « *fermeture de la représentation diplomatique de la Libye* » au Tchad, tandis que le président Goukouni Oueddeï lançait à la radio un appel au calme.

M. Habré affirme, dans une lettre adressée au président Goukouni, que le régime libyen porte la responsabilité des accrochages du 20 février à N'Djamena qui ont fait huit morts dans les rangs des FAN (*le Monde* du 22 février). M. Habré accuse le régime libyen d' « *ingérence odieuse* » visant à compromettre l'unité nationale.

De son côté, le président Goukouni a exhorté « *toutes les tendances à ne pas se laisser aller à des actes inconsidérés* » risquant de mettre en danger l'action de réconciliation nationale entreprise par le gouvernement.

CENTRAFRIQUE : confus lendemains d'empire

II. — Éviter la banqueroute

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

La psychose d'un « retour de Bokassa » règne à Bangui, où une partie de l'opinion dénonce le maintien à des postes de responsabilités d'anciens collaborateurs de l'empereur. Le président Dacko, pourtant victime et otage de l'ancien régime, s'entend reprocher d'avoir été un temps « conseiller privé » du monarque. Il entend mettre en place un nouveau parti politique et organiser des élections avant deux ans. L'opposition, divisée, ne paraît pas menacer sérieusement le chef de l'État, dont la présence militaire française conforte la position. (« Le Monde » du 23 février.)

Bangui. — « *Notre situation est celle d'un État qui aurait été ravagé par un véritable cataclysme. C'est l'année zéro...* » nous explique un jeune cadre centrafricain spécialiste des questions économiques. Il rappelle le pillage systématique auquel a été soumis, pendant quatorze ans, un pays devenu propriété personnelle de Jean-Bedel Bokassa.

Monopole de fait de l'exportation du diamant, de l'abattage des caïmans pour les peaux, de celui des éléphants pour l'ivoire, taxation arbitraire des grandes sociétés, contraintes par ailleurs de céder gratuitement une partie de leurs actions à l'empereur, achats de villas à l'étranger pour les louer ensuite aux ambassades centrafricaines, tout cela a contribué à enrichir l'ancien monarque, exilé en Côte-d'Ivoire, qui prélevait l'argent liquide au fur et à mesure des rentrées du Trésor, aux dépens de l'ensemble des services publics. « *Nous n'avions plus ni papier, ni crayon, ni carbone et nous étions de ce fait incapables de dresser le moindre procès-verbal* », nous dit un officier de gendarmerie.

Aujourd'hui encore, l'économie et les finances centrafricaines sont à l'image de ce qu'est devenu le siège de la cour impériale de Berengo, auquel on accède par la seule route vraiment carrossable du pays.

Il faut obtenir une autorisation écrite signée du chef de l'État en personne, puis affronter des soldats débraillés mais pointilleux installés dans un poste de garde qui ressemble à une porcherie. Après avoir franchi un portail sur lequel on devine avec peine le tracé d'une aigle impériale, on aperçoit la piste d'atterrissage sur laquelle se posaient les *Jet* des visiteurs de Bokassa, puis une longue succession de cours.

Source d'enrichissement pour une faune de petits entrepreneurs européens, ce « palais » ne fut jamais qu'une H.L.M. sans allure. Tout y sent l'escroquerie et la carambouille, les bâtiments eux-mêmes comme les aménagements intérieurs. Tout a été ravagé comme par un cyclone, mais au-delà du pillage, de la destruction systématique et minutieuse, il est visible que Bokassa a été berné par une meute de margoulins venus lui vendre à grand prix leur pacotille.

A proximité de la salle de cinéma, deux immenses caisses abritent deux statues de bronze gisant comme des cadavres dans leur cercueil. Aucune de ces monumentales effigies impériales n'a jamais été érigée. L'une et l'autre ont miraculeusement échappé à la destruction. Un peu plus loin, béantes, d'immenses portes ouvrent sur une chambre froide analogue à celle de Kolongo, dans la banlieue de Bangui où, nous a confirmé le président Dacko, on a bien retrouvé des « restes humains ».

Contrairement à ce qui s'est passé à Berengo, les appartements de Bokassa au camp de Roux ont échappé à la vindicte populaire. Quelques parachutistes français font sécher leur linge dans la cour, à portée de vue de la case où vécut, pratiquement emmuré pendant trois ans et demi, David Dacko après sa destitution.

Dans cette « résidence impériale » du camp de Roux s'étalent clinquant et mauvais goût. Papiers peints vert uni ou rouge uni frappés des sigles traditionnelles tapissent des pièces meublées de méridiennes et de bibliothèques de style Empire de médiocre facture. Dans la chambre de Bokassa se trouve un lit dont on ne saurait dire s'il est en or massif, en plaqué or ou simplement doré, et que n'ont jusqu'à présent pu voir qu'une minorité de curieux.

La capitale isolée

« *Bangui est littéralement coupée du reste du pays* », nous affirme un chef de service qui ajoute : « *On ne communique avec l'extérieur de la capitale que par radio ou bien grâce aux hélicoptères et aux avions légers de l'armée française...* » Cette carence des moyens de communication constitue un souci obsessionnel pour tous les responsables. Un des porte-parole du gouvernement nous a dit à ce sujet : « *Bokassa ne gouvernait que Berengo et se désintéressait du Centrafrique depuis 1970. Il n'y a plus ici ni bac ni route. Il faut deux ou trois jours de voyage pour atteindre Bossangoa, qui est éloignée de 300 kilomètres. Bangassou, qui se trouve à moins de 750 kilomètres de Bangui par la route, ne peut être atteinte qu'en trois semaines de voyage...* »

Ministre des transports, M. Timothée Malendoma estime, lui aussi, qu'il faut hâter la réfection des routes, « *surtout des pistes rurales qui mènent aux plantations* ». Cet ancien militaire, qui s'exila à Paris dès 1969, et qui était secrétaire général de la compagnie Air Afrique au moment du déclenchement de l' « opération Barracuda », estime que, « *actuellement, on ne se déplace guère à plus de 5 kilomètres à l'heure sur la plupart des axes routiers...* »

Cependant, M. Malendoma demeure optimiste, car, dit-il, « *pour encourager les transporteurs à acheter des véhicules, nous avons abaissé de moitié les taxes douanières sur les camions et camionnettes* ». Le ministre ajoute : « *Grâce à l'aide du Fonds européen de développement (FED), du Fonds d'aide et de coopération (FAC) et du Fonds d'équipement des Nations unies, nous sommes en train de remettre en état un millier de kilomètres de pistes. Nous procédons au bitumage de l'axe Bangui-Bossambele (260 kilomètres), grâce à des crédits de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et du Koweït...* »

La relance économique est directement liée à la modernisation des liaisons entre les diverses régions du pays. En effet, celui-ci n'est pas voué à la pauvreté. De 1960 à 1970, la croissance fut continue, et ce n'est qu'en 1971 que commença la récession, aggravée par la crise pétrolière à partir de 1973. La réforme agraire anarchique de 1970, le départ massif des assistants techniques chassés par Bokassa, le manque de carburant et d'insecticides, la chute des rendements, le retard ou l'absence de paiement des agents de l'État expliquent la stagnation des productions. Certes, comme nous l'indique un expert français, « *avec un salaire moyen mensuel de 15 000 francs C.F.A. et le sac de manioc de 30 kilogrammes à 8 000 francs C.F.A., la vie est dure, mais le pays a les moyens de sortir du sous-développement* ».

Un ancien administrateur colonial affirme avec conviction : « *Le Centrafrique n'est pas un pays pauvre. Sa pauvreté est due aux pillages successifs, précolonial par les Sénoussites et la traite arabe, colonial par les grandes compagnies concessionnaires, enfin impérial. La chute du régime est trop récente pour avoir eu des conséquences sur la situation économique, mais tout va changer...* »

On ne dispose plus de statistiques sérieuses depuis fin 1978, mais on sait que le diamant, le coton, le café et le bois constituent toujours les quatre principales ressources du pays. Beaucoup de particuliers, imitant le monarque, ont fait fortune grâce au trafic des diamants, dont la production officielle n'a cessé de baisser, passant de 487 314 carats en 1970 à 284 000 carats en 1978. Une réorganisation des circuits de commercialisation devrait, grâce à une hausse spectaculaire des cours, procurer d'importantes recettes à l'État (1).

Première culture d'exportation depuis l'indépendance, le coton a cédé la place au café et la production de coton-fibre est tombée de 10 055 tonnes en 1969-1970 à 10 341 tonnes en 1977-1978.

Malgré une certaine régression, la culture du café permet annuellement l'exportation de 10 000 tonnes de grain, et le revenu du producteur n'a cessé de s'améliorer par suite de la hausse des prix d'achat. Les dirigeants projettent un effort exceptionnel dans le domaine de la production caféière, veulent stimuler les exportations de tabac et de bois, et procéder à une renégociation générale du contrat passé avec la société Alu-Suisse pour le gisement de minerai d'uranium de Bakouma. « *Il s'agit d'une association dans laquelle nos partenaires se sont taillé la part du lion, et il faut revoir cela de très près* », nous dit à ce propos M. Dacko.

Un plan de redressement draconien

Les perspectives financières sont en revanche désastreuses. Dans l'entourage présidentiel, on nous a confirmé que « *le gouvernement reçoit mensuellement de France un milliard de francs C.F.A., pour le paiement de fonctionnaires dont la moitié ne servent à rien et dont le reste n'est guère utile... Cette somme représente les deux tiers des traitements de la fonction publique centrafricaine...* ». Selon les estimations les plus sérieuses, la dette extérieure est de 50 milliards de francs C.F.A., la dette intérieure de 20 milliards. Quant au budget, il a été arrêté à 35 milliards 500 millions de francs, avec une impasse de 4 milliards de francs.

Approuvé par le gouvernement français (*le Monde* du 9 février), le plan de redressement financier vient d'entrer en application. Le projet, d'une quinzaine de pages, dont il est issu constitue un document lucide et courageux. Ceux qui l'ont rédigé constatent : « *Le Trésor vit au jour le jour et ne dispose d'aucune réserve, ayant épuisé ses possibilités de tirage auprès de l'Institut d'émission, la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC)... Au 31 janvier 1980, il ne sera possible de régler qu'une faible partie des échéances de fin de mois...* »

Selon les mêmes sources, en 1979, les dépenses en personnels civil et militaire ont dépassé 15 milliards 300 millions de francs C.F.A., les effectifs qui étaient de 23 352 personnes au 1ᵉʳ janvier 1979 ayant atteint 24 960 personnes au 1ᵉʳ janvier 1980. En supposant un blocage absolu des salaires, et compte tenu de la réintégration de certains fonctionnaires licenciés par l'empereur ainsi que de la nomination de certains élèves appartenant à la promotion annuelle de l'École nationale d'administration et de magistrature, ces dépenses en penrsonnel devraient encore s'accroître de 2 milliards de francs C.F.A. Cependant, simultanément, il est prévu de diminuer les effectifs militaires.

Dès septembre, l'armée centrafricaine avait été théoriquement dissoute, parce que trop compromise avec le régime impérial. Son chef d'état-major, le général Moyonokola, directement impliqué dans certaines tueries, a été immédiatement arrêté et attend de passer en jugement. Comme certains officiers supérieurs, également incarcérés, il a continué pendant quelques mois de recevoir virement mensuel de sa solde, celle-ci se trouvant sur ordinateur. L'ensemble des forces armées centrafricaines comptait plus de 6 900 hommes au moment de l'éviction de Bokassa. Pour ne pas provoquer de réactions brutales, le nouveau régime a préféré porter deux nouvelles compagnies, avec le concours de la France, et procéder à une diminution progressive des effectifs — passés à 5 000 en février, en attendant de nouveaux licenciements. Aucun relèvement de solde n'est prévu avant 1981, et, au cours de l'année 1980, l'ensemble des crédits militaires ont été diminué de 20 % par rapport à l'année dernière. Il n'en demeure pas moins que les charges en personnels de l'État Centrafricain représentent plus de 66 % du budget de fonctionnement...

Diminution de ces charges, réduction d'un budget d'équipement pourtant déjà minime, retour à l'orthodoxie financière par supression des paiements hors budget, qui avaient pris une importance considérable sous l'Empire, suppression des avantages douaniers et fiscaux accordés à la même époque, centralisation à la Caisse autonome d'amortissement de la totalité de la dette publique arrêtée au 1ᵉʳ janvier 1980 ; nomination d'assistants techniques aux postes financiers les plus importants et auprès de M. Dacko, telles sont quelques-unes des nombreuses mesures préconisées pour éviter la banqueroute.

M. Dacko n'entend pas opter pour l'immobilisme dans le domaine financier. « *Mais*, nous dit-il, *non seulement en septembre j'ai trouvé les caisses de l'État absolument vides, mais j'ai hérité de dettes colossales que j'entends intégralement honorer, bien qu'une partie des recettes du budget 1980 aient déjà été dépensées d'avance par le défunt régime impérial... Les premiers efforts que nous avons déployés pour essayer de relancer l'économie ne porteront pas de fruits visibles avant l'automne prochain ; alors que l'on donne à mon gouvernement le temps, et surtout les moyens, de surmonter l'épreuve...* »

Gagner du temps, tel est le premier objectif de l'équipe conduite par M. Dacko. Il entend le faire aussi sur le plan politique. En effet, rien de sérieux ne pourra être entrepris dans ce dernier domaine tant que la Commission nationale d'enquête, créée le 26 septembre, n'aura pas terminé ses investigations concernant « *les nombreux crimes et exactions sur les personnes physiques ainsi que les abus qui ont été perpétrés, portant atteinte aux biens du domaine public ou privé* » sous le régime de Bokassa. Or, comme nous l'indiquait M. Guéret, jeune magistrat rentré de France pour prendre le portefeuille de la justice dans le gouvernement actuel, « *la procédure n'en est encore qu'au stade de l'instruction, et nous tournons résolument le dos à toute forme de règlement de comptes... Il faut rétablir la justice en Centrafrique...* »

Les successeurs de Bokassa ont donc, à la fois, besoin de délais et de moyens pour faire la preuve de leur volonté d'action et de leur efficacité. Si les délais dépendent surtout de la capacité de patience du peuple et du capital de confiance qu'il porte à son président, les moyens relèvent exclusivement de la France, aucun autre pays n'ayant jusqu'à ce jour manifesté le désir d'aider de façon décisive le Centrafrique. L'un des partisans de M. Dacko, devant qui nous évoquons les possibles réticences de l'opinion française, rétorque tout de go : « *J'apprends ce soir par Radio-France internationale que les Français ont joué 17 milliards de centimes pour le seul tiercé du Prix d'Amérique...* »

FIN

Les propriétés de l'ancien empereur en France

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL D'ABIDJAN DEMANDE LA COMPARUTION DE MM. BOKASSA ET TAPIE

Abidjan (*A.F.P., Reuter*). — Le président de la quatrième chambre du tribunal de grande instance d'Abidjan (Côte-d'Ivoire), M. Mamadou Koul, a décidé, jeudi 31 février, d'entendre personnellement l'ancien empereur Jean-Bedel Bokassa et M. Bernard Tapie avant de se prononcer sur le différend qui les oppose à propos de la vente des biens en France du souverain déchu de l'Empire Centrafricain (*le Monde* du 5 janvier) à l'homme d'affaires français.

Aucune date n'a été fixée pour cette comparution, qui devrait avoir lieu à huis clos. Les débats au fond avaient eu lieu le 3 janvier dernier devant la justice ivoirienne, qui s'était déclarée compétente le 20 décembre 1979. Mais une autre instance a été introduite en France le 19 novembre, soit un jour plus tôt que celle qui a saisi les tribunaux de Côte-d'Ivoire. La première chambre civile du tribunal de Paris, qui a examiné l'affaire le 30 janvier, doit se prononcer le 27 février (*le Monde* du 1ᵉʳ février).

Jean-Bedel Bokassa demande l'annulation de la vente de ses sept propriétés en France à M. Bernard Tapie, estimant que ses biens avaient été sous-estimés et affirmant que M. Tapie avait usé de pressions psychologiques et laissé planer une menace de saisie en France s'il ne vendait pas. La vente avait été enregistrée à Abidjan le 23 octobre 1979 pour la somme de 12 540 000 francs. M. Tapie affirmait qu'il revendrait les propriétés de Bokassa et ferait don des bénéfices à l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance).

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● L'AMBASSADE SOVIETIQUE A OTTAWA A PROTESTE contre la surveillance policière dont font l'objet ses diplomates et employés, a-t-on appris vendredi 22 février au ministère des affaires extérieures. La gendarmerie royale a renforcé la surveillance des déplacements des diplomates soviétiques dans le rayon de 40 kilomètres qui leur est autorisé autour d'Ottawa. Cette mesure fait suite à la récente expulsion de trois membres de l'ambassade soviétique après la découverte d'une affaire d'espionnage à l'encontre des États-Unis. — (*A.F.P.*)

Colombie

● ARRESTATION D'UN DIRIGEANT DU M-19. — Le vendredi 22 février, les services secrets ont annoncé l'arrestation de M. Jaime Betamon Gallon, un leader du mouvement révolutionnaire M-19, capturé à l'issue d'une fusillade au cours de laquelle il a été blessé. Un autre dirigeant d'extrême gauche, M. Juan Manuel Gonzalez, membre du mouvement Auto-défense ouvrière, a également été arrêté. Ces deux détentions interviennent alors qu'un conseil de guerre juge deux cent soixante membres présumés du M-19. De leur côté, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, prosoviétiques) et l'Armée de libération nationale (E.L.N., castriste) continuent de perpétrer des enlèvements. Ainsi les FARC, qui viennent d'obtenir 250 000 dollars pour la libération d'un biologiste américain, M. Richard Starr, séquestré pendant presque trois ans, ont enlevé, le jeudi 21 février, un industriel, M. Jaime Tovar, copropriétaire d'une usine de boissons gazeuses. L'E.L.N. détient une ressortissante britannique, Mme Telery Jones, et son fils. — (*A.F.P.*)

États-Unis

● M. RONALD REAGAN, ancien gouverneur de Californie, a remporté en Alaska une écrasante victoire sur son principal rival, M. George Bush, pour l'investiture du parti républicain à l'élection présidentielle de novembre prochain. Au cours des quatre cents conventions locales (« precinct caucuses ») auxquelles ont participé jeudi 21 février plus de trois mille des dix huit mille républicains de l'État, M. Reagan a obtenu 58 % des voix contre 26 % à M. Bush et 10 % à M. John Connally, ancien gouverneur du Texas. Ce vote n'entraîne l'attribution d'aucun siège de délégué à la convention nationale républicaine qui choisira le candidat du parti le 14 juillet prochain à Detroit.

Éthiopie

● DEUX MEMBRES DE LA JUNTE et plusieurs autres responsables éthiopiens ont été démis de leurs fonctions et seront traduits en justice pour avoir comploté « *avec les ennemis de la révolution* » ou abusé de leur pouvoir, a annoncé vendredi 23 février Radio Addis-Abeba captée à Nairobi. Il s'agit du lieutenant-colonel Demissie Deressa, responsable-adjoint des affaires sociales, et du colonel Abate Mersha, commandant en chef des parachutistes, ainsi que de membres des ministères des affaires étrangères et de l'agriculture. — (*Reuter.*)

Yougoslavie

● LE PRESIDENT TITO SOUFFRE DE PNEUMONIE. — Le maréchal Tito souffre de « pneumonie », annonce le bulletin médical publié samedi 23 février vers midi. « Des mesures de soins intensifs » sont appliquées pour combattre cette complication.

Le Monde

politique

L'éventualité de gouverner sans les communistes divise les socialistes

Le simple fait que M. François Mitterrand ait envisagé, avec beaucoup de prudence et de grandes réserves, l'éventualité, pour le parti socialiste, de gouverner seul, si la gauche obtenait la majorité malgré ses divisions actuelles, a soulevé une petite tempête chez les dirigeants de ce parti. Les animateurs du CERES, courant qui est représenté à la direction, se sont aussitôt inquiétés d'une évolution qui leur paraît remettre en cause le choix de l'union de la gauche confirmé au congrès de Metz. M. Chevènement, qui s'exprimait, vendredi 22 février à Europe 1, pense qu'il s'agit d'une erreur d'interprétation des commentateurs et affirme que si la gauche l'emportait le P.S. proposerait au P.C. de participer au pouvoir en lui offrant ni plus ni moins que ce qui lui reviendrait. Soit. Mais la question resterait entière si les communistes refusaient ou posaient des conditions jugées exorbitantes.

Certains dirigeants socialistes sont surtout sensibles à l'idée que la perspective ainsi ouverte, si aléatoire qu'elle soit, puisse amorcer un reclassement des courants au sein du parti. Dans « Riposte », bulletin du P.S., M. Georges Fillioud s'élève contre cette perspective et dément toute évolution vers la ligne « autonome » que défend M. Pierre Mauroy, tandis que celui-ci entrevoit, au contraire, la possibilité de retrouvailles. Le journal « le Matin », qui a été mis en cause par M. Fillioud à ce sujet, réplique en approuvant M. Mitterrand de dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas.

Quant aux dirigeants communistes qui, dans l'état actuel de leurs préoccupations, ne devraient pas s'inquiéter outre mesure des velléités du parti socialiste, ils n'en saisissent pas moins l'occasion de constater que les socialistes se placent « en position de partager le pouvoir avec la droite ». Telle est l'interprétation de M. Jean Colpin. — A. L.

M. MAUROY : une situation nouvelle.

Lille. — M. Pierre Mauroy a relevé, vendredi 22 février, les déclarations de M. Mitterrand à *France-Soir* pour relancer des propositions qu'il n'a cessé de formuler depuis le congrès de Metz pour un rassemblement de tous les socialistes et la mise en place d'une direction plus large qui verrait son propre retour ainsi que celui de M. Michel Rocard, dans la majorité du parti. Le maire de Lille estime en effet que les événements confirment chaque jour un peu plus l'analyse que les minoritaires font depuis le congrès de Metz.

Il a précisé à ce sujet : *« M. François Mitterrand a repris nos positions. Il évoque l'éventualité d'un gouvernement de gauche à responsabilité socialiste, sans le P.C. qui s'en exclut, et s'appuyant sur l'ensemble des forces populaires ; la notion de contrat de gouvernement est aussi reprise. C'était là un des thèmes qui séparaient la majorité des minorités à Metz. Il semble acquis maintenant que les socialistes peuvent et doivent se regrouper dans une ligne politique largement commune. Nos prochaines assises devraient le vérifier. Il ne peut y avoir au P.S. une ligne à usage interne pour nous contenir dans la minorité et une autre qui serait celle du candidat à l'élection présidentielle. Les propos de François Mitterrand créent une situation nouvelle au P.S., il est temps de clarifier les choses... »*

« LE MATIN » : le P.S. doit réaffirmer sa personnalité.

On lit dans l'éditorial du *Matin* : *« En se positionnant comme il l'a fait, M. François Mitterrand dit tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. Il était, d'autre part, le seul à pouvoir le faire : il a donné ces vingt dernières années assez de gages sur l'authenticité de ses intentions et de ses options pour que l'ensemble de l'opinion de gauche comprenne sa démarche (...). Depuis la défaite de mars 1978, la gauche non communiste n'a jamais pu ni su quitter les rivages de l'impuissance. Elle s'est trouvée prise entre le marteau des pesantes certitudes du P.C.F. et l'enclume d'une opinion visiblement décontenancée, irritée ou lasse. Dans une telle situation, il n'y a rien d'étonnant que le pouvoir puisse conduire sa politique en toute irresponsabilité et impunité. Pour sortir de cette impasse, le P.S. se devait de réaffirmer sa personnalité. Et par rapport à la majorité — ce qu'il a toujours fait — et par rapport aux actuels dirigeants du P.C.F. — ce que vient de faire M. François Mitterrand. »*

M. COLPIN (P.C.) : partager avec la droite la direction des affaires.

M. Jean Colpin, membre du secrétariat du comité central du parti communiste, a estimé, vendredi 22 février, que le premier secrétaire du P.S. *« vient d'éclairer d'un jour cru la volonté délibérée du parti socialiste de casser définitivement l'union de la gauche »*. Après avoir souligné que *« ce qui paraît de plus en plus évident, c'est que le virage à droite du P.S. l'a conduit bel et bien dans l'impasse »*, il explique : *« Acculé dans ce retranchement, M. François Mitterrand fait plus que laisser percer le bout de l'oreille. Briguer, au seul bénéfice du P.S., les responsabilités gouvernementales est une ambition, il le sait, tout à fait illusoire. Quelles conclusions en tirer, sinon que M. François Mitterrand a bien renoncé à tout changement politique et qu'il cherche à se placer en position de partager avec la droite la direction des affaires du pays ? »*

M. FILLIOUD (P.S.) : aucune évolution.

M. Georges Fillioud écrit dans *Riposte*, quotidien de poche du P.S., daté du 23 février, à propos des commentaires qui ont suivi les déclarations de M. François Mitterrand sur l'éventualité pour *les socialistes de gouverner seuls* (*le Monde* du 23 février) : *« Il n'y a pas de « doute de Mitterrand » à l'égard de l'union de la gauche. Il y a volonté toujours aussi ferme de la construire. Et il y a constat que — pour le moment — les dirigeants du parti communiste n'en veulent pas. Ils le crient assez fort et sur tous les tons pour qu'on le sache. (...) Non seulement François Mitterrand ne s'éloigne pas de la stratégie unitaire qui a toujours été la sienne, mais encore, tout au long de son long propos, il la réaffirme avec force. Il faut avoir le nez chaussé d'étranges lunettes pour y trouver le début du commencement d'une évolution vers ce que plusieurs appellent la fameuse « ligne autonome du P.S. », mais que personne n'a jamais osé préciser. »*

M. Mauroy accuse le P.C. « d'assassiner méthodiquement l'union de la gauche »

De notre correspondant

Lille. — M. Pierre Mauroy a répondu, vendredi 22 février, aux attaques dont il est l'objet, en tant que maire de Lille, de la part du P.C.F. A propos du lancement annoncé comme prochain du *Matin du Nord* par M. Perdriel, le quotidien communiste *Liberté* l'avait accusé d'avoir fourni au P.D.G. du *Matin* le fichier de la mairie de Lille (*le Monde* du 19 février). M. Mauroy a qualifié cette accusation de *« déshonorante pour ses auteurs »* en s'expliquant longuement sur ce sujet. M. Mauroy a donné lecture de la lettre qu'il demande au quotidien communiste d'insérer.

M. Mauroy explique comment *le Matin* s'est procuré un certain nombre d'adresses. Il existe à la mairie un répertoire de personnalités lilloises (deux cent cinquante noms environ) qui est à la disposition de tous ceux, organisations, associations, qui en font la demande. Les associations qui, récemment, ont utilisé cette liste, écrit M. Mauroy, sont France-U.R.S.S. et France-Israël.

M. Claude Perdriel, directeur du *Matin*, précise dans ce journal : *« Nous confirmons entièrement les déclarations de Pierre Mauroy.* Le Matin *veut lancer prochainement une édition dans le Nord et le Pas-de-Calais. Ce projet comporte la création d'une imprimerie et d'un atelier de composition totalement indépendants. Sa réussite dépend du soutien de ses amis. »*

Evoquant ensuite la politique actuelle du P.C.F., M. Mauroy a notamment indiqué : *« La ligne autonome du P.C. est la ligne pro-soviétique. Actuellement, le P.C., méthodiquement, assassine l'union de la gauche. Rien n'est laissé au hasard, ni au plan national ni à Lille. C'est une implacable logique qui est celle du rideau de fer, du « Zéro et l'Infini », et, finalement, celle du Goulag. On ne peut pas se dire défenseur des droits de l'homme et écraser l'Afghanistan... Le P.S., pour le moment, seul, porte l'espérance de la gauche. »*

De son côté, *l'Humanité*, publiée samedi 23 février, fait état de la réaction des élus communistes du Nord et de la fédération du P.C. de ce département, qui déclarent : *« Nous regrettons aujourd'hui de voir M. Pierre Mauroy prendre le relais de la campagne haineuse menée par la bourgeoisie contre les communistes, après M. Gaston Defferre à Marseille qui assimilait dernièrement les militants communistes à des espions étrangers. »*

Un nouveau représentant socialiste à l'Assemblée européenne

M. Pierre Mauroy a en outre annoncé vendredi qu'il remettait son mandat de député européen à la disposition de son parti, ainsi que nous l'avons annoncé dans nos dernières éditions du 23 février. M. Mauroy, qui est député, maire de Lille, président du conseil régional et membre du bureau exécutif du P.S., a invoqué le *règlement interne du P.S.* qui, depuis le 1er janvier 1980, stipule qu'aucun élu socialiste ne devra solliciter plus de deux mandats électifs. Le maire de Lille a cependant fortement insisté sur le fait que les cumuls de mandats sont la conséquence de l'extrême centralisation française : *« Actuellement, le maire d'une ville de plus de cent mille habitants qui n'est pas député n'a pas de chance d'être reçu par un ministre*, a-t-il affirmé. *La réforme sur ce plan doit s'accompagner d'une réelle décentralisation et de la mise au point d'un statut de l'élu. Si le préfet porte quatre casquettes, pourquoi diable demander aux élus de se découvrir ! »*

M. Mauroy figurait en deuxième position sur *« la liste du parti socialiste avec la participation des radicaux de gauche »*.

C'est M. Frédéric Jalton, ancien député de la Guadeloupe, qui, occupant la vingt-quatrième position sur la liste socialiste, est amené à remplacer M. Mauroy.

[Né le 21 février 1924 aux Abymes (Guadeloupe), commune dont il est maire, M. Frédéric Jalton, médecin, conseiller général socialiste, a siégé à l'Assemblée nationale de 1973 à 1978, date à laquelle il avait perdu son mandat législatif au profit de M. Mariani Maximin (R.P.R.).]

GEORGES SUEUR.

Libres opinions

« Ils ont bonne mine »

par JEAN-MARIE DOMENACH, EUGÈNE IONESCO, ALAIN RAVENNES (*)

LE *Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés* (CIEL) s'est fixé pour règle de se tenir le plus possible à l'écart des polémiques intérieures. La dernière sortie de Georges Marchais *l'oblige toutefois à rompre cette réserve*. Non content d'approuver à nouveau l'impérialisme soviétique et de vanter ses réalisations internationales, le secrétaire général du P.C.F. s'en est pris *directement aux dissidents réfugiés dans notre pays* : *« ...Ils ont bonne mine. (...) Ils n'ont jamais subi de tortures »*, a-t-il osé affirmer.

Par cet outrage à la souffrance et au malheur de millions de relégués, déportés, psychiatrisés, violentés, lobotomisés du goulag, M. Marchais dépasse les bornes du cynisme. Il est inexcusable. Qu'il regarde le visage de Pliouchtch, d'ailleurs interdit par son « service d'ordre » d'assister à sa conférence de presse, ce visage encore décharné, des années après sa détention psychiatrique ; qu'il regarde le visage d'Alexandre Guinzbourg, au sortir de ses treize années de camps politiques et psychiatriques ; qu'il regarde ceux d'Ogourtsov ou de Danielo Choumouk, encore retenus là-bas, avec des dizaines de milliers d'autres, et qu'il ose répéter cela.

Nous souhaitons très sincèrement à M. Marchais de ne jamais se *« porter bien »* à leur image. Et nous tenons à redire aux dissidents soviétiques, ceux qui ont trouvé refuge parmi nous, ceux qui se battent encore pour leur dignité d'homme dans l'immense goulag, *notre admiration* et notre solidarité. C'est à eux que nous devons beaucoup le réveil de notre propre conscience. Ce sont eux qui nous ont réappris tragiquement le sens et la valeur de ces mots si simples et irremplaçables : liberté, honneur, courage. Et c'est avec eux que nous voulons affirmer notre commune volonté de résistance au totalitarisme, ici et partout. Cette résistance commence par le refus de l'intimidation, du chantage et de la menace : Georges Marchais, même conférence : *« Nous ne manquerons pas de moyens pour faire payer leurs méfaits à ceux qui seront les fossoyeurs de l'olympisme »*, ainsi que des violences verbales ou physiques exercées à l'encontre des journalistes par des membres et des responsables du P.C.F.

(*) Président du CIEL, 112, boulevard Saint-Germain 75006 Paris.

A CAP-D'AIL (Alpes-Maritimes)

Les socialistes refusent de voter le budget d'investissement présenté par la majorité communiste

De notre correspondant régional

Cannes. — Latente depuis deux ans, une crise vient d'éclater au sein de la municipalité d'union de la gauche de Cap-d'Ail (Alpes-*Maritimes*), élue en mars 1977 et actuellement composée de douze communistes et apparentés et de onze socialistes et apparentés.

Les deux adjoints socialistes, MM. Albert Mathieu, premier adjoint aux finances, et Joël Blumenkranz, adjoint à l'information, ont rendu leur délégation pour protester contre les méthodes de gestion et la politique d'aménagement de la majorité communiste. Un troisième élu, M. Jean-Louis Gastaldi, adjoint aux sports (écologiste), s'est démis de ses fonctions pour les mêmes raisons. Le groupe des socialistes et apparentés, qui a annoncé qu'il se constituait en *« groupe d'opposition »*, a d'autre part refusé de voter le budget d'investissements de la commune pour 1980.

« Deux sensibilités s'affrontent, a notamment expliqué M. Mathieu, *ceux qui croient au centralisme démocratique et ceux qui n'y croient pas. »* Il a ajouté : *« Tout se passe avec une volonté constante de nous tenir éloignés des choix, des orientations, des discussions (...). Un bon socialiste pour la majorité communiste, c'est un socialiste qui accepte, un socialiste qui se tait, un socialiste qui se dévitalise. Parce que nous sommes de gauche, nous n'acceptons pas les conditions dans lesquelles aujourd'hui la majorité communiste a réglé, va régler ou souhaite régler certaines affaires d'aménagement, et la façon dont elle fait peu de cas, notamment, du droit du domaine public. »*

Le principal point d'achoppement entre socialistes et communistes concerne l'aménagement de la plage Marquet, où les promoteurs avaient entrepris sans autorisation la construction d'un ensemble portuaire et immobilier. Par son action, le P.S. estime avoir amené le promoteur à faire en novembre 1979 de nouvelles propositions répondant, selon les socialistes, aux revendications des défenseurs des sites de Cap-d'Ail. Mais le P.C. a refusé jusqu'ici de prendre position sur le dernier état du projet.

Déjà, en novembre 1978, les élus socialistes avaient voté contre une modification du plan d'occupation des sols de la commune concernant la même affaire (*le Monde* du 7 novembre 1978).

GUY PORTE.

AU TROISIÈME CONGRÈS DU C.D.S.

Professions de foi atlantistes

Le troisième congrès du Centre des démocrates-sociaux s'est ouvert, vendredi 22 février, à Strasbourg. Après la discussion en commission de quatre rapports (« L'homme dans la communauté internationale », « L'homme et l'adaptation économique », « L'homme, le travail, la vie sociale », « L'homme dans la communauté politique »), les congressistes ont engagé, samedi après-midi, le débat de politique générale.

Les discussions sur la situation internationale, la politique de défense de la France et de l'Europe, ont relégué au second plan les débats internes au C.D.S. sur le renouvellement des instances dirigeantes. Il est vrai qu'il avait été pratiquement réglé par le bureau politique le 23 janvier dernier (« le Monde » du 23 février). M. Jean Lecanuet devait être reconduit, samedi en fin d'après-midi, à la présidence du mouvement et devait proposer aussitôt la nomination de M. Bernard Stasi, jusqu'alors vice-président et porte-parole, au poste de président délégué.

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — En prononçant l'allocution d'ouverture du *congrès, vendredi après-midi*, M. Jean-Marie Caro, député du Bas-Rhin, n'a pas respecté les lois du genre. Plutôt que de proférer quelques banalités rassurantes sur les mérites de l'hospitalité strasbourgeoise, il a encouragé les *mille cinq cents congressistes* à se donner le frisson en soulignant la situation géographique de l'Alsace, *« à moins de 250 kilomètres des forces armées du Pacte de Varsovie »*.

Devant une salle largement acquise à ses thèses, si l'on en croit les applaudissements qui ont ponctué son intervention, M. Caro a fait une profession de foi résolument atlantiste. *« Osons-nous, oui ou non, réaffirmer aujourd'hui, en 1980, que notre responsabilité pour la paix et la liberté passe par une France forte dans une Europe politiquement unie, disposant d'une défense commune dans le cadre d'une étroite et permanente action avec nos amis d'Amérique, en particulier les Etats-Unis et le Canada, sans lesquels nous ne serions, à l'heure actuelle, que des débris sous la botte nazie ? »*

« N'avons-nous pas pris l'habitude dans ce monde bouleversé de nous contenter de demi-mesures et de compromis ? a poursuivi M. Caro, *n'a-t-on pas fait accepter au monde entier que la détente entre l'Ouest et l'Est était un objectif politique suffisant pour garantir la paix et la liberté ? (...) Si nous n'y prenons pas garde, la détente ne risquerait-elle pas de devenir un merveilleux refuge de l'abstraction politique, un piège, si l'on veut bien reconnaître, avec lucidité, que cette détente n'existe que si Moscou la veut, et qu'elle n'existe plus dès qu'elle gêne Moscou ? »*

Après avoir affirmé que la défense de l'Europe, dans l'hypothèse d'un affrontement entre les deux grandes puissances nucléaires, ne pourrait être assurée que par *« nos amis et alliés américains »*, M. Caro a déclaré : *« Si l'on doit prévoir son comportement au moment de l'agression, pourquoi avoir la pudeur de refuser de l'affirmer avant ? Quelle insolite attitude que de rejeter l'organisation militaire atlantique, alors que l'on sait fort bien devoir en assurer l'indépendant fonctionnement ? Quel curieux comportement que de vouloir entonner avec les chantres du nationalisme les seules louanges de la défense nationale et de tourner le dos à l'organisation européenne. »*

Le « pilier européen de l'Alliance »

Dans l'esprit de M. Caro, ces prises de positions sans équivoque étaient destinées à *« muscler »* la discussion sur la politique internationale et la défense, qui devait avoir lieu samedi après-midi et dimanche matin, à l'occasion du débat de politique générale. Il en a sans doute éprouvé la nécessité à la lecture du rapport sur « L'homme dans la communauté internationale », présenté en commission par M. Jacques Mallet, secrétaire national du C.D.S., chargé des affaires européennes. M. Mallet formule en termes plus policés ce que M. Caro a dit brutalement. Il estime que *« la grande affaire »* de l'année 1980 *« est l'amorce pragmatique, prudente, réaliste, du dialogue européen de la défense, sous tous ses aspects, armement, concept stratégique, problème nucléaire, structures de coordination inter-européennes et inter-atlantiques »*. La France doit prendre, à son avis, l'initiative de la concertation européenne, inviter au dialogue, dans un premier temps, la Grande-Bretagne et la République fédérale allemande, afin de construire le *« pilier européen de l'Alliance atlantique »*.

L'analyse et les conclusions de M. Mallet n'ont pas paru assez vigoureuses à la plupart des militants qui ont participé, en présence d'un observateur de l'ambassade des Etats-Unis, à la discussion, en commission, de son rapport. Plusieurs ont dénoncé les ambiguïtés des prises de positions françaises et vivement regretté que le gouvernement de M. Valéry Giscard d'Estaing ait donné le sentiment, après l'entrée des troupes soviétiques à Kaboul, de respecter une relative neutralité entre les deux grandes puissances. A tel point que l'un des membres de la commission s'est exclamé : *« Quand allons-nous quitter ce gouvernement ? » « Il faut choisir son camp*, a remarqué un autre. *On ne traite pas un allié de la même façon qu'un adversaire potentiel. »*

Cet enthousiasme de l'atlantisme pourrait créer un conflit au sein de l'U.D.F. (dont le C.D.S. fait partie), au moment où la confédération giscardienne tente de mettre au point sa doctrine de défense pour la France. M. Jean-Marie Daillet, député C.D.S. de la Manche, président de la commission « défense » de l'U.D.F. chargée de rédiger ce document, a affirmé, à huis clos, devant les militants du C.D.S., qu'il abandonnerait cette présidence si, lors de la réunion définitive du 27 février, ses propositions sur l'ouverture d'un dialogue entre Européens pour la définition d'une politique de défense insérée dans l'Alliance atlantique ne sont pas suffisamment prises en compte.

M. Jean Lecanuet a toutefois tenté de faire entendre une voix plus modérée, en tout cas plus européenne qu'atlantiste. Dans une interview aux *Dernières nouvelles d'Alsace*, il déclarait samedi matin 23 février : *« Il faudra que l'Europe se donne une véritable politique commune de sécurité. »* Mais il ajoutait aussitôt : *« Nous n'avons pas à être des vassaux de qui que ce soit »*, et il rappelait l'un des slogans du Centre démocrate (le parti qu'il présidait avant la création du C.D.S. en 1976) : *« Pour être ni Russes ni Américains, soyons Européens. »*

JEAN-YVES LHOMEAU.

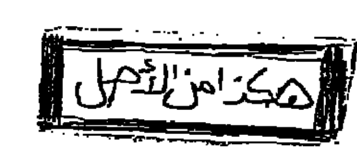
L'indemnisation des victimes du cyclone David

M. Dijoud répond aux critiques des députés communistes

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a répondu, vendredi 22 février, aux critiques du groupe communiste de l'Assemblée nationale sur les conditions dans lesquelles ont été indemnisées les victimes du cyclone David, aux Antilles (*le Monde* du 20 février). Il a notamment déclaré : *« Ce que le parti communiste omet volontairement, c'est l'importance de l'aide qui a été décidée par le président de la République lui-même, en faveur des départements sinistrés : plus de 300 millions de francs ont été affectés aux familles sinistrées, aux agriculteurs, aux travailleurs privés d'emploi et à la réparation des infrastructures. Cet effort n'a d'équivalent que celui qui vient d'être décidé en faveur du département de la Réunion, lui-même frappé, aussi par un cyclone.*

» Ces crédits ont été distribués selon les procédures les plus rigoureuses et le souci du gouvernement a été de secourir massivement les catégories les plus modestes. C'est ainsi que si l'ensemble de la profession bananière a été indemnisée au taux de 40 % pour les pertes de récoltes, les petits planteurs sont remboursés à 80 % pour la reconstitution de leur fonds. C'est ainsi que 1 300 travailleurs momentanément privés d'emploi par suite du cyclone ont reçu une allocation exceptionnelle de 700 francs par mois pendant trois mois. C'est ainsi que les chantiers de développement ont pu doubler leur effectif et assurer ainsi du travail à de nombreux salariés du secteur agricole. C'est ainsi, enfin, que les prestations familiales ont été maintenues en faveur des travailleurs privés d'emploi. »

● *S.O.S.-Environnement*, dont le président, M. Jean-Claude Delarue, avait été exclu du Mouvement d'écologie politique (MEP), estime que les décisions prises lors de l'assemblée constitutive de ce mouvement (*le Monde* du 19 février) *« marquent une étape importante vers l'union de tous les écologistes indépendants des partis politiques »*.



Le Monde

société

LA LUTTE CONTRE LA DROGUE

La commission des stupéfiants de l'ONU s'oppose à la « décriminalisation » de l'usage du cannabis

De notre correspondante

Vienne (Autriche). — La sixième session extraordinaire de la commission des stupéfiants des Nations unies, qui a eu lieu à Vienne du 11 au 20 février (*le Monde* du 19 février), a terminé ses travaux sans pouvoir jeter les bases d'une nouvelle stratégie mondiale de lutte contre la drogue. Toutefois, la division des stupéfiants, organisme permanent de la commission qui a son siège à Vienne, a été chargée d'élaborer un programme d'action internationale d'ici à la prochaine réunion de la commission, en février 1981. La conférence a conclu en réaffirmant, à l'unanimité, son opposition à la « décriminalisation » de l'usage du cannabis.

Les délégués de plus de soixante pays et de plusieurs organisations internationales, réunis sous la présidence de M. Oskar Schroeder (R.F.A.), ont brossé un tableau assez sombre de la situation : la polytoxicomanie, en progrès un peu partout, commence à prendre des formes épidémiques dans le monde occidental, la progression de l'héroïnomanie et de l'abus du cannabis est constante, la consommation de la cocaïne est montée en flèche, et l'abus des substances psychotropes (neuroleptiques et antidépresseurs) s'aggrave sur tous les continents, en particulier dans les pays en voie de développement, grâce à un trafic illicite qui continue, lui aussi, à s'étendre.

L'objectif de la commission des stupéfiants, créée en 1946, qui est de *« lancer un programme d'action mondiale de lutte contre la drogue »*, demeure donc toujours actuel. La conférence de Vienne n'a apporté que peu de précisions sur les méthodes à employer, mais elle avait le mérite de faire ressortir clairement le problème crucial du financement.

Comment réaliser les idées ambitieuses et onéreuses de certains délégués, comme l'interdiction de la culture du pavot en dehors de plantations admises par l'ONU ou la création d'un fonds de stabilisation des prix des stupéfiants pour régler l'équilibre entre l'offre et la demande, si l'on manque d'argent pour mettre en œuvre des projets à court terme ?

En 1979, le Fonds des Nations unies pour la lutte contre l'abus des drogues (FNULAD) a été doté de 4,9 millions de dollars, ce qui correspond à une baisse d'un tiers environ par rapport aux années précédentes (7,2 millions en 1978, 7,6 millions en 1977). Un tiers de cette somme a été consacré aux projets-pilotes de reconversion de cultures de pavot en Thaïlande et en Birmanie notamment, et un autre tiers à la lutte contre le trafic illicite. Les Etats-Unis, qui ont versé jusqu'à présent 80 % à 90 % du budget, ont fait savoir, à Vienne, qu'ils réduiront leur quote-part à 25 % des contributions.

L'argent n'est pas le seul point sur lequel l'engagement mondial laisse à désirer. Cinquante-neuf pays seulement ont ratifié jusqu'à présent la convention sur les substances psychotropes entrée en vigueur en 1976. Parmi ceux qui ne l'ont pas fait, les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas.

WALTRAUD BARYLI.

A Marseille

LOURDES CONDAMNATIONS POUR DES TRAFIQUANTS

La septième chambre du tribunal correctionnel de Marseille, présidée par Mᵉ René Saurel, a lourdement condamné des trafiquants du laboratoire clandestin de fabrication d'héroïne, découvert le 5 février 1978 dans une villa de Ceyreste (Bouches-du-Rhône). Georges Calmet, considéré comme le « chimiste », tombant sous le coup de la récidive légale, a été condamné à trente ans de prison ferme, et son complice, Raymond Silvani, à quinze ans de la même peine. Tous deux avaient reconnu les faits, et notamment l'achat de 38 kilos de morphine base à des trafiquants italiens. Deux autres personnes ont été condamnées : Louise Ray, à douze ans de prison pour avoir fourni le local, et Claude Calmet à huit ans. Augustin Silvani et Desideria Pauthe ont été relaxés.

L'administration des douanes obtient le paiement d'une amende de 1 960 000 francs. — *(Corresp.)*

[C'est une condamnation extrêmement lourde qui vient d'être infligée à Georges Calmet, trente ans d'emprisonnement, et pourtant les juges auraient pu se montrer encore plus sévères. Depuis la loi du 31 décembre 1970, les tribunaux ont la possibilité de condamner à vingt ans d'emprisonnement les délinquants coupables d'importation, de production, de fabrication ou d'exportation illicites de stupéfiants. L'article 58 du code pénal précise que cette peine peut être doublée en cas de récidive, ce qui est le cas de Georges Calmet. Si le tribunal ne l'a pas condamné à la peine maximum de quarante ans, il s'agit néanmoins, sauf erreur, de la plus lourde condamnation jamais infligée à un trafiquant de drogue.]

« IL N'Y A PAS DE DROGUE INNOCENTE » déclare Mme Monique Pelletier

Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine et à la famille, a présidé vendredi soir 22 février, à Meaux (Seine-et-Marne), un débat sur la drogue organisé par l'Association Meaux-Accueil (1).

Devant près d'un millier de personnes, Mme Pelletier a réaffirmé de façon très nette son refus de distinguer les produits utilisés par le toxicomanes. *« Il n'y a pas de drogue innocente et toute démarche vers la drogue comporte un risque. »* Répondant aux questions du public, elle devait préciser : *« en tant que chargée de coordination de la lutte anti-drogue, je n'ai pas le droit de faire une distinction entre drogues dures et drogues douces, mais j'estime qu'il est nécessaire d'avoir un comportement différencié à l'égard des fumeurs d'occasion et des vrais toxicomanes. »*

Interrompue de manière sporadique par quelques manifestants, le ministre a fermement déclaré, faisant allusion aux tracts distribués à l'entrée de la salle par des militants du P.C. et du P.S. : *« La guerre de la drogue ne se gagnera pas à coups de communiqués. »* Elle a également rappelé le rôle du gouvernement qui *« agit avec volonté, persévérance et discrétion »*. — (Corresp.)

(1) 24 bis, rue Notre-Dame, 77100 Meaux.

● *La Ligue de la santé et le club Libertés* organiseront lundi 25 février, de 18 h. 30 à 19 h. 45, 35, avenue Franklin-Roosevelt, à Paris, un débat contradictoire sur le thème *« drogues douces et drogues dures »*.

Dans les hôpitaux psychiatriques américains

PLUSIEURS MILLIERS DE MALADES MENTAUX AURAIENT ÉTÉ STÉRILISÉS DE 1924 A 1972

Plusieurs milliers de personnes auraient été stérilisées, le plus souvent à leur insu, dans les hôpitaux psychiatriques de Virginie, et cela d'une manière parfaitement légale, entre les années 1924 et 1972.

L'affaire, qui soulève une émotion intense en Virginie, a été révélée à la suite des déclarations faites à un journal local par une ancienne malade, aujourd'hui âgée de soixante-sept ans. Celle-ci venait de découvrir que la prétendue appendicectomie qu'elle avait subie il y a cinquante et un ans, dans l'hôpital où elle était alors internée, était en fait une opération de stérilisation.

Un médecin, le docteur Ray Nelson, qui est à la tête depuis 1973 d'un établissement psychiatrique de Virginie, a déclaré que, dans son seul hôpital, quatre mille malades avaient été stérilisés.

Ces pratiques, semble-t-il, étaient parfaitement « légales » : pour préserver la société américaine de toute « dégénérescence », la Virginie avait inscrit en 1924 à son code une loi autorisant la stérilisation des handicapés mentaux. Cette pratique a été confirmée en 1927 par la Cour suprême avant d'être interdite en 1972 par le bureau de la santé mentale de l'Etat.

Quoique non appliquée, cette loi reste inscrite dans les textes. Plusieurs parlementaires de Virginie ont fait savoir qu'ils allaient agir en faveur de son abrogation.

● *« L'avenir social et professionnel de l'enfant autiste »* est le thème d'une rencontre organisée, lundi 25 février, à Paris, par l'association « la Bourguette » pour le traitement des psychoses et névroses. La projection d'un film sera suivie d'un débat. Le film montre les réalisations de l'association : foyers et centre d'aide par le travail, dans le Vaucluse. La réunion s'adresse aussi bien aux parents qu'aux thérapeutes. Elle aura lieu à 20 h. 30, au Forum des Halles, salle du Petit-Forum, niveau 3. Le lendemain, mardi 26 février, une autre réunion, réservée celle-là aux médecins-psychiatres, pédiatres et thérapeutes, aura lieu, sur l'initiative de la même association, à 20 h. 30, au Forum des Halles (espace 4), niveau 4.

JUSTICE

SIX JOURNAUX POURSUIVIS EN DIFFAMATION

L'honneur de M. Hector Aristy

M. Hector Aristy trouve que la presse parisienne a dépassé certaines limites dans ses articles sur l'affaire de l'enlèvement de M. Luchino Revelli-Beaumont, directeur général de Fiat France. Il a donc poursuivi en diffamation pour, dit-il, *« des articles pleins de racisme et de haine »* six journaux parisiens : *le Figaro, France-Soir, l'Aurore, le Quotidien de Paris, l'Express* et *le Point*. M. Aristy s'est constitué partie civile et réclame, au total, un peu plus de 2 millions de francs.

Ancien ministre et ancien diplomate de la République dominicaine, M. Aristy, quarante-sept ans, avait été sous les feux de l'actualité lors du rapt de l'ancien directeur général de Fiat France, libéré le 11 juillet 1977 après quatre-vingt-neuf jours de séquestration. Considéré comme l'intermédiaire entre la famille de M. Revelli-Beaumont et les auteurs de l'enlèvement, M. Aristy avait été inculpé, le 16 juin 1977, d'arrestation illégale et de séquestration et incarcéré pendant quatre-vingt-neuf jours, lui aussi...

« Les porte-voix de la police »

Cet homme politique qui est retourné dans son pays pour, espère-t-il, y jouer à nouveau un rôle important, avait, en définitive, été mis hors de cause. Il a bénéficié d'un non-lieu le 17 septembre 1979 (*le Monde* du 19 septembre 1979), devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Jean Schewin, il a voulu laver son honneur des accusations lancées contre lui par la presse parisienne.

Dans la floraison d'articles consacrés à son passé politique et à son rôle supposé dans l'affaire Revelli-Beaumont, il en a retenu vingt-trois publiés dans six journaux, ce qui a permis aux avocats de la défense de dénoncer *« cette étrange sélectivité, alors que toute la presse a raconté, à quelques mots près, la même chose »*. Cet ancien conseiller économique de Fiat, qui a toujours affirmé être l'ami de M. Revelli-Beaumont, reproche aux journalistes de l'avoir désigné comme coupable, de l'avoir accusé d'être tantôt un agent chinois, un agent de la C.I.A. ou un agent du SDECE, de l'avoir qualifié de *pistolero*, d'agent multicartes et d'individu douteux. Mᵉ Pierre-André Renaud, son avocat, a parlé *« d'irresponsabilité, de véritable matraquage qui a influencé la réflexion du magistrat »*. Et Mᵉ Francis Pudlowski a stigmatisé *« les journalistes qui se comportent comme les porte-voix de la police »*, en soulignant *« le préjudice politique »* qui a été causé à son client.

Les avocats de la défense ont tenté de démontrer la bonne foi des journaux mis en cause en faisant remarquer que c'était faire insulte à l'indépendance des magistrats que d'affirmer qu'ils avaient été influencés par la presse. D'autre part, ont-ils expliqué, les informations publiées n'étaient que le reflet fidèle de ce qu'avançaient les enquêteurs. Les trois journalistes présents ont d'ailleurs fait remarquer que leur principale source d'information était la police. S'il y avait erreur, elle a d'abord été commise par la brigade criminelle et les magistrats instructeurs, ont souligné les avocats, en précisant qu'il avait fallu plus de deux ans pour « blanchir » M. Aristy de toute accusation.

Les débats en sont restés à un niveau secondaire. Aucun élément n'a été avancé pour démonter la *« machination policière »* dont M. Aristy affirme avoir été victime ni pour accréditer les griefs avancés contre lui. Quant à la question de la responsabilité de la presse, elle fut à peine esquissée.

Jugement le 20 mars.

MICHEL BOLE-RICHARD.

CORRESPONDANCE

Une lettre du maire de Fécamp

Après la publication, dans le Monde *du 12 février, d'un article sur l'inculpation d'un directeur de foyer d'enfants de Fécamp, pour attentat à la pudeur avec violence, M. Jean-Pierre Deneuve, maire de la ville, nous écrit :*

La municipalité ne fait nullement la *« sourde oreille »* et le maire n'entend en rien couvrir ou participer à une quelconque conspiration du silence. Bien au contraire, il souhaite que toute la lumière soit faite sur cette lamentable affaire. Les actes perpétrés par M. Sachez sont ignobles et ne sauraient bénéficier d'une éventuelle bienveillance. C'est pourquoi, en qualité de président du bureau d'aide sociale, j'ai décidé de me porter partie civile aux côtés du directeur départemental des affaires sanitaires et sociales, tuteur légal de ces orphelins et qui a déposé plainte. (...)

Sur le plan administratif, et notamment en ce qui concerne les conditions de recrutement en 1970 d'un éducateur déjà condamné pour des faits analogues à une peine de réclusion criminelle, je fais effectuer à l'heure actuelle une enquête afin de définir les responsabilités engagées et d'en tirer, le cas échéant, toutes les conséquences. Il y a eu faute, c'est évident, et il convient d'en situer la nature et le niveau sans se limiter à observer que, depuis lors, l'équipe municipale a changé.

Je voudrais enfin préciser que le sentiment retiré par M. Boggio, à la suite de son séjour dans ma ville, de l'état d'esprit de la population me paraît pour le moins hâtif. Très légitimement, la population s'est émue de l'affaire en cause et entend, tout comme moi, que les responsables soient sanctionnés. En évoquant *« ceux qui vont se perdre dans ce port battu par le vent »*, M. Boggio me semble avoir confondu une ville moyenne à deux heures de Paris avec le phare du bout du monde. Et si de grands écrivains comme Maupassant ou Simenon ont puisé l'inspiration d'une partie de leur œuvre dans l'atmosphère, si particulière, de la patrie des terre-neuves, il eût été sage de se souvenir que les choses — et les êtres — avaient quelque peu changé depuis cette époque.

En réalité, la sensibilité, en effet réservée, de la population fécampoise ne doit pas conduire l'observateur extérieur à confondre pudeur et indifférence. Il ne s'agit pas de se repaître de détails graveleux mais de se tourner vers ces adolescents pour les aider à dépasser les épreuves traumatisantes qu'ils ont vécues et il est, à mes yeux, primordial aujourd'hui, de leur permettre de retrouver un équilibre dans une vie qui les a déjà si cruellement marqués.

LE MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ AVEC LES DÉTENUS CORSES

Le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) a revendiqué, vendredi 22 février, les dix attentats commis dans la région de Bastia (*le Monde* du 23 février). M. Philippe Loiseau, préfet de la Haute-Corse, a dénoncé, vendredi soir, *« l'inconscience criminelle de ceux qui ont commis ces attentats (...). Il est essentiel et urgent*, a-t-il déclaré, *que chacun prenne conscience que cette violence est inacceptable et incompatible avec le libre jeu de la démocratie et que l'opinion publique s'élève avec force contre ces agissements criminels »*.

Un élu corse, M. Jean Bozzi (R.P.R.), député de la première circonscription de la Corse du Sud, a été pris à partie, jeudi 21 février, devant la préfecture d'Ajaccio par des parents de Corses détenus. Une autre délégation d'épouses de militants a été reçue, vendredi, par le maire d'Ajaccio, M. Charles Ornano. Celui-ci a adressé un télégramme au garde des sceaux pour lui demander la libération immédiate des Corses emprisonnés après les événements de Bastelica et d'Ajaccio.

Enfin, les cinq candidats à l'élection cantonale partielle du dimanche 24 février à Prunelli-di-Fiumorbo (Haute-Corse) ont annoncé leur intention de ne pas se présenter, en signe de solidarité avec les détenus corses. Ces candidats se réclament, respectivment, du Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.), de l'U.D.F., du R.P.R ou de la majorité présidentielle

D'autre part, on a appris, ce samedi 23 février, qu'une forte charge explosive avait détruit, au cours de la nuit précédente, un transformateur de l'E.D.F. installé près de la gare de Ghisonaccia (Haute-Corse). Cet attentat a privé la région d'Aléria d'électricité.

L'AFFAIRE DU LABORATOIRE DE L'ONSER A BRON

La Ligue contre la vivisection conteste la nécessité de l'expérimentation animale en matière de sécurité automobile

LE PROFESSEUR SARLES PORTE PLAINTE CONTRE MME BRIGITTE BARDOT

Lyon. — Après la décision de M. Joël Le Theule, ministre des transports, d'interrompre provisoirement d'utilisation d'animaux vivants par l'Office national de la sécurité routière (ONSER) de Bron, dans la banlieue lyonnaise (« le Monde » daté 10-11 février), les responsables de la Ligue ont profité de l'émotion soulevée par l' « affaire de Bron » pour préciser récemment à Lyon les grandes lignes de leurs luttes futures contre l'utilisation des animaux à des fins scientifiques ou industrielles.

D'autre part, notre correspondant à Marseille nous signale que le professeur Henri Sarles, directeur de l'unité de pathologie digestive de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) de Marseille, contre qui la Ligue française contre la vivisection avait porté plainte pour « cruauté envers les animaux » (« le Monde » du 5 décembre 1979), vient d'assigner en diffamation Mme Brigitte Bardot ainsi que MM. Maurice Siegel, directeur de « V.S.D. », et Daniel Filipacchi, directeur de « Paris-Match ».

Le 6 décembre 1979, Mme Brigitte Bardot avait rédigé pour « V.S.D. » un article intitulé « Pourquoi je me bats contre la vivisection », et le 21 décembre suivant, dans « Paris-Match », elle signait un article sous le titre « Ce que je n'ai pas pu dire au procès de la vivisection ». Le professeur Sarles s'estime mis en cause par ces deux articles et réclame 500 000 francs de dommages-intérêts pour chacun.

Pour sa part, la Ligue française contre la vivisection a déposé récemment sept nouvelles plaintes contre des chercheurs qui pratiquent des expériences sur des animaux. Ces plaintes visent sept professeurs ou directeurs de laboratoires de Marseille, Toulouse, Bordeaux et Nice (« le Monde » du 14 février).

De notre envoyé spécial

L' « affaire de Bron » débute le dimanche 13 janvier, jour de la parution dans l'*Observer* d'un article dénonçant l'utilisation scandaleuse *« de singes, de porcs vivants et de cadavres humains »* par le laboratoire d'un organisme officiel, l'ONSER, situé à Bron, dans la région lyonnaise, pour étudier la nature des blessures lors des accidents de circulation.

Ce sont précisément l'utilité et la fiabilité de tels travaux que mettent en cause les responsables de la Ligue française contre la vivisection, qui découvrirent, comme l'ensemble de la presse française, l' « affaire de Bron » à la suite de l'article du journal britannique et qui entamèrent immédiatement diverses démarches afin de faire cesser de telles pratiques. Pour le docteur Kalmar, en effet, vice-président de la Ligue, *« l'utilisation de tels animaux comme modèle d'un corps humain dans la reproduction de chocs accidentels comporte un degré de fiabilité dérisoire, pour ne pas dire inexistant »*. Les responsables de la Ligue ont établi un dossier détaillé tendant à démontrer l'impossibilité quasi totale dans laquelle sont les techniciens du laboratoire de Bron de se servir de leurs résultats pour tirer des conclusions utilisables en matière de sécurité routière.

Le directeur du laboratoire de l'ONSER, M. J. Leroy, dit *« comprendre parfaitement l'émotion qui peut être ressentie face à cette question »*. Il faut cependant, selon lui, souligner *« le caractère exceptionnel de ces essais, qui ne sont réalisés que lorsque les autres modèles, cadavres humains et mannequins, se sont révélés inadéquats »*. Les techniciens du laboratoire ne nient d'ailleurs pas que d'importantes difficultés existent quant à l'extrapolation à l'homme de données recueillies chez l'animal.

« Puisque l'extrapolation est impossible, disent les responsables de la Ligue, *il est essentiel que de telles expériences ne soient plus menées. » « Il n'est bien évidemment pas question*, a souligné le docteur Kalmar, *de remettre en cause le principe des travaux de l'ONSER en matière de sécurité routière, encore qu'il ne faille pas oublier les causes les plus fréquentes des accidents qui sont l'alcool au volant et les excès de vitesse. Mais nous voulons cependant faire savoir que, dans ce domaine précis, des solutions de remplacement existent, à commencer par l'exploitation de la somme de renseignements que donnerait l'observation des lésions constatées lors des accidents réels qui se produisent quotidiennement. On peut aussi utiliser des modèles perfectibles biomécaniques et mathématiques, des mannequins anthropométriques et électroniques, ainsi que des cadavres humains. C'est de cela que nous aurions aimé parler avec les responsables de l'ONSER. »*

Une occasion perdue

Malheureusement, un tel dialogue n'a pas eu lieu et l'on peut penser que ce week-end, à Lyon, une occasion a été perdue d'entamer une discussion entre partisans et adversaires de l'expérimentation sur l'animal. La décision ministérielle prise le jeudi 7 février d'interrompre provisoirement les expériences utilisant des animaux vivants était, en effet, accompagnée d'une série de « conseils » incitant les responsables et les techniciens de l'ONSER à n'entamer aucun dialogue, que ce soit avec la presse ou avec les tenants de la *« non-vivisection »*.

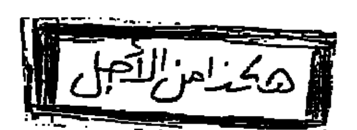
Ce « rendez-vous manqué » aura entre autres empêché toute réponse directe aux accusations précises des membres de la Ligue française contre la vivisection. Ceux-ci se disent en effet certains que, contrairement aux assertions des responsables du laboratoire, les animaux utilisés, s'ils sont légèrement anesthésiés avant l'expérience, afin de faciliter leur installation sur l'appareil de contention et la mise en place de la ceinture de sécurité, sont, en revanche, totalement éveillés au moment où ils sont précipités, à différentes vitesses, sur l'obstacle. Les membres de la Ligue ont également la certitude que ceux des animaux qui ne meurent pas au moment du choc sont réutilisés lors d'expériences ultérieures.

Mais, du côté officiel, visiblement, on préfère attendre que les passions suscitées par cette affaire se calment, et on précise que les expérimentations animales ne reprendront pas tant que M. Micaux, chargé par le premier ministre d'un rapport sur la protection des animaux, ne sera venu visiter l'ONSER.

Il reste que l' « affaire de Bron » marque un virage dans l'action menée en France par les opposants à l'expérimentation sur l'animal. *« Il ne s'agit plus pour nous*, précise le docteur Kalmar, *de ne raisonner qu'en termes de sensibilité. Pour que notre action soit efficace, il ne nous faut pas seulement dénoncer les pratiques scandaleuses et demander des comptes à leurs auteurs, mais également prouver que ces pratiques sont inutiles, que des méthodes plus fiables existent et que l'on doit les utiliser. »*

JEAN-YVES NAU.





DEUX PROJETS DU GOUVERNEMENT

Une réforme des flagrants délits

Les flagrants délits n'ont pas bonne presse et il ne se trouvera personne pour regretter leur aménagement *si leur réforme* est menée à bien, comme la chancellerie en exprime l'intention.

Prévue par les articles 53 et suivants du code de procédure pénale, cette procédure vise à réprimer les crimes et délits dont les coupables sont pris sur le fait ou dans un délai suffisamment court pour que les preuves n'aient pas disparu. L'un des avantages de cette procédure, le seul peut-être, est de permettre la comparution immédiate du prévenu devant le tribunal plutôt que de lui infliger une période de détention provisoire supérieure à la peine à laquelle il est condamné.

De nombreuses critiques ont été adressées aux flagrants délits et à la manière dont sont sanctionnés les petits délinquants qui comparaissent selon une procédure réduite, comme les droits à la défense, à sa plus simple expression. Il n'est pas rare non plus qu'y soient poursuivis des militants politiques, alors que leurs mobiles excluent en principe le recours à cette procédure, comme en sont exclus les délits de presse.

Le principal défaut des flagrants délits réside dans la toute-puissance conférée au parquet. Dans une procédure normale, l'enquête est menée par un juge d'instruction qui, au terme de ses investigations, transmet le dossier au tribunal. En flagrant délit, c'est le procureur de la République qui, sur la foi d'une enquête de police, qu'il a rarement le temps de contrôler, transmet directement ce dossier. Dans la plupart des cas, la condamnation du tribunal entérine les conclusions du procureur, c'est-à-dire, en fait, celles de la police.

La réforme envisagée ne rendrait pas obligatoire l'intervention des juges d'instruction. Etant donné leur nombre, le remède serait le plus souvent pire que le mal. Le projet prévoit, en revanche, la transmission rapide du dossier au tribunal. Celui-ci ne jugerait pas immédiatement la personne arrêtée, mais examinerait l'affaire au fond dans un délai de deux mois, le temps de lui permettre de préparer sa défense et d'ordonner, le cas échéant, une information supplémentaire. On retrouve ici une procédure connue sous le nom de citation directe, qui exclut le recours au juge d'instruction mais qui a l'avantage, à la différence des flagrants délits, de ménager le temps nécessaire à la réflexion.

Cette limitation du rôle du parquet évitera les procédures expéditives. Mais le danger existera toujours de voir le tribunal examiner des affaires sans qu'une information sérieuse sur les circonstances du délit ait été ouverte, comme ce fut le cas après les incidents du 23 mars 1979 à Paris, lorsque des manifestants furent condamnés sur des preuves dont une instruction complète aurait sans doute permis de déceler la fragilité.

Des condamnations discutables

On aurait pu envisager une réforme qui ne porte pas sur la procédure elle-même, mais sur la pratique des tribunaux. A Paris, qui possède la seule chambre spécialisée dans les flagrants délits, des progrès encore timides sont faits depuis quelques mois en ce sens. Le nombre d'inculpés ne dépasse plus en principe une vingtaine par audience. Depuis le début de l'année, en outre, le parquet fait réaliser, si le prévenu y consent, une rapide enquête par téléphone pour mieux cerner la personnalité de celui-ci. Ainsi sont écartés les plus grands risques d'arbitraire.

Les résultats ne sont pas encore spectaculaires, mais rien ne dit que la réforme en préparation fera mieux. Actuellement le tribunal des flagrants délits peut ordonner un complément d'information s'il s'estime mal éclairé, comme pourront le faire, après cette réforme, les juges saisis sur citation directe. Mais cette possibilité est rarement employée.

Tout est une question de pratique et rien ne dit que les magistrats surchargés ne continueront pas à débiter, comme aujourd'hui, des condamnations à la chaîne sur la base de constatations discutables. — B. L.-G.



La montée des périls

(Suite de la première page.)

En matière pénale, la loi prévoit des sanctions comprises entre un minimum et un maximum. Par le jeu des circonstances atténuantes, les tribunaux peuvent descendre au-dessous de ce seuil, sauf en matière criminelle où il existe une peine minimum qui varie selon la sanction encourue.

Le projet gouvernemental vise à relever la peine-plancher, de manière à empêcher les tribunaux de descendre au-dessous d'un seuil tolérable. Tolérable pour l'opinion s'entend. Il en sera ainsi pour tous les vols avec violence, les agressions dans *le métro ou dans la rue*, les bagarres entre automobilistes irascibles, etc.

Le second volet du projet porte sur l'exécution des sanctions. Par le jeu des remises de peine (réussite à un examen, bonne conduite et gages donnés d'une réinsertion sérieuse), une condamnation à un an de prison peut actuellement être réduite à trois mois.

Là encore, le gouvernement souhaite, dans les cas de violence physique, restreindre ces remises de peines de sûreté instituées par le peines de sécurité, instituées par la loi du 22 novembre 1978, qui privent certains condamnés du bénéfice d'une libération conditionnelle.

Il est curieux de constater le cheminement de la pensée gouvernementale sur les phénomènes de violence. Après le rapport du comité d'étude de M. Peyrefitte, qui insistait sur la prévention, des comités ont été créés dans chaque département pour approfondir les thèmes de ce rapport. Leurs conclu*sions tournent autour de la même* nécessité d'accroître la prévention.

Les projets du gouvernement semblent à cent lieues de cette analyse. Priorité est donnée à la répression, dont M. Raymond Barre déclarait, il n'y a pas si longtemps, qu'elle est l'« *expression d'un échec* ». En effet. La montée des périls, que le premier ministre s'attachait, dans le même discours, à relativiser, comme le président de la République *s'efforce de minimiser la crise à* laquelle elle est partiellement liée, justifie, aux yeux des pouvoirs publics, cette politique au nom d'une opinion que la sagesse commanderait d'éduquer plutôt que de flatter.

BERTRAND LE GENDRE.

● *L'Association de la presse judiciaire* a élu à sa présidence au cours de son assemblée générale annuelle, le jeudi 21 février, M. Jean-Marc Théolleyre *(le Monde)* en remplacement de M. Jean-François Dominique *(l'Humanité)*, qui devient président d'honneur.

JUSTICE

NOUVELLES INCULPATIONS POUR PROXÉNÉTISME A GRENOBLE

Grenoble. — Chargé depuis *avril 1979 de l'instruction du dossier* des proxénètes grenoblois, M. Paul Weisbuch, juge d'instruction, vient d'inculper, ces derniers jours, cinq nouveaux proxénètes qui s'étaient découvert cette « vocation » à la suite de l'incarcération d'une vingtaine de leurs « aînés ». Ainsi, Carmelo di Caro, trente ans, avait pris le relais de son frère Dominique di Caro et d'Antoine Facidomo, encaissant les revenus d'une prostituée qui travaillait pour eux. Claude Dulac, quarante-trois ans, a été inculpé, jeudi 21 février et écroué à la prison de Varces pour ses activités de souteneur d'une prostituée travaillant sur la route de Grenoble à Valence. Vincent Quatela, trente-trois ans, de nationalité italienne et Abdelkader Hamlaoui, trente-sept ans, sont eux aussi inculpés.

« La source paraît intarissable », reconnaît M. Weisbuch, qui pourrait procéder à une quinzaine d'autres inculpations avant la fin mars, portant à près d'une soixantaine le nombre des proxénètes poursuivis. Seuls des obstacles matériels — la prison de Varces est aujourd'hui surchargée — semblent retarder le travail du juge.

Alors que les premiers procès s'ouvriront lundi 25 et mardi 26 février devant le tribunal correctionnel, une quatrième prostituée a déposé plainte contre des proxénètes. Parmi les nombreux procès prévus jusqu'en juillet, celui du principal inculpé, Diego Zaccaria, entrepreneur de travaux publics et propriétaire d'une pizzeria, sera le plus intéressant. L'accusation tentera de démontrer que « Dino » a joué pendant plusieurs années le rôle de « parrain » au sein de la « communauté » des proxénètes italiens de Grenoble. — *(Corresp.)*

ÉDUCATION

Une nouvelle école juive à Créteil

Les dirigeants de Ozar Hatorah (Trésor de l'Hatorah), association qui s'est donné pour but de promouvoir l'essor de l'éducation juive en France, ont récemment présenté leur nouvelle école de Créteil. L'inauguration officielle de cet établissement, qui a ouvert ses portes en septembre 1979, doit avoir lieu dimanche 24 février en présence de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, MM. Jacob Kaplan et Ovadia Yossef, respectivement grands rabbins de France et d'Israël, et de M. Meïr Rosenne, ambassadeur d'Israël en France.

« Cette école de cinq cents places, où coexistent le primaire et le secondaire, est le résultat d'une suite d'exploits financiers et humains », a expliqué M. Moshe Lasry, président d'Ozar Hatorah.

« Projet utopique il y a un an, cet établissement modèle répond, a-t-il expliqué, *à une demande de scolarisation juive à Créteil, en même temps qu'il résoud un certain nombre de problèmes qui nous opposaient aux instances officielles de la communauté juive de France. »*

Considérée jusque là comme marginale, l'association Ozar Hatorah vient, en effet, de se voir attribuer une subvention du Fonds d'investissement pour l'éducation, créé en 1976 à l'initiative du Fonds social juif unifié et de l'Agence juive. Cette reconnaissance des efforts faits pour créer des établissements scolaires en France « *marquera, nous l'espérons, le début d'une coopération fructueuse* », a ajouté M. Lasry.

SCIENCES

« IL FAUT FAIRE TOMBER LES CLOISONS ENTRE L'UNIVERSITÉ ET LA RECHERCHE », estime la Fédération des syndicats autonomes.

« Il faut faire tomber les cloisons entre l'université et la recherche », ont affirmé, mercredi 20 février, au cours d'une conférence de presse, les responsables de la Fédération des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Estimant qu'il n'existe pas de coupure entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, qui sont « *une seule et même chose* », les responsables de la Fédération ont notamment souhaité que tombe l'obstacle à la mobilité des chercheurs que constitue la multiplicité des statuts.

LE JAPON LANCE UN SATELLITE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'agence spatiale japonaise (NASDA) a procédé vendredi *22 février* au lancement d'un satellite de télécommunications géostationnaire baptisé « ECS-B ». Cet engin de 130 kilos a été mis sur orbite grâce à une fusée de construction japonaise tirée depuis le centre spatial de l'île de Tanegashima. Ce satellite porte le nom d'Ayame (Iris en japonais).

Il permettra de mener les expériences de télécommunications spatiales par ondes millimétriques que son prédécesseur n'avait pu accomplir en février 1979 faute d'une mise sur orbite correcte.

D'autre part, l'université de Tokyo a lancé, dimanche 17 février, un satellite scientifique d'environ 120 kilos, baptisé MST-4. Cet engin, qui est équipé de panneaux solaires, a été mis sur orbite par une fusée d'un type nouveau, mise au point par l'université.

RELIGION

LES AUTORITÉS RELIGIEUSES CATHOLIQUES, PROTESTANTES ET ORTHODOXES DE FRANCE S'INQUIÈTENT DU SORT DES CROYANTS EN U.R.S.S.

Le cardinal Roger Etchegaray, président de la Conférence épiscopale française ; le pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France, et Mgr Meletios, métropolite de l'Eglise orthodoxe grecque, ont adressé, le 20 février *(nos dernières éditions)*, à M. N. Tchervonenko, ambassadeur d'U.R.S.S. en France, une lettre commune exprimant leur « *angoisse* » et leur « *émotion* » devant les nouvelles qui leur parviennent d'U.R.S.S. : *« Des hommes, des femmes, des prêtres et des pasteurs, dont nous connaissons le nom ou les œuvres spirituelles, sont arrêtés, jetés en prison, déportés en camp de travail, sans que la justice ait pu se prononcer avec indépendance sur leur cas, sans que la défense de leurs droits ait pu être publiquement entendue. Nous sommes également sensibles au sort d'autres prisonniers d'opinion, mais nous nous sentons particulièrement solidaires de ceux que leur foi religieuse a conduits à reconnaître dans l'appel de Dieu l'obligation d'une lutte sans compromission pour la justice, la liberté et la paix. (...)*

» Nous réclamons justice. C'est parce que nous attribuons un grand prix à l'héritage spirituel de votre pays, comme aux progrès sociaux qui y sont accomplis, que nous ne pouvons faire silence devant leurs droits bafoués. Alors que nombre d'entre nous ont bénéficié, ces dernières années, d'une large hospitalité dans votre pays, faudra-t-il en arriver à désespérer de ce qui avait été pour eux l'espoir d'une solidarité entre nos peuples ? »

SPORTS

AUTOMOBILISME

Les « jupes souples » en formule 1 seront interdites en 1981

Des décisions prises vendredi 22 février à Paris par la Fédération internationale du sport automobile (FISA), au cours d'une séance de travail extraordinaire, il faut essentiellement retenir, pour ce qui concerne la formule 1, la suppression des jupes souples mobiles dès le 1er janvier 1981.

La FISA, qui avait depuis longtemps le projet d'imposer une telle mesure, n'a cependant pas réussi à faire admettre son point de vue à M. Bernie Ecclestone, président de la Formula One Constructor Association (FOCA). M. Ecclestone a voté contre la suppression des jupes et il faudra, en conséquence, attendre la réaction de la FOCA sur le terrain pour être sûr que la décision de la FISA pourra être appliquée. Les décisions prises par la FISA ont, en effet, souvent été ignorées par la FOCA, dont l'influence est pour le moment déterminante en formule 1.

C'est dans le but d'obtenir une diminution des vitesses dans le passage des courbes que la FISA a choisi la suppression des jupes souples. Beaucoup, parmi les pilotes, souhaitaient que cette initiative soit prise, persuadés qu'ils sont que les voitures dotées de ces éléments dits « à effet de sol », diminuent ainsi dans de grandes proportions l'importance de la conduite. Il reste à savoir dans quels délais les constructeurs parviendront, par un autre biais technique, à recréer tout ou partie de cet « effet de sol » sans l'emploi des jupes souples. Un ingénieur *français*, M. Max Sardou, assure déjà obtenir des résultats approchants, dans le domaine de l'adhérence, avec un prototype (AROEX) destiné aux Vingt-Quatre Heures du Mans et dépourvu de jupes souples. — F. J.

JEUX OLYMPIQUES

XIII OLYMPIC WINTER GAMES · LAKE PLACID · 1980

La victoire des Américains sur les Soviétiques

De notre envoyé spécial ALAIN GIRAUDO

Lake-Placid. — Pour analyser les phénomènes d'hystérie collective provoqués par les manifestations sportives, les sociologues devront désormais se référer au match de hockey sur glace qui a été disputé, vendredi 22 février, à la patinoire principale de Lake-Placid.

La lente montée de l'excitation du public et son explosion finale lorsque la victoire des Etats-Unis sur l'U.R.S.S. fut acquise par 4 à 3 sont difficilement descriptibles. Même la réaction de l'équipe victorieuse dépassait ce qu'on était accoutumé de voir sur une patinoire. Pareil déchaînement n'a sans doute eu lieu qu'une fois dans le monde du hockey sur glace : lorsque la Tchécoslovaquie a battu l'U.R.S.S. en finale du championnat du monde en 1972.

Dans quelle mesure la tension actuelle entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis à propos de l'Afghanistan a-t-elle joué ? Bien qu'il ait nié que son équipe ait été animée par des motifs politiques, M. Herb Brooks, l'entraîneur américain, a précisé qu'il avait reçu, avant la partie, les encouragements personnels du président Carter.

Le résultat a néanmoins constitué une grosse surprise. Longtemps il a semblé que les Américains étaient résignés à la défaite. Ce n'est qu'au fil des minutes, alors que leur pression physique usait les Soviétiques, qu'ils ont véritablement pris confiance en eux et fait la démonstration de leur maîtrise.

Le principal mérite d'Herb Brooks a été de donner à ces jeunes garçons âgés en moyenne de vingt-deux ans un bagage technique suffisant pour enrayer le jeu collectif sophistiqué des lignes soviétiques.

Les Américains doivent également une fière chandelle à leur gardien de but, James Craig. Le score final va en effet contre le cours du jeu. *Les Soviétiques* ont tiré près de soixante fois au but, soit deux fois et demi plus souvent que leurs adversaires.

Les Soviétiques n'ont pas joué à leur meilleur niveau. Ils avaient dominé cette même équipe américaine (10-3) au Madison Square Garden de New-York quelques jours avant le tournoi olympique. Les vieilles lignes formées il y a une dizaine d'années au sein du Club de l'armée rouge et du Dynamo de Moscou avaient-elles physiquement souffert de leur affrontement avec le Canada et la Finlande, qui ont joué en force ? Toujours est-il qu'elles n'ont pas pu reprendre l'ascendant en fin de partie comme on le leur avait vu faire précédemment.

Enfin, dans une rencontre où la rudesse des contacts était la règle, les Soviétiques ont vraisemblablement été pénalisés par la mise en prison de Vladimir Krutov au cours de la troisième période. Les Américains en profitèrent alors pour égaliser 3-3 et pour prendre peu après l'avantage définitif. Avec la mise sur la touche de Krutov, les Américains ont-ils bénéficié d'un arbitrage complaisant ? A l'issue du match très dur contre la République fédérale d'Allemagne que les Etats-Unis avaient gagné mercredi 4 à 2, l'entraîneur allemand Hans Ramps avait estimé que le résultat aurait été différent si les mêmes pénalités avaient été appliquées aux deux équipes. Toutefois, ceux-ci jouaient à domicile. Et les supporters qui ont longuement *fêté le succès de leur équipe* nationale dans les bars de Lake-Placid n'avaient cure de ces considérations. Seul le résultat comptait : battre les invincibles lignes de l'« armée rouge ».

C'est fait. Sans pour autant que le titre olympique, vingt ans après la victoire de Squaw Walley soit encore revenu aux Etats-Unis. Pour devancer l'U.R.S.S. au classement de la poule finale du tournoi, les Etats-Unis devront *encore* battre *dimanche* la Finlande.

LES RETRANSMISSIONS TÉLÉVISÉES

SAMEDI 23 FEVRIER

TF 1. — 18 h. 45, en direct : saut au tremplin de 90 mètres ; 23 h. 20, en différé : slalom spécial dames, deuxième manche.

Antenne 2. — 17 h. 55, en direct : slalom spécial dames, deuxième manche ; 22 h. 30, en différé : saut au tremplin de 90 mètres.

DIMANCHE 24 FEVRIER

TF 1. — 16 h. 30, en différé : patinage artistique dames, figures libres.

Antenne 2. — 19 h. 10, résumé *des compétitions de la semaine* ; 20 h. 35, en différé : patinage artistique dames, figures libres ; 22 h. 35, en différé : hockey sur glace, finale.

LES RÉSULTATS

SKI ALPIN

Slalom spécial (messieurs). — 1. Stenmark (Suède), 1 min. 44 sec. 26 ; 2. Phil Mahre (E.-U.), 1 min. 44 sec. 76 ; 3. Luethy (Suisse), 1 min. 45 sec. 06 ; 4. Enn (Aut.), 1 min. 45 sec. 12 ; 5. Neureuther (R.F.A.), 1 min. 45 sec. 14 ; 6. Popangelov (Bul.), 1 min. 45 sec. 40 ; 7. Steiner (Aut.), 1 min. 45 sec. 41 ; 8. Thoeni (It.), 1 min. 45 sec. 99 ; 9. Andreev (U.R.S.S.), 1 min. 46 sec. 65 ; 10. Woerndl (R.F.A.), 1 min. 47 sec. 19 ; 11. Skajem (Norv.), 1 min. 47 sec. 21 ; 12. Wenzel (Liech.), 1 min. 47 sec. 80.

BIATHLON

Relais 4 × 7,5 kilomètres. — 1. U.R.S.S., 1 h. 34 min. 3 sec. 27 ; 2. R.D.A., 1 h. 34 min. 56 sec. 99 ; 3. R.F.A., 1 h. 37 min. 30 sec. 26 ; 4. Norvège, 1 h. 38 min. 11 sec. 76 ; 5. France, 1 h. 38 min. 23 sec. 69 ; 6. Autriche, 1 h. 38 min. 32 sec. 03 ; 7. Finlande, 1 h. 38 min. 50 sec. 30 ; 8. Etats-Unis, 1 h. 39 min. 24 sec. 29 ; 9. Italie, 1 h. 40 min. 20 sec. 79 ; 10. Suède, 1 h. 40 min. 44 sec. 62, etc.

SKI ALPIN

Doublé pour Ingemar Stenmark

Lake-Placid. — *Le Suédois Ingemar Stenmark a gagné une deuxième médaille d'or en remportant, vendredi 22 février, le slalom spécial masculin disputé sur la montagne du Visage-Pâle. Il a précédé l'Américain Phil Mahre qui, grâce à ses places de quatorzième en descente et de dixième en slalom géant, s'adjugeait le titre du combiné (titre non olympique) devant Andreas Wenzel (Liechtenstein) second en slalom géant, et Leonard Stock, champion olympique de la descente.*

Le slalom spécial masculin des Jeux de Grenoble, en 1968, avait provoqué la première affaire Karl Schranz (1) : le champion autrichien avait-il ou n'avait-il pas manqué une porte du slalom spécial ? Schranz a toujours prétendu qu'il n'avait pas coupé au plus court et que la troisième médaille du Français Jean-Claude Killy lui revenait de droit. Un épais brouillard ayant enveloppé toute la course, il avait été très difficile de se faire une opinion.

En revanche, vendredi 22 février, sur la montagne du Visage-Pâle, le temps était suffisamment clair et les caméras de télévision ont permis d'éviter que n'éclate une affaire Bojan Krizaj analogue à celle de Schranz.

La première manche, tracée sur une neige difficile parce que dure et compacte, était extrêmement sinueuse. Trouver la bonne cadence indispensable au succès de cet exercice de précision était, de ce fait, malaisé. Sur les soixante-dix-neuf concurrents, vingt-huit n'arrivèrent pas au bout de cette manche, parmi lesquels quelques-uns des favoris, comme le Soviétique Zhirov, le Suisse Wescher et le Liechtensteinien Frommelt. Le Yougoslave Krizaj, partit avec le dossard n° 8. Au tiers de la course, il s'arrêta. Un piquet avait-il été mal replacé ? Le Yougoslave le prétend et il fut autorisé à prendre un nouveau départ. Il réussit alors le quatrième meilleur temps, à 48 centièmes de seconde du premier, l'Américain Phil Mahre, et avec 10 centièmes d'avance sur le cinquième, le Suédois Ingemar Stenmark.

Mais le Yougoslave avait-il vraiment été gêné dans sa première tentative ? Le film de télévision fut repassé plusieurs fois. Il apparut alors clairement que Krizaj avait négocié une porte verticale rouge à l'envers et se trouvait ainsi dans l'incapacité de négocier la porte suivante, une horizontale bleue. Ce fut à la régulière que Krizaj ne fut pas autorisé à prendre le départ de la seconde manche. Et il n'y aura pas d'ombre à la médaille d'or de Stenmark. Car, à la faveur de la seconde manche — tout naturellement, pourrait-on dire, — le Suédois a réglé tous ses adversaires. Contrairement à ses courses victorieuses en slalom géant, il a skié vendredi à la perfection, alors que tous ses rivaux, notamment Phil Mahre et le Suisse Jack Methi, commettaient plusieurs fautes dans la partie supérieure de la seconde manche.

Sans être l'égal de Toni Sailer et de Jean-Claude Killy, qui ont réalisé le triplé descente-slalom géant-slalom spécial, Ingemar Stenmark est donc l'auteur du doublé olympique inédit en slalom spécial et géant, qui a ainsi réédité sa performance des championnats du monde 1978.

(1) La seconde affaire Schranz a eu lieu en 1972 aux J. O. de Sapporo lors de sa disqualification pour professionnalisme.

DÉFENSE

GUERRE OU PAIX

V. — Alice au pays des monstres froids

par DOMINIQUE HALÉVY (*)

Après le général François Maurin, MM. Jacques Huntzinger, Pierre Lellouche et Alain Joxe (« le Monde » des 20, 21, 22 et 23 février), M. Dominique Halévy expose le point de vue d'un partisan du désarmement.

Les menaces de guerre ? Elles vont de soi sur une terre bourrée d'armes et d'hommes de bataille, directement au pouvoir ou qui pèsent de tous leurs moyens sur les pouvoirs par ailleurs surpuissants : dans une société d'hommes pour qui la démonstration de moyens guerriers est une gloire et le recours à ces moyens une méthode. Elles vont de soi comme corollaire à une guerre économique qui est mondiale, sur une planète où le bien-être des uns se paie du sous-être des autres. Elles vont de soi quand le discours politique est, partout ou presque, un art de la mauvaise foi, et quand l'information vise bien moins à l'exactitude qu'à servir des propagandes. Elles vont de soi sur une terre gouvernée par des hommes, où les femmes portent la muselière (1).

Et parce que c'est dans la logique des choses, il y a des guerres. Mais ce qui ne serait plus dans la logique des choses, mais dans leur envers absurde, c'est une guerre nucléaire, c'est-à-dire mondiale. Et, par contagion, un affrontement armé classique mondial avec tous ses risques de dérapage nucléaire.

Affrontement

Nous ne sommes certes pas à l'abri de l'absurde, et tout est en place pour que l'absurde fonctionne. Mais l'affrontement terrestre est un affrontement entre ceux qui ont et ceux qui voudraient avoir ; c'est un affrontement économique et absolument pas l'affrontement de deux morales. Je crois qu'il n'y a qu'une chose qui pourrait lancer les hommes dans un conflit nucléaire, ce seraient des fanatismes moraux.

Or, Dieu merci ! nous n'en sommes pas là. Le monde capitaliste, qui se pare du nom de *« monde libre »*, est par essence immoral, et le monde qui se pare du vêtement socialiste est jusqu'à présent immoral dans son existence.

Nous sommes les uns et les autres trop peu vertueux pour avoir à ce point une vertu à défendre. Ce ne sont donc pas des fanatismes qui s'affrontent, mais des désirs de meilleur partage ou des volontés de possession. La volonté des gens qui dirigent la terre n'est pas de s'entre-détruire, mais de s'entre-posséder. Je ne vois pas où serait l'intérêt économique d'une guerre générale, qui utiliserait les armes nucléaires, avec la perspective réciproque de s'emparer de cimetières ou de ne même pas s'en emparer.

C'est pourquoi il est permis de récuser le débat qui consiste à analyser, entre spécialistes, qui, de l'Est ou de l'Ouest (en attendant les autres points cardinaux), dispose de la plus forte capacité de destruction nucléaire en première frappe ou en frappe de riposte (il y a surabondance de capacités), et de rejeter les scénarios complexes d'échanges nucléaires partiels, gradués, locaux, tactiques, stratégiques, mineurs, majeurs, etc.

Ces discussions hautement théoriques et sophistiquées, que nos brillants cerveaux humains échafaudent, fignolent et rectifient depuis trente-cinq ans, pourraient bien n'être qu'une dévorante imposture. L'imposture, avec de tels moyens à sa disposition, acquiert des allures de réalité, et il le faut bien : la dissuasion est à ce prix. Il faut absolument faire semblant de croire que tout cela pourrait fonctionner. Et si ces menaces (accompagnées de ces tentatives d'accord, bienvenues et extravagantes, où l'on cherche à s'entendre pour définir la panoplie à laquelle l'autre *a droit*) n'étalent que du pur Lewis Carrol ? La reine menace à tout instant de vous couper la tête, et chacun sait qu'il convient d'être terrifié, mais chacun sait aussi que l'ordre ne sera jamais exécuté. La terreur nucléaire c'est très impressionnant, mais c'est complètement impraticable.

Un visage « musclé »

Personnellement, ces fantasmes meurtriers, tout imaginaires qu'ils soient, me conviennent mieux au pays d'Alice que vécus dans l'angoissante réalité des monstres froids qui règnent sur notre pauvre planète.

Le tabou nucléaire tiendra bon, même si en trente-cinq ans nos théoriciens s'imaginent l'avoir banalisé, miniaturisé et aseptisé. Les peuples, eux, sont bien décidés à ne pas s'habituer ! Ils ont en tête les terribles images d'Hiroshima et de Nagasaki, et l'atome industriel, avec ses périls quotidiens, est là pour que la vigilante angoisse ne désarme pas.

Oui, mais que vont faire les monstres froids ?

Où, en quel pays, quel homme, quelle équipe aurait la capacité morale de déclencher le feu nucléaire, désormais, par nature, réciproque ? Aucun peuple de la terre n'a mandaté ses dirigeants pour déclencher un tel holocauste. Et ils le savent bien. Voit-on par exemple un chef d'Etat jouisseur comme l'est notre président de la République appuyer sur un bouton nucléaire ? C'est tout à fait contraire à son cynisme hédoniste (et c'est déjà ça !). Mais il n'y a pas que lui : tout le monde hésitera, et finalement reculera, parce que les monstres froids sont, en dernière analyse, des êtres humains, et parce que l'affrontement est un affrontement économique.

Selon certains, tout serait affaire de sang-froid de quelques dirigeants éclairés. Qui oserait affirmer que l'équipe qui dirige l'U.R.S.S. a manqué de sang-froid en décidant de « consolider » l'Afghanistan ? Les Soviétiques, à cette occasion, sont en train d'expérimenter jusqu'où ils peuvent aller trop loin dans ce jeu local des actions militaires. Les réactions volontairement maximales du camp occidental visent à leur signifier que ce trop est tout proche d'être atteint et le serait avec un pas de plus. Le refus des Jeux olympiques, tout autant qu'une sanction morale, peut être interprété comme le refus d'envoyer à Moscou quelques dizaines de milliers d'otages dont la présence pacifique risquerait d'entraver le grand jeu (vain) de la menace nucléaire si l'aventure afghane avait, dans les semaines ou mois à venir, des développements encore plus risqués.

La coexistence affiche aujourd'hui son vrai visage qui n'était « détendu » que fardé. C'est un visage « musclé ». La déstabilisation sous toutes ses forces, qui sont loin de n'être que militaires, sera permanente, et elle est nécessaire, parce que si notre planète restait stabilisée dans l'état où elle est, ce serait à pleurer !

Des pouvoirs démesurés

Il est nécessaire que ça bouge. Si c'est dangereux, c'est parce qu'il y a partout beaucoup trop d'armes, d'armées et de généraux, et de pouvoirs sans contrôle ou mal contrôlés. Mais quels peuples dans leurs profondeurs souhaitent la guerre ? Les plus démunis veulent un plus juste partage des fruits de la terre. Les moins démunis doivent apprendre à accepter cela.

Et tous doivent tendre à réduire les pouvoirs trop souvent démesurés qu'ils confient à ceux qui ont pour ambition de servir l'Etat, afin qu'ils n'aient pas la possibilité d'en abuser. Et obtenir une information loyale.

Vaste programme, hors duquel tout risque de n'être encore et toujours que misère et massacre.

FIN

(*) Militant du désarmement, auteur du livre *Contre la bombe*.

(1) Ici chœur viril : *« Le bel argument ! Voyez comme tout change quand nous leur accordons leur part de pouvoir : Indira Gandhi, feu Golda Meier, Margaret Thatcher, seraient-elles moins belliqueuses que nous ? »* Ces femmes sont tolérées parce que et tant qu'elles veulent bien jouer le jeu de la société des hommes. Et on met entre leurs mains ces pouvoirs exorbitants que s'accordent les hommes, ces pouvoirs vertigineux. Nous parlons d'autre chose : de donner aux femmes la PAROLE, non le POUVOIR. Le pouvoir, il est à reprendre aux Etats, c'est la chose des peuples, dont ils se sont trop laissé dessaisir. La parole, elle, est à reprendre aux hommes.

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANCE

Manœuvres combinées de chars et d'hélicoptères en zone urbaine dans le Territoire de Belfort

De notre correspondant

Belfort. — La ville de Delle — environ huit mille habitants — a connu une grande première puisque, pour la première fois en France, des manœuvres militaires mettant en action un régiment de chars et un régiment d'hélicoptères ont eu lieu en vraie grandeur dans un quartier de la commune.

Partant du constat que, en cas de guerre classique en Europe, une grande partie des combats auraient lieu dans les villes et non plus en rase campagne, le haut commandement militaire a adressé, en juin 1978, des directives pour que les unités s'entraînent au combat dans les zones urbaines.

En présence du général Lagarde, chef d'état-major de l'armée de terre, la ville de Delle, à la frontière suisse, a connu, vendredi 22 février, des heures mouvementées. A 8 h. 30, les chars AMX-30 du 35e régiment d'infanterie mécanisée de Belfort ont investi la cité pavillonnaire de La Voinée. L'« adversaire », représenté par le 60e régiment d'infanterie de Lons-le-Saunier, retranché dans les immeubles H.L.M. de la ville, a offert une belle résistance.

Le point fort des manœuvres fut sans conteste la pose de deux hélicoptères Puma du 1er régiment d'hélicoptères de combat de Phalsbourg (Moselle) sur le toit d'une tour H.L.M. de dix étages. Mais les Dellois furent aussi impressionnés par le dégagement de carcasses de voitures à l'aide d'un char AMX-30 de dépannage et par le matériel « sophistiqué » dont disposaient les hommes de troupe. L'opération, qui a mis en œuvre trente blindés au total, a pris fin avec une frappe chimique de l'« adversaire ».

A 12 heures, le colonel Lacapelle, commandant le régiment de chars, pouvait remercier ses hommes pour leur prestation, les élus (le conseil municipal est à majorité socialiste) pour leur accueil et la population pour sa compréhension. La plupart des soldats furent invités à partager la table de plusieurs habitants de Delle. De leur côté, les gendarmes mobiles n'eurent pas à intervenir contre d'éventuels manifestants, dans un quartier de la ville à forte proportion de travailleurs immigrés.

La journée terminée, il ne restait plus qu'à remplacer un banc public, détruit par le passage d'un char, et qu'à charrier les 4 mètres cubes de gros graviers préalablement déposés avec précaution sur la tour plateforme d'atterrissage des Puma. Seul dégât irréparable : l'estafette de la gendarmerie écrasée la veille sur la R.N. 19 par un char du 35e régiment d'infanterie. Le conducteur avait perdu le contrôle de son engin... Heureusement, l'accident n'a pas été filmé par le service cinématographique des armées, venu à Delle pour fixer les images qui serviront à l'information pour l'instruction des appelés aux combats en zone urbaine.

PATRICE MALINA.

[Avant ces manœuvres « en rue libre » combinant, pour la première fois, une action offensive de chars et un hélicoptère d'assaut, huit organisations locales de gauche, d'extrême gauche et pacifistes avaient, dans un appel commun, estimé que l'armée française prépare la guerre sociale en s'attaquant à l'« ennemi intérieur ». En réalité, l'armée française s'entraîne depuis des décennies aux combats de rue, par exemple au contre-commandos de Givet (Ardennes) où un village a été reconstitué pour l'instruction des appelés.

Cependant, à Givet, le terrain ne se prête pas à un exercice combiné de chars — du modèle de l'AMX-30 et de l'AMX-10 — et d'hélicoptères de manœuvre Puma. Or les combats de rue peuvent représenter, sur un théâtre éventuel des opérations en Europe qui est de plus en plus urbanisée, jusqu'à 70 % des engagements, et des précédents comme la deuxième guerre mondiale ont montré l'importance de ces engagements urbains, pour la défense de Stalingrad ou la prise de la capitale du Reich, Berlin, par exemple.]

MÉDECINE

● *La grippe a tué 1 800 personnes, aux Etats-Unis*, depuis le 15 janvier. Six cents personnes meurent chaque semaine de la maladie ou de ses complications. Le responsable de cette épidémie est le virus « B Singapour7 », variante du virus « B Hongkong ». Douze Etats et la ville de New-York sont actuellement touchés par l'épidémie. — *(A.F.P.)*

LETTRES

ÉCRIVAIN ALLEMAND NATURALISÉ SUISSE

Alfred Andersch est mort

L'écrivain Alfred Andersch, d'origine allemande et naturalisé suisse, est mort, le 21 février, dans sa maison de Berzona, dans le canton du Tessin, des suites d'une longue maladie.

La justification de l'histoire par la littérature

Voici presque un an, Alfred Andersch passait par Paris pour la sortie de son dernier roman, *Winterspelt*. Il venait d'avoir soixante-cinq ans, les médecins l'avaient conduit jusqu'à la cérémonie d'hommages que Zurich lui donnait. Max Frish y avait tenu le discours d'éloges. Mais Alfred Andersch savait visiblement qu'il ne lui resterait pas de temps pour continuer encore la tradition des écrivains allemands trouvant dans un canton suisse le libre exercice de ressentiments violents contre leur patrie.

A l'étranger, son nom et sa figure ont — comme bien d'autres — un peu glissé dans l'ombre de Böll ou de Günter Grass, bien que ses romans essentiels aient bénéficié d'une traduction régulière. Mais Andersch a tenu une place considérable dans l'Allemagne de l'après-guerre, lorsque les revenants d'une trentaine d'années qui ne vivaient que pour l'écriture se demandaient quels étaient leurs maîtres, leurs modes d'expression, et si le passé récent qui les avait malaxés devait ou non être incorporé dans leur création.

Alfred Andersch, né en février 1914 à Munich, fils d'officier, apportait parmi eux le choix de la désertion, qu'il racontera en 1950 dans son premier roman *les Cerises de la liberté*, la désertion sur le front d'Italie en 1944. Il ne s'était pas agi d'un coup de cafard, plutôt d'un choix politique aux déterminations anciennes. Car, à dix-huit ans, Andersch, étouffant sous le nationalisme de son père, était devenu permanent des jeunesses communistes du sud de la Bavière. En mars 1933, le nazisme vainqueur l'internait à deux reprises à Dachau, le camp de concentration pour tous les opposants politiques.

Employé de librairie, puis ouvrier à Hambourg, Alfred Andersch vécut alors replié dans la fascination de la cause perdue, celle d'un communisme qui n'exista jamais ailleurs que dans ses chimères. Après sa désertion et la captivité, il revient à Munich et son rôle est double.

Le découvreur d'abord, qui contribue avec les revues *der Ruf* et *Texte und Zeichen* à découvrir une bonne partie des jeunes intellectuels de l'Allemagne d'après-guerre. Arno Schmidt ou H.M. Enzensberger, par exemple, lui doivent leur chance. Environné d'amitiés, il leur donne des moyens d'expression, en particulier dans la recherche radiophonique. Les littératures étrangères bénéficient autant de son travail de défricheur. Tout à fait dépourvu d'œillères, Alfred Andersch ne refuse ni son estime ni son concours aux écrivains mêmes dont, politiquement, tout l'éloigne, pourvu qu'ils soient d'abord des ouvriers du langage.

Ensuite, le romancier, le poète, l'auteur de textes radiophoniques qui, quelle que soit sa passion de la forme, demeure un militant, avec les rêves de ses dix-huit ans. Tous ses romans racontent le choix de la liberté, la décision de fuir le lieu où la décision même est impossible. Mais, en arrière-plan, toujours le même rêve. Si, en 1958, il laisse l'Allemagne de l'Ouest pour s'installer en Suisse, dont il devient citoyen en 1972, ce n'est pas l'Allemagne qu'il déserte, mais une réalité décevante. Si, en 1976, il provoque une violente polémique avec un poème sur les interdictions professionnelles, ses chimères d'une autre Allemagne lui inspirent des comparaisons insoutenables entre le nazisme et la République Fédérale.

Mais où se trouve « l'autre Allemagne » ? Où se trouve la société communiste ? Alfred Andersch, dans sa solitude du Tessin, n'a certainement jamais estimé que ses rêves s'accomplissaient en R.D.A., puisque toute son œuvre traite du non-aboutissement des rêves et de la conquête de la liberté de l'individu. Voilà un an, à Paris, il se disait convaincu que *« l'histoire à venir justifierait la littérature »*. C'est ce qu'il s'est acharné à annoncer. Mais, dans l'autre Allemagne — à l'est, — la littérature doit justifier l'histoire.

JACQUES NOBÉCOURT.

Les traductions en français d'Alfred Andersch :

***Les Cerises de la liberté*, Seuil, 1954 ; *Zanzibar*, Seuil, 1960 ; *le Voyage d'Italie*, Seuil, 1962 ; *Un amateur de demi-teintes*, Seuil, 1967 ; *Efraïm*, Seuil, 1969 ; *Winterspelt*, Flammarion, 1979.**

A l'Académie française

JEAN DORST CONTRE MARGUERITE YOURCENAR

M. Jean Dorst, directeur du Muséum national d'histoire naturelle, a confirmé sa candidature au fauteuil de Roger Caillois, que brigue également Mme Marguerite Yourcenar (nos dernières éditions du 23 février). L'élection aura lieu le 6 mars. Interrogé par *le Quotidien de Paris* des 23-24 février, M. Dorst rappelle que sa candidature remonte à septembre 1979, et qu'il ne l'a jamais retirée. A propos de la candidature de Mme Yourcenar, il précise : *« La présence d'une femme à l'Académie n'a pour moi rien de choquant et je condamne tout ce tapage, qui relève du sexisme antiféminin. Je suis membre de l'Académie des sciences et nous venons d'élire une femme. J'ai voté pour sa candidature. Alors, si Marguerite Yourcenar, dont j'apprécie beaucoup l'œuvre, devait entrer à l'Académie, c'est parce qu'elle le mériterait non en tant que femme, mais pour le grand écrivain qu'elle est. »*

CARNET

Décès

— Le colonel et Mme André Daubard,
Joëlle, Jean-François et Chantal Daubard,
Elizabeth et Gilles Pouget,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

FRÉDÉRIQUE DAUBARD,

le 18 février 1980.
L'inhumation a eu lieu à Dannemoine (89700).

— M. et Mme Philippe Halgand et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Raux et leur fils,
M. et Mme Gérard Le Coustumer, ses enfants et petits-enfants,
Mme Aline Belanbre, sa belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. STÉPHANE HALGAND,

ingénieur des Arts et Manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le 15 février 1980, dans sa soixante-douzième année, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse a eu lieu le 18 février, en l'église de Chauché (Vendée).
Chauché, 85140 Les Essarts.

— Seyssins.
Mme Jean Husquin,
Mme A. C. Husquin et ses enfants,
M. et Mme J. E. Husquin et leurs enfants,
Mlle Laurence Husquin,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mari, père et grand-père,

M. JEAN HUSQUIN,

survenu le 24 janvier 1980, dans sa soixante-seizième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 26 janvier, à 15 heures, au domicile de la famille, 34, rue du Bournet, Seyssins.

« Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. »
Eph. 28.

— Mme Marcel Lec,
M. et Mme Jean-Yves Lec et leurs enfants,
Le docteur Marie-Hélène Lec,
M. Gilles Lec,
ont la douleur de faire part du décès de

M. MARCEL LEC,

ancien directeur
des Tréfileries de Conflandey,
leur époux et père, survenu le 16 février 1980 dans sa soixante-septième année.
Cet avis tient lieu de faire-part.
103, rue Saint-Martin,
70000 Vesoul.

— Mme Bernard Marilhet,
M. Gaspard Marilhet,
Mlle Pénélope Marilhet,
M. Olivier Bossard,
Mme Rogert Marilhet,
M. et Mme Laurent Marilhet et leurs enfants,
M. Roger Ursat,
Les familles Duffour et Vidal,
Ainsi que tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. BERNARD MARILHET,

survenu le 20 février 1980, dans sa cinquante-troisième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Yvelines).
Cet avis tient lieu de faire-part.
28, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. Michel Marotte,
Le docteur et Mme Jacques-Henri Marotte,
M. et Mme Nicolas Marotte,
Mme Patricia Dernis,
Alexandre, Anouchka, Sébastien, Delphine, Marine, Jérôme et Julie,
M. et Mme Vincent Lerolle et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme MICHEL MAROTTE,
née Aline Prot,

survenu le 15 février 1980.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 25 février, à 8 h. 30, en la basilique Sainte-Clotilde, 23 bis, rue Las-Cases, Paris (7e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

83, rue de Lille, 75007 Paris.

— Mme Emma Naccache, née Zulli, sa mère,
Lisette, Claudine, Francine et Gilbert Naccache, ses sœurs et frère,
Les familles Naccache, Zulli, Lumbroso, Singer, ses oncles, tantes et cousins et ses amis,
font part du décès de

JACQUELINE NACCACHE,

à l'âge de quarante-sept ans.
Les obsèques auront lieu mardi 26 février 1980, à 15 h. 30, au cimetière de Pantin, où l'on se réunira porte principale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
44, rue de la Gare-de-Reuilly,
75012 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Suzanne Joussen,
Henri et Claudie Millot,
Olivier, David et Magali,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère,

Mme RENÉE NORDMANN,
née Bloch,

L'inhumation aura lieu le lundi 25 février.
On se réunira à l'entrée du cimetière du Montparnasse, 3, rue Emile-Richard, à 10 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
193, boulevard Saint-Germain,
Paris (7e).
94, rue de Varenne, Paris (7e).

— Le président,
Le conseil d'administration,
La direction générale,
Les cadres et le personnel de la SPAR française,
ont la pénible mission de faire part du décès, dans sa cinquante-huitième année, de

M. ALBERT SCHMITT,

chevalier de l'ordre national
du Mérite,
président-directeur général
de la Société nouvelle d'alimentation
à Saint-Malo (SNA),
ancien du corps expéditionnaire
français en Italie (CEFI),
ancien de la Ire armée française
Rhin et Danube.
Les obsèques auront lieu le 23 février en l'église de Rocabey, à 10 h. 30.
Inhumation au cimetière de Saint-Malo-Rocabey.
Société SPAR,
22, rue Marius-Aufan,
92533 Levallois-Perret Cedex.

Anniversaires

— Pour le sixième anniversaire de la disparition de

MICHÈLE CYPKIN,
agrégée de l'Université,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

XAVIER LATTY,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.
Une messe sera célébrée le mercredi 27 février, à 11 h. 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, 22 bis, rue Legendre, Paris (17e).

Communications diverses

— Après le Colloque de Cordoue, « La parapsychologie, oui ou non ? » Conférence-débat organisée par l'Union nationaliste, mardi 26 février, à 20 h. 30, à la Mutualité, salle D. Avec : Yves Parge, directeur de recherce au C.N.R.S. ; Yves Galifret, professeur de physiologie à Paris-VI ; Jean-Marc Lévy-Leblond, professeur de physique théorique à Paris-VII ; Michel Paty, maître de recherche au C.N.R.S. ; Michel Rouze, écrivain scientifique ; Evry Schatzman, directeur de recherche au C.N.R.S.

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Les « Beaux dimanches de la Vieille Grille ».

Depuis les années 60, la Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, dans le cinquième arrondissement de Paris, abrite les musiques de l'Hexagone, d'Europe et d'autres continents. Fermée un temps, la Vieille Grille a rouvert ses portes à l'aube des années 80 et présente du 26 février au 12 mars à 21 heures, Antoine Tomé et ses musiciens, tandis que dimanche 24 février à partir de 17 h. 30, Roger Mason et ses invités entameront une première série des « Beaux dimanches de la Vieille Grille ».

Une revue pour la SACEM.

La SACEM publie cette semaine le premier numéro d'une nouvelle revue, « Musique en questions » qui, chaque trimestre, sera, selon M. Jean-Loup Tournier, directeur général de la SACEM, « comme un support de débats et de réflexions sur tous les dossiers intéressant les professions concernées par la création, la reproduction et la diffusion de la musique. « Musique en questions » sera aussi le *porte-parole* de la SACEM, en précisera les options, les orientations, rendra compte des propositions de ses commissions professionnelles constituées d'auteurs, de compositeurs, d'éditeurs et fera *connaître* les *réalisations* de la Fondation SACEM pour la communication musicale ».

« L'eau de la marelle »

Spectacle étrange, mystérieux, lent ou fascinant, au 28, rue Dunois *(75013) : spectacle musical, où le geste à l'invention sonore se noue, dans une chorégraphie aussi surprenante, parfois, que les instruments utilisés : des instruments conçus et réalisés par Bernard Vitet. Ces « Extraits de cinq nô modernes, symphonie brute et paresseuse » entretiennent avec le jazz et la musique improvisée des relations tout à fait privilégiées. Et Françoise Achard anime l'ensemble de la voix, du geste ou du cri, avec cette présence à la fois si fragile et puissante. 23, 27, 28, 29 février, 1er mars, 21 h. A 23 h., Bernard Vitet, Sylvain Kassap et Maroussia Vossem.*

F. M.

Du côté des clubs de jazz.

Deux vedettes de Count Basie, Al Grey (trombone) et Jimmy Forest (ténor) jouent au bar de l'Hôtel Méridien *(81, bd Gouvion-Saint-Cyr). Au* Petit Opportun, *l'excellent trio d'un saxophoniste classique, Guy Lafitte (15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune). Dans les* Caveaux, *le groupe Bloum* (Caveau de la Bolée, *place Saint-Michel), ou le duo Capon-Escoudé* (Caveau de la Montagne, *18, rue Descartes). François Faton Cahen se produit en piano solo à la* Chapelle des Lombards *(dimanche 18 h., 62, rue des Lombards), et à quatre pas de là, Chet Baker fait les beaux soirs de la* Brasserie Dreher. *Mal Waldron lui succède, à partir du 3 mars.*

Calendrier.

Jean-Pierre Alarcen le 26 février à Clermont-Ferrand, le 27 à Genève, le 28 à Chambéry, le 29 à Lyon, le 1er mars à Annecy, le 4 à Saint-Jean-de-Maurienne, le 5 à Bourg-en-Bresse, le 7 à Autun, le 8 à Auxerre, le 21 à Gap, le 24 au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse ; Mama Bea Tekielski, le 25 février à Bordeaux (Théâtre Alhambra), le 26 à Pau (Hall Osseau), le 27 à Tarbes (Foire de Tarbes), le 29 à Montpellier (Grand Odéon), le 1er mars à Daule ; Malicorne le 4 mars à Châlons-sur-Marne, le 5 à Strasbourg, le 6 à Epinal, le 7 à Nancy, le 8 à Metz, le 14 à Melun, le 15 à Sens, le 25 à Montpellier ; Charlélie Couture, le 1er mars au Havre, le 5 à Albi, le 7 à Toulouse, le 8 à Sarlat, le 9 à Saint-Céré, le 15 à Choisy-le-Roi, le 21 à Canteleu ; Gary Numan, le 15 mars au Palace ; London Wainwright III au Petit Forum des Halles le 17 mars ; Ian Matthews le 18 mars à Bataclan ; Barclay James Harvest le 14 mars à Bordeaux (Palais des Sports), le 18 à Lyon (Bourse du travail), le 19 à Clermont-Ferrand (Palais des Congrès), le 21 à Dijon (Palais des Sports), le 22 à Strasbourg (Parc des Expositions) ; Emmylou Harris le 31 mars à l'Hippodrome de Paris.

Dizzy à Créteil

On ne dira jamais assez combien les musiciens de jazz aiment et *estiment les Maisons des jeunes,* les Maisons de la culture, ces lieux privilégiés pour eux parce qu'on les y invite assez souvent et qu'ils y trouvent un public intelligent, attentif, parfois passionné. Les artistes français, notamment, expriment de façon générale leur satisfaction : l'institutionnalisation n'a pas tué l'esprit du jazz, comme on aurait pu le craindre mais elle a, assurément, aidé quelques hommes à vivre un peu mieux.

Il arrive aussi que des tournées *internationales s'arrêtent là où jadis* elles n'auraient pu le faire. Ainsi le quartette de Dizzy Gillespie, qui se trouve actuellement en Europe (avec Ed Cherry, Michael Howell, Tommy Campbell), jouera à la Maison des arts André-Malraux de Créteil, samedi 23 février, à 20 h. 30.

L. M.

Pat Benatar au Bataclan

Encore une femme lancée sur le *marché à grands renforts de publi*cité. Jusqu'ici, on les cantonnait dans le country-rock (Emmylou *Harris, Linda Ronstadt), musique* légère et désexualisée, propice au rôle de la femme douce et sentimentale. Aujourd'hui, il semble que le filon soit au rock. Après Ellen Foley, voici Pat Benatar. Brune, plutôt jolie, une voix puissante et sensuelle qui évolue sur un support électrique perçant, il n'est pas si difficile d'en faire un « sex-symbol ». Pour l'enregistrement de son disque, *on lui alloue Mike Chapman,* le producteur à la mode, celui de Blondie et du Knack, on lui fait chanter des titres comme « Briseur de cœur », « Si tu penses savoir comment m'aimer », « On vit pour l'amour », et le tour est joué. Pat Benatar est fin prête pour faire rêver et mener une carrière de femme objet qui lui interdira toute possibilité de jouer un autre personnage, *le sien* par exemple. Son disque en est la preuve : une production léchée, une instrumentation habile et une voix séduisante dont on ne parvient jamais à percer la personnalité au fil de compositions aseptisées. C'est le genre d'inconvénient que les chanteuses faisant partie intégrante d'un groupe (Deborah Harry de Blondie, Chrissie Hynde des Pretenders, Pearl E. Gates de Pearl Harbour and the Explosions) réussissent à éviter. Ce sont elles qui resteront parce qu'elles apparaissent comme des créatrices

ALAIN WAIS.

★ Au Bataclan, le 23 février, à 20 heures.

PEINTURE

MORT D'OSKAR KOKOSCHKA

Nous apprenons la mort, le 22 février, à Villeneuve (Suisse), sur les bords du lac Léman, du peintre Oskar Kokoschka. Il était âgé de quatre-vingt-treize ans.

Oskar Kokoschka n'était pas un familier des cimaises des musées en France. Pas plus que les autres *peintres expressionnistes germani*ques dont il était la figure de proue. Il a fallu attendre ces dernières *années pour voir* au Musée d'art moderne de la Ville de Paris une exposition rétrospective de ses dessins, la première en France (*le Monde* du 16 octobre 1974). Le Centre Georges-Pompidou, à l'occasion de « Paris-Berlin », avait également présenté quelques-uns de ses tableaux. Cet ensemble montrait le haut degré d'excitation d'une œuvre peinte, comme on dit, avec les « tripes ». Dès son apparition, cette peinture agitée qui laisse le sentiment *d'une débâcle psychologique* était apparue en France comme un retour à la « barbarie ». Elle a tout de suite été mal aimée.

Ce mépris, Oskar Kokoschka le rendait bien, qui avait manifesté une hargne particulière envers l'Ecole de Paris et sa peinture sensible, raffinée, cultivée. Pour lui, la peinture était plutôt *l'expression* au sens le plus littéral *du terme* et au *niveau le plus* pathétique et véhément. C'est à cette ligne de démarcation que se mesure le différend entre l'Ecole de Paris et l'Ecole nordique qui a pris des formes diverses et diffuses : ici le mouvement expressionniste militant Cobra (nom fait de Copenhague, Bruxelles, Amsterdam) et là la guérilla Paris-New York...

Cette différence de nature et de philosophie sur la pratique de l'art, Oskar Kokoschka la personnifie par son œuvre, heurtée et bouillonnante, où les notions de *bon ou de mauvais goût n'ont* aucune place. Et par ses paroles.

Tempérament explosif, il jouait les militants avec d'autant plus de zèle qu'il s'estimait injustement mal considéré. De tous les peintres germaniques du genre, Kokoschka était celui chez lequel l'expressionnisme était, en quelque sorte, une fatalité, l'expression de sa nature d'homme et de sa nature de peintre.

Né à Pöchlarn (Autriche) en *1886, Oskar Kokoschka avait com*mencé à peindre au moment où Vienne vivait l'épopée de la Sécession (mouvement d'art décoratif et déliquescent dont l'équivalent en France allait du symbolisme à l'art nouveau) qui reniait le réalisme du dix-neuvième siècle.

Oskar Kokoschka était, lui, du côté des freudiens. Lorsqu'il peint un portrait, il l'écorche vif. C'est toujours une analyse de caractère, moins pour montrer des apparences de surface que pour atteindre les profondeurs où serait leur « vérité ». Ses portraits ne ressemblent pas à un individu, mais *à l'homme en général. Chez lui,* c'est chaque fois le portrait de l'humanité qu'il recommence. Portraits viscéraux qui transgressent l'image réelle et provoquent toujours un choc. C'est la peinture typique qui allait, plus tard, chez les nazis, passer pour « dégénérée ».

En attendant, Oskar Kokoschka, qui a épousé Alma Mahler, la veuve du musicien, dont il fera une pénétrante série de portraits, est officier de cavalerie pendant la première guerre mondiale où il est atteint d'une balle à la tête et d'un coup de baïonnette à la poitrine. A son retour, il enseigne aux Beaux-Arts de *Dresde et peint une série de por*traits et de paysages — saisis eux-mêmes comme des portraits — qui montrent une peinture de moins en moins tranquille. C'est un des plus hauts moments de l'œuvre d'Oscar Kokoschka. La montée du nazisme ne pouvait pas laisser indifférent cet artiste engagé à peindre la vie... et à en défendre la dignité. Il fait de son art un combat. *Il s'exile à Pra*gue, puis vers 1933, tandis que d'autres artistes traversent l'Atlantique pour aller se réfugier aux Etats-Unis, il va à Londres et *y vit* jusqu'en 1952 en « combattant de l'humanité », publiant des affiches de propagande antinazie, *écrivant et prenant même* la tête d'une Ligue libre pour la culture allemande.

C'est en tant que citoyen britannique qu'Oscar Kokoschka *s'était retiré dans la paisible ville* suisse de Villeneuve, sur le lac Léman, où il a passé le reste de sa vie. Il a fallu attendre l'après-guerre, au moment où l'Allemagne réhabilitait les peintres victimes des autodafés nazis et reconstituait son patrimoine *artistique moderne, pour* voir réapparaître à sa place Oskar Kokoschka, portraitiste de ce *temps qu'il* a su peindre et dépeindre, souvent d'une manière bouleversante.

JACQUES MICHEL.

DANSE

« Le Fantôme de l'Opéra »

UNE SYMPHONIE-FEUILLETON

Après avoir restauré l'Opéra de Paris tombé bien bas il y a neuf ans, il n'était que juste que Marcel Landowski y revînt en tant que compositeur, à l'invitation de Rolf Liebermann, pour illustrer précisément le Fantôme de l'Opéra *et nous faire visiter de fond en comble ce théâtre plein de mystères.*

Il a pris visiblement plaisir à cette chevauchée fantastique sur les traces de Gaston Leroux en écrivant une musique simple et accessible, qui ne déroutera pas le grand public des ballets, riche en péripéties, et dont on dirait volontiers que c'est une « symphonie-feuilleton », avec des morceaux de bravoure, des images humoristiques, des poursuites effrénées, des scènes dramatiques, des ponctuations spectaculaires et des moments de grande tendresse. Chacun est précisément circonscrit dans une forme musicale adaptée, au rythme précis, pour permettre les mouvements chorégraphiques, et très caractérisée, en particulier par une instrumentation très diversifiée.

Les percussions qui accompagnent le fantôme et sa voix aux vocalises mélancoliques, les longues montées dans les ténèbres avec ces unissons de cordes qu'affectionne le compositeur, la jolie musique impressionniste en contrepoint de la flûte et du hautbois qui dépeint la petite danseuse, les exercices pianistiques pleins de saveur qui accompagnent le travail des danseuses, la musique flagorneuse et molle du ballet qui élimine la malheureuse prima ballerina, tout cela est bien vu, agréable et pittoresque.

C'est peut-être pour les pas de deux de la danseuse et du fantôme que Marcel Landowski a écrit les pages les plus émues et romantiques, reflétant les tourments de ces amours impossibles, l'horreur et la pitié qu'éprouve la ballerine ; cette musique à larges traits, aux sonorités fatales, aux polyphonies qui s'enrichissent et s'alourdissent de plus en plus avec une grande richesse de coloris instrumentaux, contraste avec les pages tendres, éthérées des scènes d'amour où intervient le beau jeune homme symbolisées par un thème ravissant de hautbois.

Mais les scènes d'action ne sont pas moins réussies et frappantes, tourbillon papillotant des prétendants, saltarelle et mouvement perpétuel du bal masqué qui se changent en grinçantes visions macabres, et surtout la grande passacaille pathétique de la dernière danse du fantôme, à laquelle succèdent le scherzo symphonique durement dessiné de l'ultime combat entre le jeune premier et le fantôme, et la marche funèbre sur des lueurs tremblantes qui marque la défaite de ce dernier.

On peut aimer ou non la musique de Marcel Landowski, mais on ne peut nier qu'elle remplisse ici très exactement son office. Elle est fort bien jouée par l'Orchestre de Paris aux admirables solistes, sous la direction de Patrick Flynn.

JACQUES LONCHAMPT.

Les mystères du palais Garnier...

Je crois au succès du *Fantôme de l'Opéra,* le ballet que Roland Petit a présenté vendredi 22 février, tiré du roman de Gaston Leroux, sur une musique de Marcel Landowski. Roland Petit, qui fut lui-même « rat » à l'Opéra, *où il fit toutes* ses classes, connaît comme personne *la Maison ;* puisqu'il s'agissait de présenter le palais Garnier, royaume du Fantôme, de fond en comble, côté scène puis côté salle, nul mieux que lui ne pouvait s'en tirer. Car, plus qu'un *chorégraphe, il fallait* être un fameux homme de théâtre pour « cadrer » une si longue histoire, commande officielle de surcroît. Mais Roland Petit, avec *Notre-Dame de Paris* et *Nana,* avait déjà prouvé sa maîtrise dans l'art de *manier les ensembles sur une vaste* échelle. Or le plateau de Garnier a des dimensions tellement gigantesques, surtout quand la perspective est libre et sur les coulisses et jusqu'au « lointain », que les pas de deux ou de trois ont l'air pour un rien squelettiques, ce qui *sied sans* doute au scénario, mais meuble difficilement trois actes quand on a le propos de centrer sur les trois personnages essentiels : le Fantôme, la Danseuse et le Jeune Homme. Mon seul reproche s'adresse donc au chorégraphe : *tant qu'il fait dan*ser ses étoiles serties dans l'écrin du corps de ballet, comme Petipa, vieux routier, l'imaginait pour ses contes de fées, *le Lac des cygnes* ou *la Belle au bois dormant,* c'est parfait : les tableaux du premier *acte sont tous bien enlevés* et l'exposition de la tragédie va bon train. Mais les deux actes suivants, où les trois protagonistes se produisent seuls en scène — à part l'épisode des rats, des vrais, ceux-là !, — accusent des longueurs, et il serait certainement préférable de les *réduire en un seul.* Et Roland Petit a éprouvé le désir naturel d'exploiter la virtuosité d'aussi brillants danseurs que Peter Schaufuss, l'artiste danois invité, Patrick Dupond, l'espoir de l'Opéra, qui gagne ses éperons dans l'épreuve, et Domi*nique Khalfouni, dont la rayonnante* beauté est le charme du spectacle. Comme sous la férule de Lifar naguère, ces beaux artistes tournent, tournent, pirouettent, sautent en l'air, tirent l'arabesque, passent l'entrechat, le tout sans souffler — *un peu trop quand même.*

Le début, avec la façade voilée, est saisissant. Et tout de suite on s'aperçoit que Roland Petit a heureusement rejeté l'idée de montrer son monstre avec une tête de mort comme Lon Chaney, au temps du « muet », en avait fait une *création inoubliable.* Son Fantôme glabre et plâtré, les cheveux *gominés, ressortit plutôt* au Loup, à l'homme-araignée des bandes dessinées. En scène, il n'incarne ni l'énigme ni la terreur. Mais, lui disparu, sa menace n'en persiste *pas moins, et le coquin de petit bal*let dix-neuvième siècle, style Mérante, qui nous est présenté de dos, ne parvient pas à nous dégager l'esprit de l'obsession du lustre, coup de théâtre majeur du roman : ce lustre, il va tomber, il tombe — *non, hier soir, par ces maléfices qui* sont le mystère du théâtre, il s'y est refusé !, — et le fracas du tonnerre, les court-circuits diaboliques, les clameurs du public soi-disant écrasé sont... *tombés à plat ! Après quoi,* le fameux bal masqué où le sinistre domino rouge se mêle aux danseurs, puis le poignant intermède du Foyer où l'héroïne disparaît à travers le miroir sont des morceaux de bravoure de la meilleure veine.

Excellente *réalisation de mise en* scène par la suite que la représentation des toits de l'Opéra avec la lyre d'Apollon, puis que la descente dans les « dessous » parmi la forêt *des cabestans et des tambours* jusqu'aux profondeurs de la rivière souterraine, demeure d'Erik le Fantôme, énigme à jamais relatée ! Car c'est, ô paradoxe, le décorateur italien *Giulio Coltellaci qui paraît le mieux* restituer les arcanes de notre Opéra. A lui les compliments sans réserve. Sa compatriote Franca Squarciapino a justement travaillé ses costumes *avec de beaux effets de cape,* dans les noirs et les blancs — j'ai moins aimé les danseuses du bal métamorphosées en langoustes et le vicomte Raoul de Chagny en garçon de *café...*

Corps de ballet se donnant à fond tout au long du spectacle. Au rideau final, artistes, auteurs et chef d'orchestre acclamés — ce, sans sifflets, *autre miracle...*

OLIVIER MERLIN.

■ Le décorateur de cinéma Jean *André est décédé à Paris des suites* d'un infarctus, le 21 février. Il était âgé de soixante-deux ans. Jean *André avait réalisé* notamment les décors de « Et Dieu créa la femme » et du « Repos du guerrier », de Vadim.

CINÉMA

Le 30e Festival de Berlin

(Suite de la première page.)

Un instituteur anarchiste entre en fonction dans une école maternelle de la banlieue de Bologne. Résultat : des enfants qui se sentent heureux, mais aussi un film pratiquement sans scénario, sans évidence dramatique. Le récit suit *le cours des jours et des rencon*tres, joue paradoxalement sur le contraste entre cette maternelle bariolée et pimpante, et les bambins qui s'y ébattent comme de petits prisonniers. Parti lentement, sans bruits autres que les éclats, *le parler direct des enfants,* le film tout d'un coup décolle, nous entraîne vers l'évasion pure, la mer, le soleil, une vieille civilisation du bonheur retrouvée en Sardaigne. Sans discours, sans démonstration, comme à l'aube d'un *monde nouveau,* en une métaphore sonore et visuelle d'une simplicité, d'une beauté poignante, Marco Ferreri, l'espace d'un regard, nous ouvre tout grand son cœur, son *imaginaire.*

« Les Bons Débarras » a pour *point de départ un scénario origi*nal de Réjean Ducharme, le *romancier de* « l'Avalée des avalées ». Une gamine de douze ans, follement attachée à sa mère, *intervient égoïstement pour la* protéger des situations qu'elle juge dangereuses pour son bonheur. La mère, non mariée, son frère alcoolique, un peu perdu, la fillette, fendent du bois dans la nature. *Vie* sauvage, comme les sentiments des protagonistes. Francis Mankiewicz, aidé par la très belle photographie de Michel Brault, sait, avec beaucoup de finesse, *nous faire accepter* un sujet mélodramatique en son principe, mais que porte la vision lyrique de Réjean Ducharme. La mise en scène épouse à sa façon les cadences du texte, sans rien sacrifier des valeurs visuelles. « Les Bons Débarras » — nous dirions plus prosaïquement bon débarras — ouvrent peut-être la voie à un cinéma québécois *destiné au plus* large public, tout en gardant sa spécificité.

Notre plus vive déception, dans la compétition, vint des deux premiers films allemands retenus, tous deux sincères et volontaires, mais *d'un schématisme désespérant* : « le Prix de la survie » de Hans Noever (entièrement tourné aux Etats-Unis en langue anglaise) et « Allemagne, mère blafarde » de Helma Sanders. *Sujets ambitieux* chaque fois, ici la révolte d'un cadre brutalement congédié qui tue cinq de ses supérieurs, là une coupe transversale dans l'histoire de l'Al*lemagne d'Hitler à Adenauer.* Coproduites par la télévision, ces œuvres sont des illustrations bien intentionnées de sujets téléguidés, Helma Sanders nous laissant parfois rêveurs par le trop-plein d'un subjectivité coulant à flots.

C'est au Forum du jeune cinéma que nous avons trouvé le premier bon film allemand : « les Femmes d'Ortlieb ». Luc Bondy, homme de *théâtre, y fait des débuts promet*teurs en adaptant un roman familial claustrophobique, qui aboutit à la séquestration d'un infirme par ses deux sœurs. Une société se détruit, se dévore elle-même, par son manque d'imagination, par sa coupure d'avec le monde réel. Autre succès du Forum : « Amator », film polonais de Krzysztof Kieslowski, primé au dernier Fes*tival de Moscou. Un brave provin*cial, bon mari, père d'une seconde fillette, découvre de nouveaux horizons le jour où il achète une caméra d'amateur. Sa vie publique puis privée en sera radicalement transformée. Intervenant dans le *destin d'autrui, l'interprétant,* il devient responsable de ses actions, un homme libre, avec les injustices qui parfois s'ensuivent. Le cinéaste parle avec virtuosité de deux men*songes, le cinéma et la société,* en des termes complexes. Il est servi *par un remarquable* acteur qui a construit son dialogue au fil du tournage, Jerzy Stuhr.

LOUIS MARCORELLES.

SPECTACLES

théâtres

Nouveaux spectacles

Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis (243-00-59) : Expédition Pôle Est (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
C. A. C., Chelles (421-20-36) : la Révolte dans le désert (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre Rutebeuf (627-81-17) : les Fusils de la Mère Carrar (sam., 20 h. 45).
Marigny, salle Gabriel (256-04-41) : l'Azalée (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre Noir (797-85-14) : les Enfants de Zombi (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre de la Villa (542-72-56) : la Cagnotte (sam., 20 h. 30).
Blancs-Manteaux (887-84-71) : Triboulet (sam., 24 h.).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : l'Enlèvement au sérail (sam., 19 h. 30) ; Concert (dim., 18 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : Tartuffe (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot (727-81-15), Gémier : Un dimanche indécis dans la vie d'Anna (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon (325-70-32) : Un balcon sur les Andes (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon (325-70-32) : Créanciers (sam. et dim., 18 h. 30, dernière).
T. E. P. (797-96-06) : le Camp du Drap d'or (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Pompidou (277-12-33), Vidéo-informations : Transformations de la ville (sam. et dim., 12 h.).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30) ; la Terrasse de midi (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. 30).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : Illapu, chanson chilienne (sam., 18 h. 30) ; La musique adoucit... (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Amélia (sam., 20 h 30 ; dim., 17 h. et 20 h. 30).
American Center (354-99-92) : Endgame (en anglais) (sam., 21 h., dernière).
Antoine (208-77-71) : Une drôle de vie (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Artistic-Athévains (272-26-77) : Un silence à soi ; Quatuor à cordes (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Arts-Hébertot (387-23-23) : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier (606-49-24) : Audience ; Vernissage (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Bouffes-du-Nord (239-34-50) : Macbeth (sam., 20 h. 30).
Bouffes - Parisiens (296-60-24) : Silence, on aime (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Pie-Rouge (808-51-22) : Héroïne nationale (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) : Flaubert (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre d'art celtique (254-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Cité internationale (589-67-57), Galerie : le Songe d'une nuit d'été (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : Le Farré sifflera trois fois (sam., 20 h. 30). — Resserre : Thyeste (sam., 20 h. 30, dernière).
Comédie Caumartin (742-43-41) : la Cuisine des anges (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Croq-Diamants (272-20-06) : le Testament du Père Leleu (sam., 21 h.).
Daunou (261-69-14) : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30)
Dunois (584-72-00) : l'Air de la marelle (sam., 21 h.).
Edouard-VII (742-57-49) : le Piège (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Fontaine (874-44-40) : les Trois Jeanne (sam., 21 h.).
Forum des Halles, Chapiteau bleu (297-53-47) : la Esmeralda (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Le Père Noël est une ordure (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 30).
Galerie 55 (326-63-51) : Grimaces et petits sanglots (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Grand Hall Montorgueil (233-80-78) : Mascafemme (sam., 21 h., dernière).
Gymnase (246-79-79) : l'Atelier (sam. 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge : Albert (sam., 20 h. 15) ; En compagnie de Ritsos (sam., 21 h. 30). — Théâtre noir : En compagnie d'A. Chedid (sam., 19 h.) ; Stratégie pour deux jambons (sam., 20 h. 30) ; A la recherche du temps perdu (sam., 22 h. 15).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins (265-35-02) : les Frères ennemis (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-02) : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse (320-89-90), I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — II : L'empereur s'appelle Dromadaire (sam., 22 h. ; dim., 16 h. et 18 h.).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h.; dim., 16 h. et 19 h.).
Oblique (355-02-94) : le Cuisinier de Warburton (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Œuvre (874-52-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Orsay (548-38-53) : Elle est là (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — II : le Soulier de satin, (sam. et dim., 16 h. et 20 h.).
Palais des congrès (758-27-78) : Danton et Robespierre (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Palais des glaces (607-49-93) : Lionel Rocheman (sam., 20 h. 45, dernière).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
La Péniche (205-40-39) : Bécassouille (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance (320-00-06) : le Bleu du ciel (sam., 20 h. 30) ; Amédée et Bricolo, clowns (dim., 16 h.).
Poche - Montparnasse (548-92-97) : Une place au soleil (sam., 20 h. et 22 h.).
Potinière (261-44-16) : Contes et exercices (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Présent (203-02-55) : l'Asile (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; Amphi : le Motif (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Salle Martin-Luther-King : Théâtre traditionnel africain (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Studio des Champs - Elysées (723-35-10) : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Studio-Théâtre 14 (527-13-88) : le Grand Ecart (sam., 21 h.).
TAI - Théâtre d'Essai (274-11-51) : le Journal d'un fou (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre 18 (226-47-47) : la Senorita (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30, dernières).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : L'arche du pont n'est plus solitaire (sam., 20 h. 45).
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51) : Catherine un soir de novembre (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre du Marais (278-03-53) : les Amours de Don Perlinplim (sam., 20 h. 30) ; Dracula-Waltz (sam., 22 h. 15).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Tricoter à Pontoise (sam., 20 h. 30); le Bébé de M. Laurent (sam., 22 h. 30).
Théâtre 13 (627-36-20) : la Belle Sarrasine (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre 347 (526-29-08) : la Poube (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).

Samedi 23 - Dimanche 24 février

Tristan-Bernard (522-08-40) : l'Homme au chapeau de porcelaine (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Variétés (233-09-92) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

La danse

Studio d'En-Face (238-16-78) : la Légende de Mulai (sam. et dim., 20 h.).
Théâtre de Plaisance (320-00-06) : Ballet de Josy Krassovsky (sam., 18 h. 45).
Théâtre Oblique (355-02-94) : Passages (sam. et dim., 18 h. 30).
Musée d'art moderne (723-61-27) : Carolyn Carlson, D. Humair, F. Jeanneau, J.-F.-J. Clark (dim., 19 h.).

Les concerts

Lucernaire : M. Streisfeld, soprano ; M.-C. Budan, piano (Brahms, Schumann) (sam. et dim., 19 h.) ; H. Mouzalas, piano (Mozart, Schumann, Debussy) (sam., 21 h.) ; Trio des Pays de la Loire (Beethoven, Mendelssohn, Dvorak) (dim., 21 h.).
Notre-Dame : J.-C. Fregosi (Franck, Brahms, Vierne...) (dim., 17 h. 30).
Théâtre d'Orsay : Trio à cordes français (Bach, Webern, Mozart) (dim., 10 h. 50).
Conciergerie : la Grande Ecurie et la Chambre du roy (Bach) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : O. Jutten (Bach) (dim., 17 h. 45).
Théâtre-en-Rond : Trio à cordes français (Beethoven) (sam. et dim., 18 h. 30).
Salle Cortot : M. et C. Chanel, J. Roy (Cabezon, Brahms, Bach...) (sam., 20 h. 30).
Centre Rachi : S. Bitter-Barros, J.-P. Dubuquoy, J. Brahms (Bach) (sam., 20 h. 30).
Salle Gaveau : D. Abramovitz (Haydn, Ferrari, Debussy...) (sam., 21 h.) ; Orchestre des Concerts Colonne, dir. P. Dervaux (Jolivet, Chostakovitch, Roussel) (dim., 18 h.).
Salle Pleyel : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. Wayenberg (Gershwin) (dim., 17 h. 45).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Brahms, Beethoven) (dim., 17 h. 45).
Eglise de la Salpêtrière : F. Lieutaud, L. Poulain (Rossini, Bach, Paer) (dim., 17 h.).
Eglise des Billettes : G. Hartemann, N. Lee (Mahler, Schubert, Brahms) (dim., 17 h.).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : le Bel Indifférent; le Menteur (sam., 19 h. 45); Pinter and Co. (sam., 21 h.) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 15); les Vilains Bonshommes Verlaine, Rimbaud (sam., 23 h. 30).
Blancs-Manteaux (887-15-70) : Areuh = MC2 (sam., 20 h. 15) ; Raoul, je t'aime (sam., 21 h. 30) ; Cause à mon c..., ma télé est malade (sam., 22 h. 30) ; Triboulet (sam., 23 h. 15).
Caf' Conc' (372-71-15) : Phèdre à repasser (sam., 19 h. 30 et 21 h.) ; Paris 80 (sam., 22 h. 30) ; Segelstein (sam., 23 h. 15) ; Contes et légendes (sam., 24 h.).
Café d'Edgar (322-11-02) : Charlotte (sam., 20 h. 30) ; les Deux Suisses (sam., 22 h.) ; Coupe-moi le souffle (sam., 23 h. 15); II. : Taïlla (sam., 22 h. 30).
Cafessalon (278-46-42) : Parlez-nous d'amour (sam., 20 h. 30); J. Charby (sam., 21 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : L'avenir est pour demain (sam. et dim., 20 h. 30) ; Quand reviendra le vent du nord (sam. et dim., 22 h. 30).
Coupe-Chou (270-01-73) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; le Silence de la mer (sam., 17 h. et 22 h.) ; Pétrolimonade (sam., 23 h. 15).
Cour des Miracles (548-85-60) : Célébration (sam., 19 h.) ; C. Authier (sam., 20 h. 30) ; Confetti en tranches (sam., 21 h. 30) ; Essayez donc nos pédalos (sam., 22 h. 45).
L'Ecume (542-71-16) : Marie Céline (sam. et dim., 20 h. 30) ; J.-P. Réginal (sam. et dim., 22 h.) ; C. Aubron (sam., 24 h.).
Le Fanal (233-91-17) : F. Brunold (sam., 19 h. 15) ; le Président (sam., 21 h. 15).
La Grange-au-Soleil (727-43-41) : Pinatel (sam., 21 h.).
Le Marche-Pied (636-72-45) : P. Ecrival (sam., 21 h.).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Racontez-moi votre enfance (sam., 21 h.) ; Du moment qu'on n'est pas sourd (sam., 22 h. 15) ; A. Desplanques (sam., 23 h. 30). — II : Abadi-don (sam., 20 h. 45) ; Segelstein (sam., 21 h. 30).
Les Petits-Pavés (607-30-15) : Soirées orientales (sam., 19 h. 30).
Le Point-Virgule (278-67-03) : Offenbach : Bagatelle (sam., 20 h 30) ; G. Langoureau (sam., 21 h. 30).
Splendid (887-33-82) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 45).
Sonpap (278-27-54) : la Plus Forte ; le Défunt (sam., 21 h. 30).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Orchidée (sam., 20 h. 30) ; les Jumelles (sam., 22 h.).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : le Plus Beau Métier du monde (sam., 20 h. 30); Magnifique... magnifique (sam., 21 h. 30); Didier Kaminka (sam., 22 h. 30).
La Vieille-Grille (707-60-93) : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas (sam., 21 h.); Exhibition Pakotilles (sam., 22 h. 30).

Dans la région parisienne

Antony, Théâtre Firmin-Gémier (666-02-74) : En r'venant de l'expo (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Athis-Mons, Salle des fêtes : Chorale Vent d'est (dim., 16 h.).
Bobigny, M.C. : Un jour comme un autre (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30).
Bois-d'Arcy, C.C.C. : Perlinpinpin, folk (sam., 21 h.).
Brétigny, Centre Gérard-Philipe : Trio Arvanitas (sam., 20 h. 30).
Cergy-Pontoise, C.C. André-Malraux : Compagnie Daru (marionnettes) (sam., 21 h.).
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79) : J.-C. Bussi, chansons (sam., 21 h.).
Chilly-Mazarin, église Saint-Etienne : Golden Gate Quartet (dim., 17 h.).
Clamart, C.C. J.-Arp : Guy Béart (sam., 21 h.).
Courbevoie, Maison pour tous : les Mystères de Marseille (sam., 20 h. 30).
La Courneuve, C.C. Jean-Houdremont : Michel Buhler (sam., 20 h. 45 ; dim., 18 h. 30).
Créteil, C.C. André-Malraux (899-94-50) : Dizzy Gillespie (sam., 20 h. 30).
Elancourt, Maison pour tous : le Grand Magic Circus (sam., 20 h. 30).
Evry, Agora (077-93-50) : Gala de danse (dim., 16 h.).
Garges-lès-Gonesse, Gymnase Victor-Hugo : Gramacks, reggae, salsa (sam., 21 h.).
Gennevilliers, Théâtre (793-63-12) : Honte à l'humanité (sam., 20 h. 45; dim., 17 h., dernière).
Goussainville, C.C.M. : Duo J. Horreaux - J.-M. Tréhard, guitares luths (Haendel, Jolivet, de Falla) (sam., 21 h.).
Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43) : Le deuil sied à Electre (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Montreuil, Maison populaire : Cible, rock (dim., 17 h. 30). — Auditorium Croix-de-Chavaux : J.-Y. Fourneau, saxophone ; D. My, piano (Milhaud, Maurice, Pascal, Creston) (dim., 16 h. 30).
Meudon, Théâtre : Ce soir, je perce (sam., 21 h.).
Montmorency, collégiale : Orchestre P. Kuentz, chorale A Cœur joie (M.-A. Charpentier, J. Charpentier) (sam., 21 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-22-25) : Ils ont déjà occupé la ville voisine (sam., 21 h. ; dim., 16 h.). — II : le Nez (sam., 20 h. 30).
Ris-Orangis, M.J.C. : la Tortatantine, folk (sam., 21 h.).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : Nancy Holkin (sam., 23 h.).
Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Salle municipale : R. Fiachot, G. Joy, M. Bieger, C. Heurtefeux (Bizet, Brahms, Martinu) (sam., 20 h. 45).
Sarcelles, Forum des Cholettes : la Perle (sam., 21 h.).
Sceaux, les Gémeaux : Quatuor A. Loewenguth, F. Doreau, piano (sam., 17 h. 30 et 20 h. 45).
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18) : les Marionnettes d'A. Blin (dim., 15 h.).
Ville-d'Avray, château : Orchestre de Saint-Denis, dir. P. Menet (Rameau, Haendel, Castro...) (dim., 17 h.).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland : Orchestre de l'Ile-de-France (Weber, Chopin, Wagner) (dim., 14 h. 30).
Villeneuve-le-Roi, bibliothèque : Yvan Dautin (sam., 21 h.).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally : Mercedes Sosa (sam., 20 h. 30).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74) : Quelle belle vie, quelle belle mort (sam., 21 h. ; dim., 18 h.). — Petit Théâtre : les Jumeaux de Naples (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Vitry, Théâtre J.-Vilar : Armande Altaï (dim., 15 h.).
Yerres, Gymnase : Vos rêves et les miens (sam., 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 16 h., Hommage à D.F. Zanuck : David et Bethsabée, de H. King ; 18 h., Hommage à P. Paviot : Le chien qui a vu Dieu ; 20 h., Hommage à Y. Ozu : Cœur capricieux ; 22 h., Cinéma iranien : la Chute des Pahlavi. — Dim., 15 h., Hommage à D.F. Zanuck : Folies-Bergère, de R. Del Ruth ; 18 h., Hommage à P. Paviot : le Masque aux yeux d'or ; 20 h., Hommage à Y. Ozu : le Fils unique ; 22 h., Images de la folie : la Chute d'un corps, de M. Polac.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : Kino Pravda ; la Sixième Partie du monde, de D. Vertov ; 19 h. : Cinéma tsariste) ; 17 h., Hommage à Ozu : la Dame et les Barbes ; 21 h., Cinéma italien : le Fanfaron, de D. Risi. — Dim., 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : Okraina, de B. Barnet ; 19 h. : Machenka, d'Y. Raizman) ; 17 h., Hommage à Ozu : le Chœur de Tokyo ; 21 h., Cinéma italien : la Villeggiatura, de M. Leto.

Les exclusivités

A FORCE, ON S'HABITUE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ALIEN (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
AMERICAN GRAFFITI, LA SUITE (A., v. o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (561-10-60), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
ARRETE DE RAMER, T'ES SUR LE SABLE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
BASTIEN, BASTIENNE (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Epée de Bois, 5e (337-57-47).
BONS BAISERS D'ATHENES (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BUFFET FROID (Fr) : Paramount-Marivaux, 2e (296-49-34), Paramount Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Paramount-Maillot, 17e 758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Studio-Médicis, 5e (633-25-97).
C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE (Fr.), Impérial, 2e (742-72-52).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
COCKTAIL MOLOTOV (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (562-18-45).
DON GIOVANNI (Fr.), V it. : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
L'ENFER DES ZOMBIES (It) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. ABC, 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32); Bretagne, 6e 222-57-97); U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FIN D'AUTOMNE (Jap.), v.o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
GENESE D'UN REPAS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; H. Sp. Forum des Halles, 1er (297-53-74).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*): Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées Pont Show 8e (225-67-29).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HULK REVIENT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) : Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
I COMME ICARE (Fr.) : Eldorado, 10e (208-18-76) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
INTERIEURS (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Cin'Ac, 2e (296-80-27) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LIES PAR LE SANG (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
MA CHERIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-



SPECTACLES

92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

MIMITO (Fr.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace Gaîté, 14e 320-99-34) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ŒIL DU MAITRE, film français de Stéphane Kurc. Saint-Germain-Village, Paris 5e (633-97-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

WE CAN'T GO HOME AGAIN, film américain de N. Ray (Inédit). V.o. : Action République, 11e (805-51-33).

LE REVOLUTIONNAIRE, film américain de Paul Williams. V.o. : Broadway, 16e (527-41-16).

LA PRISE DU POUVOIR PAR PHILIPPE PETAIN, film français de J. Cherasse. Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11).

FOU, cinq courts métrages d'Eric Duvivier. Le Seine, 5e (325-95-99).

POINT ZERO, film allemand de E. Reitz. V.o. : Marais, 3e (278-47-86), Panthéon, 5e (354-15-04).

LES BORSALINI, film français de Michel Nerval. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES, film américain de David Maysles et Charlotte Zwerin. V.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

SALOPERIE DE ROCK'N ROLL, film français de J. Delamarre. Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE, film américain de Stuart Rosenberg (*). V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA MORT EN DIRECT (Fr. v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

NUIT ET BROUILLARD AU JAPON (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

PROFESSION REALISATEUR : AGE DIX ANS (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).

LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

LE QUINTETTE DE SVEN KLANG (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE REGNE DE NAPLES (All.-It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Pagode, 7e (705-12-15).

RETOUR EN FORCE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Concorde, 8e (359-92-84).

ROCKY II (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

RODRIGUEZ AU PAYS DES MERGUEZ (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. Sp.

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

TESS (Fr.-Brit., version Ang) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

TETES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN (A., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOUS VEDETTES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Impérial, 2e (742-72-52).

TOUT DEPEND DES FILLES (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).

TRES INSUFFISANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-55-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Ternes, 17e (380-10-41).



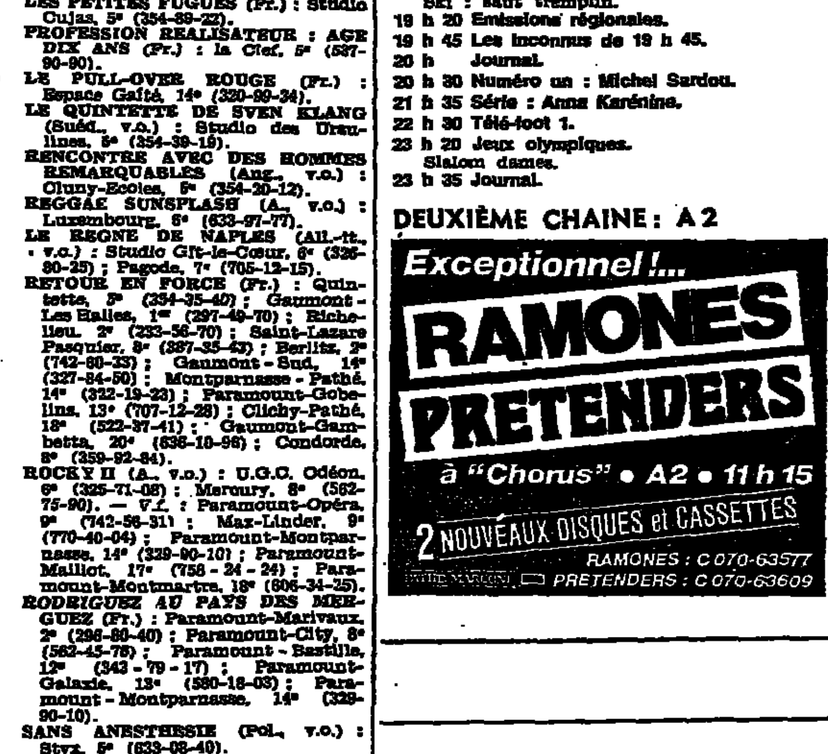
RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 23 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 40 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Ski : saut tremplin.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Numéro un : Michel Sardou.
21 h 35 Série : Anna Karénine.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 20 Jeux olympiques.
Slalom dames.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



18 h 35 Course autour du monde.
19 h 25 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Feuilleton : Petit déjeuner compris.
Réal. M. Berny (2e épisode).
21 h 40 Jeux : Interneige 1980.
22 h 40 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
– Ski : saut.
23 h 10 Document : Le signe du cheval.
Les courses.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : l'Amérique ; les Africains : Soundyata Keita, empereur du Mali.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Jacques Cartier, navigateur de François Ier.
20 h Les jeux.
20 h 30 Histoires étranges : La loupe du diable.
Série de P. Badel. D'après « le Portrait », de Gogol. Avec R. Varte, P. Michaël, P. Destailles, B. Alane, J. Perrière, G. Jabbour, etc.

21 h 50 Journal.
22 h 10 Champ contre-champ.
Le film de la semaine.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Entretiens de carême par les pasteurs P. de Robert et M. Normant : Le temps de l'épreuve (les enfants d'Abraham).

19 h. 30, Radio-Canada présente : Et la poésie.

20 h., Théâtre ouvert : « Carthage encore... », de J.-L. Lagarce ; « Grave, mais non désespérée », de R. Tholy.

21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.

22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

17 h. 15, Ouverture : Présentation de la Semaine du matin des musiciens, par A. Ruiz-Pipo : Autour de Manuel de Falla : Autour de la musique de chambre (Mozart).

20 h. 5, Musique à la Besnardière : « Xerxès », opéra en trois actes de Haendel, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Charles Farncombe, avec M. Kalmar, A.-M. Rodde, M. Zakai, J. Bowman, J. York-Skinner, Orazio Mori, R. Amis El Hage et R. Aldwinckle, clavecin.

23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? Antonio Vivaldi par Alain Bombard ; 1 h., Le dernier concert : Festival d'Helsinki 1979, œuvres de Janacek, Stravinsky et Hindemith.

Dimanche 24 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Notre-Dame-des-Ardents, à Lagny-sur-Marne.
Prédicateur : Père Jean de la Croix.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 Quatre roses pour Claude François.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Le Signe de justice.
Le langage des cartes.
16 h 30 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Patinage artistique : figures libres dames.
18 h Série : Commissaire Moulin.
« Intox ». Réalisation F. Dupont-Midy, avec Y. Rénier, V. Jannot, G. Montagné, J.-P. Kérien.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Touchez pas au grisbi ».
Film français de J. Becker (1953), avec J. Gabin, R. Dary, J. Moreau, L. Ventura, P. Frankeur, P. Oettly, D. Cauchy, D. Doll, G. Basset, M. Buferd. (N.)
Un truand vieilli, pressé de prendre sa retraite après un dernier coup heureux, sacrifie son magot et sa tranquillité pour sauver son ami, enlevé par une bande rivale. D'après un roman d'Albert Simonin. La vérité humaine et psychologique de gens du milieu. La « série noire » française démythifiée. L'art du réalisme chez Becker et un grand rôle de Gabin.
22 h 5 Les grands mystères de la musique.
« Reynaldo Hahn ». Réalisation J. Dayan, avec M. Ribowska, J. Topart, G. Cattand, J. Jansen.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 Emissions pédagogiques.
11 h On we go.
11 h 15 Chorus.
12 h Concert (en liaison avec France-Musique).
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Wonder woman.
Le féminin singulier.
14 h 10 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
15 h 50 Majax : Passe-passe.
16 h 15 Dessin animé.
Les fables de La Fontaine.
16 h 30 Remise des titres de meilleur ouvrier de France.
Par M. Valéry Giscard d'Estaing.
17 h 35 Feuilleton : Les dames de la côte.
De Nina Companeez (rediffusion).
N° 4 : La grande tourmente.
19 h 10 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Patinage artistique (libre dames).
21 h 20 Magazine : Voir.
22 h 10 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Hockey sur glace.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images de Tunisie.
10 h 30 Mosaïque.
Emission préparée par T. Fares et J.-L. Orabona. Reportage de P. Griboff : Les princes du parc ; Variétés : A. Prada (Espagne), S. Markovic (Yougoslavie), H. Halimi (Maroc), groupe folklorique portugais de Rennes.
16 h Jeu : Tous contre trois.
L'Ardèche ou le grand froid.
17 h Prélude à l'après-midi.
Lily Laskine interprète « Introduction et allegro pour harpe », de Ravel.
17 h 15 Théâtre de toujours : « Jules César ».
De Shakespeare. Emission de la B.B.C., sous-titrée en français.
Assassinat d'un tyran, luttes à mort pour s'assurer du pouvoir. Histoire et politique : le discours d'Antoine est un morceau de bravoure et un modèle.
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
Liaison aérienne avec Saint-Pierre : Olivier Stirn aux Caraïbes.
20 h Rire et sourire au Comic'Palace.
20 h 30 Des chercheurs pour qui ? Notre pain quotidien.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : L'arbre de vie.
Une série de F. Rossif sur la disparition des espèces.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle I. Thalberg) : « Ben Hur ».
Film américain de F. Niblo (1926), avec R. Novarro, F. Bushman, C. Meyers, M. Mac Avoy, C. Mac Dowell, B. Bronson. (Muet. N.)
Un prince juif de Jérusalem est envoyé aux galères sur l'ordre d'un officier romain, ancien ami d'enfance. Adopté par un consul de Rome qu'il a sauvé du naufrage, il revient dans sa patrie pour se venger. Sa route, semée d'embûches, croise plusieurs fois celle de Jésus.
Célèbre film muet, tiré du roman religieux du général Lew Wallace. Un budget colossal, une mise en scène impressionnante tendant vers l'épopée. Et Ramon Novarro dans toute sa gloire.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
10 h., Messe à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption.
11 h., Regards sur la musique : L'art du clavecin (Scarlatti).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Disques rares de L. Janacek.
14 h., Sons : Budapest.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Horace ».
16 h. 5, Soliste.
16 h. 45, Conférence de carême par le R.P. L. Sintas : « Tous ces mortels qui veulent vivre » (Comme un vase d'argile brisé).
17 h. 30, Rencontre avec... Georges Duby (le patrimoine et le quotidien).
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : La poésie grecque.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : La photographie.
23 h., Musique de chambre : F. Petit, piano (« Incantations », de L.-A. Marcel) ; M. Lethiec, clarinette, et D. Weber, piano (« Sonate pour clarinette et piano », de Ladmirault) ; Quatuor Smetana (« Quatuor », opus 26, de Dvorak).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques.
7 h. 40, Opéra bouffon : « Paganini » (Lehar), dir. P. Dervaux.
9 h. 2, Les chants de l'âme : Musique sacrée bulgare.
9 h. 30, Cantate pour le dimanche de la Quinquagésime : « Seht, wir gehen hinauf gegen Jerusalem » BWV 159 (J.-S. Bach), dir. Kurt Thomas.
10 h. 30, Les petites oreilles.
12 h., Le concert de midi (en simultané avec Antenne 2) : « Premier concerto pour piano et orchestre en si bémol mineur » (Tchaïkovsky), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan, avec A. Weissenberg, piano.
13 h. 30, Jeunes solistes : Erik Berchot, piano, « Andante spianato et Grande Polonaise » (Chopin), « Troisième Impromptu » (Chopin), « Deuxième Scherzo » (Chopin), « Trois études tableaux » (Rachmaninoff) et « Islamey » (Balakirev).
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre de Berlioz à Boulez (Donizetti, Berlioz, Glück).
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Pelléas et Mélisande » (Debussy) (première émission).
19 h., Jazz vivant : Le Quartette de Georges Adams-Don Pullen à l'Espace Cardin et le groupe Mingus Dinasty au Festival de Juan-les-Pins.
20 h. 5, Le concert du dimanche soir, présentation.
20 h. 30, Concert : Récital de piano Christian Zacharias, « Cinq sonates » (Scarlatti), « Sonate n° 7 en ré majeur n° 3 » opus 10 (Beethoven), « Kreisleriana » opus 16 (Schumann).
22 h. 30 Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h. 30, Equivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles) : « Psaume XLVII » (F. Schmitt), dir. J. Martinon, avec Litaize, piano ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires.

Après la suppression de sa « tribune libre » sur FR 3

La C.G.T. dénonce une « véritable agression »

Après l'annulation de la « tribune libre » de la C.G.T., vendredi 22 février, sur FR 3 (le Monde du 23 février), le bureau confédéral de la C.G.T. a déclaré :

« La direction de FR 3, agissant pour le compte du gouvernement français, vient de se livrer à une véritable agression contre le droit à la libre expression dans notre pays. Elle vient d'interdire la diffusion de la tribune libre de la C.G.T. sur FR 3, arguant du fait que nous dénoncions les méthodes employées par la direction de Peugeot et qui ont conduit un délégué de la C.G.T. au suicide. Cette agression intervient le jour même où radio, télévision et la grande presse ont quasiment passé sous silence une initiative nationale de la C.G.T. dénonçant les atteintes aux libertés dans les entreprises et l'administration.

» En tentant d'imposer le silence sur la répression dont sont victimes les salariés, le gouvernement a montré sa volonté de couvrir les actes du patronat en toutes occasions, de soumettre les grand moyens d'information à la censure pour tous les problèmes qui concernent la vie et la lutte des travailleurs (...).

» Le bureau confédéral appelle l'ensemble des organisations de la C.G.T. a prendre les mesures permettant aux travailleurs et travailleuses de riposter à cet acte d'autoritarisme grave. »

D'autre part, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a adressé à M. Valéry Giscard d'Estaing une lettre dans laquelle il écrit notamment :

« Cette grave atteinte à la liberté d'expression vous donne l'occasion de montrer dans la pratique que vos déclarations relatives à votre opposition à toute censure ne sont pas purement d'intention (...).

» Au lendemain d'une initiative de la C.G.T. sur les atteintes aux droits syndicaux dans les entreprises et aux libertés dans notre pays, qui par ailleurs a été boycottée par la quasi-totalité de la presse audio-visuelle et écrite, un nouveau pas vient d'être franchi dans l'agression contre les libertés.

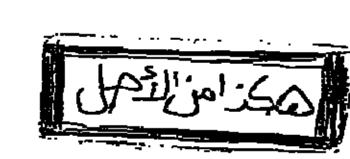
» Un tel fait est contraire aux principes démocratiques reconnus par la Constitution de notre pays. Il soulève une vive émotion et une profonde indignation de la part de nos syndiqués et parmi les travailleurs. Attachés profondément à la liberté d'expression, nous vous demandons solennellement d'user de vos prérogatives pour mettre un terme à cette censure et d'agir pour que cette émission se déroule dans des conditions normales de liberté telles que son titre le suggère. »

Le syndicat C.G.T. de radio et de télévision a protesté également contre « cette marque inqualifiable de censure ».

En Moselle, une quarantaine de militants C.G.T. ont occupé l'émetteur de Luttange, vendredi vers 19 h. 30, interrompant pendant dix minutes l'ensemble des programmes de télévision et de radio en modulation de fréquence dans la région de Metz.

Protestation de la C.F.D.T.

La C.F.D.T. a protesté vendredi matin contre la suppression de la « tribune libre » de la C.G.T. sur FR 3. Elle estime qu'il s'agit d'une « atteinte à la liberté d'expression », et ajoute : « En dépit des limites de la formule actuellement en vigueur, il est évident qu'il ne peut y avoir de tribunes réellement libres que dans la mesure où les organisations ayant le droit de s'exprimer sont en état d'assumer totalement la responsabilité de ce qu'elles présentent, tant en ce qui concerne le contenu lui-même qu'en ce qui concerne les suites juridiques qui peuvent en résulter. C'est aux organisations elles-mêmes d'apprécier les risques éventuellement encourus. »



INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE À PARIS

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 464-52-53 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MÉDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS : 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

TRANSPORTS

● AEROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) ; à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AERIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55); U.T.A. (775-75-75); Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière. Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33. Lyon (78) 54-33-33; Marseille (91) 78-78-78; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24.

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 11 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Paris 07, Invalides (3, rue de Constantine), ouvert de 7 heures à 21 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La Recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VÉTÉRINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

LOISIRS

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98.

S.O.S. - AMITIÉ

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31.

S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 614

HORIZONTALEMENT

I. Utile quand il faut le remonter. — II. Consolider les effets ; Sa vallée inférieure intéresse les préhistoriens ; Morceau de savon ; — III. Procéder à un examen ; Nom qu'on donne à un vieux renard ; Un peu d'essence. — IV. Compagnons de jeux ; Capitale pour Baudoin. Certains sont composés. — V. Retranchas ; Fin de verbe ; Utiles pour l'éleveur ; Est à ramasser à la petite cuiller quand elle est flottante. — VI. Où il y a donc du charbon ; On est souvent content quand on n'y voit que du bleu. — VII. Ville d'Allemagne ; Agrément étranger ; Pour lier. — VIII. Le deuxième peut être considéré comme un bon savon. — IX. Divinité ; Doit être respecté par le copiste ; Peut être consommée quand on a bu un bouillon. — X. Arrêt intéressant pour ceux qui aiment les cloîtres ; Fleur. — XI. Procéda à un classement ; Toujours utile quand il y a un refroidissement. — XII. Etablissement où l'entrée est toujours payante ; Ne conserve pas. — XIII. Ne fonce jamais ; Patrie de réformateur ; Mot d'enfant. — XIV. Salue l'entrée des ministres ; Amoureux de théâtre. — XV. Crie comme un cerf ; Au monde ; Après la licence ; Peut se rincer sur la plage.

VERTICALEMENT

1. Aiment ce qui est bien fait ; Parfois en colonne. — 2. Parmi les choses qu'on peut avoir à l'œil ; Interjection ; Crochet pour manier des tissus. — 3. Qui ne prendra donc plus rien ; Période ; Sans utilité pour celui qui veut croquer. — 4. Coule en Angleterre ; Empêcher de travailler. — 5. Circule à l'étranger ; Façon d'attaquer. — 6. Voit beaucoup de trafic ; Nom qu'on peut donner à une pile ; On y trouve de beaux plateaux. — 7. Femme qui fume sans arrêt ; Possessif ; Peut évoquer un denier. — 8. Dieu ; Coupé court ; Un trou dans la peau. — 9. Qui devrait donc être remplacée ; Participe ; Rase quand on repart. — 10. Donner un coup de main ; Abréviation pour un roi ; Enguirlandées, par exemple. — 11. Allié ; Faire la planche, par exemple ; Fume en Sicile. — 12. N'ondule pas naturellement ; Noire quand elle est profonde ; Cuvette du Soudan. — 13. Adjectif pour une bonne œuvre ; Peut se faire dans un polygone ; Parfois amère pour les poètes. — 14. Peut fournir du sel ; Dans une série d'interdictions ; Plus coulant. — 15. Peut être un piège à loups ; Suit ses fils de près ; Article étranger.

Solution du problème n° 2 613

Horizontalement

I. Batailles. — II. Ruelle ; Ta. — III. Otto ; Mal. — IV. Dé ; Sadate. — V. Elzévir. — VI. Œil. — VII. Sublime. — VIII. Ecrin ; Usé. — IX. Scène ; Sus. — X. Fers. — XI. Récipissé.

Verticalement

1. Brodeuses. — 2. Autel ; Uccle. — 3. Têt ; Zèbre. — 4. Alose ; Linge. — 5. Il ; Avoine. — 6. Lé ; Diem ; Fi. — 7. Marieuses. — 8. Etat ; Sûrs. — 9. Salés ; Messe.

GUY BROUTY.

FISCALITÉ

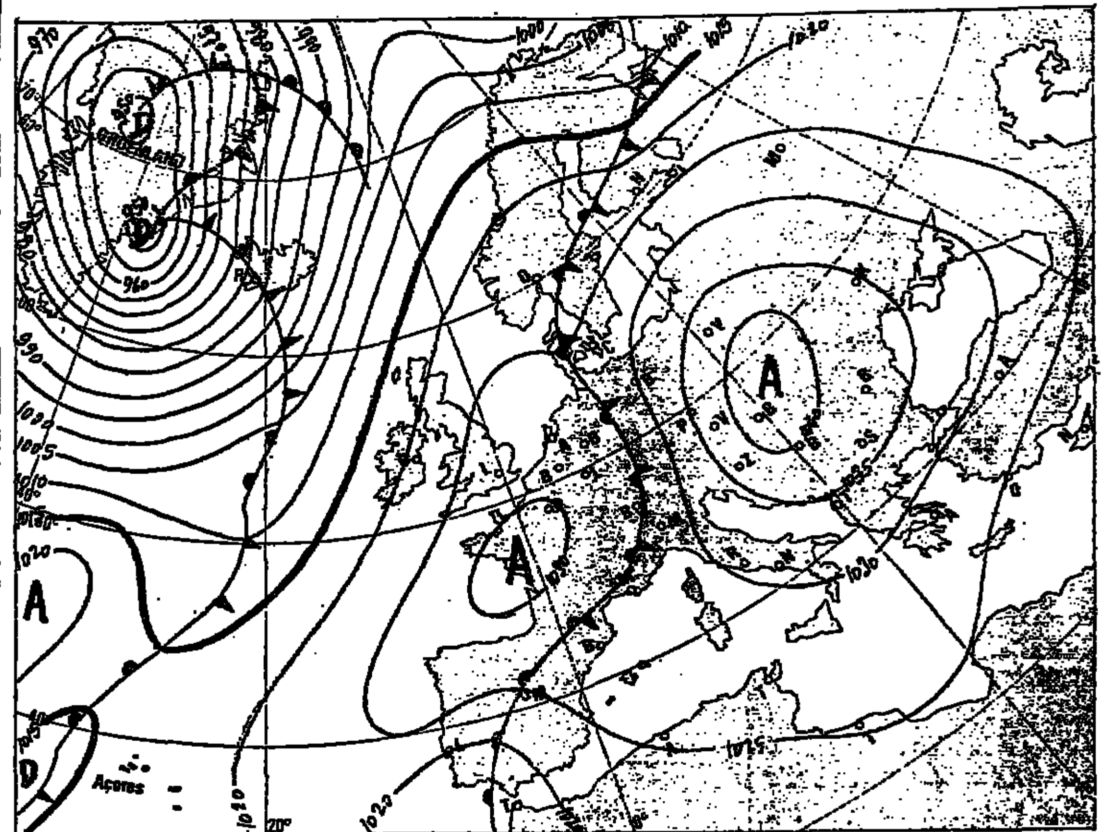
REPORT AU 3 MARS DE LA DATE LIMITE DES DÉCLARATIONS DE REVENUS

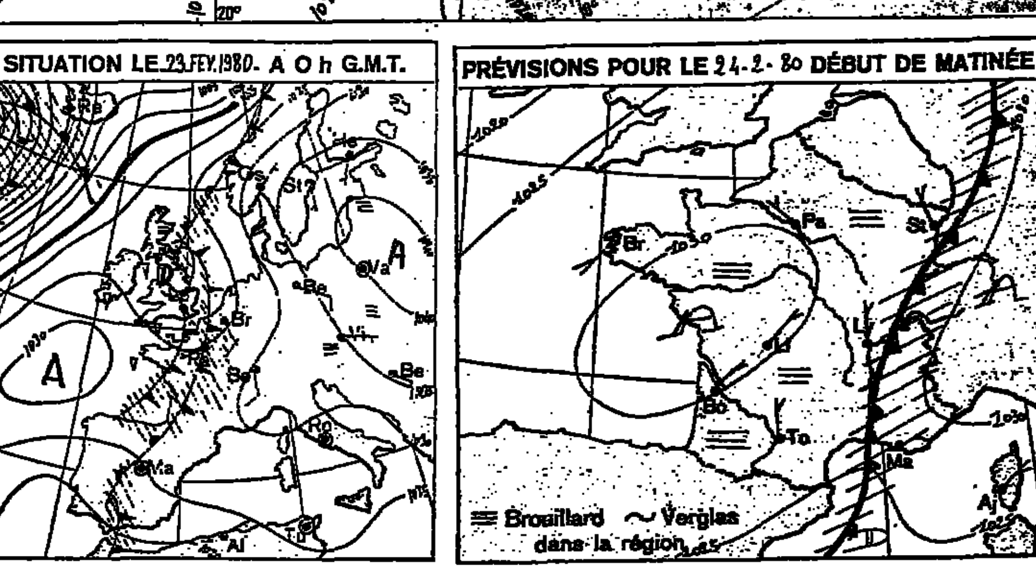
La date limite pour les déclarations de revenus est reportée au 3 mars, a annoncé le 22 février le ministère du budget. Il est d'usage d'accorder aux contribuables un week-end supplémentaire pour leur déclaration quand la date limite initialement annoncée intervient un vendredi (comme le 1er mars cette année).

En outre, les contribuables qui doivent déclarer des plus-values mobilières, et qui ne disposent pas des documents nécessaires, pourront compléter ultérieurement leur déclaration de revenus sur ce point, mais ils ne sont pas autorisés à retarder l'ensemble de la déclaration.

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 24 FÉVRIER À 0 HEURE (G.M.T.)





Evolution probable du temps en France entre le samedi 23 février à 0 heure et le dimanche 24 février à 24 heures :

La perturbation qui affectait vendredi matin l'ouest de la France s'est déplacée plus rapidement qu'il n'était prévu. Elle donnait des pluies samedi matin du nord-est du Massif Central et à l'Aquitaine ; elle continuera à se déplacer vers l'est et le sud-est, mais sera temporairement arrêtée sur le massif alpin.

Dimanche 24 février, les nuages seront abondants sur les Vosges, le Jura, les Alpes et les Pyrénées, et ils donneront des chutes de neige intermittentes. Dans les régions méditerranéennes, le temps sera très nuageux le matin, mais des éclaircies se développeront l'après-midi sur le Roussillon et le Languedoc, puis en Provence le soir.

Sur le reste de notre pays, le ciel sera peu nuageux le matin, mais il y aura d'assez nombreux brouillards, et l'on notera des gelées dans l'intérieur. Dans la journée, le temps sera généralement ensoleillé, avec seulement quelques nuages passagers.

Le samedi 23 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, était, à Paris, de 1 026,1 millibars, soit 769,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 février ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 15 et 4 degrés ; Biarritz, 15 et 11 ; Bordeaux, 13 et 8 ; Brest, 10 et 4 ; Caen, 10 et 3 ; Cherbourg, 10 et 3 ; Clermont-Ferrand, 15 et 7 ; Dijon, 9 et 6 ; Grenoble, 10 et 3 ; Lille, 8 et 2 ; Lyon, 10 et 7 ; Marseille, 13 et 9 ; Nancy, 12 et 1 ; Nantes, 11 et 1 ; Nice, 13 et 6 ; Paris-Le Bourget, 10 et 1 ; Pau, 15 et 8 ; Perpignan, 15 et 9 ; Rennes, 12 et 1 ; Strasbourg, 9 et —2 ; Tours, 10 et 2 ; Toulouse, 16 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 10 degrés ; Amsterdam, 11 et 4 ; Athènes, 9 et 6 ; Berlin, 4 et —2 ; Bonn, 11 et 0 ; Bruxelles, 14 et 6 ; Le Caire, 20 et 11 ; îles Canaries, 19 et 13 ; Copenhague, 2 et —3 ; Genève, 4 et 3 ; Lisbonne, 14 et 10 ; Londres, 9 et 2 ; Madrid, 10 et 9 ; Moscou, 3 et —3 ; Nairobi, 29 et 11 ; New-York, 3 et —10 ; Palma-de-Majorque, 16 et 8 ; Rome, 15 et 3 ; Stockholm, —3 et —4 ; Téhéran, 10 et 4.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITE

DIMANCHE 24 FEVRIER

« Le Centre Pompidou », 14 h. et 16 h. 30, métro Rambuteau, Mme Oswald.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz.

« L'Art monumental d'Antoine Bourdelle », 15 h., 16, rue Bourdelle, Mme Meyniel.

« Les salons du Conseil d'Etat », 15 h., place du Palais-Royal, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel Bourbon-Condé », 15 h., 12, rue Monsieur (Approche de l'art).

« Hôtel de Camondo », 15 h., 63, rue de Monceau, Mme Barbier).

« Le Sénat », 15 h., 20, rue de Tournon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli, Mme Ferrand.

« Exposition Dali », 11 h., 135, rue Saint-Martin, Mme Hager.

« Musée de la Légion d'honneur », 15 h., métro Solférino, Mme Hauller.

« La Danse Macabre », 15 h., musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« Le palais du Luxembourg », 14 h. 45, 15, rue de Vaugirard (entrées limitées), M. de La Roche.

« L'Institut de France », 15 h., métro Pont-Neuf (Lutèce-Visites).

« La Bièvre et ses mystères », 15 h., métro Corvisart (Paris inconnu).

« Les Catacombes », 10 h., place Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (le Vieux-Paris).

« Exposition Monet », 11 h., Grand Palais (Visages de Paris).

LUNDI 25 FEVRIER

« Saint-Sulpice », 15 h., devant l'église, Mme Meyniel.

« Espace Cardin et Ledoyen », 15 h., 1, avenue Gabriel, Mme Pennec.

« Viollet-le-Duc » en Italie », 15 h., 17, quai Malaquais, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Salvador Dali », 14 h. 30, Centre Pompidou (Approche de l'art).

« La cathédrale russe », 15 h., 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'Ailleurs).

« Récits des temps gothiques », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 24 FEVRIER

15 h., 5, rue Largillière, M. Jean Phaure : « Viollet le Duc et la restauration des cathédrales » (Nouvelle Acropole).

9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange : 15 h., « Birmanie » ; 17 h., « Pérou-Bolivie » (Projections).

LUNDI 25 FEVRIER

14 h. 30, Hôtel des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, M. F. Missoffe : « Esquisse politique et économique de la zone Asie-Pacifique » (Un monde en marche).

15 h., 107, rue de Rivoli, Mme F. Autrand : « La guerre de Cent Ans ».

15 h., 62, rue Madame : « La Renaissance en France » (Arcus).

15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Mantoue et les Gonzague ».

15 h., salle Albert-le-Grand, 228, faubourg Saint-Honoré : « Saint Paul et les Pharisiens » (Amitié judéo-chrétienne de France).

19 h., Centre Rachi-CUEJ, 30, boulevard de Port-Royal, Mme Annie Kriegel : « Les juifs et les révolutions ».

18 h., 34, rue du Mont-Thabor, M. E.-M. Laperrousaz : « La Jérusalem biblique » (Centre Siloé).

20 h. 30, Ecole supérieure de commerce de Paris, 79, avenue de la République, MM. M. Couve de Murville, L. Jospin : « La France en Afrique : son rôle, ses ambitions » (entrée libre).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 février 1980 :

DES DECRETS

● Portant publication de l'accord de coopération touristique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume du Maroc, signé le 1er février 1979 à Rabat ;

● Modifiant le décret du 5 mars 1965 relatif au statut particulier du corps des ingénieurs de travaux de la météorologie.

DES ARRETES

● Relatifs à la réception C.E.E. (Communauté économique européenne) d'un certain nombre d'organes de véhicules.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	288 F	402 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	208 F	355 F	506 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

CIRCULATION

1er MARS : NOUVEAUX PERMIS MOTO

Les différentes mesures qui ont été prises en septembre dernier dans le cadre de la réforme du permis de conduire des engins à deux roues vont entrer en application le 1er mars prochain (*Journal officiel* du 12 janvier).

Cette réforme a pour objet d'adapter la réglementation et la formation des conducteurs aux performances des différentes catégories de motos, de manière à permettre leur emploi dans de meilleures conditions de sécurité dans l'intérêt même de leurs usagers. D'où deux grandes orientations :

1) Réduire la puissance des engins accessibles à l'âge de seize ans et inclure dans le permis de conduire correspondant une épreuve pratique de conduite.

En effet, la réglementation actuelle permet de conduire dès l'âge de seize ans des engins de 125 centimètres cubes, improprement baptisés « vélomoteurs », et qui sont en réalité des motos souvent capables de dépasser 130 km-h.

2) Créer, pour les motos les plus puissantes, qui atteignent des performances extrêmement élevées (200 km-h ou plus) et connaissent de ce fait de forts taux d'accidents, un permis approprié. Celui-ci comportera les épreuves pratiques nécessaires pour vérifier l'aptitude des candidats à la conduite de tels engins, qui requièrent un entraînement et une maîtrise particuliers.

En définitive, les motos seront à l'avenir classées en trois catégories correspondant à des performances distinctes :

— Les motos légères accessibles à seize ans, n'excédant pas 80 centimètres cubes de cylindrées, et dont la vitesse maximale sera limitée à 75 km-h. ;

— Les motos moyennes accessibles à dix-huit ans, de 81 à 400 centimètres cubes de cylindrée ;

— Les motos lourdes accessibles également à partir de dix-huit ans, d'une cylindrée supérieure à 400 centimètres cubes.

A chacune de ces catégories correspondra un permis différent.

● *Permis A 1* (de 51 à 80 centimètres cubes) : épreuve théorique (code de la route). Epreuve pratique : maniabilité lente hors circulation, conduite en circulation.

● *Permis A 2* (de 81 à 400 centimètres cubes) : mêmes épreuves théoriques et pratiques que pour le permis A 1.

● *Permis A 3* (au-dessus de 400 centimètres cubes) : épreuve théorique (code la route). Epreuve pratique : maniabilité lente hors circulation, maniabilité rapide hors circulation et conduite en circulation.

AUTOMOBILE

LA FIAT-RITMO DIESEL : UN MATCH DIFFICILE AVEC LA VOLKSWAGEN GOLF

Passé en sept ans de 2,5 % à 7,1 %, le marché européen des voitures à moteur Diesel provoque naturellement un intérêt accru des constructeurs (*le Monde* du 23 novembre). La nouvelle Fiat Ritmo diesel est un reflet supplémentaire de cette tendance qui, dans le budget de l'utilisateur, devrait cependant un peu moins s'imposer en raison des prix comparés des prix de l'essence et du gasoil. Si, en 1975, le prix du litre de gasoil représentait 63 % du prix du litre de super, ce pourcentage tourne aujourd'hui autour de 69 % avec les nouvelles hausses. Les « privilèges » du gasole ont donc diminué.

Fiat, pour sa Ritmo diesel, a choisi la solution d'un « gros » moteur (1 714 cm3), dérivé du moteur à essence (1 800 cm3) de la 132. Ainsi, par cet artifice, la Ritmo diesel supporte-t-elle mieux la comparaison, au plan des performances, avec les voitures à moteur à essence, dont la cylindrée, bien entendu, est nettement plus faible.

Ses 55 ch à 4500 tours-minute confèrent à la Ritmo diesel une vitesse de pointe de 140 kilomètres-heure, une accélération au kilomètre de 38,5 secondes et un temps de 19,5 secondes pour passer de 0 à 100 kilomètres-heure. C'est le moins que l'on est en droit d'attendre d'un moteur Diesel de 1 714 cm3. A cet égard, la Fiat Ritmo accuse un handicap au rendement spécifique par litre de cylindrée, comparée à la Volkswagen Golf diesel (31,1 contre 34).

Traction avant, équipée d'une boîte à cinq vitesses, freins à disque à l'avant, à tambour à l'arrière, la Ritmo cliquette désagréablement comme toutes les voitures Diesel le font, mais parfois moins. Son prix en France n'est pas encore fixé.

FRANÇOIS JANIN.

LES AUTOMOBILISTES CONSULTES. — Les automobile-clubs préparent une « grande consultation » des automobilistes sur les problèmes de sécurité, a indiqué le président de l'automobile-club de Provence.

Un questionnaire sera remis à chaque automobiliste, et les automobile-clubs envisagent d'organiser ensuite « des états généraux des automobilistes ».

Le Monde

économie

ACCÉLÉRATION DES HAUSSES DES PRIX EN JANVIER

● États-Unis : 1,4 %

L'indice des prix à la consomation a augmenté de 1,4 % en nvier aux Etats-Unis. C'est la .usse la plus importante depuis ût 1973, où elle avait atteint %, après la décision du prési-nt Nixon de lever le contrôle .s prix alimentaires. Les prix gros avaient, de leur côté, rogressé de 1,6 % en janvier. L'indice des prix de détail en nvier est jugé « *inquiétant* » ır l'administration américaine. . est le fait principalement des ausses de prix des produits étroliers. La part de l'indice dénommée « transport » qui inclut le prix des carburants et celui des automobiles neuves et d'occasion a augmenté de 3,1 % *en janvier, soit le bond le plus* important depuis 1948.

L'indice des prix à la consommation avait connu une hausse de 1,2 % en décembre après deux augmentations consécutives de 1 %. Pour l'ensemble de ces quatre mois, la hausse atteint 4,7 %, ce qui correspond à un rythme annuel de 14,7 % supérieur à la hausse — déjà forte — constatée en 1979 : 13,4 %.

● Suède : plus de 3 %

De notre correspondant

Stockholm. — La situation économique s'est brusquement détériorée en Suède en janvier : la hausse des prix a été supérieure à 3 %, ce qui constitue la plus forte augmentation mensuelle de l'indice depuis 1951 ; le déficit du commerce extérieur, qui était en équilibre à pareille époque l'année dernière, a atteint 1 600 millions de couronnes, en raison du renchérissement des produits pétroliers *importés*. Suite aux récents accords agricoles, les produits alimentaires de base ont, par ailleurs, augmenté de 8 % en un mois.

La commission des finances du Parlement a dû réviser en baisse toutes les prévisions du budget présenté le 10 janvier. L'inflation sera probablement à deux chiffres et non de 7 % en 1980. Le déficit de la balance des paiements se montera à 16,8 milliards, soit 4,5 *milliards de plus que les estimations* du plan de finances. La croissance du produit national brut ne sera que de 3 %, au lieu des 3,6 % prévus.

L'opposition sociale-démocrate et les syndicats estiment que ces chiffres sont encore trop optimistes et donnent la priorité à la lutte contre l'inflation. Pour faciliter le déroulement des négociations salariales qui viennent de s'engager entre les partenaires *sociaux et qui s'annoncent particulièrement* difficile cette année, le mouvement ouvrier a proposé une série de mesures : blocage des prix, limitation des hausses de loyers, stimulation du secteur du bâtiment et réévaluation de la couronne.

Les socialistes préconisent également un prélèvement obligatoire de 25 % sur les bénéfices des entreprises en 1980. Les fonds serviraient à financer des investissements industriels sur lesquels les syndicats jouiraient d'un droit de regard déterminant. Cette proposition, qui permettrait de *modérer les revendications salariales* de la Confédération générale du travail L.O., a, jusqu'à présent, été rejetée par le ministre de l'économie, M. Böhman, ainsi que par le patronat.

Cependant, l'Office central des statistiques relève une légère amélioration du marché de l'emploi : le chômage officiel frappait le mois dernier 2,2 % de la population active, contre 2,8 % en janvier 1979. Les autorités pensent cependant que la situation pourrait de nouveau se dégrader au cours du deuxième semestre de cette année.

ALAIN DEBOVE.

FAITS ET CHIFFRES

Bâtiment

● *M. René Mayer, ingénieur général des ponts et chaussées*, vient d'être nommé directeur du Centre scientifique et technique du bâtiment. Il succède à M. René Rossi.

Etranger

● *La grève des employés de banque grecs a pris fin vendredi 22 février*. — Tous les établissements bancaires fonctionneront donc normalement à partir de lundi 25 février. Les trente mille employés de banque grecs, qui étaient en grève depuis le 17 janvier, demandaient une augmentation de salaire de l'ordre de 30 % *et une amélioration de leur horaire* de travail. Ils n'ont obtenu que 11 % de majoration aux termes du jugement du tribunal d'arbitrage qui avait été chargé de régler le litige. — *(A.F.P.)*

● *L'indice italien de la production industrielle* a augmenté, en 1979, de 6,5 %. En 1978, la progression avait été de 1,9 % par rapport à 1977. Pour l'an dernier, l'augmentation la plus importante *(13,3 %) a été enregistrée dans le* secteur textile. — *(A.F.P.)*

● *Une enquête a été ouverte au Japon* contre deux importants fabricants de surfaces sensibles accusés d'entente. Les porte-parole des deux sociétés (Fuji Photo Film et Konishiroku Photo Industry) ont opposé un démenti à ces accusations. Selon la commission sur la loyauté du commerce, les deux sociétés sont accusées de s'être entendues pour provoquer une hausse anormale des prix des films médicaux à rayons X. — *(Agefi.)*

Social

● *Le cas des ouvriers turcs sans papiers* a été examiné vendredi 22 février par le groupe de travail mis en place par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la *participation, en présence* de délégués de la C.F.D.T., qui ont à nouveau demandé la délivrance d'une carte de séjour à ces immigrés venus en France avant la fin de 1979. Le secrétariat d'Etat s'est déclaré disposé à examiner chaque dossier « *individuellement* », notamment pour les clan*destins arrivés avant* 1976 et qui ont trouvé un employeur versant la redevance à l'Office national d'immigration. Une nouvelle réunion est prévue pour le 4 mars, mais les dix-sept travailleurs grévistes de la faim depuis deux semaines, estimant que « *rien de concret* » ne leur est proposé, ont *décidé de poursuivre* leur mouvement (*le Monde* des 16 et 22 février).

● *Les forces de l'ordre* ont dégagé *les entrées de l'usine* des Aciéries de Pompey, à Pitres, près de Pont-de-l'Arche (Eure), ce samedi 23 février à 4 heures du matin, en exécution d'une ordonnance de référé. *Les grévistes* occupaient en partie l'établissement depuis fin janvier. Cette opération a eu pour effet de permettre la sortie de produits finis destinés à l'exportation, notamment vers la Chine populaire. — *(Corresp.)*

ÉTRANGER

Le conflit de la sidérurgie britannique est dans l'impasse

Les négociations salariales entre la British Steel Corporation (B.S.C.) et les syndicats représentant les cent mille grévistes de la sidérurgie britannique ont été rompues, vendredi soir 22 février, après cinq heures d'entretiens, qui n'ont donné aucun résultat. Les syndicats ont demandé une augmentation des salaires de 20 % minimum par an, alors que la direction de l'entreprise nationalisée s'est refusée à majorer son offre de 14,4 %. Cette offre est « définitive », a déclaré le directeur de B.S.C. après la rupture des négociations. Aucune autre rencontre entre les deux parties n'est actuellement prévue. La grève dure depuis le 2 janvier.

Cependant, le gouvernement britannique n'a pas modifié sa position. Vendredi matin, sir Keith Joseph, ministre de l'industrie, a affirmé à nouveau que British Steel ne recevrait pas plus de 450 millions de livres au cours de l'exercice 1980-1981. Cette intransigeance se trouve confortée par deux revers syndicaux, enregistrés ces derniers jours. Mercredi, les ouvriers de British Leyland ont voté contre l'appel à la grève de leurs centrales pour la réintégration d'un délégué licencié. Vendredi, la majorité des mineurs gallois, appelés à une grève générale à partir de lundi pour protester contre les effets du plan de la British Steel, ont également refusé de cesser le travail.

Les mineurs gallois rejettent un mot d'ordre de grève illimitée

De notre correspondant

Londres. — Les mineurs du Pays de Galles ont rejeté les recommandations de leurs responsables locaux en faveur d'une grève illimitée. Dans onze puits sur douze ils ont voté négativement. Les *dirigeants* locaux du syndicat ont dénoncé l'ingérence de la direction des charbonnages gallois, qui, selon eux, ont répandu de fausses rumeurs et de fausses informations en vue de « saboter le processus démocratique ».

Les responsables gallois, beaucoup plus militants que les dirigeants nationaux, avaient en fait décidé la grève sans avoir obtenu l'accord de la centrale natio*nale, ni de la Confédération* intersyndicale du TUC. Aussi M. Gormley, président national du Syndicat des mineurs, avait recommandé *de voter contre* la grève, en espérant que les responsables locaux reconsidéreraient leur attitude.

L'absence de soutien de la hiérarchie syndicale explique en partie le vote négatif des mineurs. S'ajoute le sentiment qu'une grève indéfinie aurait des effets encore plus négatifs pour l'emploi que la fermeture de plusieurs aciéries avec, pour conséquence, des licenciements *dans les charbonnages.*

Après la décision des ouvriers de British Leyland rejetant une grève de solidarité en faveur d'un *délégué d'atelier communiste* renvoyé (*le Monde* du 22 février), et la détermination des ouvriers des aciéries de Sheerness de continuer à travailler contre l'avis du syndicat, l'attitude des mineurs est jugée très encourageante dans les milieux officiels. Ils y décèlent un changement marqué du climat social, justifiant la politique du gouvernement et son appréciation que, tôt ou tard, les travailleurs doivent prendre conscience des *réalités économiques.*

Cependant la prolongation de la grève de l'acier, maintenant dans sa huitième semaine, oblige la British Steel *Corporation* à retarder l'application de son programme de compression des effectifs, affectant cinquante-deux mille ouvriers ; dans ces conditions, une fraction des 450 millions de livres de fonds publics destinés au paiement des indemnités de licenciement pourrait être utilisée à financer l'augmentation des salaires.

Les ministres conservateurs semblent divisés à ce sujet. Sir Keith Joseph, ministre de l'industrie, a *toujours* exclu que les crédits destinés au fonctionnement de l'entreprise, aux investissements et au paiement des indemnités de licenciement puissent être utilisés à d'autres fins.

En outre, la grève, en se prolongeant, a affecté les stocks, créant une demande d'acier supplémentaire. Les ouvriers ont ainsi la *possibilité* de gagner davantage par des accords de productivité plus que jamais nécessaires.

Enfin la menace d'une grève des travailleurs des eaux et égouts paraît être conjurée. Les dirigeants du syndicat ont accepté une proposition d'augmentation de 21,4 % (2,2 % de plus que l'offre primitive) et ils ont recommandé à leurs adhérents d'entériner l'accord intervenu.

HENRI PIERRE.

ÉNERGIE

L'OPEP admet le principe d'une indexation du prix du pétrole

Plusieurs ministres du pétrole de l'OPEP réunis à Londres sous la présidence du cheikh Yamani, ministre saoudien, sont parvenus à un large accord le 22 février sur la politique à suivre par l'Organisation dans les dix prochaines années.

Les ministres ont notamment approuvé une proposition recommandant que dans l'avenir l'OPEP ajuste le prix du pétrole tous les trois mois en tenant compte de l'inflation en Occident, des fluctuations des monnaies (par l'adoption d'un panier de onze devises) et de la croissance du produit national brut des pays de l'O.C.D.E. Un tel système permettrait aux pays producteurs de pétrole de se garantir une augmentation, en termes réels, de leur pouvoir d'achat sans recourir aux hausses brutales qui sont un facteur de désorganisation de l'économie internationale.

Le comité de stratégie à long terme de l'OPEP, créé en 1978 lors de la réunion de Taif en Arabie Saoudite et composé, outre le cheikh Yamani, de représentants de l'Algérie, de l'Iran, de l'Irak, du Koweït, et du Venezuela, s'est aussi penché sur les relations de l'OPEP et du tiers-monde. Il a été r[illegible]é que l'Organisation devait être l'avant-garde des pays pauvres dans les négociations pour un nouvel ordre économique. Afin d'aider les pays en développement à supporter le renchérissement du pétrole le comité a développé la proposition faite en décembre à Caracas par l'Algérie et le Venezuela de transformer le Fonds spécial de l'OPEP en une véritable agence de développement.

Le rapport du comité de stratégie à long terme doit maintenant être soumis — pour approbation — à une conférence ministérielle de l'OPEP qui se réunirait au début du mois de mai. D'autres réunions (notamment celle des ministres des finances) seront nécessaires pour mettre au point des mesures qui seront présentées aux chefs d'Etat des pays membres de l'Organisation qui doivent se réunir en octobre à Bagdad pour le vingtième anniversaire de l'OPEP. Il est donc peu vraisemblable qu'une indexation du prix du pétrole intervienne avant 1981.

● *La Norvège veut modifier sa fiscalité pétrolière.* — Les compagnies pétrolières représentées en Norvège semblent se préparer, *malgré leurs réticences*, à accepter la réforme fiscale envisagée par le gouvernement, estiment les observateurs à Oslo.

Une première rencontre entre les responsables de l'économie norvégienne et les représentants des compagnies pétrolières a eu lieu, vendredi 22 février, à propos du projet gouvernemental de taxation. Le nouveau système d'imposition, qui sera soumis au Parlement fin mars, aura pour conséquence de faire passer de *70 % environ à 85 % la taxation* moyenne dans les grands champs pétrolifères de la partie norvégienne de la mer du Nord. Il devrait rapporter 5 milliards de couronnes supplémentaires par an au trésor norvégien, selon les calculs du ministre des finances.

● *La raffinerie de Vern-sur-Seiche sera remontée aux Etats-Unis.* — A partir du mois de mai, la raffinerie Elf-Antar de Vern-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine), inexploitée depuis juin 1979 après quatorze ans d'activité, sera entièrement démontée pour être ensuite transportée en pièces détachées aux Etats-Unis où elle sera remontée en Louisiane. Devenue non rentable en France, cette raffinerie, d'une capacité annuelle de traitement de 1,2 million de tonnes de brut, semble parfaitement convenir au pétrolier américain qui s'en est porté *acquéreur* en estimant que le délai de construction d'une telle raffinerie aux Etats-Unis serait plus long que celui nécessité par les opérations de démontage, de transport et de remontage de celle de Vern-sur-Seiche. — *(Corresp.)*.

AFFAIRES

LE GROUPE PROUVOST-MASUREL ANNONCE LA SUPPRESSION DE TROIS CENT DIX EMPLOIS

(De notre correspondant.)

Lille. — Trois cent dix suppressions de postes ont été annoncées par le groupe Prouvost-Masurel de Roubaix, lors de la réunion du comité central d'entreprise du 21 février.

La Lainière va transférer son département « jersey-expansion » de Tourcoing vers une commune voisine à Wattrelos où elle équipe une unité importante sur la zone industrielle. Cette *opération* touche 153 salariés, 95 d'entre eux se verront, selon la direction, proposer des reclassements.

D'autre part, la filature Pierre Curie, également située à Tourcoing, va être fermée. Cette opération touchera 156 personnes, mais là encore la direction assure *qu'une partie* du personnel sera reclassée.

Dans un communiqué, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. affirment que les propos de la direction « *ne sont que des manœuvres destinées à réduire les effectifs, comptant démobiliser les travailleurs et accélérer ainsi la restructuration du groupe* » et appellent à des arrêts de travail des salariés de l'ensemble du groupe le vendredi 29 février. — G. S.

● *Le groupe Matra et la société italienne Olivetti* ont signé un accord concernant la *distribution d'un télécopieur* grande diffusion conçu par la firme française. Celle-ci poursuit des négociations avec une société américaine (Qwyl) et une firme nipponne, afin d'assurer la distribution de ce télécopieur aux Etats-Unis et au Japon.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

LE CHOMAGE A AUGMENTÉ DE 5,6 % EN JANVIER DANS LA C.E.E.

L'Europe des Neuf comptait 6,5 millions de chômeurs fin janvier, soit une augmentation de 5,6 % par rapport à fin décembre 1979, *ont annoncé*, jeudi, à Bruxelles, les services statistiques de la C.E.E. à Bruxelles. Par rapport à la population active, le pourcentage de salariés sans emploi passe de 5,7 %, *fin décembre*, à 6 % en janvier.

Entre décembre et janvier de cette année, seule la Belgique a enregistré un recul du chômage (— 1,4 %). Pour la même période, le taux de chômage a augmenté de 19,6 % en R.F.A., de 8,5 % en Grande-Bretagne, de 8,2 % au Danemark, de 7,2 % aux Pays-Bas, de 4 % en Irlande, de 3,5 % au Luxembourg, et seulement de 1,1 % en France et en Italie.

Par rapport à janvier 1979, en revanche, le chômage a diminué de 0,8 % en moyenne dans la C.E.E. La régression du chômage a été de 12,5 % au Danemark, de 11,5 % en R.F.A., de 8,1 % en Irlande, et de 2,9 % en Italie. Il a augmenté, par contre, de *9,5 % en France*, de 4,9 % en Belgique, et de 1 % aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne. Durant cette période, le nombre des chômeurs de sexe masculin a diminué de 5 %, celui des femmes a augmenté de 5,2 %.

La « guerre » du mouton : M. JENKINS ÉCRIT A M. GISCARD D'ESTAING

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — M. Jenkins a adressé, le 22 février, une lettre à M. Giscard d'Estaing dans laquelle il demande à la France de respecter les dispositions du traité de Rome dans l'affaire du mouton. En appliquant une taxe sur les importations de viande ovine en provenance de Grande-Bretagne, le gouvernement français enfreint, estime le président de la Commission européenne, la réglementation communautaire.

Les mesures de restriction à l'importation prises par Paris ont déjà fait l'objet d'une condamnation par la Cour européenne de justice en septembre. Devant le refus de la France de se ranger à l'avis de la cour de Luxembourg, la commission a introduit en janvier un second recours devant les juges européens. — M. S.

● *Politique agricole commune.* — Dans l'article sur « Mme Veil et la politique agricole commune » *(le Monde* du 22 février), il fallait lire dans le troisième paragraphe « *les économies que cet ensemble... seraient de l'ordre d'un milliard* (et non d'un million) *d'unités de compte* ».

● *M. Jacques Delors (P.S.)*, président de la commission économique et monétaire de l'Assemblée européenne, a préconisé, le 21 février à Bruxelles, le lancement d'un grand emprunt communautaire de 10 à 15 milliards de dollars sur deux ans, pour neutraliser « *le cocktail explosif de l'inflation et du chômage* » et « *financer une partie du déficit des balances commerciales, sans encourager la permissivité* ». La politique économique de la C.E.E. doit, selon lui, s'accompagner d'une aide résolue au tiers-monde, appuyer une entente véritable entre pays de l'OPEP, afin qu'ils renoncent à une surenchère interne ruineuse pour leurs clients et mieux résister à la concurrence économique redoutable des Etats-Unis et du Japon. — *(A.F.P.)*

SOCIAL

Après sa rencontre avec M. Jean Mattéoli

M. SÉGUY : le ministre du travail défend plus le patronat que les travailleurs.

Après l'entretien d'une heure et demie qu'il a eu, vendredi 22 février, avec le ministre du travail et de la participation, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., qui a remis à M. Jean Mattéoli un dossier sur « les atteintes aux libertés syndicales en France » a notamment déclaré :

« *Nous avons eu en face de nous un interlocuteur qui a plus tendance à prendre fait et cause pour le patronat et ses pratiques syndicales que pour la défense des travailleurs. Cela justifie la journée sur les libertés, que nous avons organisée le 21 février, et la réunion nous conforte dans l'idée qu'il faut lutter pour faire respecter sa dignité et faire accepter le mouvement syndical dans les entreprises.* »

M. Seguy a proposé à M. Mattéoli « *d'ouvrir immédiatement des négociations sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail et les libertés* ». Mais, a-t-il ajouté, « *manifestement le ministre n'a pas les pouvoirs pour discuter* ».

De son côté, le ministre du travail et de la participation s'est déclaré « *très attentif au respect des libertés syndicales, mais que ces libertés s'inscrivent dans un cadre général comprenant en particulier la liberté du travail et excluant tout recours à des pratiques illégales et à la violence* ».

● *La C.F.D.T. et le P.S.U.* se sont rencontrés mardi 19 février. Leurs dirigeants, M. Edmond Maire et Mme Monique Bouchardeau, ont constaté entre eux « *d'importantes divergences dans l'analyse de la situation que vivent les travailleuses et les travailleurs, et sur les solutions qu'il importe de préconiser et de mettre en œuvre pour sortir le pays de la crise et tracer les perspectives d'un autre type de développement* ». Toutefois, les deux organisations « *sont convenues de poursuivre leur réflexion en commun et de rechercher, avec les autres partenaires de l'union des forces populaires, des possibilités d'action sur un certain nombre de terrains* ».

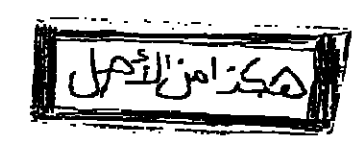
AGRICULTURE

LES FERMIERS ET MÉTAYERS CONDAMNENT LE PROJET DE LOI D'ORIENTATION

Les fermiers et métayers, qui ont tenu leur congrès mardi 19 et mercredi 20 février, ont condamné le projet de loi d'orientation agricole, dont l'examen doit être repris par les sénateurs, le 25 février prochain, et qui selon eux, aggrave en fait la situation antérieure en matière foncière.

« *Sous prétexte de libérer les forces de l'initiative, cette loi ouvre grandes les portes du libéralisme* », a déclaré, notamment, M. Paul Le Saux, secrétaire général de la section nationale des fermiers et métayers (S.N.F.M.). Dans la résolution finale, la S.N.F.M. demande à la F.N.S.E.A., dont elle fait partie mais avec laquelle elle entretient des rap*ports conflictuels*, de défendre les positions arrêtées lors du dernier congrès de Deauville, à propos du registre de l'agriculture, des cumuls et de la fixation d'un barème départemental du prix des terres ? La S.N.F.M. demande, d'autre part, le droit d'investir, sans accord préalable du bailleur.

M. Le Saux a indiqué, en outre que la majorité, lors du débat à l'Assemblée nationale, avait feint de répondre aux préoccupations des fermiers en ne donnant satisfaction à aucune, alors que socialistes et communistes avaient défendu leurs positions avec constance.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

400 millions de francs pour aider les zones rurales fragiles

Présidé par le ministre de l'agriculture, M. Pierre Méhaignerie, le comité du Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (FIDAR) s'est réuni le 21 février et a décidé, sur proposition du délégué à l'aménagement du territoire, M. André Chadeau, d'engager une première tranche de crédits de 226 millions de francs dans les zones rurales les plus fragiles du point de vue économique et démographique. S'ajoute à cette enveloppe une contribution de plusieurs ministères de 174 millions de francs.

L'ensemble de ces crédits est destiné à soutenir des programmes de développement de l'agriculture, de la forêt, de l'artisanat, des P.M.E., du tourisme et de la production d'énergie (utilisation du bois, géothermie, équipements hydro-électriques en Rhône-Alpes).

Une part essentielle de cette enveloppe (plus de 300 millions) va aux zones de montagne. Dans ces régions saignées par l'exode rural, les pouvoirs publics veulent tenter de récupérer les terres en friche, favoriser la recherche, développer les industries agro-alimentaires, le tourisme (triplement en 1980 de l'effort de l'Etat pour l'hébergement saisonnier chez l'habitant en montagne) et le commerce rural (prêts du F.D.E.S.), éliminer progressivement les zones d'ombre de télévision (il en existe encore mille concernant trois cent mille habitants), enfin, et surtout, encourager la « pluri-activité » des agriculteurs grâce à une refonte des règles administratives et des régimes juridiques actuels.

Quatre agences de services publics sont créées dans les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Atlantiques et la Drôme.

L'une des opérations de réanimation et de sauvetage rural les plus originales concerne la région dite de la Haute-Lande — une zone plus vaste et moins peuplée que la Lozère, — à cheval sur le Lot-et-Garonne, la Gironde et les Landes, à laquelle l'Etat affecte 3,56 millions de francs du FIDAR.

La forêt landaise s'ouvrira davantage aux agriculteurs

De notre correspondant

Bordeaux. — La forêt landaise est enfoncée comme un large coin dans l'Aquitaine. D'abord les marais et les moustiques ; ensuite le feu ; elle a toujours été hostile à l'homme. Elle le demeure aujourd'hui puisque l'arbre, comme s'il ne voulait pas renoncer à ce vieil antagonisme, ne rapporte plus guère : le gemmage a été tué par la concurrence internationale. Les papeteries ferment. On ne vend plus guère de poteaux de mine. Jusqu'aux P.T.T. qui délaissent le bois pour les pylônes téléphoniques. La forêt est en passe de chasser totalement l'homme si l'on ne trouve pas les moyens d'y maintenir les activités existantes, de les développer et d'en faire venir de nouvelles.

C'est à partir de ce constat qu'est né, en 1974, le CELAG (Comité économique pour les Landes de Gascogne), puis que fut adopté en 1977 le schéma d'aménagement de la Haute-Lande. Celle-ci s'étend sur 593 000 hectares, dont 80 % de forêt répartis entre trois départements : les Landes (huit cantons), la Gironde (quatre), et le Lot-et-Garonne (deux). En 1975, dans les cent quatorze communes de la Haute-Lande vivaient 66 700 habitants (11 au kilomètre carré, ce qui est très faible), soit 2,6 % de la population de l'Aquitaine sur 14 % de son territoire. La densité était de 9 habitants au kilomètre carré dans les communes rurales, et même, dans une quinzaine de cas, de 2,5.

D'études en débats, le dossier de la Haute-Lande a fait son chemin. *« Il a été fait par les gens d'ici. Il a été imposé par les élus »*, reconnaissent volontiers les fonctionnaires qui ont travaillé dessus. Le projet mis au point est ambitieux puisqu'un programme nouveau de 17 millions vient d'être approuvé (avec une participation du FIDAR de 3,5 millions), le 20 février.

En fait, les premiers résultats ont dépassé de loin les prévisions. La contribution de l'Etat est venue s'ajouter aux initiatives locales ou à celle de l'établissement public régional (E.P.R.) : 3,6 millions de francs pour l'irrigation de 3 000 hectares ; 850 000 francs pour quatre zones au titre de l'aide aux collectivités publiques ; un contrat de pays pour 2,6 millions de francs. L'E.P.R. a versé 1,2 million de francs pour la mise en place de deux usines-relais. Trois contrats régionaux d'incitation à l'emploi ont été élaborés et six primes de développement versées (dans ce cas, il s'agissait surtout de compenser la fermeture de l'usine de la Cellulose du Pin de Facture, dans les Landes). Chambre de commerce et chambre des métiers, de leur côté, ont recréé dans certains villages le commerce polyvalent qui était nécessaire pour empêcher la mort totale. Expérience concluante. Elle sera étendue.

Pas trop de politique

Dans le même temps, l'effort de l'Etat a déjà été de 3 millions de francs pour l'installation des jeunes, agriculteurs ou non, le développement d'élevages de volailles de qualité (300 000 francs) et l'installation d'élevages bovins sous la forêt. Deux organismes chargés de la promotion des activités du bois, de sa commercialisation et surtout de la diversification de ses utilisations ont bénéficié de 10 millions de prêt du Fonds forestier national.

D'autres projets sont à l'étude : agricoles, piscicoles ou géothermiques. Cinq nouveaux contrats de pays sont en préparation, Pechiney-Ugine-Kuhlmann se dit prêt à envisager la mise en place d'une usine de carbonisation, chose que Saint-Gobain (Cellulose du Pin) ne verrait pas d'un très bon œil. On parle même de la culture du topinambour pour fabriquer de l'essence et de l'utilisation des déchets. *« Nous devons utiliser u nrâteau fin pour ne rien négliger »*, dit M. Gérard, chef de la mission Aquitaine.

Les Aquitains n'ont pas tellement l'habitude de voir pris en considération par les instances parisiennes des projets qu'ils ont élaborés eux-mêmes. Pourtant, le plan décennal du Grand-Sud-Ouest a retenu le schéma d'aménagement de la Haute-Lande. Un succès qu'on attribue ici au sérieux du travail accompli par quelques associations d'agriculteurs, par des industriels, peu nombreux mais de qualité, par des maires qui se battent. On dit aussi que, pour une fois, *« la politique ne s'en est pas trop mêlée »*.

Un seul regret dans cette bataille pour la survie de la Haute-Lande : les « gros » sylviculteurs sont restés à l'écart de toute cette « belle » histoire.

PIERRE CHERRUAU.

● *M. Jean Charbonnièras, président du C.N.E.R.P.* — M. Jean Charbonnièras, président du Comité régional d'expansion économique du Limousin, a été élu le 20 février à la présidence du conseil national des économies régionales et de la productivité (C.N.E.R.P.). Cet organisme regroupe les comités régionaux d'expansion et a pour vocation l'animation régionale.

URBANISME

Feu vert pour l'aménagement des terrains Citroën dans le XVe arrondissement

L'aménagement des terrains Citroën dans le XVe arrondissement et du secteur « Gros Boulainvilliers » dans le XVIe arrondissement, la création de différentes zones piétonnières dans la capitale, l'avenir des codes en ville et la venue de l'Opéra de Pékin à Paris seront à l'ordre du jour de la séance du Conseil de Paris du lundi 24 mars.

● LES TERRAINS CITROEN. — Le maire de Paris veut lancer cette opération dont le plan d'aménagement, qui porte sur 30 hectares, a été adopté il y a quatre ans par le Conseil de Paris. Il s'agit de réaliser un parc de 13 hectares largement ouvert sur la Seine et 2 600 logements, dont 1 300 sociaux (la hauteur n'excédera pas sept étages) ; 312 logements existants seront maintenus. Différents équipements publics sont également prévus. L'Assistance publique construira, pour sa part, un hôpital de 650 lits. Le Port autonome de Paris, quant à lui, pourrait réaliser 6 000 mètres carrés de bureaux et dégager ainsi le quai de Grenelle de ses installations actuelles.

Enfin, un important programme d'activités industrielles et artisanales trouvera place en bordure des voies ferrées. La société Citroën conservera son siège social dans ce secteur avec la construction d'un immeuble de 65 000 mètres carrés. Le coût total de l'opération — conduite par la SEMEA-15 (société d'économie mixte d'aménagement du 15e), qui a déjà réalisé le « Front de Seine » — est évalué à 328 millions de francs. Durée des travaux : six à huit ans.

● ILOT « GROS-BOULAINVILLIERS ». — Sur 2 hectares, situés au pied de la Maison de la radio, la ville réalisera notamment un jardin de 8 500 mètres carrés, 250 logements sociaux, une école et un conservatoire de musique. Le plan d'aménagement sera soumis à l'enquête publique.

● NOUVELLES ZONES PIETONNIERES. — La plus grande partie de la place de la Sorbonne sera réservée aux promeneurs (*le Monde* du 21 décembre). Coût de l'aménagement : 3 millions de francs. Une partie de la rue Daguerre, dans le quatorzième arrondissement, sera interdite à la circulation. Enfin la mise en place du programme de circulation prévoit la reconquête de certains trottoirs par les piétons dans les 13e, 17e et 20 arrondissements.

● LES CODES EN VILLE. — Selon le maire de Paris, les vingt commissions d'arrondissements consultées sur l'opportunité de cette mesure se sont prononcées contre l'utilisation des codes en ville.

● OPERA DE PEKIN. — Répondant à l'invitation du maire de Paris, l'Opéra de Pékin se produira au palais des Congrès du 22 avril au 17 mai. — J. P.

A propos de l'emploi et du logement en Ile-de-France

M. GIRAUD (R.P.R.) CONTESTE A SON TOUR LES DÉCLARATIONS DE M. D'ORNANO

« Il est illusoire et risqué d'imaginer qu'on pourra, pour l'emploi, jouer aux vases communicants dans la région parisienne. Il est, par ailleurs, difficile d'envisager un réaménagement des bureaux vides pour y faire des logements », a déclaré le 22 février, au cours d'une réunion de presse, M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional d'Ile-de-France. M. Giraud répondait ainsi à M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et de la qualité de la vie, qui, récemment, s'était prononcé pour un « desserrement » de l'emploi à Paris afin de résoudre le problème du logement dans la capitale. *« Il semble bien que les réserves d'emplois à décentraliser soient désormais épuisées à Paris. »* En ce qui concerne la décision gouvernementale de prolonger la ligne de métro Vincennes - Neuilly jusqu'à la Défense, M. Giraud s'est déclaré *« réjoui que l'Etat soit pressé de réaliser cette opération »*. Mais il a ajouté : *« Il importe que ce projet ne remette pas en cause ce qui a déjà été décidé par les conseillers régionaux et qui est en cours d'exécution. »* Après les déclarations de M. Alain Griotteray (P.R.), rapporteur du budget de la région, qui critiquait les déclarations de M. d'Ornano (*le Monde* du 23 février), les propos de M. Giraud montrent également que les élus régionaux veulent garder le pouvoir chez eux. Les ministres, désormais, le sauront.

ENVIRONNEMENT

GAZ DE FRANCE DOIT RENONCER A SON PROJET DE STOCKAGE EN FORÊT DE RAMBOUILLET

Le Gaz de France va arrêter, à la demande de M. André Giraud, ministre de l'industrie, la prospection du site de la forêt de Rambouillet (*le Monde* du 21 février) en vue du stockage souterrain de gaz, a-t-on indiqué le 22 février à l'Elysée. Le président de la République a demandé au ministre de l'industrie de veiller à ce que le choix des sites prospectés par le Gaz de France pour le stockage souterrain du gaz tienne compte de la protection de l'environnement.

Le même jour, M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional d'Ile-de-France, évoquant les projets du Gaz de France, a déclaré : *« Une cinquantaine d'hectares de la forêt auraient été touchés par le forage d'une centaine de puits, l'implantation d'une usine et la mise en place de nombreux kilomètres de canalisation en surface. »* Rappelons en revanche que M. Jean-Maurice Esnault, président du Comité économique et social, s'est prononcé en faveur du projet du Gaz de France.

Tourisme

● RECTIFICATIF. — A la suite des difficultés de la station du Corbier (*le Monde* du 20 février, page 11), la commune de Villarembert va devoir faire face au remboursement d'annuités d'emprunt qui s'élèvent à 724 000 francs et non à 5 millions comme nous l'avons écrit par erreur.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

La hausse des taux reprend et se généralise

Cette fois-ci, c'est reparti ! Partout dans le monde le mouvement de hausse des taux d'intérêt a repris avec violence parfois, tous les records étant battus. A New-York, à Paris, à Francfort, à Tokyo, la tendance est la même : vers le haut.

Ces derniers temps, il semblait bien qu'une légère détente commençait à se manifester, que ce soit aux Etats-Unis ou en France, mais les dures réalités sont venues rappeler à l'ordre les rêveurs et réveiller les tensions. La décision de relever de 12 % à 13 % le taux d'escompte officiel, prise le 15 février dernier, par les autorités monétaires américaines, pour essayer de contenir une inflation galopante (plus de 13 %), ne pouvait que déclencher un mouvement de hausse susceptible de porter les taux à des sommets inconnus. Effectivement, dès le mardi 19 février, la Chase Manhattan Bank, troisième établissement des Etats-Unis, portant son taux de base de 15,25 % à 15,75 %, niveau record atteint en novembre 1979 avant une détente qui aura duré deux mois. Puis à la veille du week-end, la Citibank portait son taux de base de 15,75 % à 16,25 %, tandis que d'autres, comme la Morgan, passaient directement à 16,50 %, nouveau record historique : on est loin des 12 % de 1974. Parallèlement, les taux se tendaient sur le marché des eurodollars : 16,50 % à six mois. Cette ascension a provoqué une nouvelle débâcle — certains parlent de carnage sur le marché des obligations (Bonds), où les cours ont encore baissé de 2 à 3 %, ce qui porte le repli à près de 25 % depuis le début de l'année, dont 7 % la semaine dernière

Les taux de rendement à New-York sont à 14,50 % pour les bons du Trésor et près de 15 % pour les obligations industrielles. Ce véritable désastre, pour un pays où l'émission de titres à revenu fixe joue un si grand rôle est due à une prise de conscience qui s'est effectuée en deux temps. En janvier, d'abord, les opérateurs se sont aperçus que les taux ne baisseraient pas, comme ils l'espéraient plus ou moins. Ils ont donc commencé à vendre les obligations, dont les cours restaient encore élevés, dans l'attente de jours meilleurs. En février, ils ont réalisé que les taux non seulement ne baisseraient pas, mais qu'ils allaient monter ! Ce fut alors la déroute, terme qu'a repris le célèbre Henry Kaufman, chef économiste de la firme de courtage new-yorkaise Salomon Brothers, pour qualifier la politique économique de la Maison Blanche. Prédisant un taux de base de 17 % dans les prochaines semaines, il a préconisé un « plan d'urgence national » pour lutter contre l'inflation et la crise de l'énergie, en agissant notamment sur la masse monétaire et les dépenses budgétaires (défense exceptée).

A Paris, on ne pouvait que suivre, d'autant que l'annonce d'un énorme déficit commercial en janvier imposait de défendre le franc, première préoccupation de M. Barre. Dès le mardi, la Banque de France portait de 12 % à 12 3/8 % le taux de ses interventions contre bons du Trésor, tandis que les opérateurs, voyant le vent tourner, se « couvraient » à toute allure. Résultat : toutes les échéances se tendaient, les taux passant de 12 1/4 %-12 3/8 % à 13 3/8 %-13 5/8 % sur trois mois, six mois et un an.

C'était suffisant pour déclencher un mouvement de hausse sur le taux de base des banques, amorcé vendredi par le Crédit commercial, le Crédit du Nord et la Banque de Paris, qui ont porté le leur de 11,50 % à 13 %, ce qui est très proche du record de 12,40 % établi en 1974.

Quant au marché à long terme, c'était, comme aux Etats-Unis, la débâcle (voir page ci-contre). C'est bien simple, en huit jours, selon les indices Paribas, les rendements actuariels bruts sont passés de 11,94 % à 13,04 % pour les emprunts d'Etat, de 12,68 % à 13,68 % pour ceux de première catégorie (établissements publics) et de 13,19 % à 13,95 % (presque 14 %) pour les emprunts privés. Tous les records sont battus. Du coup, l'emprunt du Crédit national est retardé : à quel taux le fixer ? Il est à noter que, pour la première fois, la hausse du long terme a précédé celle du court terme, comme si les opérateurs prévoyaient une longue période de tension. M. Raymond Barre n'a-t-il pas récemment réaffirmé que « le taux d'intérêt ne devait pas être inférieur au taux d'inflation, et devait même être supérieur... » Comme la hausse des prix risque d'avoisiner 13 %, peut-être plus, on sait ce qui nous attend. Si cela, au moins, pouvait assurer à l'épargne une rémunération positive...

FRANÇOIS RENARD.

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Hausse générale du dollar – Nouveau tassement de l'or

Littéralement dopé par l'accélération de la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, le DOLLAR a très vivement monté sur tous les marchés des changes, tandis que l'or accentuait son mouvement de baisse, amorcé la semaine précédente. Ailleurs, la LIVRE STERLING s'est montrée très ferme, tandis que le FRANC FRANÇAIS résistait assez facilement à l'annonce d'un déficit commercial très important en janvier.

Stable au début de la semaine, la monnaie américaine commençait à s'affermir, mardi, puis montait, mercredi, après l'annonce par M. Volcker, président du FED, de mesures destinées à ralentir la croissance de la masse monétaire aux Etats-Unis. Cette remontée s'accélérait à la suite de relèvement du taux de base de plusieurs banques américaines, porté de 15,25 % à 15,75 %, niveau record touché en novembre 1979. Vendredi, la hausse du DOLLAR s'affirmait encore plus nettement, au point que son cours atteignait 4,13 francs à Paris, 1,76 deutschemark à Francfort, 1,66 franc à Zurich et 247 yens à Tokyo. Ce mouvement est dû uniquement à l'extraordinaire envolée des taux d'intérêt aux Etats-Unis (voir ci-dessus), et il fait abstraction de l'aggravation de l'inflation aux Etats-Unis où l'indice des prix à la consommation a enregistré sa plus forte hausse mensuelle (1,4 %) depuis août 1973, et, avec 13,3 %, a battu un record vieux de trente-trois ans.

Ailleurs, la LIVRE STERLING a un peu fléchi par rapport au DOLLAR, mais moins que les autres monnaies, de sorte qu'elle a progressé sur tous les marchés, hormis New-York. L'attrait du pétrole de la mer du Nord et les taux d'intérêt élevés dans la City de Londres continuent à faire recette, en dépit de la poursuite de la grève de la sidérurgie.

Le FRANC FRANÇAIS a, pour l'instant, supporté vaillamment le poids d'un déficit de 4 milliards de francs en janvier 1980, ne fléchissant pratiquement pas vis-à-vis d'un DM moins vigoureux que d'habitude. Il est vrai, et progressant même par rapport au franc suisse. Ce dernier n'a guère été stimulé par un nouvel assouplissement du dispositif mis en place en 1974 pour freiner l'afflux de capitaux en Suisse. Déjà, au début de décembre 1979, l'intérêt négatif sur les dépôts étrangers avait été supprimé. Cette fois, la possibilité de rémunérer ces dépôts est rétablie, mais, apparemment, ce n'est pas la ruée, d'autant que les rémunérations offertes en Helvétie ne sont guère élevées (3 % à 5 % maximum).

L'Etat d'Israël a, désormais, une nouvelle monnaie, le SHEKEL, valant dix des actuelles livres israéliennes. Cette mesure a essentiellement pour but de faire sortir le « capital noir », les Israéliens étant tenus de déclarer tous leurs avoirs sous peine de poursuites.

L'or a nettement baissé, le cours de l'once de 31,1 grammes revenant de 674 dollars à 630 dollars environ, après avoir même frôlé 600 dollars mercredi. A vrai dire, le niveau de 600 dollars semble constituer, pour l'instant, un plancher, bien que la hausse des taux ne favorise guère la spéculation en renchérissant le coût de son financement. — F.R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	2,2800	9,4164	3,7882	4,0128	65,2080	4,4129	1852,04
	—	2,3090	9,4045	3,7475	4,0107	65,1599	4,4171	1859,89
New-York.	2,2800	—	24,2130	60,1865	56,8181	3,4965	51,6663	0,1231
	2,3090	—	24,5519	61,6142	57,5705	3,5435	52,2739	0,1241
Paris.....	9,4164	4,1300	—	248,57	234,65	14,4405	213,38	5,0843
	9,4045	4,0730	—	250,95	234,48	14,4330	212,91	5,0564
Zurich....	3,7882	166,15	40,2300	—	94,4034	5,8094	85,8434	2,0454
	3,7475	162,38	39,8477	—	93,4369	5,7512	84,8405	2,0148
Francfort.	4,0128	176,00	42,6150	105,9283	—	6,1538	90,9325	2,1666
	4,0107	173,70	42,6466	107,0240	—	6,1552	90,7997	2,1564
Bruxelles	65,2080	28,6000	6,9249	17,2133	16,2580	—	14,7765	3,5208
	65,1599	28,2200	6,9285	17,3875	16,2464	—	14,7516	3,5034
Amsterdam	4,4129	193,55	46,8644	116,4911	109,9715	6,7674	—	2,3827
	4,4171	191,30	46,9678	117,8681	110,1324	6,7788	—	2,3749
Milan..	1852,04	812,30	196,6828	488,8955	461,5340	28,4020	419,68	—
	1859,89	805,50	197,7763	496,3031	463,7305	28,5435	421,06	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MATIÈRES PREMIÈRES

Repli des métaux et du cacao

Pour la première fois depuis quelques semaines, une détente vient de s'amorcer sur les matières premières utilisées à des fins industrielles (métaux, caoutchouc). Le renchérissement du loyer, qui risque de se généraliser, va décourager les « stockages de précaution ».

La perspective d'un ralentissement de l'activité dans les pays à économie dominante et les niveaux élevés touchés par certains produits de base, militent en faveur d'un renversement de tendance sur les places commerciales. Ce mouvement sera-t-il durable ?

METAUX. — *Sensible repli des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Plusieurs facteurs ont joué en faveur de la baisse : diminution de 5,2 % de la consommation britannique de métal rouge en 1979, réduction de 10 cents par livre du prix du métal raffiné de plusieurs producteurs américains, enfin la mine péruvienne de Toquepla ne sera pas paralysée par une grève.*

Les cours de l'étain ont été soutenus à Londres. Les stocks britanniques ont augmenté de 615 tonnes et la production thaïlandaise s'est accrue de plus de 10 % en 1979 pour atteindre 46 364 tonnes. Le Conseil international de l'étain se réunira la semaine prochaine pour relever éventuellement les prix d'intervention du directeur du stock régulateur.

La baisse s'est accentuée sur les cours de l'argent à Londres. Pourtant la position statistique de ce métal reste favorable. En 1980, la demande mondiale, inférieure de 20 millions d'onces à celle de 1979, est estimée à 405 millions d'onces et elle surpassera la production minière de 125 millions d'onces.

TEXTILES. — *Fléchissement des cours du coton à New-York. La récolte pakistanaise est évaluée à 4,2 millions de balles contre 2,9 millions de balles et celle de l'Inde à 8 millions de balles sera supérieure à celle de 1978-1979.*

Variations peu importantes des cours de la laine sur les divers marchés à terme. Les réserves de la commission australienne atteignaient à fin janvier 133 000 balles contre 165 000 balles à fin novembre et 995 000 balles un an auparavant.

DENREES. — *Vive baisse des cours du cacao. Il est prévu, pour la saison en cours, un surplus mondial de production de fèves de 117 000 tonnes au lieu de 75 000 tonnes en décembre, par une firme privée britannique. La récolte mondiale atteindra 1 577 000 balles contre 1 536 000 balles en 1978-1979. Quant aux broyages, ils sont estimés pour 1980 à 1 452 000 balles. La Côte-d'Ivoire devient le plus important producteur africain avec 320 000 tonnes devançant le Ghana avec 300 000 tonnes.*

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 15/2	Cours 22 2
Or fin (kilo en barre)	86500	84500
— (kilo en lingot)	86790	84896
Pièce française (20 fr.)	695	62[illegible]
Pièce française (10 fr.)	390	39[illegible]
Pièce suisse (20 fr.)	589	569 90
Union latine (20 fr.)	550	539 10
● Pièce tunis. (20 fr.)	528	495
Souverain	7.2	709
● Souverain Elizabeth II	740	739 90
● Demi-souverain	588	669
Pièce de 20 dollars	3084	2930 40
— 10 dollars	15 8	1993
— 5 dollars	920 50	1000
— 50 pesos	35..	3489 50
● — 20 marks	650	643
— 10 florins	571	549
● — 5 roubles	370	399

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 18 AU 22 FEVRIER 1980

COUP DE SEMONCE

RIEN, au cours d'une semaine pourtant fertile en événements peu favorables, ne paraissait devoir entamer le bel optimisme affiché depuis le début de l'année par la Bourse de Paris. Rien sauf la brutale flambée des taux d'intérêt, comme suite au coup de semonce parti des Etats-Unis. Du coup, le marché, qui avait d'abord fait vaillamment front, a brusquement vascillé à la veille du week-end.

De fait, ni les humeurs changeantes de Wall Street, ni la très forte aggravation du déficit commercial en janvier, ni la décision du Woweït de réduire très sensiblement sa production de pétrole, encore moins la maladie du roi Khaled d'Arabie Saoudite, n'avaient semblé avoir eu vraiment prise sur la Bourse, qui réagissait vigoureusement à chaque mauvaise nouvelle. D'abord très résistantes lundi, malgré la réapparition d'importantes ventes bénéficiaires très logiques après un nouveau mois de hausse (plus de 7 %), encore mieux tenues mardi, les valeurs françaises reprenaient leur avance mercredi, jour de réponse des primes. « Vous verrez, l'on sera ferme demain », affirmaient de nombreux professionnels. Il se produisit exactement ce qu'ils avaient prévu et la Bourse s'offrit, le 21 février, un petit galop pour la liquidation générale. Mais son effort ne devait pas la mener plus loin. La plongée de Wall Street, en réaction à la hausse des taux outre-Atlantique et la tension brutale de ces mêmes taux en France allaient, vendredi, jeter le désarroi autour de la corbeille, ramenant la Bourse à la réalité et les cours à leurs niveaux de la semaine précédente. Bilan : une baisse un peu supérieure à 1 %, fait très rare pour une première séance d'un nouveau mois boursier.

Le rappel à l'ordre, il est vrai, a été sérieux, avec d'un côté les taux de base bancaires américains portés à des sommets historiques, de l'autre l'annonce du sévère tour de vis que le gouvernement s'apprête à donner au crédit. L'effet produit sur le marché des obligations, déjà mal en point, a été désastreux : nombre d'obligations ne purent être cotées (voir d'autre part). De mémoire de boursier l'on n'avait jamais vu cela. « C'est du carnage », murmurait un agent de change atterré.

L'onde de choc s'est propagée jusqu'à la corbeille. Le contraire eût été étonnant avec la réapparition du spectre de la récession, toujours attendue mais jamais présente. Force est toutefois de constater que la Bourse n'a pas perdu un seul instant son sang-froid. Les dégâts causés à la cote ont été relativement légers. Mais l'on ne saurait prévoir la réaction ultérieure des investisseurs, dont la grande masse ne s'est pas encore prononcée sur l'attitude à prendre.

La dernière enquête de l'INSEE réalisée en février, dont il ressort que la production industrielle dépasse désormais la demande, provoquant un dégonflement des carnets de commandes, pourrait les amener à réfléchir sérieusement. Après s'être « peut-être » un peu trop bercé d'illusions sur les chances de la France de traverser la tempête sans trop en souffrir, ils pourraient adopter un comportement plus conforme à une situation qui, le moins que l'on puisse en dire, n'est pas très brillante. Les prochaines séances révéleront à quel point l'optimisme indéfectible qui a dopé la Bourse depuis le début de l'année pourra résister à la pression de l'environnement extérieur.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

La semaine a été marquée par une très forte baisse, qui a affecté

	22 févr.	Diff.
4 1/2 1973	1 925	+ 13
7 % 1973	5 803	— 94
10,30 % 1975	87,10	— 3,45
10 % 1976	88,30	— 3,95
P.M.E. 10,6 % 1976	87,80	— 3,60
P.M.E. 11 % 1977	89,10	— 3,70
8,80 % 1977	98,95	— 1,85
10 % 1978	86,20	— 4,65
9,80 % 1978	85	— 4,40
9,45 % 1978	83,10	— 3,75
8,80 % 1978	81	— 4,50
9 % 1979	80,40	— 3,75
10 % 1979	83,80	— 5,10
10,80 % 1979	87,30	— 5,50
12 % 1980	99,50	— 0,50
C.N.E. 3 %	3 909	+109

indistinctement toutes les émissions à revenu fixe (voir ci-dessous).

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Les résultats consolidés de *l'U.C.B.* et de la *C.F.E.C.* se soldent pour 1979 par un résultat consolidé de 216,7 millions de francs contre 221,5 millions de F en 1978, cette baisse de 2 % intervenant après le bond de 36 % effectué en 1978 par rapport à 1977. Le dividende global de l'U.C.B., soit 15 F, est maintenu sur un nombre d'actions augmenté de 33 % par attribution gratuite en juillet 1979. *L'U.F.B.* enregistre un résultat de 47,9 mil-

	22 févr.	Diff.
Bail Equipement	218	+ 2
B.C.T.	118	— 4,10
Banq. Rothschild	169	— 2
Cetelem	200	+ 13
Chargeurs Réunis	282	— 1
Cie Bancaire	352	— 10
C.C.F.	169	inchangé
C.F.F.	470	— 3
C.F.I.	248	+ 12
Crédit du Nord	63	— 2,50
Eurafrance	361	+ 21
Financ. Paris	228	+ 0,50
La Hénin	425	+ 27,20
Locafrance	221,10	+ 3,10
Locindus	384	— 4
Midi	918	— 41
Prétabail	448	— 10
Pricel	230,40	— 5,40
Schneider	160	— 3,50
Suez	276	— 8
U.C.B.	186	+ 4

lions de F en 1979, voisin du précédent. Le résultat consolidé (avec Locabail) serait en hausse de 11 % et le dividende global est maintenu à 15 F.

La *Nancéienne de Crédit industriel Varin-Bernier* annonce un bénéfice net de 23,58 millions de F pour 1979, contre 18,4 millions de francs, y compris une plus-value à long terme de 3 millions de F. Le dividende est porté de 19,50 F à 22,50 F. La capital va être augmenté d'abord par émission, à titre onéreux, puis d'une action gratuite pour six anciennes, le tout jouissance du 1er janvier 1980. »

Alimentation

L'action « Viniprix » a été la grande vedette de ce secteur, par ailleurs très bien orienté, cette semaine. Des rumeurs d'OPA, démenties par la société en cause et également par le groupe « Félix Potin » à qui l'on prêtait cette intention, ont provoqué une

	22 févr.	Diff.
Beghin-Say	173	+ 1
B.S.N.-G.-D.	1 802	+ 2
Carrefour	1 826	+ 41
Casino	1 274	—234
Gén. Occidentale	316,50	— 1,50
Guyenne et Gasc.	351,50	— 3,50
Martell	494	— 1
Moët-Hennessy	540	— 8
Mumm	476	— 23,90
Olida-Caby	200,50	+ 0,50
Pernod-Ricard	292	— 14
Radar	279,80	— 5,30
Perrier	516	— 11
St-Louis-Bouchon	159,80	— 0,20
Saupiquet	240	inchangé
Veuve Cliquot	840	+ 25
Viniprix	685	+192
Nestlé	*8 910*	— 90

forte demande le 21 *février* au point que la cotation du titre s'est avérée impossible. Reprise le lendemain, un cours de 685 francs, en progrès de 25 % a pu être établi.

Le bénéfice net du groupe *Cedis* s'est élevé à 46,77 millions de francs en 1979 contre 38,27 millions en 1978. Le dividende global a été fixé à 23 francs contre 20 francs.

Bâtiment et travaux publics

Les cotations de l'action *André Borie* sont suspendues depuis le 18 février. La société *Civile de participations financières*, qui détient 53 % du capital de *André*

	22 févr.	Diff.
Auxil. d'Entrep.	477	— 4
Bouygues	663	—181
Chim. et Routière	146	— 8,80
Ciments Français	150,50	— 4,50
Dumez	895	+ 15
Ent. J. Lefebvre	380	— 2
Gén. d'Entrep.	203	— 5
Gds Trvx Marseille	452	— 14
Lafarge	250,10	— 0,90
Maisons Phénix	625	— 10
Pollet et Chausson	235	+ 1,50

Borie, est passée sous le contrôle (80 %) de la *Société auxiliaire d'entreprise (S.A.E.)*. Le résultat net de l'exercice 1979 devrait être au moins égal au précédent (4,44 millions de francs).

Filatures, textiles, magasins

L'introduction à la cote officielle des actions de la *FNAC* est prévue pour le 10 mars. Cent

	22 févr.	Diff.
Agache-Willot	520	+ 42
B.H.V.	111	— 1,10
C.F.A.O.	487	— 18
Darty	495	+ 16
Dollfus-Mieg	68	— 2,10
Galeries Lafayette	143,90	+ 7,40
La Redoute	428	— 2
Lainière Roubaix	51	+ 2,20
Prénatal	33,50	+ 1,30
Printemps	116	+ 13,20
Roudière	265,50	— 4,50
Saint Frères	67	+ 7
S.C.O.A.	42,90	— 0,10
Sommer-Allibert	405	— 25

quarante-deux mille titres seront offerts au public (25 % du capital) au prix unitaire minimum de 285 francs.

Matériel électrique, services publics

Le dividende trimestriel de *Schlumberger* a été fixé à 33 cents

	22 févr.	Diff.
Alsthom-Atlant.	65,80	— 0,20
C.E.M.	53,20	— 0,80
CIT-Alcatel	1 088	— 65
C.G.E.	356	— 7,50
Crouzet	315	+ 7
C.S.F.	535	— 20
Gén. des Eaux	430	— 11
Legrand	1 595	+ 17
Lyonn. des Eaux	444	— 3
Machines Bull	69	— 1
Matra	9 130	— 30
Mot. Leroy-Somer	740	+ 22
Moulinex	82	— 0,90
P.M. Labinal	260	— 6
Radiotechnique	387	— 3,50
S.E.B.	215	— 2,50
Signaux	675	inchangé
Télém. Electr.	825	— 14
Thomson-Brandt	229,50	+ 1,50
I.B.M.	273	— 8,90
I.T.T.	114,30	— 2,50
Schlumberger	489,90	+ 24,60
Siemens	643	+ 8

contre 27,5 cents pour le précédent trimestre.

Pétroles

Le bénéfice net d'*AMREP* pour l'exercice 1979 s'est élevé à

	22 févr.	Diff.
Elf-Aquitaine	1 495	+ 20
Esso	372	— 43,80
Franç. des Pétroles	283	+ 13
Pétroles BP	110	— 2,80
Primagaz	271	+ 8,90
Raffinage	219	— 5
Sogerap	205	+ 2,50
Exxon	271	+ 5
Petrofina	824	— 11
Royal Dutch	355	+ 1

31,97 millions de francs contre 24,66 millions. Le dividende global a été fixé à 30 francs, contre 15 francs.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Pour la société « Le Nickel-S.L.N. », filiale à 50-50 d' « Imétal » et d' « Elf-Aquitaine », les résultats provisoires font apparaître, en 1979, une perte de 131,7 millions de francs contre un déficit de 593,3 millions de francs en 1978. C'est au cours du premier semestre 1979 que l'essentiel de cette perte (126,7 millions de francs) a été enregistrée. En raison d'une consommation élevée de nickel, d'une forte réduction des productions, les stocks excédentaires ont disparu. Le chiffre d'affaires est passé de 865

	22 févr.	Diff.
Imetal	114,10	— 1,70
Kléber	60,50	— 4
Michelin	810	— 8
Penarroya	115,40	— 1,60
Charter	16,50	— 0,90
INCO	125,10	+ 5,60
R.T.Z.	42	— 1
Union Minière	138	— 2
Z.C.I.	4,60	+ 0,12

millions de francs à 1 577 millions de francs, le prix du nickel passant de moins de 2 dollars la livre, poids au début de 1979 à 3,20 dollars la livre, poids en décembre 1979, retrouvant, en dollars constants, le niveau de 1976.

Métallurgie, constructions mécaniques

Pour 1979, les pertes d'exploitation de la filiale automobile « Talbot » (580 millions de francs) ne devraient entraîner qu'une diminution de 15 % du bénéfice net consolidé du groupe « P.S.A. Peugeot Citroën » (1 288 millions de francs en 1978). La marge brute d'autofinancement reste légèrement supérieure à celle de 1979, et le chiffre d'affaires consolidé est en progression de 10 % à 73 milliards de francs. Dans les autres filiales, « Automobiles Peugeot » devrait dégager une marge brute et un bénéfice net en progrès, respectivement, de 25 % et 20 %, tandis que, pour « Automobiles Citroën », la marge brute serait en légère progression et le béné-

	22 févr.	Diff.
Alspi	101,20	— 0,90
Av. Dassault-Breg.	810	— 34
Babcock-Fives	140,50	+ 5,30
Chiers-Châtillon	18,30	+ 0,80
Creusot-Loire	67	— 1,40
De Dietrich	740	— 18
FACOM	450	inchangé
Ferodo	340	— 0,10
Gén. de Fonderie	215	— 10
Marine-Wendel	42,70	+ 1,50
Métal.-Normandie	54,80	+ 2,80
Penhoët	268	+ 4,50
Peugeot-Citroën	252	— 22,80
Poclain	250	— 4
Pompey	94,80	+ 4,80
Sacilor	30,25	— 0,05
Sagem	830	— 30
Saulnes	60,90	— 0,10
Saunier-Duval	185,80	+ 25,80
Usinor	15	— 0,10
Vallourec	95,90	— 4,70

fice net en retrait assez sensible abstraction faite des plus-values exceptionnelles réalisées en 1978.

Produits chimiques

Les comptes du premier semestre de l'exercice 1979-1980 chez Norsk-Hydro font apparaître un

	22 févr.	Diff.
C.M.-Industries	352	— 22
Institut Mérieux	739	— 41
Laboratoire Bellon	389	+ 30
Nobel-Bozel	52,80	+ 1,30
Pierrefitte-Auby	144	+ 2
Rhône-Poulenc	134,60	— 5,40
Roussel-Uclaf	270	+ 12,50
B.A.S.F.	340	— 3
Bayer	292	+ 1,50
Hoechst	286	+ 1,50
I.C.I.	36,80	+ 1,10
Norsk-Hydro	563	+ 24

résultat avant impôts de 515 millions de couronnes norvégiennes, contre 84 millions, pour un chiffre d'affaires supérieur à 6 milliards de couronnes, accru d'un peu plus de 50 %. Les prévisions pour le second semestre sont bonnes, et les dirigeants de la compagnie tablent sur un résultat d'exploitation supérieur à celui dégagé pour les six premiers mois (1 849 millions de couronnes contre 954 millions).

Le premier dividende trimestriel de l'exercice 1980 a été fixé à 50 *cents par action* (payable le 14 mars).

Esso-Chimie paiera, à partir du 27 *février* 1980, un acompte de 20 francs à valoir sur son dividende de 1979.

Le dividende global de l'exercice *1978-1979* qui sera payé aux actionnaires de *Ruggieri S.A.* a été fixé à 9,75 francs contre 8,70 francs).

Mines d'or, diamants

Le bénéfice net de l'exercice 1979 de l'*Union Corporation* s'est élevé à 83,7 millions de rands contre 62,5 millions de rands. Le dividende global passe de 47 cents en 1978 à 62 cents en 1979.

La société canadienne *Dome Mines* va augmenter de 50 %

	22 févr.	Diff.
Amgold	370	inchangé
Anglo-American	60,50	— 1,90
Buffelsfontein	168	— 0,10
De Beers	49,80	— 1,20
East Rand	122	— 2,20
Free State	248,60	+ 2,00
Goldfields	47,30	+ 0,30
Harmony	90,50	+ 4,50
President Brand	177	— 1
Randfontein	316	— 4
Saint-Helena	162	+ 8,90
Union Corporation	62,50	+ 0,40
West Driefontein	338,60	+ 0,60
Western Deep	188	+ 3,20
Western Holding	274	+ 10

l'activité de sa mine d'or de South Porcupine (capacité annuelle : 2 000 tonnes de minerai broyé).

Le groupe *General Mining and Finance Corp.* a réalisé en 1979 un bénéfice net attribuable de 98,52 millions de rands contre 63,36 millions en 1978. Le dividende total de l'exercice ressort à 100 cents contre 60 cents.

Valeurs diverses

La société « Locatel », dont la cotation a été suspendue en Bourse le 22 février, pourrait passer finalement sous le contrôle de « Thomson » et la « C.G.E. ». Sous la pression des pouvoirs publics qui ne souhaitaient pas que cette entreprise soit rachetée par le groupe britannique « Thorn Electrical », « Thomson » et « C.G.E. » *se seraient mis d'ac-*

	22 févr.	Diff.
A.D.G.	210	+ 8,50
L'Air Liquide	510	— 4
Arjomari	174	+ 1
Bic	535	— 12
Club Méditerranée	351,50	— 0,50
Essilor	815	— 35
Europe 1	1 006	— 34
Gle Ind. Part.	180	— 1
Hachette	249	+ 3
J. Borel Int.	128	— 4
L'Oréal	711	+ 19
Navigation Mixte	207	+ 3,30
Nord-Est	40,20	+ 1
Presses de la Cité	295	— 10,50
P.U.K.	111,50	+ 3,60
St-Gob.-Pt-à-M.	133,10	— 1,40
Skis Rossignol	1 060	— 40
U.T.A.	148,50	— 0,30

cord pour la reprendre ensemble. Le groupe « Elf-Gabon » et la banque « Lazard » qui détiennent le contrôle de « Locatel » garderaient une participation dans le capital, ce qui éviterait à « Thomson » et à « C.G.E. » de débourser 240 millions de francs (450 francs par action), prix offert initialement par « Thorn » (« le Monde » du 23 février).

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
4 1/2 % 1973	51 900	96 093 100
C.N.E. 3 %	15 865	61 894 740*
ELF-Aquitaine	28 200	42 454 900
C.F.P.	118 325	33 989 050
Matra	3 655	33 690 390
Esso	84 902	33 654 000

* Dont 10 045 titres échangés vendredi.

Bourses étrangères

NEW-YORK
Forte baisse

Pourtant réduite à quatre séances, par le chômage observé le 18 février pour la célébration du Washington's Birthday, cette semaine a été la plus mauvaise que Wall Street ait connue depuis le début de l'année.

Tout entière placée sous le signe de l'inflation et des taux d'intérêt en ébullition, elle s'est soldée par une très forte baisse de l'indice des industrielles, qui s'est établi, vendredi, à 868,76, soit à 16,22 points en dessous de son niveau du 15 février dernier. Une baisse acquise pour l'essentiel au cours de la journée noire du jeudi 21 février, avec une recul de plus de 18 points du « Dow », qui succédait à une reprise pourtant prometteuse, déclenchée la veille par la hausse des pétroles, brutalement stimulés à la suite de la découverte de « zones d'intérêt » faite à Terre-Neuve par Mobil Oil.

Las ! La montée rapide des prix de gros en janvier et la hausse concomitante du taux de l'escompte, suivies d'un relèvement massif des taux de base bancaires à des niveaux de guerre, allaient mettre un terme à cette euphorie passagère.

De toute évidence, l'on se préoccupe beaucoup plus outre-Atlantique des effets pervers que le resserrement des conditions de crédit pourrait avoir sur l'économie que des possibilités locales d'approvisionnement en produits pétroliers.

	Cours 15 févr.	Cours 22 févr.
Alcoa	67	64 3/4
A.T.T.	50 7/8	49
Boeing	61 3/4	62 1/4
Chase Man. Bank	37 5/8	35 5/8
Du P. de Nemours	40 3/8	39 5/8
Eastman Kodak	47 3/8	47 1/4
Exxon	64	65 1/4
Ford	32	30 5/8
General Electric	52 3/4	50 5/8
General Foods	27 3/4	26 7/8
General Motors	51 3/4	49 3/4
Goodyear	12 3/4	12 1/8
I.B.M.	67 5/8	66
I.T.T.	29 1/4	27 1/8
Kennecott	41 1/4	39 7/8
Mobil Oil	63 5/8	77
Pfizer	36 1/4	36 1/8
Schlumberger	113 3/4	118 3/4
Texaco	37 7/8	40
U.A.L. Inc.	20 1/8	19 1/2
Union Carbide	43 3/4	43 3/8
U.S. Steel	21 1/8	20 1/8
Westinghouse	24 1/2	23
Xerox Corp	64 7/8	62

Jusqu'ici, la récession, cent fois annoncée, ne s'est pas encore produite, comme en témoignent la révision en hausse du P.N.B. pour le quatrième trimestre de 1979 et l'augmentation des commandes de biens durables (+ 4,3 %) en janvier Avec le durcissement de la politique monétaire du FED, beaucoup redoutent désormais, autour du « Big Board », que l'expansion ne soit brutalement freinée.

L'activité hebdomadaire a porté sur 183,55 millions de titres, contre 269,20 millions précédemment.

FRANCFORT
Nouvelle avance

Malgré les ventes bénéficiaires déclenchées par la récente montée des cours, le marché a bien résisté — très bien résisté même, — puisque, après avoir marqué le pas, il a repris tranquillement son avance, toujours avec de gros volumes d'affaires. Les automobiles, les banques et les magasins se sont distingués.

Le marché obligataire a été fortement secoué par la montée des taux d'intérêt, et les emprunts anciens ont perdu jusqu'à 1 point.

Indice de la Commerzbank du 22 février : 748,90 (contre 741,8.

	Cours 15 févr.	Cours 22 févr.
A.E.G.	39,60	38
B.A.S.F.	149,40	147
Bayer	128	126,50
Commerzbank	180,50	186
Hoechst	124,10	123,50
Manneman	132,40	136,50
Siemens	275	277
Volkswagen	182,70	189,30

LONDRES
Repli en fin de semaine

Encouragé par la reprise des négociation, visant à régler le conflit de l'acier, le marché a d'abord monté, pour se replier ensuite après la nouvelle rupture des pourparlers, les dernières prévisions assez pessimistes sur l'économie britannique ajoutant encore à son découragement.

Les industrielles, toutefois, n'ont pas reperdu tout le bénéfice de leur avance initiale. Il s'en faut de loin, leur baisse ayant tout de même été freinée par le refus des mineurs gallois de déclencher une grève, et par la décision du syndicat des ouvriers travaillant dans la distribution d'eau d'accepter les augmentations de salaires proposées par le patronat.

La hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis et l'annonce du lancement d'un nouvel emprunt d'Etat ont provoqué en fin de semaine un vif repli des fonds d'Etat initialement en hausse.

Indices « F.T. » du 22 février : industrielles, 454,3 (contre 426,6) ; mines d'or, 348,4 (contre 349,7) ; fonds d'Etat, 65,37 (contre 66,02).

	Cours 15 févr.	Cours 22 févr.
Bowater	179	175
Brit. Petroleum	394	392
Charter	185	173
Courtaulds	74	72
De Beers *	12 5/8	11 7/8
Free State Geduld*	60	61 1/2
Gt Univ. Stores	384	388
Imp. Chemical	384	388
Shell	366	382
Vickers	130	126
War Loan	32 3/8	32 1/8

* En dollars.

TOKYO
Irrégulier

Toujours inquiet, à juste titre, des pressions à la hausse sur les taux d'intérêt, le marché nippon a évolué cette semaine de façon très irrégulière, mais sans s'écarter beaucoup de ses niveaux précédents. D'abord en recul, les sidérurgiques sont revenues sur le devant de la scène.

Une intense activité a néanmoins régné, et 2 853 millions de titres ont changé de mains.

Indices du 22 février : Nikkei Dow Jones, 6 783,22 (contre 6 827,11) ; indice général, 469,08 (contre 472,47).

	Cours 15 févr.	Cours 22 févr.
Canon	650	655
Fuji Bank	411	411
Honda Motors	616	607
Matsushita Electric.	718	699
Mitsubishi Heavy	198	192
Sony Corp	1 690	1 670
Toyota Motors	838	818

Vendredi noir pour les obligations

Vendredi 22 février 1980, le marché français des obligations, après celui des Etats-Unis, a été littéralement ravagé par ce que l'on peut bien appeler un « mini-krach ». Une avalanche d'ordres de ventes a submergé la Bourse de Paris, au point que deux cents emprunts sur mille cinq cents n'ont pu être cotés, ou sont restés « offerts » sans contrepartie, tandis que les commis d'agents de change faisaient la queue pour essayer de caser leur « papier ». Parmi les titres qui n'avaient pu trouver preneurs, il y en avait de prestigieux comme l'emprunt E.D.F. 9,7 % 1979, offert à 79,50 F contre 83,30 F la veille... et 100 F il y a seulement huit mois, soit une perte de plus de 20 %, pourcentage atteint également par l'emprunt d'Etat 9 % d'avril 1979 à 80,40 F. L'emprunt 12 % de 12,5 milliards de francs, lancé avec un immense succès il y a tout juste un mois, est tombé au-dessous de son nominal de 100 F : encore, à 99,50 F, a-t-il été « soutenu » car son véritable cours serait plutôt de 97 F.

Sous les colonnes du palais Brongniart on était atterré : « Un véritable carnage ! » De mémoire de boursier, on n'avait jamais vu cela... L'explication est pourtant, hélas, très simple. Après la montée des taux à long terme, qui avait porté ceux-ci de 9 % en avril 1979 (pour les emprunts d'Etat) à 12 % en janvier 1980, un plafond semblait avoir été atteint, avec même, l'annonce d'une légère détente. D'où la ruée sur le dernier emprunt d'Etat, avec l'impression d'avoir fait une « bonne affaire ». Mais la nouvelle hausse américaine a été immédiatement suivie à Paris, les rendements progressant de 1 % en huit jours. Ce qui a fait automatiquement baisser les cours des obligations. La déception a été telle que, par un effet de balancier bien compréhensible, les ventes ont été massives. Quant aux pouvoirs publics, ils laissent faire, de même que la Caisse des dépôts, leur « bras séculier » : ce n'est pas nous, c'est l'Amérique, et puis aussi c'est l'inflation... Pauvres souscripteurs d'obligations !

F. R.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	18 févr.	19 févr.	20 févr.	21 févr.	22 févr.
Terme	148 944 725	154 822 274	206 515 041	250 636 636	126 601 866
Compt.					
R. et obl.	162 943 487	199 096 480	322 644 341	158 577 411	43 795 677
Actions	75 325 088	78 124 892	74 380 598	84 663 332	168 740 035
Total	387 213 300	432 043 646	603 539 980	493 877 379	229 137 578
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1979)					
Franç.	112	112,3	112,1	112,7	— (1)
Etrang.	110,6	111,1	109,6	110,8	—
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)					
Tendance	108,7	108,9	108,8	109,5	108,2
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	113,7	113,9	114,5	115,2	113,8

(1) Indices non communiqués.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Les relations gréco-turques

Le gouvernement grec a rejeté le plan préparé par le général Bernard Rogers, nouveau commandant en chef des forces de l'OTAN en Europe, et qui devait permettre la réintégration de la Grèce dans le commandement militaire de l'organisation, a-t-on appris vendredi 22 février à Athènes. Son retrait avait été provoqué, en juillet 1974, par le débarquement à Chypre des troupes envoyées par la Turquie, également membre de l'OTAN. Athènes s'en tiendrait aux dispositions du « plan Haig » — élaboré par le prédécesseur du général Rogers — qui prévoyait notamment que la rentrée de la Grèce dans le commandement intégré serait suivie de l'examen du conflit gréco-turc. Publié en mai 1978, ce plan s'était heurté au veto d'Ankara.

La Turquie a cependant fait un geste de bonne volonté en annonçant, vendredi également, la levée du « notam » (Notice to airmen, avis aux navigateurs aériens leur signifiant de ne pas franchir une certaine limite sans notifier leur position) qu'elle avait édicté en août 1974, au lendemain de son débarquement à Chypre. La Grèce devait annoncer, ce samedi, la fin des mesures de rétorsion prises à propos de la circulation au-dessus de la mer Egée.

Athènes refuse de réintégrer le commandement militaire de l'OTAN

De notre correspondant

Athènes. — Le gouvernement grec n'a pas encore commenté la décision prise par Ankara de supprimer le notam 714, qui imposait depuis le 6 août 1974 à tous les vols aériens civils sur la mer Egée de se placer sous le contrôle aérien turc. Mais la presse athénienne présente cette décision comme un geste de bonne volonté, et le gouvernement devait annoncer dans la journée la levée des mesures de restrictions symétriquement adoptées à l'époque par la Grèce.

A plusieurs reprises, M. Caramanlis avait déclaré que si la Turquie levait le notam 714 la Grèce ferait le même geste. Cependant, la déclaration du gouvernement turc montre également que cette décision ne signifie nullement un changement dans les positions de la Turquie concernant ses droits et ses intérêts en mer Egée.

La décision d'Ankara a surpris les milieux politiques grecs, car elle survient au moment même où le gouvernement hellénique rejette les nouvelles propositions du général Rogers concernant le retour de la Grèce à l'organisation militaire de l'alliance atlantique. Après avoir minutieusement examiné les propositions rapportées de Bruxelles le 12 février dernier par le général Gratsios, chef des forces armées grecques, au terme des entretiens secrets qu'il avait eus avec le général Rogers, le gouvernement estime en effet que le nouveau plan est inacceptable, car trop contraire aux droits de la Grèce. La reprise du dialogue avec l'OTAN ne sera possible que selon les modalités de l'accord conclu en mars 1978 entre les généraux Haig et Davos, estime-t-on à Athènes.

En durcissant sa position, le gouvernement grec a donc pu pousser les dirigeants d'Ankara (avec l'accord des chefs militaires turcs) à ne plus lier le règlement du problème de l'espace aérien en mer Egée au retour de la Grèce à l'OTAN.

MARC MARCEAU.

ANKARA ANNONCE LA LEVÉE DE SES RESTRICTIONS A LA CIRCULATION AÉRIENNE

(De notre correspondant.)

Ankara. — La mesure unilatérale de levée du *Notam* turc a provoqué la surprise dans les milieux politiques à Ankara, où l'on estime que le différend avec la Grèce à propos de la FIR (Flight Information Region) se trouve désormais réglé, puisque la Turquie accepte le retour à l'ancien système en vertu duquel la Grèce était responsable du contrôle aérien sur l'ensemble de la mer Egée, jusqu'à la limite des eaux territoriales turques. On espère à Ankara que ce geste de bonne volonté permettra, selon le communiqué de l'état-major, *« d'accélérer les négociations bilatérales, qui, jusqu'à présent, n'ont progressé que lentement »*. Mais la déclaration insiste aussi sur le fait que ce geste ne comporte, de la part de la Turquie, aucun abandon de ses revendications en mer Egée.

La surprise était d'autant plus vive, vendredi, dans les milieux politiques et diplomatiques de la capitale, que la cinquième rencontre entre les secrétaires généraux des ministères des affaires étrangères grec et turc, qui a eu lieu voici quelques jours, s'est achevée, semble-t-il, sans enregistrer de progrès notable.

M. Isik, ancien ministre de la défense nationale du parti républicain du peuple, a déclaré vendredi, en réponse à une déclaration du ministre des affaires étrangères, qu'il doutait du bien-fondé de cette décision. De son côté, M. Okeun, ancien ministre des affaires étrangères de M. Ecevit, nous a déclaré, ce samedi matin, que cette décision, *« concession aux pays occidentaux »*, serait *« contraire aux intérêts du pays tant qu'un règlement juridique harmonisant les droits et les intérêts de la Grèce et de la Turquie en mer Egée n'aurait pas été établi »*.

ARTUN UNSALL.

En Belgique

Auteur de vigoureuses critiques contre la politique militaire et les socialistes flamands

Le général Close est démis de ses fonctions

De notre correspondant

Bruxelles. — La « grande muette » deviendrait-elle trop bavarde ? C'est en tout cas ce qu'a estimé le conseil des ministres belge du vendredi 22 février, qui a adopté des mesures sévères pour la ramener à plus de discrétion. Le général Robert Close, l'officier le plus célèbre du pays, président de la commission pour les problèmes nationaux de défense, a été démis de ses fonctions, et un avertissement très clair a été adressé à d'autres généraux qui, depuis quelques semaines, réclament des crédits supplémentaires pour l'armée de terre, l'aviation et la marine, et qui reprochent ouvertement au gouvernement de ne pas tenir ses engagements vis-à-vis de l'OTAN.

Le général Close, lui, était pratiquement accusé de diffamation envers le président des socialistes flamands, M. Karel Van Miert. Agé de cinquante-sept ans, il s'est fait remarquer dans les milieux militaires occidentaux en publiant un livre qui fit sensation, en 1977, *l'Europe sans défense*, sur le thème : « L'armée soviétique sera sur le Rhin en moins de quarante-huit heures. » En cas de conflit, estime le stratège belge, la résistance alliée s'effondrera immédiatement. A l'époque, déjà, les hommes politiques avaient froncé les sourcils et adressé des reproches à cet officier qui exprimait des opinions personnelles sans consulter le ministre de la défense.

Depuis, le général Close a multiplié les déclarations fracassantes. La dernière en date a été reprise par une revue proche de l'alliance atlantique. L'officier y critique en termes vigoureux les milieux politiques belges en général, et le parti socialiste flamand en particulier, pour leur opposition à l'installation de missiles de l'OTAN en Belgique, problème qui avait failli provoquer une crise ministérielle au début de décembre 1979. Les socialistes flamands, qui font partie de la majorité, y sont traités de *« démagogues »* par le général et il les a même, dans une émission télévisée, qualifiés de *« claque rouge »*. Dans la revue, il s'en prend notamment au président du parti, M. Karl Van Miert, qualifié d'agent conscient ou inconscient de l'impérialisme soviétique. Les amis du général laissent par ailleurs entendre que M. Van Miert, qui a épousé une Allemande de la R.D.A., *« se rend un peu trop souvent à Berlin-Est »*. Sommé par le gouvernement de présenter ses excuses au président du B.S.P., le général Close s'est exécuté, mais avec tant de réticence que sa démarche a été jugée insuffisante et que le premier ministre a été obligé d'annoncer vendredi qu'il était démis de ses fonctions.

En même temps, le vice-premier ministre, M. Guy Spitaels, a reproché à d'autres officiers de s'exprimer trop ouvertement. Début février, le chef d'état-major de l'aviation militaire, le général Marcel de Smet, s'était plaint de la situation budgétaire de la force aérienne (*le Monde* du 13 février), et il avait annoncé que les avions allaient être cloués au sol dès le mois d'août faute de carburant. Il avait accusé l'Etat de *« ne pas faire son devoir »*, notamment en taxant exagérément l'essence destinée à la défense nationale. Son cri d'alarme avait trouvé un large écho dans l'armée, où l'on annonçait l'immobilisation des chars Léopard pour l'été, et dans la marine, où on évoquait la possibilité de retirer les unités belges des manœuvres navales de l'OTAN. M. Spitaels, qui était aussi ministre du budget, a rejeté toutes ces revendications en déclarant que l'armée, elle aussi, devait participer aux sacrifices imposés par la situation, comme toutes les autres catégories de citoyens.

PIERRE DE VOS.

LE PRÉSIDENT DU SÉNAT EST MORT D'UNE CRISE CARDIAQUE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — M. Robert Vandekerckhove, ancien ministre, ancien président du parti social-chrétien flamand (C.V.P.) et président du Sénat, est mort, dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 février, d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante-deux ans.

M. Vandekerckhove était né à Ingelmunster le 30 juin 1917. Docteur en droit et licencié en notariat, il avait été conseiller communal de Malines jusqu'en 1952, avant de devenir sénateur du C.V.P. Sa carrière politique avait commencé en 1945, à la Libération, comme premier secrétaire du parti social-chrétien, encore unitaire à l'époque. Il avait présidé l'aile flamande de ce parti lors de l' *« affaire de Louvain »*, quand l'université catholique francophone avait été expulsée du territoire flamand, puis était devenu président du C.V.P. après la séparation des sociaux-chrétiens en deux ailes, francophone et flamande.

Ministre flamand des réformes institutionnelles dans le premier gouvernement de M. Tindemans, il avait été un des pères de la révision constitutionnelle. C'était aussi un spécialiste de l'enseignement : il s'était occupé, notamment, du « pacte scolaire » de 1958, qui avait mis fin à la guerre des écoles qui se prolongeait depuis des dizaines d'années. C'était surtout comme militant de la cause flamande, cependant, qu'il s'était fait connaître : on le considérait comme un « Flamand de choc ». — P. de V.

Attentat à Beyrouth

QUATORZE MORTS PARMI LESQUELS LA FILLE DE M. BECHIR GEMAYEL

(De notre correspondant)

Beyrouth. — Une voiture piégée a explosé, ce samedi 23 février, en fin de matinée, au passage de la voiture de M. Béchir Gemayel, chef des forces libanaises (chrétiennes), devant le ministère des affaires étrangères à Beyrouth-Est.

La fille de M. Gemayel, un enfant de deux ans, a été tuée dans cet attentat ainsi que le chauffeur, le garde du corps et onze autres personnes qui se trouvaient soit à bord du véhicule, soit à proximité. L'explosion a fait, en outre, une dizaine de blessés.

Le fils de l'ancien président Soleiman Frangié, Tony, avait lui même été tué ainsi que son épouse et leur petite fille de quatre ans, le 13 juin 1978, au cours d'un raid phalangiste sur le village d'Ehden dans le nord du Liban. Depuis lors, les Gemayel et la famille Frangié, alliée de la Syrie, se trouvent en état de guerre ouverte. Les trois principaux membres de la famille Gemayel ont été la cible d'attentats récemment. La semaine dernière, l'une de ces tentatives a donné lieu à des affrontements qui ont fait une soixantaine de morts dans le nord du pays.

Par ailleurs, plusieurs enlèvements de soldats de l'armée régulière libanaise ont été signalés aux points de passage entre les deux secteurs de Beyrouth. Ils sont attribués à des éléments de la fraction dissidente des forces armées dite « armée du Liban arabe ». — L. G.

Les investisseurs de Hongkong et Singapour provoquent un boom immobilier... en Chine

De notre correspondant

Hongkong. — Six cent mille résidents de Hongkong se sont rendus en Chine pour y passer en famille la « fête du printemps » (le Nouvel An chinois). Il s'agit là d'un chiffre jamais atteint. Une foule compacte se pressait devant les guichets de la gare de Kowloon, chargée de cadeaux souvent répartis, à la chinoise, aux deux extrémités d'un bâton de bambou, allant de la boîte de biscuits (produits en Chine mais vendus seulement à Hongkong) au récepteur de télévision en couleurs japonais. *« Ma famille est chaque année plus exigeant,* nous disait en soupirant un ami chinois avant de partir pour Canton. *Si je ne leur rapportait qu'une simple radio-cassette, ils seraient mécontents. Ils disent toujours : « Hongkong est si riche. »*.

Cette richesse de Hongkong n'a jamais été si éclatante. Le gouverneur de la colonie vient d'inaugurer en grande pompe, en présence de la princesse Alexandra, venue pour la circonstance, un métro dont la construction aura duré quatre ans et qui est sans doute l'un des plus beaux et des plus modernes du monde. Reliant l'île de Hongkong à la partie continentale de la colonie (Kowloon), réalisé par des entreprises de diverses nationalités (une entreprise française a effectué l'essentiel des travaux d'excavation), il aura coûté 1,2 milliard de dollars américains.

L'affluence des visiteurs de Hongkong en Chine pour l'année nouvelle n'est qu'un aspect des échanges croissants entre la province du Guangdong et la colonie. La nouvelle politique économique appliquée dans cette province en est un autre. Un exemple : le district de Shekou, déclaré « zone industrielle spéciale », situé à 40 kilomètres de Hongkong, sur la rive droite de la rivière des Perles, offre aux industriels de Hongkong et d'ailleurs de précieux avantages : une main-d'œuvre abondante et bon marché (Hongkong manque de main-d'œuvre), du terrain (les loyers à Hongkong sont en passe de devenir les plus élevés du monde), des matières premières. En échange de quoi, la colonie apporte ses capitaux, son savoir-faire technologique, de l'électricité (la China Light, qui a son siège à Hongkong, a commencé à fournir du courant dans certaines zones rurales de la province).

Shekou n'est pas une expérience isolée. D'autres « zones industrielles spéciales » sont en voie d'aménagement à Zhuhai et Shantou, dans le Guangdong, à Fuzhou, dans le Fujian, ces deux provinces étant reliées depuis peu par une ligne aérienne. Dans l'esprit du gouvernement chinois, il s'agit de créer des « enclaves style Hongkong ». Le climat est donc, dans la colonie britannique, à la confiance. La question du statut des « nouveaux territoires », qui doivent, en principe, revenir à la Chine en 1997, perd beaucoup de son caractère dramatique : au train où vont les choses, la région de Canton ressemblera tellement à Hongkong que ceux qui investissent dans ces « zones industrielles spéciales » sont à peu près sûrs que leurs intérêts ne seront pas lésés. La confiance est telle que beaucoup de « compatriotes de Hongkong et de Macao », et de Chinois d'outre-mer, se font bâtir villas ou appartements en terre chinoise. Les transactions s'opèrent par l'intermédiaire de sociétés immobilières basées à Hongkong ou à Singapour, qui, sachant combien il est important pour les Chinois d'outre-mer de finir leurs jours dans la mère patrie, passent commande d'appartements, qui resteront pour la plupart inhabités par leurs propriétaires. Situation paradoxale dans un pays où la possession du sol est interdite : les autorités chinoises ont donné à ces sociétés l'assurance que ces biens immobiliers seraient inaliénables. Certaines sociétés immobilières, pour convaincre les clients hésitants, ont joint au contrat une assurance contre les tremblements de terre et les bouleversements politiques.

HENRI LEUWEN.

(Voir le Monde Dimanche page VI.)

M. GISCARD D'ESTAING PRÉSIDE LA REMISE DES DIPLOMES AUX « MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE »

M. Valéry Giscard d'Estaing devait visiter, dimanche 24 février, les stands gastronomiques de la IVe Semaine du travail manuel, dont l'exposition est ouverte au Grand Palais, à Paris, jusqu'au 2 mars. Parmi d'autres activités « manuelles » — imprimerie, plomberie, horlogerie, coiffure, cycles, cristallerie, etc. — présentées à ce salon, une place particulière a, en effet, été réservée cette année aux métiers de bouche, pour marquer le cinquantenaire des expositions gastronomiques françaises.

Le président de la République devait ensuite se rendre au grand amphithéâtre de la Sorbonne, pour une remise de diplômes, par des personnalités du monde culturel, scientifique et artistique, aux dix-sept lauréats du concours 1979 des « Meilleurs ouvriers de France ». A cette occasion, M. Giscard d'Estaing devait prononcer un discours sur la signification de ce « rapprochement » entre le travail manuel et le travail intellectuel.

La revalorisation du travail manuel est, on le sait, un thème cher à M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation. Selon les services de la rue de Grenelle, le nombre des certificats d'aptitude professionnelle délivrés chaque année a augmenté de 15 % entre 1975 et 1979, passant de deux cent mille à deux cent trente mille ; celui des brevets d'études professionnelles a progressé parallèlement de 25 % et celui des baccalauréats techniques de 20 %. Mais pour faire quel métier ? A l'usine, l'enrichissement des tâches, autre thème cher aux ergonomes, n'en est encore qu'aux balbutiements.

● *M. Michel Debré a été reçu par Jean-Paul II* vendredi 22 février. Cette audience privée a duré un peu plus d'une demi-heure. L'entretien a porté notamment sur les problèmes de la démographie et de la famille.

En R.F.A.

ASTRID PROLL A ÉTÉ LAISSÉE EN LIBERTÉ

Francfort (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Astrid Proll, qui avait été condamnée vendredi 22 février à cinq ans de prison pour attaque à main armée et faux et usage de faux — délits commis à l'époque où elle appartenait à la Fraction armée rouge ouest-allemande, qu'elle avait ensuite quittée — a pu sortir libre du tribunal de Francfort devant lequel elle avait comparu (*le Monde* du 23 février).

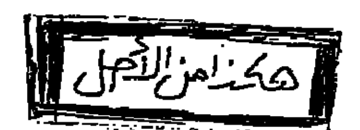
Elle a effectué plus des deux tiers de sa peine en détention préventive, de 1971 à 1973, ainsi qu'au moment de son extradition de Grande-Bretagne en 1978.

La décision de laisser en liberté Astrid Proll — qui comparaissait comme prévenue libre — va dans le sens des déclarations du ministre de l'intérieur de R.F.A., M. Gerhard Baum, qui avait déclaré à plusieurs reprises que la justice ouest-allemande pourrait faire preuve de clémence pour les extrémistes en rupture de ban qui se mettraient librement à sa disposition.

Astrid Proll avait récusé les analyses et les méthodes de la Fraction armée rouge.

● *Vol à voile dans le Var : E.D.F. conciliante.* — Au cours d'une réunion le 20 février à Draguignan, les représentants d'E.D.F. ont accepté de réexaminer le tracé de la ligne à haute tension qui menaçait l'existence même du centre international de vol à voile de Fayence, dans le Var (*le Monde* du 21 février).

Le numéro du « Monde » daté 23 février 1980 a été tiré à 585 591 exemplaires.



Violences dans les collèges PAGES IV et V

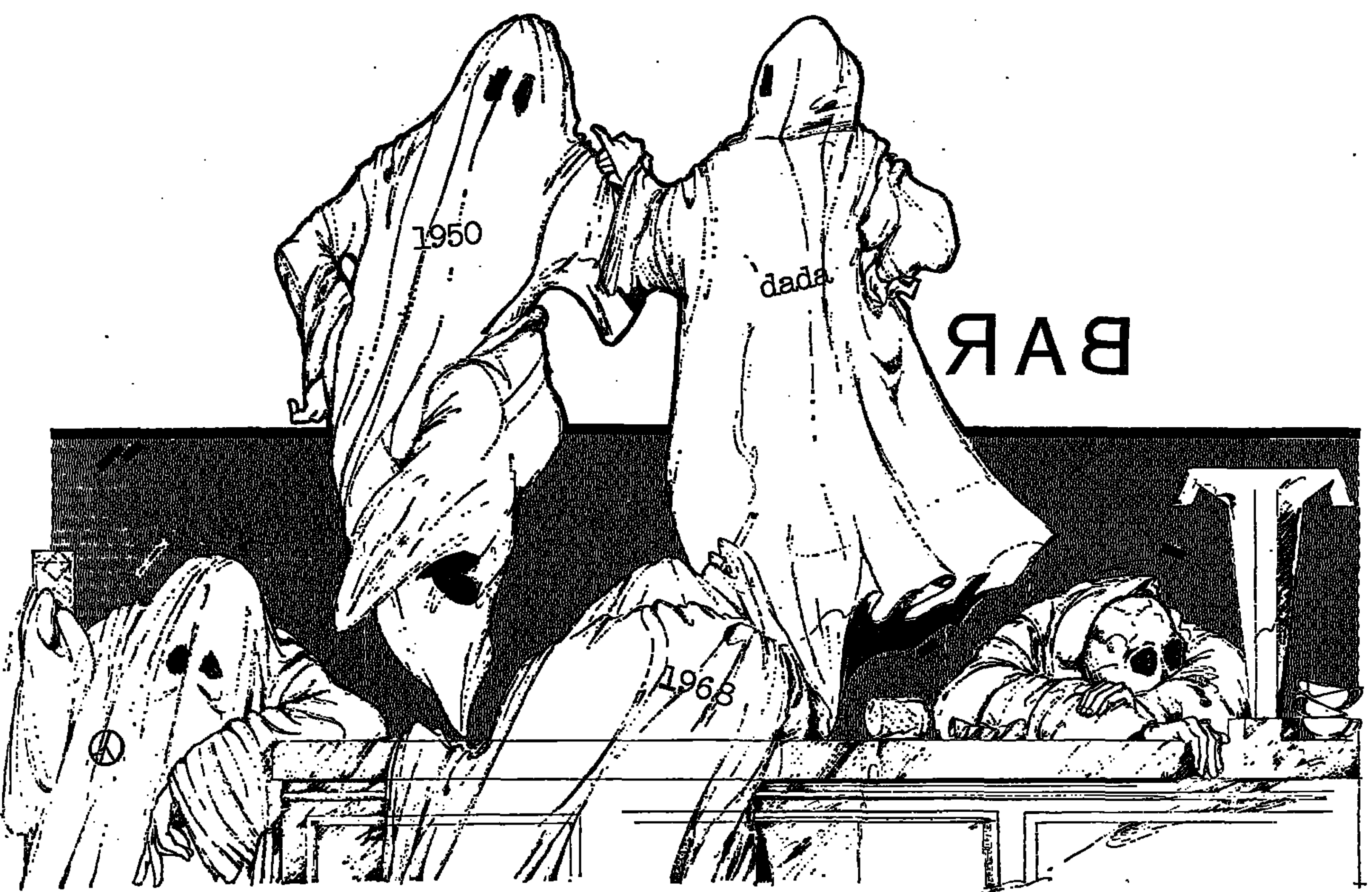
Les dissidents chinois PAGES VI ET VII

Une interview d'Edward Wilson, le père de la sociobiologie PAGE XV

SUPPLEMENT AU NUMERO 10 910 ; NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT

DIMANCHE 24 FEVRIER 1980





PHILIPPE COUSIN

Ces jeunes gens aux cheveux laqués

Les jeunes gens aux pantalons à pinces et aux cheveux laqués, qui font revivre les ombres des années 50 devant les comptoirs des cafés, nous rappellent à quel point le passé est notre plus sûr refuge contre l'avenir.

JACQUES LAURENT

QUAND un regard scientifique se pose sur la section d'un cèdre qui vient d'être abattu, il décèle des couches concentriques qui révèlent à la fois le passé personnel de l'arbre et les alternances des saisons chaudes et fraîches, sèches ou humides qu'il a traversées pendant des siècles de vie.

Il est des bars, et j'en choisirai un, entre autres, que j'appellerai l'Epave, qui détiennent le même pouvoir révélateur. Il était né peu après la libération, en un temps où les jeunes gens, à qui la danse avait été interdite pendant quatre ans, éprouvaient le besoin de la pratiquer comme un culte clandestin, dans un décor de catacombes, vaste cave aux murs de moellons crasseux que l'électricité éclairait aussi parcimonieusement que l'huile d'une lampe. Le bon ton voulait qu'on eut l'air pâle, pauvre, fatigué, et l'on appelait existentialistes les filles ophéliennes qui découvraient une culture dans les trompettes de La nouvelle-Orléans et le cinéma muet.

Puis les voitures se multiplièrent, le soleil retrouva ses droits et le fard aussi. Au comptoir, qui avait d'abord été un vieux zinc, se substitua un bar d'acajou ; des moquettes s'allongèrent sur le plancher ; seules les voûtes de pierre sale subsistèrent. Vinrent bientôt se mêler, dans une opulence triomphante, des styles qui n'avaient en commun que d'appartenir au passé, les ovales, les efflorescences, les pleins et les déliés de 1900 et les angles nus d'acier nickelé de l'art déco, qui, sur le cadran de l'horloge, imposaient une rectitude qui transformait un huit par la superposition de deux carrés. En bas de l'escalier alternaient indifféremment des affiches représentant un Picasso cubiste, un Puvis de Chavannes, un Klee et un fac-similé de la mobilisation, celle de 1914 évidemment.

La clientèle représentait les stratifications d'une société qui, dans ce décor devenu immuable, rassemblait les illusions perdues par trois quarts de siècle. L'ancêtre avait été dadaïste à Zurich, puis pharmacien pendant cinquante ans ; à peine plus jeunes, un ex-surréaliste, qui poursuivait une querelle avec un André Breton mythifié, un colonel dont les moustaches évoquaient Clemenceau et Brassens et dont les colères changeaient volontiers de cible, car il était pacifiste mais admirait la charge en casoars, et s'il avait été résistant, il interdisait à tout autre que lui d'attaquer Pétain, un architecte *qui avait quitté le parti communiste* après Budapest, mais défendait toujours Staline, pour peu qu'on l'asticotât.

De même qu'il y avait d'anciens F.T.P. et d'anciens miliciens, il y avait ceux qui avaient cru en l'Algérie française et ceux qui l'avaient combattue. De jeunes cadres, dont la crise avait freiné le plaisir de participer au festin de la société de consommation, s'entendaient avec de religieux économistes pour vanter la locomotive, la bicyclette, le rouet, les patois. Les inconsolables de 68 formaient des groupes amers aux visages embroussaillés, qui réunissaient d'anciens étudiants dont les uns *étaient devenus* maîtres-assistants à Censier et les autres, appointés par des concierges paresseux, se bornaient à sortir des poubelles chaque matin. La sociologie, l'ethnologie, la psychanalyse, l'antipsychiatrie, l'antinucléaire, l'antiviolence, agitaient violemment leurs conversations, qu'apaisait le goût du yoga, du zen, de l'astrologie, de la bio-énergie et du gestuel.

Humphrey et Marilyn

Les plus jeunes, deux ou trois fois par mois, ont pris depuis peu l'habitude, débarquant de vieilles voitures américaines couleur de pâte dentifrice, de choisir l'Epave pour y célébrer leur amour des années 50, les garçons portant des pantalons à pinces, des cheveux en houpette bien laqués, les filles des queues de cheval et des jupes qui bouillonnaient quand elles dansaient un rock and roll en ce lieu où l'on ne dansait plus depuis longtemps. Aux murs, ils avaient obtenu de pendre quelques photographies d'Humphrey Bogart et de Marilyn Monroe.

Ce bar, depuis l'automne, je le regarde d'un autre œil, parce qu'il a pris une valeur exemplaire. Il y a longtemps que nous le savons, nous autres civilisations, que nous sommes mortelles, mais il est nouveau que nous le ressentions. Un jeune homme sait qu'il est exposé à *vieillir* dans un futur *indéterminé*, mais cette connaissance est bien différente de l'impression qu'il recevra avec les premiers signes de la vieillesse, et que, n'ayant plus qu'un déclin à guetter, il s'adonnera aux nostalgies.

Il est vrai que des sociétés bien vivantes ont demandé au passé et à l'exotisme des ressources d'inspiration, mais, sous la Renaissance comme pendant la Révolution, il s'agissait de se mesurer avec le passé et de ne l'imiter que pour le dominer. Cette ambition n'a plus cours, ni au bar de l'Epave ni, plus généralement, en Occident. Nous ne souffrons pas seulement d'une *crise d'énergie pétrolière, mais* d'une crise d'énergie créatrice. Ecrasés par la culturisation, les arts ont renoncé à créer. Nous ne croyons plus dans la révolution ni dans le progrès. Celui-ci se maintient dans les sciences et dans les techniques, mais nous en redoutons les résultats. Quand nous nous tournons vers le passé, ce n'est pas pour y trouver un tremplin, mais, fût-il rétro ou folklorique, pour y chercher un refuge euphorisant.

Mourir de langueur

De récents sondages montrent que des foules attendent la catastrophe, mais il n'est pas *toujours besoin d'un carnage* pour exterminer une civilisation. Certaines moururent de fatigue, de langueur, de dégoût d'elle-même, de défaut d'imagination. Notre agonie est peut-être commencée.

Victor Hugo, en 1830, fut déjà frôlé par cette peur de l'an 2000. S'il s'indignait que le gouvernement laissât crouler les édifices du passé, c'est parce qu'il craignait, soupçon terrible, que son époque ne fût plus capable de les égaler. Cette appréhension fut si vite partagée que, quelques années plus tard, Guizot créait coup sur coup l'Inspection des monuments historiques et le Comité historique des arts et des monuments, où Mérimée se hâta d'entreprendre une carrière qui lui semblait plus fructueuse que la diplomatie où s'enlisait son ami Beyle. Mérimée avait compris que l'Occident pénétrait dans une crise, que le gothique n'était point tant vénéré par romantisme que par nécessité, bref, *que l'avenir c'était le passé.*

Ce qui n'était qu'une vue de l'esprit (et un thème d'inspiration pour nombre d'écrivains qui, nourris par une société confiante dans le progrès, traitaient mélodieusement de la décadence) est en train de devenir le sentiment commun d'une société. ■

Glacial ?

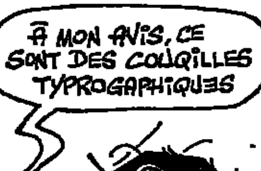
Dans le dossier que *le Monde-Dimanche* du 27 janvier a consacré à la bande dessinée, votre article intitulé « Au palmarès des journaux » m'est allé droit au cœur dans la mesure où figurait dans ce palmarès *Fluide glacial*, magazine mensuel dont je suis directeur.

J'y ai toutefois relevé une ou deux confusions que j'ai jugé bon d'éclaircir, en souhaitant que vous accepterez de publier ces rectificatifs :

— *Fluide glacial* est né en 1975, et non en 1972.

— Il ne se voulait pas comme un « Fanzine » (journal réalisé par des amateurs), mais d'emblée comme un magazine professionnel, tant sur le plan rédactionnel et créatif que sur celui de la gestion, de l'administration et de la diffusion (qui est assurée par les N.M.P.P.).

— *Enfin, Fluide glacial* est mensuel, et non trimestriel. Ses ventes se situent aux alentours de 50 000 exemplaires pour un tirage de 60 000.





Pour le reste, rien à dire. Une fois publié ce rectificatif, les erreurs mentionnées ci-dessus s'évanouiront comme par miracle et je gage que d'ici peu nous en rirons ensemble à grands renforts de claques sur les cuisses.

GOTLIB

∴

D'autre part, M. J.-M. Mouteau, attaché de presse des éditions Larousse, écrit :

Nous avons vivement regretté que les articles de MM. Serge Bolloch et Bruno Frappat (*le Monde-Dimanche* du 27 janvier) fassent l'impasse sur notre production. La rédaction du *Monde* a été destinataire début janvier d'un communiqué dans lequel nous signalions : « *Le phénomène surprise de ces quatre dernières années a été le succès éclatant remporté par la série Histoire de France en B.D. dont on estime que quatre cent mille collections complètes ont été vendues à ce jour, soit l'équivalent de près de dix millions de fascicules mensuels.* » Il me semble que ces chiffres s'accordent tout à fait au dossier « L'industrie de la bande dessinée ».

Transsexuels

La leçon de sexologie sur les transsexuels que vous avez publiée dans *le Monde Dimanche* du 27 janvier est venue réveiller au cœur de vos hypocrites lecteurs ce cochon endormi par d'autres articles, disons ennuyeux...

Le martyre de Christine, ce garçon manqué qui ne pouvait pas supporter son corps féminin ? Allons donc ! Cas limite, cas anachronique ! On s'en convaincra en relisant les essais de Maryse Choisy : *le Scandale de l'amour* (Aubier 1954) et la *Guerre des sexes* (Editions premières 1970).

Quelle fille peut vraiment croire qu'il faut avoir le pénis flamboyant du *macho* pour être le maître ? Voyez ce qui se passe à Londres. Les ministres, tous pourvus, sauf erreur, de pénis naturels, filent doux devant la très féminine Mme Thatcher, avec ses regards bleu glacier et sa voix coupante de cheftaine.

Avant, il y avait eu, justement, la reine Christine de Suède, si bien incarnée par l'ultra-femme Greta Garbo...

Et si l'on reparlait de Jeanne d'Arc ? Car enfin, pour mettre le roi dans sa poche et battre les Anglais, la Pucelle n'eut pas besoin d'insinuer entre ses robustes cuisses de cavalière je ne sais quel postiche de caoutchouc durci...

Si pénis il y eut, ce fut, comme disent les psychanalystes, celui que Jeanne portait en double exemplaire, sur sa forte poitrine (*pulcherrima*, selon les chroniques du temps).

Au fait, puisque notre Christine a le préjugé de la chirurgie sophistiquée, pourquoi ne se ferait-elle pas greffer des seins, des vrais ? Le bonheur l'attend peut-être dans la carrière, encore peu encombrée, de femme-policier.

PIERRE PESSAC
(Paris.)

Dom Maxime Jacob

La chronique de Maurice Chavardès « La paix, mode d'emploi » (*le Monde Dimanche*, 27 janvier) appelle une rectification concernant la parenté signalée de Max Jacob et d'un prétendu frère, organiste à En-Calcat.

Le poète et le musicien (Maxime Jacob) étaient cousins seulement, et assez éloignés.

C'est au Bœuf sur le toit qu'ils se sont rencontrés pour la première fois.

Maxime Jacob fut encouragé par Erik Satie et appartint à l'école d'Arcueil, ainsi que ses camarades Henri Sauguet, Roger Désormières et Henri Cliquet-Pleyel.

En 1936, à l'issue de son noviciat, il devint, à l'abbaye d'En-Calcat, Dom Clément.

Moine pieux et authentique musicien, il a su concilier ses deux vocations. S'il s'est illustré dans des compositions de musique sacrée, il n'a pas dédaigné pour autant le domaine profane, et ses œuvres symphoniques ou de musique de chambre en témoignent.

BERNARD GRENIÉ
(Paris.)

Fourrures

J'ai été surpris par l'article de Marylène Delphis « l'Homme nu » (*le Monde Dimanche* du 27 janvier).

S'il est évident que beaucoup d'hommes se gardent bien d'abandonner leur triste complet-veston, étriqué et grisâtre, pour ne pas paraître efféminé en adoptant des tenues plus gaies, il est heureux qu'ils ne partagent pas la funeste passion de nombreuses femmes (pour la fourrure). Quelques loups, quelques jaguars seront ainsi épargnés. On n'écartera pas autant de petits agneaux nouveau-nés pour faire des manteaux d'astrakan. On enfoncera moins de fers rouges dans les anus des visons pour ne pas abîmer leur jolie peau. Il faut effectivement être « anachroniquement fanatique » pour porter ces peaux d'animaux torturés sur le dos. « Les hommes n'auraient-ils pas intérêt à remettre un peu en question leurs a-priori sur l'élégance ? », demande Marylène Delphis. Non, si c'est au prix de la souffrance et de la disparition des animaux.

JEAN-LUC TESTAULT
(Vaires-sur-Marne.)

Ces Anglais...

M. John Harris persiste à vouloir nous vanter les délices de l'Angleterre.

Il nous parle des cabines téléphoniques et de la possibilité d'en donner le numéro à son correspondant pour un rappel éventuel après un quart d'heure de bavardage... et de pénurie de pièces.

M. Harris ne nous décrit pas ces cabines peintes, repeintes et encore repeintes en rouge... pompier, équipées d'appareils moyenâgeux, et il oublie surtout de dire que, sur un quart d'heure de communication, il faut bien déduire sept minutes d'introduction de pièces, à l'unité, et de bip-bip-bip.

Je n'ai encore vu nulle part en Angleterre de cabines téléphoniques un tantinet « design » équipées d'appareils avalant les pièces et rendant la monnaie comme c'est le cas bien souvent chez nous.

Quand les Français n'allaient pas en Angleterre (et qu'auraient-ils été y faire, je vous le demande), les Anglais pouvaient toujours nous raconter ce qu'ils voulaient sur leur beau pays.

Les temps ont changé, et je ne vois vraiment pas ce que nous aurions à leur envier dans quelque domaine que ce soit.

Non, je n'envie absolument pas ni leurs chemins de fer, ni leurs routes, ni leur téléphone, ni leur métro, ni leur mouton, ni leur bouffe, ni leur économie, ni leur fiscalité, ni... non, rien.

Je ne m'incline que devant leur respect des piétons sur les passasages cloutés et... leurs « toilets » que nos villes ignorent trop en quantité et en propreté.

A. LEFEVRE
(Paris).

∴

Pourquoi ne peut-on appeler une cabine publique ? A cause des P.C.V. ! Chacun pourrait demander à son opératrice le numéro en P.C.V., l'opératrice demanderait l'accord du correspondant de la cabine, qui accepterait, et... le numéro de la cabine — c'est-à-dire les P.T.T. — serait débité de tous ces P.C.V.

C.Q.F.D.

J. WASSER
(Noisy-le-Roi).

Eternelle administration

J'ai lu avec grand plaisir l'article de M. John Harris « Le téléphone ne sonne plus » (*le Monde Dimanche* du 3 février).

Peut-être serez-vous amusés par l'extrait ci-dessous d'un article du journal *l'Opinion publique* du 21 décembre 1864, lequel me paraît correspondre au comportement administratif évoqué par M. Harris.

« L'administration ne pèche pas d'ordinaire par excès d'initiative. Très absorbée par les affaires courantes, très préoccupée de mettre, comme on dit, les deux bouts en un, elle s'inquiète beaucoup plus du moment présent, très peu du lendemain, pas du tout de l'avenir. Ce qu'elle désire par-dessus tout, c'est qu'on la laisse tranquille, qu'on ne lui demande rien, qu'on ne lui impose pas de nouvelles besognes. A côté d'elle et sous son ombre vit une école de publicistes satisfaits, qui mettent en maximes les pratiques administratives, qui trouvent que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, ou que si, par hasard, tout ne va pas pour le mieux, cela tient à des causes fatales, à la force des choses, et que, par conséquent — et c'est là le point essentiel, — il n'y a rien à faire. »

C. ROUET
(Pelissandre).

PARTI PRIS

« Bof ! » ou non

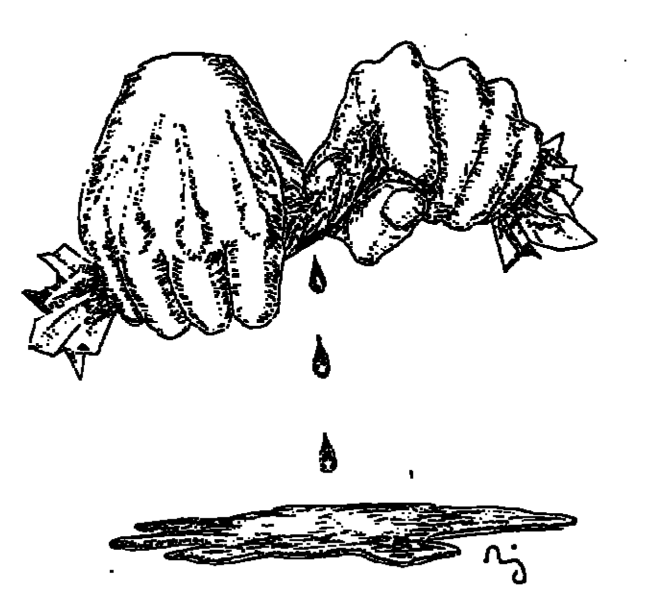
PARMI nos jeunes lecteurs s'est instauré un débat dont nous ne pouvons donner dans ces colonnes qu'un reflet limité. Pascale Even, de Rennes, écrivait le 20 janvier : « J'ai » dix-neuf ans et je traîne, comme beaucoup, dans les cou- » loirs de la jeunesse, faisant face sans enthousiasme à la » banalité du quotidien... Alors, réagissez, vous qui avez » vingt ans, détrompez-moi. Dites-moi que nous ne sommes » pas la génération du « bof ». Battons-nous pour que la » jeunesse vive. » A quoi Thierry Deverchères, de Lyon, vingt et un ans, répondait le 3 février : « Nous perdons » notre temps à attendre tout de l'autre, c'est en » nous-même que nous devons trouver le déclic qui retournera » cette génération du « bof ».

Et comme Pascale Even avait ajouté en post-scriptum : « Ras- » surez-vous, on rigole encore dans les couloirs de la jeunesse », son interlocuteur lyonnais répliquait : « Mieux que la rigolade non- » chalante au goût amer de désespoir, nous pouvons préférer » l'humour plus sérieux (...) sans pour cela devenir adultes. » Et le même jour, R. Chanson, de Paris, affirmait : « Il vaut mieux » appartenir à la génération du petit « bof » qu'à celle du grand » « boum ».

Un autre, Rennais, Yann-Per Guérin, écrivait, le 17 février : « Rassurez-vous, on mure les couloirs de la jeunesse. » Fini ? Non. A Bois-Colombes, Mlle C. Fritsch bondit : « Il est enfin temps » d'agir, la jeunesse voit, plus objectivement que la génération » passée, l'enlisement grandissant », écrit-elle, après avoir cité l'exemple de la grève des étudiants d'Angers en faveur de deux de leurs camarades marocains menacés d'expulsion. « Mais cette » stagnation se transforme déjà en action. Il faut, m'a-t-on dit, » des précurseurs pour lancer des idées, pas besoin ! Si aucune » solution n'a été trouvée, c'est par l'erreur grotesque de vouloir » changer les conséquences avant l'esprit... »

Le débat n'est probablement pas clos. Il risque de ne l'être jamais. Et certainement pas en proposant une de ces conclusions paternelles et moralisantes que tous nos correspondants, cités ou non ici, récusent d'avance d'un ton définitif qui est, à lui seul, la marque de la jeunesse.

JEAN PLANCHAIS.



NADJA

De quoi rire

Antibes. — Dimanche 3 février 1980. Midi et demi.

ACTE I : Une automobile occupée par un couple (l'homme au volant) est arrêtée au bord du trottoir, moteur tournant.

Un Noir en boubou, marchand ambulant d'objets divers de style africain, est debout près de la portière du conducteur, auquel il propose une statuette.

Le Noir, par la fenêtre ouverte, passe le bras devant le conducteur, donne la statuette à la passagère pour examen et reprend son marchandage avec l'homme.

Alors, brusquement, la voiture démarre en trombe et disparaît dix mètres plus loin au premier croisement.

Le Noir fait de grands gestes et se lance à la poursuite de la voiture.

Elle est loin maintenant... avec la statuette.

ACTE II : Un consommateur qui a vu la scène sort du café proche et la raconte à un ami qui arrive à ce moment.

Celui-ci... s'esclaffe.

ALAIN BLANCHARD
(Antibes).

Effets et cause de l'inflation

A propos de l'article de M. Jean Bouvier (le Monde *du dimanche 27 janvier, « Une invention du vingtième siècle : l'inflation »), M. Robert Gras nous écrit notamment :*

Si, aujourd'hui, les comportements (consommateurs, producteurs, vendeurs) sont manifestement inflationnistes, ils ne sont pas pour autant la cause de l'inflation. Celle-ci est à rechercher avant tout dans le désordre consécutif au développement de la monnaie scripturale. En effet, la mutation qui a résulté de la guerre de 1914, et encore plus de la suivante, a consisté, non seulement dans l'abandon de l'étalon-or, mais dans le développement de la « monnaie de banque ». Par l'usage de plus en plus répandu du chèque, la monnaie a cessé d'être une masse tangible : un tas d'or, une pile de billets ; elle est devenue tout simplement des chiffres, inscrits en crédit ou en débit sur un livre de comptes. Et, révolution capitale, ce n'est plus la banque d'Etat qui seule est habilitée à créer de la monnaie, ce sont tous les organismes bancaires, et même les particuliers, qui en créent en permanence !... au moins momentanément.

Je reprocherais donc à M. Bouvier, qui parle en historien et non en spécialiste engagé, de ne pas faire la différence entre cette cause première et ses conséquences que sont les comportements socio-économiques. Mais je lui reprocherais encore plus de présenter l'inflation comme une fatalité ! Pourquoi écarter, et à tout le moins ne pas formuler, l'hypothèse qu'un jour les Etats parviendront à régulariser l'émission monétaire ? A la contrôler sans l'asphyxier et finalement à concilier bonne santé économique et stabilité des prix ?

ROBERT GRAS
(Limours).

Paris, la nuit

Il y a quelque temps, je quittais une réunion dans le centre de Paris. Il était près de minuit. Parvenu près du pont de l'Alma, et alors qu'une violente averse commençait à tomber, je m'aperçois de la crevaison d'un pneu arrière de ma voiture. Sensation toujours désagréable... et encore plus la nuit, sous la pluie ! Le temps de m'arrêter, de descendre... C'est alors que deux jeunes gens circulant sur le trottoir proche viennent à moi : « *C'est le pneu arrière droit qui est crevé... Voulez-vous qu'on vous aide ?* » Nuit noire... Flots de pluie. Stupéfaction de ma part... En un clin d'œil, les deux jeunes ont attrapé le cric et changé la roue. A peine ai-je eu le temps de les remercier qu'ils disparaissent, continuant leur chemin.

Quant à moi, qui suis prêtre, je me disais en continuant le mien que, lorsque, dans la Bible, il est question des « anges de Dieu », ces êtres, si mystérieux pour nous, n'étaient peut-être pas autre chose que ceux qui passent dans notre vie au bon moment.

Justice soit rendue à de tels jeunes, qui existent... même à Paris, la nuit.

JACQUES ARFEUILLERE
(Montmorency).

Tabac corse

Je veux évoquer aujourd'hui, non pas en tant que Corse mais en tant qu'être sensé, un usage, un privilège, un « avantage » acquis, je ne sais trop quel mot utiliser, particulier à la Corse et qui me semble absurde, nocif et vexant.

Il s'agit du prix plus bas en Corse que sur le continent du tabac (différence appréciable) et qu'à tort on dit découler des très anciens et caducs « accords Miot ».

Je ne sais trop à qui attribuer cette insultante aumône, mais son ridicule et son iniquité sont évidents.

1) Cet avantage accordé aux habitants (fixes ou temporaires) de la Corse est absurde, puisqu'il favorise un vice que par ailleurs on essaye de réfréner.

2) Cet avantage est inique puisqu'il ne profite qu'aux fumeurs et *tous* les autres habitants en sont exclus.

3) Cet avantage est vexant, car vouloir atténuer la rancœur des Corses quant à leur sous-développement agricole et industriel par l'octroi de quelques francs qui partent en fumée est dérisoire et ne fait pas grand cas de l'amour-propre des habitants de l'île.

Ces arguments suffisent à démontrer l'absurdité de cette détaxe sur le tabac, qui favorise un vice et ne profite aucunement à la grande majorité de la population.

Je suggère donc de remplacer cette détaxe sur le tabac, par une légère et modique détaxe sur les produits pétroliers (s'ajoutant bien entendu aux quelques centimes si généreusement déjà accordés).

Il tombe sous le sens, et les plus grands « Penseurs » nous le serinent assez, que le prix du pétrole a des incidences sur *tous* les autres prix, donc une baisse de ce prix entraînerait une légère baisse du coût de la vie en Corse. Cet avantage profiterait à tout le monde y compris aux fumeurs.

J'ai beau me faire l'avocat du diable, je ne vois pas comment le plus madré casuiste, même fumeur, pourrait s'inscrire en faux contre mes remarques, qui sont tellement marquées au coin du bon sens, qu'elles ont toute chance de rester lettre morte, dans un monde où l'on marche trop souvent sur la tête.

J'ajouterai que l'insularité interdit toute entreprise de contrebande d'essence entre la Corse et le continent !!!

LUCIEN DAMIANI
(Marseille).

Couleur interdite

Après réservation de tables dans un établissement pour le Jour de l'An, une de mes filles, qui a épousé un Sénégalais, s'en est vu refuser l'entrée à la vue de « l'homme de couleur » non admis. C'est la cinquième fois dans des établissements différents !...

Je n'admets pas la soumission de ces derniers, et je me bats pour que cessent ces actes infâmes.

Ne pas oublier qu'à la dernière guerre ils ont combattu près des « Blancs » pour que vive la France ! Lorsqu'ils veulent, les Français oublient vite ! Et la bêtise grandiose de ces gens veut qu'ils jugent un homme par la couleur de sa peau ! Bravo !...

Qui peut leur dire à tous ces gens-là ? Et qui *veut* le leur dire ?

MONIQUE VERON
(Vernon.)

ACTUELLES MILLÉSIMÉES

Voitures et piétons

« Nous ne voyageons donc point en courriers, mais en voyageurs. Nous ne songeons pas seulement aux deux termes, mais à l'intervalle qui les sépare. Le voyage même est un plaisir pour nous. Nous ne le faisons point tristement assis et comme emprisonnés dans une petite cage bien fermée. [...]

» Je ne conçois qu'une manière de voyager plus agréable que d'aller à cheval, c'est d'aller à pied. On part à son moment, on s'arrête à sa volonté, on fait tant et si peu d'exercice qu'on veut. On observe tout le pays, on se détourne à droite, à gauche, on examine tout ce qui nous flatte, on s'arrête à tous les points de vue. [...] *Je n'ai pas besoin de choisir des chemins tout faits, des routes commodes, je passe partout où un homme peut passer, je vois tout ce qu'un homme peut voir, et, ne dépendant que de moi-même, je jouis de toute la liberté dont un homme peut jouir.* [...]

» Combien de plaisirs différents on rassemble par cette agréable manière de voyager ! Sans compter la santé qui s'affermit, l'humeur qui s'égaye. J'ai toujours vu ceux qui voyageaient dans de bonnes voitures bien douces, rêveurs, tristes, grondants ou souffrants ; et les piétons toujours gais, légers et contents de tout. »

Rêvé sur les sentiers forestiers de Montmorency, écrit en 1759 chez le maréchal de Luxembourg. *Emile ou De l'éducation* fut brûlé de la main du bourreau en 1762, on le sait, après sa condamnation par la Grand-Chambre, et Jean-Jacques Rousseau dut s'enfuir. Mais ce n'était tout de même pas pour ce passage du cinquième livre...

JEAN GUICHARD-MEILI.

VOUS ET MOI

Maman est là

Il est 7 heures, pas une minute à perdre : les enfants ont repris l'école.

Vite ! Debout ! Vous allez être en retard ! Ah ! si maman *n'était pas là !*

Et la course commence entre les déjeuners à préparer, à réchauffer, à refroidir, à sucrer, les tranches de pain à tartiner avec beurre pour les uns, confiture pour les autres ; il s'agit de ne pas se tromper, de penser pour eux (Ah ! Que nous sommes idiotes !). Et puis, on avait oublié les crayons à tailler, l'éponge à humecter, les lacets à démêler.

« Dis, maman, tu peux m'aider ?

— Tu ne pouvais pas y penser avant ? »

Mais on s'en voudrait de ne pas répondre à leurs besoins !

« Dis, maman, et mes affaires de gymnastique ? »

Maman sait, c'est elle qui les a rangées.

Quelques gouttes dans le nez, les imperméables prêts à enfiler : le temps est incertain. Maman prévoit, maman est là, maman est heureuse comme cela.

« Au revoir, les enfants, à ce midi ! »

La matinée passera vite. Ah ! *ce désordre ! Un peu de ménage,* les courses ; le repas pensé et préparé avec amour : ils vont avoir une telle faim ! Ils mangent si peu le matin. Elle se demande comment font ces mères qui laissent leurs enfants à la « cantine » : cela ne lui viendrait certes pas à l'esprit.

C'est une joie pour elle de les retrouver à l'heure du déjeuner ; on a tant de choses à se dire ; on essaie de ne pas trop questionner ; on écoute, on réconforte, on gronde pour un yaourt renversé, une blouse tachée, on rit, on apprend... à s'étonner, on réapprend... l'enfance et ses mille secrets.

Et puis, vite, un col brossé, un mouchoir glissé, un baiser volé, et maman retourne à ses serviettes mal pliées.

L'après-midi, c'est son petit moment à elle (ses heures d'hégoïsme comme elle les appelle). Elle s'enrichira l'esprit, le cœur aussi : elle s'ouvrira au monde. A quatre heures, elle sera de retour. Elle se partagera : surveillera les devoirs, lira des histoires, jouera, construira (avec quelle maladresse !), inventera. Elle sera tantôt appelée, tantôt ignorée, tantôt écoutée, tantôt rejetée.

Eh oui ! maman a bien l'impression d'exister.

« Rester » à la maison, élever ses enfants, c'est sa chance à elle, et elle le sait : faut-il y voir là quelque péché ?

Pourtant... il lui arrive de douter.

« Et si je disparaissais ? Toutes ces heures passées, sauraient-ils les oublier, les transformer ? Est-ce bien les aimer qu'ETRE LA toute la journée ? »

GENEVIÈVE LAURENCIN.



JEAN-GUY JULES/FOTOGRAM

VIES

Le missionnaire des potagers

Bernard, « volontaire de progrès » à Bonkoukou (Niger), creuse des puits et multiplie les jardins. Un pari contre le sable, le vent et les habitudes.

DANIEL SCHNEIDER

« *Tu dois avoir soif, tu veux un pastis ? Ici, c'est la brousse, mais il y a de l'eau fraîche dans le frigo à pétrole !* »

Débarquer chez Bernard Allibert, « volontaire de progrès » à Bonkoukou (Niger), les vertèbres encore « rancunières » d'une journée de piste sur un souvenir de suspensions, la tête en compotier à recommandations et idées reçues : « *Tu verras, les volontaires, ce sont des hommes de terrain, ils installent des jardins chez les paysans. La vraie coopération, pas des bureaucrates.* »

Pour l'heure, la « vraie coopération » émerge d'une sieste copieuse (« une des habitudes du pays qu'on prend le plus facilement ») sous l'œil narquois de son « vaisseau du désert » qui mâchonne une feuille de haricot : « *C'est le premier achat, le chameau. Je dois inspecter des jardins disséminés dans des hameaux de brousse, alors il m'arrive fréquemment de partir une semaine, à dos de chameau.* »

« Vraie » ou pas, la coopération au ras de la brousse, de case en case, de carottes en radis. « *Crois-moi, je suis heureux de retrouver mon confort ici, quand je reviens !* » Son confort ! Ecoutez-le parler de confort, entre sa lampe à pétrole, la colonie de cafards qui lui sert de sanitaires et les traces de serpent repérées dans la case qui l'obligent à dormir dehors. « *Tu sais, ce n'est pas cela le plus difficile. Ici, on se fait très bien à l'absence d'eau chaude ou de télé. Tiens, au quatrième mois, j'ai craqué, j'ai acheté une radio. Eh bien, je ne l'écoute jamais. Si je n'ai rien à faire le soir, je préfère aller discuter chez l'un ou chez l'autre. Les fromages français me manquent plus que les nouvelles !* »

Bernard. « *Les pieds sur terre, pas un rêveur* », m'avait-on prévenu à Niamey. Oui, les pieds dans le sable et à fleur de lèvres le sourire qui ébranle toutes les barrières : « *Indispensable, ici, le bon contact. Si tu ne t'entends pas bien avec les gens, tu ne tiendras pas trois semaines. C'était ma plus grosse peur en arrivant.* »

Accrochés au verbe, les haillons d'un parfum d'Ardèche que seize mois de brousse n'ont pas dissipé. Pas toujours roses, les premiers mois. « *Heureusement qu'il y avait le boulot.* » Un beau boulot, qui s'étale sur 7 hectares à la sortie du village. Sept hectares de rangées irréprochables de dattiers, manguiers, goyaviers. Une palmeraie expérimentale, « la station », comme on dit à Bonkoukou. L'œuvre de ses prédécesseurs : « *Pendant six ans, les volontaires se sont succédé à Bonkoukou. C'est dire qu'ils en ont vu, des Blancs, les paysans ! Cela m'a sûrement facilité la tâche.* » Quand il arrive, les arbres donnent, la plantation « tourne ». « *J'ai vu que je ne servirais plus à rien. Parfait.* »

Un peu fou

Rideau sur le premier acte du programme, et en selle pour le deux : installer chez les paysans qui le désirent des jardins individuels. Un pari un peu fou. Contre le sable, contre le vent, contre les chèvres, grandes « amatrices » de jeunes pousses et merveilleusement habiles à se faufiler entre les épines des clôtures traditionnelles.

Contre les habitudes, surtout. Pensez-donc : un village que les siècles ont installé dans la douce somnolence des saisons sèches (le mil, culture unique jusqu'alors, n'exige de travail réel que durant la saison des pluies).

Il en a bouffé, du sable, le petit Blanc. Il en a organisé, des visites de la palmeraie : « *Tout est parti de là. C'est parce qu'ils ont pu apprécier les récoltes fournies, c'est parce qu'ils ont goûté — et certains pour la première fois — aux goyaves et aux mangues que les gens ont eu envie de tenter le coup.* » Une première tranche de trente-cinq jardins est programmée.

Et les clôtures en bel et bon grillage de pousser autour du village, et les puits de ciment de plonger dans cette terre réticente à des 8, 10, 12 mètres, pour que s'ouvre la danse triomphale des arrosoirs. « *Puits et grillages étaient un cadeau du Comité français contre la faim. Là, on a peut-être eu tort, parce que les gens s'intéressent moins à ce qu'ils n'ont pas payé. Les premiers temps, c'était toujours moi qui devais réparer les grillages endommagés. Ils ne réalisaient pas vraiment que ça leur appartenait.* »

Bernard a réparé, Bernard a pesté, Bernard a souri, écorché ses doigts sur les rouleaux de barbelé, usé sa patience sur les obstinations paysannes : « *Mille fois j'ai dû répéter, par exemple, qu'il vaut mieux planter plus loin du puits si le sol y est meilleur.* » Et puis, de brouilles à mort en retrouvailles pour la vie, le zigzag des semis s'est fait moins hasardeux, plus régulière la chanson cristalline de l'eau dans le soleil. Et un jour, miracle, le désert vaincu a concédé ses premiers radis.

« *La révolution. La télé nigérienne est venue filmer l'événement. On a dû programmer quinze jardins supplémentaires qui attendent toujours, faute de matériel. Nous ne manquons pas d'argent, nous manquons de matériel.* » N'empêche, quelle victoire ! Les matins de Bonkoukou plantent, binent, sarclent, arrosent. La ruche. Et carottes, tomates et pommes de terre vont pouvoir, au village, commencer de narguer la malnutrition : « *Les légumes, encore, c'était le plus facile parce que ça donne vite. Les gens sont incités. Mais les arbres ! Quatre ans d'efforts quotidiens sans rien voir venir, il faut vraiment avoir la foi.* »

Une foi sans oraisons, celle de Bernard. Sans dimanches non plus. Une foi qui s'use l'arrière-train au trot des chameaux pour aller porter les nouvelles techniques dans les hameaux environnants. Maudites et heureuses tournées en brousse : « *Au mil et au sorgho matin, midi et soir. Crois-moi que je suis heureux de retrouver ma choucroute en boîte. Mais quel accueil ! Les gens m: reçoivent comme un ami de toujours. Inoubliable.* »

Intégré

A vrai dire, il lui a bien fallu « s'adapter un peu ». Oh ! ce ne fut pas vraiment dur de passer des abricotiers familiaux, au-dessus de La Voulte, à la culture de la goyave aux portes du Sahel. Mais, diable, on aimerait vous y voir, vous, catapulté des soirées télé aux discussions passionnées sur les mérites comparés des chameaux du village. De la rôtie de châtaignes aux subtilités du thé touareg, dans lesquelles il s'est plongé avec délices. Et surtout, misère, des petits plats à l'épouvantable litanie de la semoule de sorgho.

Il a planté ses griffes et son appétit des autres dans ce monde nouveau, Bernard. Ingéré au galop la langue djerma, appris qu'il faut tendre les deux mains pour recevoir un cadeau, s'est souvenu d'enlever ses sandales quand il s'assied sur la natte de ses hôtes. Il sait maintenant placer la salutation appropriée au moment de la journée. C'est peu dire qu'il s'est intégré : « *Les gamins m'appellent Ali Bert !* » Et encore suffisamment d'appétit pour honorer le contrat de deux ans qui lie les volontaires de progrès.

Tout s'est passé si simplement : « *Je n'avais pas envie de faire un an d'armée. Et la coopération dans un bureau ne me tentait pas beaucoup non plus. Alors, un copain de chez moi m'a parlé des volontaires. L'idée m'a plu. Si je me doutais de ce que ce serait ? Oh ! non, alors. Mais je ne regrette pas. Le plus important, c'est que j'aie été très bien accepté par les gens.* »

Bien obligés, les gens : il force les sympathies comme on creuse dans le sable. Et toujours le service à portée de sourire : faut-il aider un paysan à rédiger une lettre au cousin d'Agadès ; aller rechercher en brousse les transhumants de la saison des pluies, qui souvent passent les mois d'été aux champs, loin du village ; faut-il ici ou là faire creuser un puits pas vraiment prévu au programme, mais qui épargnera aux femmes de longues heures le seau sur la tête ? Bernard écoute, plaisante, accepte presque toujours, éconduit de temps en temps, mais si gentiment !

Il y a bien quelques abus. On ne place pas impunément au milieu d'un village de brousse un père Noël, la hotte pleine de puits et de grillages : « *Je ne peux pas tout accepter. Je suis en bisbille avec le chef de village, par exemple. Il a un puits juste en face de chez lui, et il voudrait que je laisse tout tomber pour lui en creuser un dans sa cour. Et le pire, c'est que tout le monde comprendrait parfaitement que je le fasse. Ah ! ce n'est pas toujours facile !* »

Pas plus facile que de se faire rembourser les graines et les arbustes transplantés de la palmeraie, qui, eux, ne sont pas « cadeau », et dont la demande de paiement semble frapper les agriculteurs d'une soudaine surdité. « *C'est toujours du côté du portefeuille que ça grince !* »

Qu'importe. Fruits et légumes commencent à s'étaler fièrement sur la grand-place du marché, le samedi. « *Ce n'est là que le plus visible. Le plus important ne se voit pas. Pour moi, l'important, c'est que j'ai formé un jeune puisatier aux techniques des puits en ciment, ce qui nous a valu d'être excommuniés par l'ancien qui ne jurait que baguettes de bois. L'important, c'est que j'ai formé un pépiniériste de la palmeraie, un gars très bien, qui va faire des heures supplémentaires chez les paysans, gratuites évidemment, et qui commence même à rayonner sur les villages alentour. L'important, c'est que tout puisse continuer quand les volontaires seront partis.* »

L'eau, l'espoir

Car Bernard sera sans doute le dernier père Noël du village. Après lui, l'inconnu : « *Nul ne peut dire comment ça tournera. Certaines expériences sont tombées complètement en ruine, les volontaires partis. D'autres ont très bien embrayé.* » Alors, il s'accroche au moindre détail pour guetter si la sauce a bien pris : une clôture mal entretenue, un potager quelques jours délaissé, et le sourire se fait houspilleur : « *Ce qui ne m'empêche pas de comprendre les gens.* »

De si légers doutes ne suffisent pas à ombrager les journées de ce missionnaire des potagers. Bernard rentre au village comme le soleil se noie derrière la palmeraie. Tout à l'heure, la veillée se diluera dans l'amertume du thé touareg. Sous les jardins désertés, poussent tranquillement les salades du Sahel. « *Bah !* soupire Bernard, *même si tout devait retomber en friche, les puits, eux, sont là pour cinquante ans.* » Et tant qu'il y a de l'eau, il y a de l'espoir. ■

VILLES

Violences dans les collèges

Les manifestations de violence se multiplient dans les établissements du second degré. L'insécurité angoisse les élèves, mais aussi les professeurs. Une enquête dans plusieurs collèges en décrit le climat.

PATRICK BENQUET

FINI le temps du joyeux brouhaha des sorties de classes, quand les élèves insouciants s'ébrouaient du silence sous le regard attendri de surveillants boutonneux. Fini le temps où des milliers de « Duduche » pouvaient s'épanouir à loisir, à l'ombre des préaux, dans la contemplation de leurs baskets. Désormais, pour beaucoup de ceux qui y vivent, la vie dans les collèges et les lycées n'est plus aussi sereine. Violence et délinquance semblent s'installer.

Pas la perversité bébête des tortionnaires de hannetons. Mais une brutalité libérée, qui peut basculer dans le drame. A Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), un collégien, âgé de douze ans, tue d'un coup de couteau l'un de ses camarades. Motif de la bagarre : une banale provocation orale, où l'agresseur s'était très vite trouvé à court d'arguments (*le Monde* du 21 octobre 1979). A Metz (Moselle), c'est un surveillant qui tombe sous les coups de trois garçons venus venger un élève réprimandé la veille pour une absence (*le Monde* du 12 juin 1979). A Chelles (Seine-et-Marne), la police met fin aux activités d'une douzaine d'adolescents — âgés de quinze à dix-huit ans — qui s'étaient spécialisés dans les opérations d'extorsion d'argent dans les écoles de la ville.

Ailleurs, avec une gratuité tout aussi déconcertante, on saccage, on vole, on menace, on répand un sentiment de peur. Il n'est plus question aujourd'hui d'agitation politique ou de violence contestataire. Depuis 1975, les voix dissidentes se sont tues, et, quand la brutalité éclate dans un lycée, elle n'est plus, à de très rares exceptions près, « révolutionnaire ». Beaucoup plus banalement, de droit commun, elle se distingue de moins en moins de la délinquance.

Le ministère de l'éducation s'en est inquiété. Le groupe de la vie scolaire de l'inspection générale vient d'achever une enquête, dans les collèges, sur le sujet. Une autre va être consacrée aux lycées d'enseignement professionnel (LEP, ex-CET). Le Comité national de prévention de la violence et de la criminalité s'est ému lui aussi. Alerté par ses comités départementaux qui se faisaient l'écho des inquiétudes des chefs d'établissement, il a décidé de créer un groupe de travail *ad hoc*. Bien sûr, tous les établissements français du second degré ne sont pas touchés de la même manière. Mais il semble que peu échappent à la dégradation du climat, surtout dans les grandes villes.

Le statut d'exterritorialité de fait dont bénéficiaient les établissements scolaires a souvent volé en éclats. Il n'y a plus de frontière entre la rue et la cour de récréation : certains jeunes n'hésitent pas à exercer un véritable « droit de poursuite » dans l'enceinte de l'école, comme cette bande de « loubards » qu'une enseignante découvrit un jour dans les couloirs d'un collège de la banlieue parisienne. « *Ils étaient quatre*, raconte-t-elle, *en blousons, le crâne rasé, armés de bâtons et accompagnés d'un chien. Ils venaient demander des comptes à un lycéen* ».

Commandos

Les abords des établissements deviennent peu à peu les lieux privilégiés des heurts et des conflits qui traversent la population adolescente. Où mieux qu'à la sortie d'un lycée attendre l'adversaire dont on ignore l'adresse ou qu'on sait pouvoir trouver sans ses habituels copains de quartier ? « *Certains jours*, raconte une autre enseignante, *on voit de véritables commandos de jeunes, vautrés sur leurs vélomoteurs, assister, narquois, à la sortie des cours.* » Vaguement inquiets, professeurs et élèves s'éclipsent alors rapidement, en évitant de trop s'approcher de ces sentinelles peu rassurantes. Un peu comme on quitte à pas pressés un parking souterrain ou une ruelle obscure.

Où mieux, aussi, qu'à la porte des collèges, parmi les centaines d'élèves qui la franchissent chaque jour, trouver celui ou celle qu'on va délester d'un blouson convoité ou des quelques pièces nécessaires au « *flipper* » quotidien ? Durant l'année 1979, la brigade des mineurs, à Paris, a été informée en moyenne d'un « racket » par semaine.

Comme un vulgaire supermarché, l'établissement scolaire moderne, avec son matériel pédagogique sophistiqué et coûteux, excite de plus en plus la convoitise des casseurs d'occasion. « *C'étaient des tout jeunes*, raconte Anne Lambert, professeur de dessin dans un collège de Vitry (Val-de-Marne), *car ils ont réussi à passer par les vasistas avant d'ouvrir la porte pour ressortir avec leur butin : appareil de télévision, caméra vidéo, magnétophone...* »

Cette violence endémique semble ne plus étonner enseignants et élèves, qui multiplient les anecdotes sur le ton de ceux qui en ont vu bien d'autres. La violence est multiple. « *Dans mon collège*, raconte un enseignant, *il a suffi d'un an pour que tous les W.C. soient cassés.* » L'administration du collège où travaille Anne Lambert a renoncé à effacer les dessins obscènes. Seules les inscriptions injurieuses contre les enseignants sont recouvertes rapidement d'un coup de peinture. « *La crasse est permanente*, explique Jean-Claude Guérin, professeur d'histoire et de géographie dans un collège de Massy (Essonne). *Dans ces conditions, on ne peut pas demander aux élèves de respecter les locaux scolaires qu'ils ont contribué eux-mêmes à dégrader.* » C'est un cercle vicieux. Dans la course de vitesse que se livrent vandales et services d'entretien, l'administration, faute de moyens, semble avoir perdu la partie.

Autre fléau : le vol. « *On volait tout ce qu'on trouvait, les trousses, les cartables, les habits, le petit matériel de laboratoire, comme ça, pour s'amuser* », raconte un ancien collégien. Véritable casse-tête pour l'administration, les vestiaires des gymnases, où les élèves sont obligés de laisser leurs affaires, résistent à toutes les formes de surveillance.

Vols, dégradations, agressions : non seulement la violence mais la délinquance se banalisent et s'intègrent peu à peu aux mœurs scolaires. Mais le mal est-il général ? Mme Vassitch, secrétaire générale adjointe de la Fédération de parents d'élèves de l'enseignement public, présidée par le docteur Antoine Lagarde, est formelle : qu'il soit situé dans les quartiers populaires ou bourgeois, à Paris ou en province, aucun établissement du second degré n'y échappe, avec, bien sûr, des intensités variables. Seuls les lycées agricoles seraient pour l'instant épargnés. Pourtant, les professeurs que nous avons interrogés estiment pour la plupart que la violence se manifeste davantage dans les collèges — entre dix et seize ans — qu'avant (école primaire) ou après (lycée).

Au groupe de la « vie scolaire de l'inspection générale, on pense que les établissements implantés dans des zones urbaines peuplés de couches sociales dites « défavorisées » — les banlieues de Paris et des grandes villes de province — sont les plus touchés. C'est pourquoi l'enquête déjà citée a été effectuée dans quarante-sept collèges de banlieue, à Paris et en province. Les résultats chiffrés de cette enquête sont les seuls actuellement disponibles, les statistiques du ministère de l'intérieur ne faisant pas encore apparaître cette rubrique particulière, d'autant que très rares sont les actes délictueux commis dans l'enceinte ou à la porte des établissements scolaires qui font l'objet de poursuites judiciaires.

22 long rifle

Les vols d'effets viennent en tête : 100 % des quarante-sept collèges étudiés en ont été le théâtre. Viennent ensuite les déprédations (80 %), les vols commis par les élèves à l'extérieur de l'établissement (58 %), les vols de matériel (63 %), le racket (58 %), les bagarres à l'extérieur (51 %), les bagarres à l'intérieur (39 %). Dans 34 % des cas, il y a eu des blessés. Le racisme s'est manifesté dans 54 % des cas étudiés. Enfin, la police a dû intervenir pour vol dans 44 % d'entre eux.

La violence scolaire est-elle un phénomène spontané ou, au contraire, le simple reflet d'un mal qui traverse la population tout entière et qui n'épargnerait plus les lieux traditionnellement les mieux protégés ?

Les adultes portent une part de responsabilité, ne serait-ce que par l'exemple qu'ils donnent. Comment les adolescents ne seraient-ils pas influencés par l'intolérance qui les entoure ? « *Il ne faudrait pas qu'on vienne m'embêter chez moi*, avait déclaré le père de Jérôme âgé de quinze ans, *j'ai cinq armes chargées* ». Le 10 juillet 1979, ce garçon a blessé grièvement d'une balle de 22 long rifle un camarade de lycée qu'il avait pris pour un cambrioleur.

Les parents se laissent parfois eux-mêmes aller à une violence incontrôlée à la porte même des établissements, comme cet habitant de Toulon (Var) qui, en 1979, est venu rosser un enseignant qui avait infligé une punition à son fils. Pour la première fois, le ministre de l'éducation s'associa à la plainte déposée par la victime, entendant ainsi « *mettre un coup d'arrêt à un phénomène qui ne cesse de s'accroître* ».

L'angoisse des adultes face aux incertitudes de la vie moderne aboutit à l'insécurité des enfants et fait naître chez eux une anxiété dont on aurait cru que leur âge les préserverait. Les adolescents sentent, dès le collège, que l'enseignement qu'on leur dispense ne leur garantit plus une place dans la société. Avant d'entrer dans la vie active, ils sont déjà plongés dans la crainte de la crise économique. Les ménagères volent chaque jour dans les supermarchés, la course effrénée à la consommation consacre le triomphe du « prêt-à-jeter » : pourquoi les jeunes respecteraient-ils ce que le monde adulte a désacralisé ? « *Je suis stupéfaite*, raconte une enseignante, après une discussion avec les élèves de sa classe, *de constater qu'aucune résistance morale ne les empêche de voler tout ce qui leur passe à portée de la main.* » Les objets, les locaux n'inspirent plus le respect : le vandalisme devient machinal.

Au sein même de la famille, qui n'est plus, bien souvent, la cellule protectrice où l'enfant pouvait grandir paisiblement, la violence est souvent devenue un véritable mode de relations. « *Ils reproduisent à l'école*, explique Anne Lambert, *ce qu'ils vivent chez eux. Les plus calmes subissent la violence comme une fatalité.* »

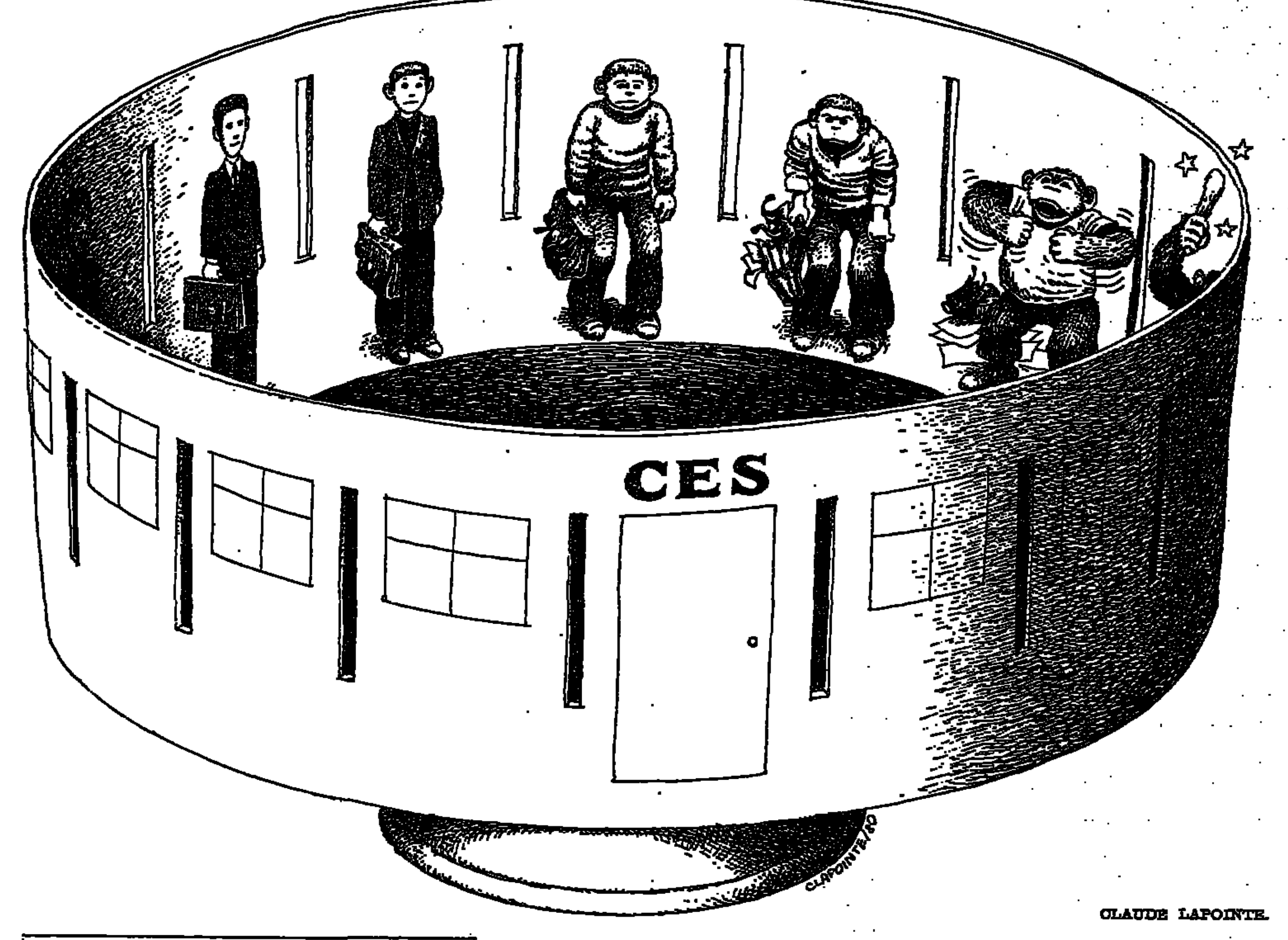
Racisme

Dans son livre, *les Enfants martyrs* (Le Seuil), Pierre Leulliette signale que, chaque année, la justice est saisie de deux mille cinq cents cas d'enfants brutalisés par leurs parents et que, hors toute statistique officielle, on peut dénombrer, dans le cadre de la famille, des milliers de morts et de blessés. Comment reprocher à de nombreux collégiens et lycéens d'utiliser à leur tour ce langage dont ils ont hérité ? En dévalant la pyramide des âges, la violence fait boule de neige : en dix ans, la délinquance juvénile s'est multipliée par quatre tandis que celle des adultes ne progressait que très faiblement.

Le racisme latent dans le monde des adultes épargne-t-il l'univers adolescent ? La « mixité » (Français-émigrés) des bandes de jeunes dans les quartiers populaires semblerait le prouver. Toutefois, les susceptibilités restent à fleur de peau. « *J'ai vu un jour les gosses de ma classe de 5e perdre complètement le contrôle d'eux-mêmes et se balancer les chaises à la tête* », raconte Annette Guérin, professeur d'histoire et géographie dans un collège de Montrouge (Hauts-de-Seine). « *Une petite fille qui ne supportait pas qu'on s'assoie à côté d'elle avait refusé sa table à un élève noir, qui, croyant à une mesure raciste, déclencha dans la classe une incroyable bagarre.* »

L'année dernière, dans un grand lycée parisien du 16e arrondissement, un élève maghrébin fut roué de coups par trois lycéens qui l'avait entraîné dans une pièce isolée.

La féminisation croissante du corps enseignant n'est pas sans poser des problèmes : les élèves étrangers d'origine méditerranéenne, en particulier, supportent parfois très mal l'autorité féminine, et leurs parents sont souvent les premiers à la rejeter. « *Mais le problème est surtout culturel*, explique Anne Lambert. *Les parents des jeunes immigrés, ceux de la deuxième génération, nés en France, voudraient que leurs enfants acquièrent une culture française. Les gosses n'y arrivent pas. Cela les rend agressifs.* »



CLAUDE LAPOINTE.

« On est connu, on est craint, les filles aiment ça »

« *Vous voulez un clope ?* » Patrice dévisage avec insolence le professeur de dessin qu'il vient d'interrompre pendant le cours.

« *Je ne fume jamais en classe* », répond-elle du tac au tac, feignant de ne pas s'étonner de l'intrusion soudaine du perturbateur. Celui-ci allume alors une cigarette avec son briquet, et du même geste, dans un silence pesant, met tranquillement le feu aux dessins fixés aux cloisons.

« *Madame*, crie le pyromane en herbe, jouant l'affolement, *y'a le collège qui brûle !* »

« *Eteins-le toi-même* », rétorque l'enseignante, toujours impassible. Surpris, il hésite un instant, avant d'écraser du pied les restes de dessins calcinés, crache par terre et s'en va. Le professeur, cette fois encore, s'en est bien sorti.

Dans un café proche de son ancien collège, Patrice s'esclaffe à l'évocation de l'anecdote. « *C'est vrai qu'on a bien rigolé pendant deux ans.* » Il était le caïd de l'établissement, situé dans un quartier de H.L.M. et de pavillons modestes, qu'il fréquentait encore l'an dernier. Avec quatre camarades — « *une bande de voleurs* », dit d'eux un enseignant, — il était de tous les mauvais coups. « *Patrice, il ne fallait pas s'y frotter* », se souvient un de ses anciens camarades de classe.

« *On restait peinard tant qu'on ne nous emmerdait pas* », raconte Patrice. Mais il suffit d'un regard de travers, d'une cigarette réclamée brutalement, d'un imprudent qui « frime » trop ostensiblement, ou qui refuse de se soumettre à ses exigences... Et c'est la bagarre.

« *Un jour, un gars me demande si j'ai acheté mon blouson aux Puces.* » Sous l'insulte, Patrice réagit comme il sait le faire « *Je l'ai attendu à la sortie pour lui faire sa fête. Le directeur m'a renvoyé pour trois jours.* »

A quelques variantes près, le processus de l'escalade est toujours le même : un copain, un frère plus jeune, s'est fait dépouiller de son blouson ou délester de quelques pièces de monnaie. Le grand frère, les cousins ou même toute la bande du quartier sont appelés à la rescousse. Les représailles s'exercent à la porte du collège ou, si la police est trop vigilante, dans le raccourci boueux et mal éclairé que les élèves les plus courageux empruntent le soir pour rentrer chez eux.

Les professeurs ne sont pas épargnés par cette solidarité tribale. Le frère jumeau de Patrice, inscrit dans la même classe, voie un jour une montre et la lui passe discrètement. L'enseignant, témoin de la scène, lui demande de rendre l'objet. A bout d'arguments, il lui tord le poignet. Mal lui en prend : « *Je l'ai envoyé balader contre le mur* », raconte Patrice.

Il se sent bien dans ce climat où le moindre incident peut dégénérer en bagarre générale. « *On est connu, on est craint, les filles aiment ça, ça nous permet de draguer.* »

Aujourd'hui, Patrice ne ressemble plus tout à fait à sa légende. Le visage aux traits bien dessinés, les cheveux courts soigneusement entretenus, il apparaît en fait comme un élève de quinze ans engagé, sans enthousiasme, dans un cycle scolaire « court », tenu de partager son temps entre un préapprentissage dans une petite entreprise de plomberie où il n'apprend rien et des cours au lycée d'enseignement professionnel de son quartier.

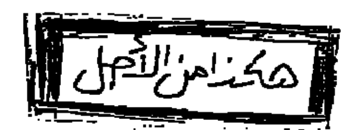
Veuve, sa mère, vendeuse dans un grand magasin, ne peut lui donner chaque mois que 100 francs d'argent de poche. Son patron, chichement, lui en alloue autant : peu de chose pour un garçon qui apprécie les vêtements soignés et qui rêve déjà de posséder une voiture.

De l'argent, avec quelques copains, ils sont allés en prendre une nuit dans un magasin, fracturant porte et tiroir-caisse. Une patrouille de police les a cueillis en pleine débandade. Que pouvait faire le juge de ces délinquants de quinze ans, sinon les relâcher après leur avoir fait la leçon ?

Patrice n'a cependant rien d'un révolté ni d'un romantique de la délinquance. De la prison, où il a passé deux jours, il dit : « *C'était très dur*, et il ajoute avec force, comme pour s'en persuader, *on ne recommencera plus.* » De Mesrine — Robin des Bois des banlieues, — il pense que « *la police a bien fait de l'abattre* ». Pour le collège, il préconise, pas rancunier, « *un renforcement de la discipline. Pour que les sixièmes ne fassent pas comme moi* ».

« *Si le collège avait été plus sévère*, explique-t-il, *je serais mieux maintenant. En sciences nat., y avait des choses qui m'intéressaient. En français aussi, mais on gueulait quand le prof voulait nous faire travailler. Du coup, on a joué toute l'année avec des jeux que le prof apportait.* »

Puis, songeur, il ajoute : « *Si c'était à refaire, je me tiendrais tranquille et j'apprendrais...* »



Il est un autre héritage que les adultes ont légué aux enfants, et c'est sans doute le plus lourd à porter : la psychose de l'insécurité. Cette tare moderne, que le « rapport Peyrefitte sur la violence » dans toutes les couches de la société avait déjà révélée, a aujourd'hui gangrené le monde des collèges et des lycées. « *Les élèves ont peur*, explique Jean-Claude Guérin, *ils vivent dans une tension permanente et le moindre incident peut dégénérer en violence incontrôlable.* » « *A la fin de la classe*, raconte Evelyne Dichenot, enseignante dans un collège à Massy (Essonne), *j'ai toujours un ou deux mômes qui traînent dans mes jambes parce qu'ils ont peur de sortir tout seuls.* » Et un professeur d'éducation physique d'un autre collège raconte qu'une de ses élèves, dispensée de sport, refusait de rentrer chez elle, ne voulant pas quitter seule l'établissement.

Ailleurs les jeunes n'osent plus poser leur cartable ou quitter leur manteau, de crainte qu'on ne le leur dérobe. Comme ces adultes qui ne peuvent plus s'endormir sans leur fusil à portée de la main, certains élèves, par jeu mais aussi par crainte, n'hésitent plus à s'armer pour venir en classe. « *C'est pour me défendre si on m'attaque* », explique mi-figue mi-raisin un collégien qui, après quelques minutes de discussion, avoue tenir caché sous son blouson un « num cha ku », cette arme faite de deux morceaux de bois reliés par une lanière de cuir et qui, maniée habilement, peut être très dangereuse.

Milices

Verra-t-on un jour se constituer des milices collégiennes d'autodéfense ? Dans un collège de la banlieue parisienne, une délégation d'élèves s'est rendue à la mairie pour réclamer une surveillance policière à la porte de l'établissement. Un autre fut le théâtre d'une manifestation de protestation contre les vols de vélomoteurs sur le parking du lycée.

Mais l'école elle-même n'est-elle pas génératrice de violence ? Dans trop de cas les élèves s'y ennuient, massivement, inéluctablement. De week-ends en vacances trimestrielles, c'est un épuisant marathon qu'ils parcourent jusqu'à la délivrance des congés d'été. Syndicats d'enseignants et fédérations de parents d'élèves sont unanimes : l'école ne répond pas aux attentes de ces enfants. Demande éducative d'abord : « *Je sais que tu voudrais être ailleurs qu'ici* », déclare à la fin d'un cours une enseignante à un élève particulièrement remuant. Le garçon sourit, il se sent compris. « *Mais*, poursuit le professeur, *je n'y peux rien, il faut que tu tiennes le coup jusqu'à seize ans.* » Le sourire disparaît : il « tiendra le coup », mais à quel prix pour la sérénité de la classe tout entière ?

La prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans, telle qu'elle est pratiquée actuellement, peut avoir des résultats catastrophiques, certains élèves ne supportant plus dès l'âge de quatorze ans le rituel scolaire. Le « tronc commun » jusqu'en quatrième, qui, comme la prolongation de la scolarité, est destiné à « égaliser les chances » des élèves, s'avère lui aussi générateur de bien des tensions. « *Les bons élèves s'ennuient et décrochent*, explique une enseignante, *et c'est encore trop dur pour les plus faibles.* » La classe devient alors anonyme de solitude et de frustrations et s'avère, du coup, incapable de prendre en charge une autre demande : l'affection, la communication, dont bien des parents, consciemment ou non, privent leur progéniture.

« *J'ai même dû réconcilier avec son fils*, se souvient une enseignante, *un père qui refusait de lui parler depuis plus d'un mois. Dépassé par la situation, il n'avait pas trouvé d'autre méthode que de faire la grève de l'affection.* » « *Mais l'école n'est pas équipée pour remplacer les parents*, affirme Jean-Claude Guérin. *Cette année il n'y a même plus assez de surveillants pour accueillir les enfants qui n'ont pas cours de 8 à 9 heures, mais que les parents, partant au travail, mettent à la rue dès 8 heures.* »

Plus paradoxal est le besoin d'autorité que les professeurs sentent grandir parmi leurs élèves. L'« éducateur-camarade » ne fait plus recette. Après dix ans de méthodes et de discours anti-autoritaires, de théorisation sur l'autodiscipline et sur les rapports d'égalité entre maîtres et élèves, le retour de manivelle est vif et la violence ambiante a dans ce changement un rôle prépondérant. « *Quand un enfant ne rencontre pas en face de lui une résistance, il s'affole*, explique Jean-Pierre Bigeault, psycho-pédagogue et psychanalyste ; *il faut lui offrir des modèles sécurisants.* » Les professeurs doivent-ils pour autant se muer en policiers ? Aucun courant pédagogique, aucun syndicat d'enseignants ne propose actuellement une réponse claire à cette question.

Déjà certains enseignants, pris dans cette situation, ont renoncé à toute prétention pédagogique. Il faut dire qu'ils sont souvent les premiers visés par les manifestations de violence et qu'ils ne sont pas préparés à les affronter. Tabassages à la sortie des lycées, coups de couteau dans les portes de classe, interventions répétitives d'éléments extérieurs pendant les cours, menaces de mort au téléphone : les anecdotes ne manquent pas, même s'il faut faire la part des rumeurs et des exagérations. La déprime gagne le corps enseignant : « *On ne sait plus du tout à quoi on sert* », avouent certains. Les professeurs les plus « libéraux » reviennent à des attitudes autoritaires : « *Dès le début*, explique Jean-Claude Guérin, un enseignant pourtant d'extrême gauche, militant de la C.F.D.T., *il faut instaurer un rapport de force si on veut s'en sortir.* » Et, s'insurgeant contre ceux qui ont baissé les bras, Annette Guérin s'exclame : « *On n'a pas le droit de leur faire ça ! S'il faut être des flics, tant pis !* »

Demande d'ordre

Mais la violence adolescente n'est-elle vraiment que le symptôme d'un mal ? N'y a-t-il pas une violence « naturelle », « normale » ? De combien de grenouilles écartelées, d'insectes martyrisés ou de petits frères ou sœurs brutalisés se peuple une enfance ? Or, explique Jean-Pierre Bigeault, les adultes refusent cette violence en idéalisant l'âge adolescent comme s'ils avaient besoin de se rassurer sur leurs propres excès, en rêvant un état originel de douceur qu'il faudrait protéger et prolonger le plus longtemps possible. « *Cette violence n'est pas accueillie à l'école.* » « *On ne lui permet pas de s'exprimer* », dit-il, rejoignant ainsi ceux qui voudraient que les élèves puissent avoir l'occasion de se « défouler ».

Elèves effrayés, enseignants désorientés, parents inquiets pour l'avenir de leurs enfants : la demande d'ordre paraît avoir la puissance d'une lame de fond. La surveillance forcenée, voire la répression, redeviennent des vertus et rendent aux chefs d'établissement un rôle qu'ils avaient perdu il y a dix ans. A ce titre, l'histoire de ce collège de la banlieue parisienne, dont la directrice préfère que l'on taise le nom, est exemplaire.

En 1972, quand la nouvelle directrice est arrivée, la réputation de cet établissement, exceptionnellement violent, était au plus bas. Cette femme énergique commence par porter plainte systématiquement après chaque vol : en vain. Alors, de jour comme de nuit, elle fait le guet dans son école, allant jusqu'à dormir dans une salle de classe. Un système d'alarme est installé. Pour assurer la protection des élèves, elle n'hésite pas à cacher dans le coffre de sa voiture une jeune fille menacée de représailles à sortie de l'établissement. Les soirs de conseil de classe, les délégués des élèves sont reconduits chez eux en voiture. La directrice est partout, traquant sans relâche toute velléité de débordement, aidée dans sa tâche par les services de police qui effectuent régulièrement des rondes aux alentours de l'établissement. Aujourd'hui, la directrice peut considérer qu'elle a gagné son pari. Elle n'a plus à craindre que le nom de son collège soit cité : au *box office* de la violence, elle a perdu la première place.

Faut-il en arriver là ? Doit-on édifier des murs et de hautes clôtures — comme au lycée Jean-Bart à Grenoble (*le Monde* du 21 novembre 1979) — autour des établissements de la dernière génération, qu'on voulait « ouverts sur l'extérieur » ? Le recours, jugé scandaleux dix ans plus tôt, aux forces de police est-il devenu inévitable ? Chacun sent que tous les modes d'intervention, voire de répression, présentent des risques. Les policiers eux-mêmes s'efforcent d'affiner leurs méthodes. « *Nous préférons aujourd'hui*, explique le contrôleur général Lefeuvre, responsable de la brigade des mineurs de Paris, *envoyer à la porte des lycées et collèges des inspecteurs en civil, chargés de prévenir plutôt que de réprimer.* »

Mais ce souci d'une sécurité à tout prix, que les établissements scolaires semblent aujourd'hui partager avec le reste de la société, ne rend-il pas illusoire toute tentative de créer un enseignement vivant, adapté à la diversité des collégiens et lycéens qui jouent leur avenir sur ces quelques années de scolarité ? Difficile équilibre. ■

DANS LE NUMÉRO DE MARS DU « MONDE DE L'ÉDUCATION »

LA VIOLENCE DES ENFANTS

Une enquête de Jean-Marc Théolleyre

Un phénomène complexe qui ne se réduit pas à la délinquance. Pulsion vitale, réaction au milieu, enchaînement de circonstances, elle est tout à la fois. Et frappe aussi les milieux aisés. Avec des reportages à Lille, Amiens, Arles, Pont-à-Mousson, Paris, et dans l'ouest de la France.

(En vente à partir du 25 février.)

CADRES

Des papas qui s'ignorent

Un enfant rebelle, une victime soumise, un parent persécuteur ou sauveur, sommeillent en nous. Nos relations ne sont pas « adultes ». Les stages d'analyse de travail transactionnelle veulent aider à y voir plus clair.

MURIEL RAY

VOUS arrive-t-il de faire des appels de phares ou de klaxonner lorsqu'un automobiliste ne respecte pas le code de la route ? Si oui, le pronostic est plutôt sombre ; selon les normes de l'analyse transactionnelle, vous risquez fort d'appartenir à la triste engeance des persécuteurs !

Pour l'analyse transactionnelle, en effet, sommeille en chacun de nous un enfant rebelle, une victime soumise, un parent persécuteur ou sauveur. Toutes ces attitudes, apprises dès l'enfance, parasitent nos relations, c'est-à-dire les marchandages plus ou moins conscients, les « transactions » que nous établissons avec d'autres. Il est bien rare que nous échangions rationnellement, d'adulte à adulte, et nous avons, au contraire, tendance à rejouer éternellement le même scénario : toute victime sait parfaitement comment réveiller en son interlocuteur le bourreau qui dort !

Les entreprises ont trouvé là un nouveau débouché pour leur budget formation : 6 000 francs pour que les spécialistes de l'I.P.P.S.O. (Institut pour le perfectionnement psychosociologique des organisations, groupe CEGOS) apprennent en six jours aux cadres comment négocier en toutes occasions de façon constructive, adulte, adaptée au problème posé. L'analyse transactionnelle compte, affirment ses promoteurs, à son actif quelques réussites éclatantes. Ainsi dans une filiale hollandaise du groupe Exxon, l'ensemble des membres du comité d'entreprise ont suivi un stage. La direction comprit que, en refusant de communiquer certaines données aux représentants du personnel, elle avait adopté une attitude très parentale. Il était dès lors inévitable que les syndicalistes réagissent en enfants rebelles. Au cours du stage, chacun apprit à évaluer, en « adulte », les avantages et les inconvénients de la diffusion d'informations. L'histoire se termine en conte de fées : la direction accédera à la demande du comité afin de développer un climat social plus constructif au sein de l'entreprise.

Comment faire ?

Les cadres qui s'inscrivent à un séminaire d'analyse transactionnelle obéissent à des motifs variés. Les problèmes psychologiques personnels y ont largement leur place. « *J'avais des difficultés*, explique l'un d'eux. *Alors j'ai commencé une psychanalyse. Mais j'étais complètement perdu. Le psychanalyste ne disait rien, n'intervenait pas. Je lui ai demandé ce que je devais lire pour mieux comprendre. Il m'a répondu :* « Surtout, ne lisez rien. » *Mais un jour, je suis tombé sur un bouquin américain,* Naître gagnant. *C'était clair, simple ; ça apportait des réponses. J'ai laissé tomber la psychanalyse et je me suis inscrit dans un stage d'analyse transactionnelle proposé par mon entreprise.* »

Les praticiens, eux, se méfient de toute tendance à une « psychologisation » excessive. Comme l'explique Dominique Chalvin, l'un des promoteurs en France de cette nouvelle technique : « *Pas question pour nous de jouer les apprentis-sorciers. Un animateur n'est pas un thérapeute. On peut ne pas changer de personnalité profonde, mais mieux se débrouiller avec sa personnalité, en minimisant les côtés négatifs, et en développant les côtés positifs.* » Cette modestie détonne agréablement. Finis certains stages de relations humaines ancienne manière, d'où l'on ressortait traumatisé et anxieux. Il ne s'agit plus de mettre au jour et de bouleverser nos subtils équilibres inconscients, mais de promouvoir des comportements efficaces et adaptés. L'analyse transactionnelle, c'est l'anti-psychodrame. On ne se demande plus : « *Qui suis-je ?* », mais « *Comment faire ?* »

Pour éviter que les participants ne « plongent » dans l'introspection, on multiplie les garde-fous. Certains praticiens préfèrent éviter les séminaires résidentiels : les participants rentrent chez eux le soir, ce qui empêche que des liens affectifs ne se développent intempestivement au sein du groupe. « *Il faut que les gens gardent les pieds par terre* », déclare un animateur. « *Moins il y aura de différence entre le stage et la situation de travail, mieux cela vaudra.* » On choisira un lieu sécurisant, confortable sans agressivité ; un salon loué dans un hôtel particulier près de l'Etoile fera parfaitement l'affaire. Rideaux de velours pourpre et lustres à pendeloques. On garde la cravate. Pendant le stage, un animateur recommandera : « *Inutile de choquer. Il vaut mieux cacher un anticonformisme réel sous un conformisme apparent qui ne heurtera pas les autres.* »

Conformisme ou pas, à la fin des trois premiers jours, consacrés à l'acquisition des notions-clés, la plupart des stagiaires sont « mordus ». On leur a offert une grille d'analyse simple, concrète, efficace. Plusieurs mois s'écouleront avant la deuxième session. Ils seront mis à profit pour lire et réfléchir. Les notions de l'analyse transactionnelle sont souvent appliquées avec une docilité surprenante par des ingénieurs peu accoutumés à jongler avec les concepts psychologiques : « *Je me suis aperçu que je me comportais un peu trop en parent-sauveur vis-à-vis de mes employés*, explique l'un d'eux. *Dès qu'il y avait un problème, je le résolvais pour eux. Il s'était développé un climat paternaliste, et personne ne prenait plus d'initiatives.* »

Marge de liberté

Les jeux de rôle et exercices pratiques qui occupent la seconde session restent soigneusement centrés sur les problèmes de l'entreprise. Au stagiaire qui proposera de parler de sexualité, on fera rapidement comprendre qu'il y a d'autres lieux pour cela.

Les adversaires de l'analyse transactionnelle la considèrent comme la dernière trouvaille du management social, une façon de mieux intégrer l'homme dans l'entreprise. Ses partisans soulignent son réalisme : l'entreprise existe, qu'on le veuille ou non, et l'homme doit y travailler. Se référant aux recherches de Michel Crozier, ils estiment que tout ce qui aide l'individu à mieux négocier accroît sa marge de liberté.

Michel Crozier, lui aussi, se méfie d'une interprétation trop réductrice : « *Ça ne fait jamais de mal de se décrasser un peu en jouant au papa et à l'enfant ! Les techniques de l'Ecole des relations humaines avaient d'abord eu pour fonction d'améliorer la productivité. Ça ne les a pas empêchées d'être récupérées, dans une tout autre perspective, en 1968.* »

L'intérêt de l'analyse transactionnelle réside moins dans ses objectifs que dans l'idéologie qui la sous-tend : mai 1968 est loin, et Marcuse oublié. On renonce aux concepts usés d'aliénation ou de déterminisme. La liberté et la responsabilité sont remises à l'honneur. Nos expériences pré-œdipiennes ne fixent pas nos traits de personnalité à jamais. « *Il y a toujours quelque chose à faire* », et il suffit de le vouloir.

Un exemple ? Après chaque exercice, le stagiaire est invité à faire par écrit le point de sa réflexion. Disparu le « travail de l'inconscient », dont parlaient les psychanalystes : c'est par la réflexion active et volontaire que l'on devra progresser. En ce sens, l'analyse transactionnelle est plus qu'une mode. Elle reflète l'esprit du temps. ■



DOMINIQUE BILLOUT

CROQUIS

Une année comme les autres

Ils hésitèrent longtemps, cette année là, entre le crocodile — à cause de ses larmes, — la madeleine — dont on dit qu'elle pleure, — et les pierres.

Celles-ci furent choisies grâce aux arguments d'un agent de publicité qui fit remarquer que l'on trouvait des pierres dans tous les pays du monde ce qui n'était pas à négliger pour le lancement d'une campagne devant obtenir un large consensus et conscientiser l'opinion internationale.

On balaya courtoisement les objections d'un délégué esquimau nettement minoritaire. Le représentant de l'Australie indépendante et populaire, arrivé en fin de réunion pour avoir passé trop de temps à revêtir sa tenue traditionnelle, eut quant à lui le mérite de détendre la sévère atmosphère des débats : *« Pourquoi les pierres ? »*, demanda-t-il. En diplomate consommé, le secrétaire général calma les rires de l'assemblée et répondit avec une remarquable bienveillance, mais brièvement, que si les hommes se disent souvent malheureux comme les pierres, le sort de celles-ci mérite la compassion.

Ainsi fut proclamée 1995 « Année internationale de la pierre ».

Quelques méchants esprits ironisèrent sur les pierres qui roulent, les pierres d'achoppement et autres placements-pierre, mais rien ne put empêcher la création de comités, sous-comités, délégations : la nomination de présidents, vice-présidents, rapporteurs ; la désignation de secrétaires et, il le fallait bien, de trésoriers.

Un publiciste réussit à vendre : *« Ayez du cœur pour les pierres ! »*, un autre : *« Ne rejetez pas la pierre ! »*, mais aucun de ces slogans ne fut vraiment retenu bien qu'ils fussent ensuite souvent cités dans les discours et qu'on s'en servit comme thèmes de débats, colloques et séminaires. Des expositions furent organisées ainsi que des concours photographiques : il y eut des collectes, des échanges, des défilés ; des pierres bien propres furent présentées aux chefs d'Etats qui surent, devant les journalistes et les photographes, trouver les poses et les mots qui conviennent dans toutes ces situations. Un seul incident vint endeuiller cette Année par ailleurs si réussie : la soute d'un avion qui transportait quelques tonnes de pierres semi-précieuses, mais néanmoins pesantes, s'ouvrit malencontreusement au-dessus d'un quartier de Calcutta.

Avant même le 31 décembre, la campagne de sensibilisation portait ses fruits : du plus humble au plus riche, dans le monde entier, chacun prit en considération la malheureuse condition des pierres, chacun s'efforça à un peu mieux les respecter qu'elles fussent grandes ou petites, brutes ou polies, noires ou blanches, et chacun approuva cette vieille dame vue à la télévision qui, devant ses rubis enchâssés affirma : *« Il ne leur manque que la parole ! »*

RENÉ LE MEUR.

La virginienne

Elle surgissait quand on l'attendait le moins. *« Hello ! c'est moi... »* Elle était la grive qui vient l'hiver, elle était la fauvette qui, au printemps, sautille. Et babille. Elle s'appelait Patricia...

Un jour, Patricia s'était ramenée en Bretagne et s'était prise d'un tel amour pour le pays qu'elle y resta trois ans. Elle venait de Virginie, United States of America.

Etudiante, elle sautait de l'idée d'une thèse à une autre. Tantôt la littérature bretonne l'attirait, tantôt c'était la culture populaire. *« Qu'en penses-tu ? »* me demandait-elle. A peine avais-je le temps de répondre. Patricia m'embarquait déjà sur d'autres sentiers. *« Comme tu veux, Patricia, comme tu veux... Tout reste toujours à dire. »*

Elle fixa enfin son choix sur une étude de la danse et de la fête de nuit. Elle courait les *festou-noz* dans les bleds les plus impossibles du Finistère. Je l'ai vue danser le *plinn* avec des lurons aux soixante printemps, farandoler nuitamment dans les montagnes d'Arrée, trinquer à coups de cidre avec des compagnons ébahis qui n'en pouvaient mais. Hello ! C'était Patricia, la Virginienne.

Un temps, elle établit ses quartiers en Bigoudénie dans l'illustre vent de Jakez Hélias. Le vent dut lui paraître un peu aigre, car elle chercha bientôt un autre logis. On lui trouva une chambre à Quimperlé, chez une amie. Elle hésita un temps et, un jour, se ramena, sans crier gare, une cage d'oiseau dans la main *« Hello ! c'est moi... »* Elle resta là dix-huit mois, sautant d'un bourg à l'autre, sautillant d'une danse à l'autre, heureuse dans la fête, fraîche dans la nuit.

L'hiver doit être bien triste : la grive est repartie en Amérique. Sans souffler mot, aussi simplement que lorsqu'elle prenait son vélo pour aller de Pouldreuzic à Quimper. Sous les chênes de Virginie, je l'imagine, candide et volubile, se faisant l'avocate de la Bretagne. Elle m'annonce dans ses lettres que dans sa patrie il y a aussi des ports, des grèves et des marins. Faut venir, dit-elle. Elle est assez aimable, Patricia, pour me prendre pour Chateaubriand ! Rien que ça. Et, sans m'entretenir des Natchez, elle me parle de l'exubérance des arbres, du plumage des oiseaux, des grandes maisons sudistes. Faut venir...

Je n'irai pas. Je suis voué au Vieux Monde comme le varech à la roche. Mais un jour viendra où je reverrai la Virginienne. *« Hello ! c'est moi »*, dira-t-elle comme si de rien n'était. Et elle entrera dans la fête de nuit de Pont-Aven, agile fauvette qui en sait plus sur la gavotte que les plus rudes Armoricains...

XAVIER GRALL.

Conte froid de JACQUES STERNBERG.

Le champion

Il avait tout pour devenir une vedette autrement plus célèbre qu'un grand savant ou un écrivain de génie : il avait le rugby dans la peau. Servi par une redoutable pointe de vitesse, une musculature de gorille, une détente de fauve, des réflexes à toute épreuve et un réel sens de la tactique, il aurait pu facilement devenir le plus grand joueur de rugby de tous les temps. Il était simplement desservi par un léger défaut : comme il n'avait aucune mémoire, il n'arrivait jamais à se souvenir, d'une minute à l'autre, pour quelle équipe il jouait.



JEAN-PIERRE CAGNAT

CHINE

Quand poussent les feuilles contestataires

Il en a poussé partout, dans la Chine d'aujourd'hui. Ces feuilles contestataires, souvent ouvertement offertes à la vente, portent des noms peu communs : « la Tempête », « la Houle », « le Mur », « la Brique de la démocratie », « la Fleur de février »...

EDWY PLÉNEL

UNE vingtaine de pages. Pour l'étranger inculte, un fouillis de caractères serrés. Seules les caricatures éveillent une lueur de compréhension. Dessiné à grands traits, ce gros homme fat et satisfait — uniforme réglementaire, cigare à la bouche, limousine en arrière-plan — est sans doute un bureaucrate...

Au bas du sommaire de novembre 1979, cette indication, que traduit Chen, un ami de Hongkong : Baiziheng n° 3, 1er étage, colline de l'Est, Canton. C'est l'adresse de la revue *la Rue du peuple*, un des journaux contestataires de Canton. Tout simplement. Ainsi, le lieu où est ronéotypée la publication, où se réunit sa rédaction, où se discutent ses articles, est indiqué à tous les lecteurs, membres de la Gong'anju (sécurité publique) compris !... Première surprise pour le non-initié qui, de passage dans la région, s'informe sur le mouvement démocratique chinois. Avec en mémoire, seul élément de comparaison, les précautions des dissidents soviétiques, leurs obligations clandestines, leurs samizdats circulant sous le manteau. Avec en tête aussi la récente vague de répression, d'arrestations et de procès qui sonne le glas du « printemps de Pékin ».

Pourtant, en décembre dernier, les dissidents de la métropole chinoise du Sud faisaient toujours bon usage de leur liberté précaire. Ils parlaient haut et fort. Et, depuis Hongkong, il n'était somme toute pas difficile de leur faire parvenir quelques questions. Auxquelles ils ont répondu, sans hésiter.

« Nous vendons publiquement notre journal dans la rue, explique He Qiu, *rédacteur en chef* de la Rue du peuple. *L'accueil de la population est plutôt enthousiaste. Nous recevons beaucoup de lettres de lecteurs disant qu'ils nous soutiennent ou sympathisent avec notre cause. A Canton, la politique des autorités n'est pas de multiplier les arrestations ni d'interdire les publications du peuple : jusqu'à maintenant, aucune action sévère n'a été menée, ici, contre le mouvement démocratique. Les autorités nous ont même demandé de faire enregistrer officiellement notre revue. Je suis d'accord : elle devrait être légale. Et nous allons essayer d'obtenir ce statut. »* He Qiu est serein : la répression, il connaît. En 1973, il fut emprisonné et envoyé trois ans en ferme de travail pour une simple lettre que, jeune éduqué envoyé à la campagne, il avait adressée à sa famille. Motif : il se demandait si la déportation massive des jeunes instruits auprès des paysans n'était pas une façon radicale de résorber le chômage urbain... Un crime, sans aucun doute !

S'unir

La Voix du peuple est une autre publication cantonaise. Apparue en décembre 1978, elle a déjà publié treize numéros. *« Tous les camarades du comité de rédaction sont des ouvriers, ayant un emploi permanent*, précise anonymement un de ses rédacteurs. *Nous utilisons tout notre temps libre pour rédiger, calligraphier, imprimer et brocher. A quelques exceptions près, nous rédigeons nous-mêmes tous les articles. Comme nous ne disposons que de nos loisirs, nous sommes obligés de travailler la nuit. En général, nous tirons six à sept cents exemplaires, au maximum mille. C'est très insuffisant pour satisfaire la demande des masses ! »* Chen, qui traduit, ajoute que chaque publication regroupe entre dix et vingt militants actifs.

A Canton, cette atmosphère politique encore clémente s'explique en partie par la proximité de Hongkong et l'utilisation de la province du Guangdong dans la recherche des capitaux étrangers, chinois d'outre-mer, notamment.

Le premier rappel national à une action unie du mouvement démocratique est parti de là : le 10 janvier 1980, les revues *la Vie*, *la Houle* et *la Rue du peuple* ont adressé un texte à tous les groupements contestataires des grandes villes en leur demandant de *« s'unir »* contre la répression dans une guerre de longue haleine, *« de dix ans peut-être »*. Un vieux projet puisqu'en décembre le rédacteur en chef de *la Rue du peuple* nous précisait que *« l'obstacle principal pour que le mouvement démocratique, encore fragmentaire et idéologiquement hétérogène, soit victorieux est son absence de coordination nationale »*.

Alors même que l'officiel *Quotidien du peuple* multiplie les rappels à l'ordre, Canton fait donc figure d'exception. Situation que Wang Xizhe, un des animateurs de la dissidence cantonaise, nous résumait en ces termes : *« Jusqu'à maintenant et de manière relative, Canton est la zone libre du mouvement démocratique. »* Wang est un des membres du groupe Li Yizhe, auteur, en 1974, d'un dazibao précurseur, intitulé « A propos de la démocratie et de la légalité sous le socialisme » (1). Tout un programme. Apposé en soixante-dix-sept affiches, le 10 novembre 1974, sur les murs de l'avenue de Pékin, à Canton, ce texte posait déjà les questions qui sont, aujourd'hui, la raison d'être du mouvement démocratique. *« Il faut s'atteler à l'amélioration du socialisme, qui n'est pas si beau ni si parfait*, pouvait-on y lire. *Tous les aspects du socialisme peuvent et doivent être discutés, y compris et en particulier la question de la démocratie et celle de la légalité. »*

Emprisonnés, puis libérés en janvier 1979, les auteurs (2) se sont aujourd'hui séparés. La nouvelle équipe dirigeante ayant tenté de les récupérer dans sa lutte contre la « bande des quatre », tous n'ont pas eu la même attitude. Selon certains observateurs spécialistes de la Chine de Hongkong, Li Zhengtian, l'autre grande figure du groupe, serait plus conciliant avec l'orientation officielle et aurait accepté des responsabilités auprès de la ligue des jeunesses communistes. Bref, seul Wang continuerait le combat de Li Yizhe.

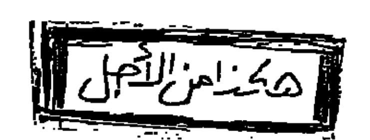
Approfondissant sa réflexion, il a rédigé un texte très fouillé qui, publié en juillet 1979 par *la Voix du peuple*, a déjà fait le tour du mouvement démocratique chinois. Intitulé « Nouvelles exigences pour la dictature du prolétariat », il ne joue pas le jeu du discours politique dominant. Caractérisant la Chine comme un *« pays capitaliste sans bourgeoisie où règne la dictature du parti »*, Wang s'en prend à la propagande officielle.

Critiquant, au-delà des individus, le système social et politique qui a permis leur venue au pouvoir, Wang Xizhe n'utilise plus, comme dans le dazibao de 1974, où il était encore prisonnier de la langue de bois maoïste, le curieux concept de « bourgeoisie nouveau-née » pour caractériser la couche dirigeante chinoise. Aujourd'hui, il parle clairement de « *bureaucratie* », dénonce le pouvoir absolu du parti sur l'Etat, réclame un « *contrôle direct et démocratique des moyens de production par les travailleurs* », revendique l'éligibilité et la révocabilité des cadres, demande que leur salaire ne dépasse pas celui d'un ouvrier qualifié, et, se prononçant pour des communes autonomes, conclut : *« Notre idéal de démocratie socialiste ne se réalisera qu'au sein de rapports sociaux fondés sur l'autogestion communautaire. »*

Charlatans

Si Wang reste marxiste, c'est sans dogmatisme. Ainsi nous l'avons interrogé sur Wei Jingsheng, le rédacteur en chef de la revue pékinoise *Exploration*, condamné en octobre dernier à quinze ans de prison. Wei, lui, n'est pas marxiste et affirme même que la source du « *totalitarisme socialiste* » est la philosophie de Marx, *« héritage direct de la philosophie féodale à son apogée, la philosophie classique allemande »*, et devenue aujourd'hui *« une médecine de charlatans »*. Or non seulement Wang s'est déclaré solidaire de Wei, affirmant que *« cette condamnation revient à étrangler le mouvement démocratique »* et qu'*« on ne devrait pas passer en justice pour des discours »*, mais de plus il a repris à son compte l'argumentation connue de Wei sur la *« cinquième modernisation »*, la démocratie, nécessaire au succès des quatre autres, essentiellement économiques, qui constituent le programme de Deng Xiaoping. *« Il y a une condition préalable pour que la modernisation soit réalisée en Chine*, explique-t-il, *c'est que le système bureaucratique soit supprimé. Si les conservateurs dans le parti s'entêtent à maintenir leurs privilèges, ils vont se heurter violemment à l'intérêt du peuple. »*

Cette position illustre la communauté d'aspiration qui unit le mouvement démocratique par-delà sa diversité. Celle-ci est étonnante (3). On dénombre au moins une quinzaine de revues à Pékin : *Tribune du 5 avril*, *Nous*, *la Terre fertile*, *la Moisson d'automne*, *le Mur*, *la Tempête*, *Science, démocratie et légalité*... A Anyang (Henan), il y a *la Brique de la démocratie*. A Tianjin (Hopei), *le Rivage de Bo Hai*. A Shanghai, *la Voix de la démocratie*, *le Radeau*, *le Carnet de la jeunesse*... A Hangzhou (Chekiang), *Penser*. A Wuhan (Hupei), *le Son de la cloche*. A Changsha (Hunan), *la*



Voix du peuple, la *Fleur de février*, le *Vagabond*. A Qingdao (Shuntung), *l'Ecume des vagues*. A Guizhou, *les Lumières* et *le Dégel*. Ailleurs, *le Chant de la mer en colère*...

Un foisonnement où l'on trouve aussi bien des magazines littéraires et des bulletins intérieurs théoriques, des éloges de Rousseau et de la philosophie des Lumières et des références au christianisme, un refus radical du marxisme et des critiques autogestionnaires du système bureaucratique... Ou encore des éloges de la « *tendance démocratique* » au sein du parti communiste. Ce dernier courant témoigne à la fois de la force et de la faiblesse du mouvement oppositionnel. Faiblesse dans la mesure où, sous couvert de critiques démocratiques, s'expriment parfois des positions conformistes, plus pressées d'assurer la victoire d'une fraction du parti sur une autre que de réformer *fondamentalement* la société. Il est notoire, par exemple, que des membres haut placés de la Ligue des jeunesses communistes participent à la revue *le Printemps de Pékin*, dans la capitale.

Revirements

A Canton, le rédacteur anonyme de *la Voix du peuple* exprime fort clairement les positions de ce courant : « *Nous refusons de nous appeler « dissidents ». Parce que la principale tendance du mouvement socialiste démocratique en Chine a les mêmes opinions que la fraction réformiste du P.C.C. Seulement quelques courants marginaux, tels la revue* Exploration, *peuvent être appelés dissidents. Quant à nous, nous pensons que les réformistes au sein du parti constituent la force motrice du mouvement de réforme sociale. Aucune autre force politique ne peut les remplacer. Et notre travail est de faire des propositions de réformes, de soutenir cette fraction et d'assurer son succès.* »

Toutefois, il serait faux de ne voir dans cette démarche que cynisme ou manipulation. Car ces liens effectifs entre des membres du parti et les revues démocratiques peuvent aussi constituer un avantage inestimable, si l'on pense à l'isolement des dissidents soviétiques. C'est la conviction de Xu Xing, rédacteur en chef de *l'Observateur*, une des revues chinoises de Hongkong les mieux documentées sur le mouvement démocratique. « *Dans un parti dont plus de la moitié des membres ont été recrutés durant la révolution culturelle ou après*, nous a-t-il expliqué, *nombreux sont les cadres, petits ou moyens, qui en ont assez des revirements de ligne, qui ont trop souffert, qui ne veulent plus craindre sans cesse pour leur place, à la moindre incartade idéologique. Même pour faire correctement leur travail, ils ont besoin d'un minimum de démocratie, d'initiative. Il y a donc une forte tendance qui réclame l'ouverture du parti sur l'extérieur. Au sein du P.C.C. lui-même règne une effervescence souterraine.* »

Répression

Que *le Quotidien du peuple*, le 29 janvier, ait rappelé aux cadres l'interdiction d'« *établir des contacts secrets avec les mauvais éléments fauteurs de troubles qui poursuivent des activités clandestines* » semble confirmer cette analyse. En optant pour la répression, les autorités chinoises font en ce sens un pari risqué.

Elles auraient tort de sous-estimer la capacité de résistance du mouvement démocratique. Car, ayant pour la plupart la trentaine, ayant fait leurs premières armes à la fin des années 60 dans les fractions « rebelles » et violemment antibureaucratiques des « gardes rouges », ayant connu la guerre civile que fut la *révolution culturelle*, ses exécutions sommaires et ses illusions, ayant fréquenté les prisons et les fermes de travail, les militants du mouvement démocratique ne sont pas des nouveaux venus. Ils ont déjà des traditions, des références, une histoire. Et c'est là, probablement, ce qui fait leur force. ■

(1) Publié en français sous le titre *Chinois, si vous saviez...*, aux Editions Christian Bourgois, en 1976.

(2) Outre Wang Xizhe, aujourd'hui ouvrier, il y a Li Zhengtian, enseignant, Chen Yiyang, jeune instruit, et Guo Hongzhi, le plus âgé et le moins connu, vieux cadre du parti qui travaille à la radio de Canton.

(3) Pour plus de détails, on pourra se reporter à un livre à paraître aux éditions Gallimard, collection « Archives », sous le titre *le Printemps de Pékin*.

PRESSE

L'homme qui règne sur le « Los Angeles Times »

Le « Los Angeles Times » est le troisième quotidien des Etats-Unis. Son patron, Otis Chandler, en est le roi, par hérédité et par autorité.

DOMINIQUE DESANTI

METROPOLE du film, des autoroutes urbaines (un conducteur américain sur dix est Californien), Los Angeles, la légendaire, élit son maire, son gouverneur, ses juges, procureurs, shérifs... Elle n'a pas eu à *élire celui qui règne sur* l'opinion.

Sur les 9 millions d'habitants du Grand Los Angeles (ville et communes de l'Orange County), 1 020 000 tous les jours et 1 300 000 le dimanche achètent le même journal. On le lit jusqu'à San-Francisco. Le *Los Angeles Times* est le troisième grand de la presse américaine (après le *New York News* et le *Washington Post*). Pour la publicité du dimanche, nul ne le bat, et dans toute la Californie il est le premier, avec ses six sections quotidiennes, ses deux suppléments hebdomadaires (ces jours-là il offre plus de 200 pages) et son énorme volume dominical.

Otis Chandler, arrière-petit-fils du fondateur, en est le P.-D.G., roi héréditaire et sans charte. Il est parvenu à régner seul après, dit-on, des orages familiaux, dont il ne parle pas.

Une carrure d'athlète, l'œil gris, le cheveu blond, une très petite bouche serrée et une voix de législateur. Aucun Américain chef d'entreprise ne dit « je » avec plus de sérénité. Autour de lui, tout parle du journal. S'il y a des tableaux dans la salle d'attente, son bureau, ouvert sur la ville, n'offre que des maquettes, des projets, des trophées, des numéros spéciaux.

« *Mon arrière-grand-père a fondé ce journal en 1881. Quand je l'ai repris en 1959, voici vingt ans, c'était une gazette locale. J'en ai fait le troisième journal de la nation, donc un des premiers du monde. Et, pour la publicité, le dimanche, nous battons tout le monde.*

— Vos adversaires disent qu'il n'y a plus de place pour le texte.

— *Jamais moins de 38 % de texte. J'y veille. Pour réaliser ce quota, nous refusons de la publicité.*

— Comme celle des pièces et des films pornographiques cotés X ? Ce refus est-il motivé par la pression des ligues et des lecteurs ?

— *C'est moi qui ai pris cette décision l'an dernier. Je pense que ces spectacles n'ont pas de valeur sociale réelle. Ils ne montrent pas la vraie vie, ils la déforment. J'ai pris cette décision par dégoût personnel, je crois. Mais, bien sûr, il y a eu des lettres de lecteurs : ils faisaient remarquer que le* Times *est une lecture familiale. Les producteurs de spectacles pornographiques nous ont fait, et m'ont fait à moi personnellement, un procès. Nous avons gagné.*

— Si vos critiques de films ou de théâtre veulent parler d'un de ces spectacles, le peuvent-ils ?

— *Je leur fais confiance, ils font ce qu'ils jugent bon. Mieux : si un de mes chefs de rubrique me démontre que l'un de ces spectacles a une importance artistique ou qu'il est un fait sociologique, je lui fais confiance aussi : on en parle et on peut même en accepter la publicité.* »

L'Europe est loin

Le peu d'intérêt du *Los Angeles Times* pour l'Europe est sensible..., mais correspond au mode de vie californien. Los Angeles s'ouvre sur le Pacifique, sur l'Amérique latine, même sur le Japon. L'Europe ? C'est loin. C'est presque réservé — sauf événement majeur — au domaine culturel.

Otis Chandler évoque les changements du *Los Angeles Times* depuis le temps de la mappemonde de bronze que l'arrière-grand-père a fait ériger dans la somptueuse et pompeuse entrée. En vingt ans, il a presque entièrement changé sa rédaction. J'évoque les quinze chaînes de T.V., les quatre-vingt-deux stations de radio : n'est-ce pas une concurrence ?

Otis Chandler s'autorise un rire bref.

« *T.V. et radio nous aident. D'abord, nous avons nos propres réseaux. Toutes leurs nouvelles tiennent dans la seule page deux du quotidien, en résumé. Et les lecteurs veulent savoir ce qu'il y a derrière les événements et les gens évoqués sur l'écran et les ondes. C'est là que le journal est irremplaçable. D'ailleurs l'audiovisuel reprend souvent nos thèmes.*

— Observez-vous une proportion entre informations et magazine ?

— *Il n'y a pas de règle fixe. Mais le « dur » (hard), c'est-à-dire l'information nationale, internationale, politique, d'affaires ou sportive tient environ 70 % du quotidien. Le dimanche, le « souple » (soft), le magazine, remplit la moitié, avec les suppléments : calendrier des spectacles, livres, maison (Home est un illustré à part), les bandes dessinées, le magazine de voyage, celui de l'immobilier, etc.* »

L'équipe entière pense à l'édition dominicale : découvrir une bonne histoire signifie qu'on veut la développer, donc c'est pour le dimanche. Chacun est relié avec l'équipe de l'hebdo de fin de semaine. Celui-là, c'est vraiment toute la famille qui le lit...

« Votre section « Opinions » reproduit des articles d'autres journaux et publie des tribunes libres souvent originales. Comment les réunissez-vous ?

— *Mon état-major est toujours en alerte. Que quelqu'un se distingue, qu'une personnalité passe par la ville, et nous l'invitons pour un déjeuner-débat, à quelques-uns, et nous voyons ce qu'il a envie de nous écrire... Parfois on sait que ça créera des remous.*

— L'opinion et les lettres des lecteurs ont-elles une influence ? »

Visiblement, on a dû reprocher à Otis Chandler de subir la pression de l'opinion, car il se défend :

« *Parfois. Si un flot de lettres montre que nous avons eu tort. Alors je leur dis personnellement : nous nous sommes trompés. En revanche, si le flot de lettres exprime simplement une désapprobation, je dis : nous nous y attendions.* »

Il y eut en effet une enquête sur la police qui créa des remous. Et aussi l'histoire d'une Afro-Américaine morte du fait de la police : le *Times* avoua qu'il n'avait pas accordé assez d'attention à l'affaire.

Centriste

« Le journal a-t-il une ligne politique déclarée ? »

Le propriétaire du troisième journal des Etats-Unis aime à s'expliquer sur cette question. Traditionnellement, le *Times* était républicain. Mais, a-t-il expliqué à ses rédacteurs, si les gens savent d'avance qui l'on soutient, ils s'intéressent moins aux articles.

« *C'est moi qui ait pris la décision que nous ne soutiendrions personne pour les élections présidentielles, ni pour celles de gouverneur de l'Etat de Californie. Pour tout le reste, nous prenons une position... disons centriste.*

— Pourtant, j'étais là en 1975 quand Jerry Brown a été élu gouverneur de Californie. Il m'a semblé que vous le souteniez. Il me semble à présent qu'au contraire vous désapprouvez sa décision de briguer l'investiture pour les présidentielles...

— *C'est vrai. Nous avons fait une exception pour Jerry Brown. Avec toute la Californie, nous l'avons cru un homme neuf. Son ascèse, sa foi, sa simplicité affichées, nous ont paru une bouffée d'air frais. Comme toute la Californie, nous avons été déçus. Vous le voyez : je reconnais mes erreurs.* »

Il m'accompagne jusqu'à l'ascenseur. Ses collaborateurs me diront : « *Vous avez eu de la chance de le trouver en ville ; il bouge tout le temps.* » Otis Chandler est fidèle à sa devise : « *Etre le second est une place transitoire. La seule bonne place, c'est d'être le premier.* » Si la Californie devient le premier Etat de l'Union, le *L.A. Times* sera-t-il le premier journal d'Amérique ?

De la ville basse, celle des administrations, où le *Times* occupe deux blocs d'immeubles, nous roulons vers les collines de Hollywood. Nous passons par les boulevards Olympic, Fedora, Normandie, où, depuis peu de temps, s'établit une ville coréenne qui va bientôt concurrencer Chinatown. Même dans les supermarchés, les denrées et la publicité sont en coréen. On n'y parle pas anglais. Ce ne sont pas des lecteurs du *Times*... Otis Chandler dirait : « *Aucun problème : ils ont beaucoup d'enfants.* » ■

REFLETS DU MONDE

Newsweek

Une piste nordique à domicile

Ceux qui se sont accoutumés à leur séance quotidienne de « jogging » sont bien malheureux l'hiver dans les villes. C'est à leur intention qu'a été inventée « La piste nordique ». Selon NEWSWEEK, « *l'appareil a été inventé par un coureur de cross-country qui souhaitait pouvoir s'entraîner durant la mauvaise saison. Il s'agit d'une paire de « skis » montés sur roulettes, d'une ceinture abdominale qui permet au sportif de pousser vers l'avant sans pour autant s'étaler sur le nez, et d'un système de câbles et de roues qui permet d'imiter exactement les mouvements rythmiques des bras armés de bâtons de ski. Cet appareil permettrait de produire le même effort cardio-musculaire que pendant le « jogging » et les mouvements de jambes qu'il permet sont si aisés qu'il est recommandé de l'utiliser pour la rééducation des « joggeurs » blessés au pied, à la jambe ou au dos* ».

L'Espresso

Fais-moi un enfant et disparais

Sous ce titre provocateur, l'hebdomadaire italien *Espresso* se fait l'écho d'un phénomène de mœurs qu'il assure courant dans la péninsule et surtout à Milan : « *A mes yeux, il était seulement un fournisseur de spermatozoïdes et, après m'en être servi, je l'ai rejeté. Je voulais un bel enfant bien sain et j'ai choisi un « facteur » beau et sain.* » Telles sont, selon *l'Espresso*, les réflexions que l'on entend aujourd'hui chez certaines féministes des plus « avancées ». Et l'hebdomadaire distingue quatre techniques « *d'utilisation du mâle à la même fin* » :

1) Avec partenaire fixe se refusant à avoir un enfant. On le lui extorque et l'on donne son congé au papa ;

2) Avec un partenaire fixe heureux de sa paternité : première phase, on l'accepte dans la nouvelle expérience, puis, devenu tiers importun, on l'écarte comme superflu ;

3) Avec le partenaire le plus occasionnel possible ;

4) Dans le cas de la maman lesbienne où le père est un accident diablement fâcheux mais indispensable.

Toutefois, *l'Espresso* fait les plus expresses réserves sur l'enfant de ces « maternités différentes » et de ces « mères en recherche » dont le mot d'ordre est « *Fais-mois un enfant et disparais.* »

NOW

Des Anglais peu physionomistes

Un Anglais sur cinq seulement est capable de mettre un nom sur une photographie de M. Valéry Giscard d'Estaing, révèle un sondage publié par l'hebdomadaire britannique NOW. Au « *hit parade* » des chefs d'Etat et des personnalités internationales, le président français arrive à la douzième place entre le président zambien Kenneth Kaunda et l'ancien premier ministre irlandais, Jack Lynch. Bien qu'ils s'intéressent de plus en plus aux affaires internationales, les Anglais ne sont guère physionomistes si l'on en croit *le classement publié par* NOW.

Selon ce sondage, 98 % d'entre eux reconnaissent leur premier ministre Margaret Thatcher sur une photographie, 92 % le président Jimmy Carter, 75 % Edward Kennedy, 53 % Fidel Castro, 48 % l'ayatollah Khomeiny, 47 % Leonid Brejnev. Parmi les « *inconnus* » figurent notamment M. Menahem Begin (43 %), le président Anouar el Sadate (36 %). Le chancelier Helmut Schmidt (28 %) et M. Giscard d'Estaing (22 %). Il ressort de ce sondage que les Anglais admirent le plus la R.F.A. (20 %) et les Etats-Unis (18 %), contre 3 % pour la France et 1 % pour l'Espagne et l'Italie.

newscientist

Orientation garantie

S'orienter cinq fois par jour pour prier dans la direction de la Mecque est parfois un problème difficile à résoudre pour les musulmans. Mais, selon l'hebdomadaire britannique *New Scientist*, une solution élégante vient d'être trouvée :

« *L'inventeur suisse, Joseph Kamoo, vient de déposer une demande de brevet européen qui applique la technologie moderne au problème séculaire qui se pose aux musulmans. (...) Kamoo propose un tapis de prière dans lequel sont incorporées une boussole et une carte. (...) La carte est insérée autour de la boussole et montre la direction de la Mecque à partir de villes telles que Paris, Bagdad, New-York, Alger et Genève. L'aiguille de la boussole se dirige automatiquement vers le nord magnétique et on tourne le tapis entier autour de l'aiguille jusqu'à ce que celle-ci forme une ligne droite avec le repère désignant la ville dans laquelle le tapis est utilisé. Le tapis est ensuite orienté avec précision vers la Mecque.*

» *Avec beaucoup de sagesse, l'inventeur propose aussi que le tapis soit fait d'une matière antistatique de façon à ne pas se coller aux vêtements de l'utilisateur.* »

INTERNATIONAL Herald Tribune

Un cadeau embarrassant

Le propriétaire d'un ranch au Texas, M. John Joyce, est fort embarrassé, rapporte *l'International Herald Tribune*. « *Deng Xiaoping veut-il ou non son taureau ? Si le vice-premier ministre chinois n'en veut pas qu'il le dise au moins ! Depuis qu'en février 1979 il lui en a fait cadeau, l'animal a pris plus de 180 kilos et M. Joyce en a assez de le nourrir. Il le lui a offert en signe de bonne volonté lors du passage de M. Deng Xiaoping au rodéo de Simoutou. (...) M. Joyce voudrait bien maintenant savoir à quoi s'en tenir. Le vice-premier ministre veut-il ou non ce taureau ? Car il voudrait savoir quoi faire de l'animal.* »

Les agences de presse internationales

Des milliers d'informations, des millions de mots, parviennent, chaque jour, aux agences de presse qui les transmettent ensuite à leurs abonnés, le plus souvent sous forme de dépêches. Cinq « grandes » se disputent le marché mondial. L'Agence France-Presse, qui a succédé à l'ancienne agence Havas, doit faire face aux mutations technologiques qui lui permettront de soutenir la rude concurrence des Anglo-Américains.

CLAUDE DURIEUX ET MICHAËL B. PALMER (*)

La menace de l'information uniforme

L'IRAN, Afghanistan, l'affaire Sakharov, les Jeux de Moscou, la tension tuniso-libyenne... Ce déferlement d'informations, diffusées quotidiennement par la radio, la télévision et la presse écrite, met en relief, s'il en était besoin, le rôle important que jouent les grandes agences de presse pour la diffusion des nouvelles.

Depuis la fin de la dernière guerre, quatre agences — cinq si l'on y range l'agence soviétique Tass — se partagent le marché mondial de l'information : deux sont américaines, Associated Press et United Press International, une britannique, Reuter, et une française, l'Agence France-Presse (qui a remplacé l'Agence Havas).

Cette prédominance des Occidentaux n'est pas un des moindres sujets de dissension au sein de l'UNESCO où les nations en voie de développement se plaignent d'un certain « colonialisme de l'information » et souhaitent s'en affranchir.

A travers l'A.F.P., la France a la chance d'appartenir à ce club très fermé des agences de presse mondiales, de posséder ainsi, selon le mot d'un de ses principaux responsables, une de ses trop rares « multinationales ». Mais si l'A.F.P. bénéficie, depuis 1957, d'un statut garantissant son autonomie, ses recettes sont assurées à plus de 60 % par les abonnements souscrits par l'Etat (ambassades, administrations, etc.). D'où l'irrépressible tentation pour le pouvoir de choisir le « patron » de l'A.F.P. chaque fois que l'occasion s'en présente. La désignation, à l'automne dernier, de M. Henri Pigeat, haut fonctionnaire de carrière, au poste de président-directeur général en a apporté, apparemment, une nouvelle preuve (*le Monde* du 10 octobre 1979).

La politique suivie pendant deux ans par son prédécesseur, M. Roger Bouzinac, tendait à favoriser les vœux des quotidiens régionaux qui souhaitent recevoir de l'A.F.P. de plus nombreuses synthèses sur les grands événements politiques mondiaux. Sans négliger les désirs de ceux qui sont ses « clients », M. Henri Pigeat est surtout attentif au développement de l'agence, face à la concurrence anglo-américaine. L'informatisation progressive des services de l'A.F.P., engagée depuis trois ans, est le levier de cette politique.

C'est ainsi que l'A.F.P. doit prendre des dispositions pour diffuser bientôt ses dépêches en minuscules (et non plus en capitales d'imprimerie), avec ponctuation, comme le font déjà les agences anglo-américaines. Ses clients étrangers lui réclament cette commodité technique qui permet une utilisation directe de la dépêche par l'ordinateur. Mais, entre les synthèses chères à M. Bouzinac et les dépêches directement opérationnelles qu'on réclame à M. Pigeat, la menace d'une information uniforme, d'un « A.F.P.-Journal » diffusé à travers notamment les pages d'information générale des grands quotidiens régionaux français, se profile à l'horizon. Sans compter les incidences sur l'emploi des journalistes et les suppressions de postes qui en découleront...

C. D.

L'A.F.P. face au défi anglo-saxon

EN avril 1979, l'Agence France-Presse distribuait son service général — son service de base — dans cent cinquante-trois pays ou territoires en dehors de la France métropolitaine : sur les quelque cent soixante pays ou territoires du monde, elle semble être davantage présente que les deux agences américaines Associated Press et United Press International, aussi bien sur le plan de la collecte que sur celui de la distribution. Mais de quelle information s'agit-il ? Pas de la plus « rentable ». L'agence Reuter, agence britannique, mais qui, à la différence de l'A.F.P., d'A.P. et d'U.P.I., ne s'occupe pas directement de la collecte des informations du pays où elle siège, a réussi ce tour de force de s'autofinancer, et ce malgré le déclin de l'empire britannique et en investissant massivement dans les techniques requises pour la diffusion rapide d'informations économiques et financières. A l'heure actuelle, celles-ci représentent 85 % du volume des informations diffusées par Reuter. Les services d'informations générales, qui constituent quelque 90 % de la copie débitée par l'A.F.P., ne totalisent que 15 % de la copie de Reuter.

L'information générale serait-elle forcément déficitaire, à la différence de l'information économique et financière ? Question par trop simpliste dans sa formulation peut-être. Le succès de l'agence ouest-allemande D.P.A., toutefois, indique qu'il peut y avoir un lien entre la puissance économique d'un pays et la reprise, hors ses frontières, des services de l'agence nationale. Cette D.P.A., qui se dit présente dans quelque quatre-vingt pays, réalise une couverture économique que recherchent les agences nationales et locales de pays qui sont, par ailleurs, des marchés allemands. L'A.F.P., elle, lança en 1968 un service économique par téléscripteur : si ses recettes ont augmenté de 700 % depuis, il faut bien convenir que seulement douze de ses cent quatre abonnés sont des clients étrangers (1). Des responsables de ce SET déclarent qu'il reste difficile, à l'étranger, de faire prendre au sérieux l'information économique de source française... La création récente d'une direction du développement à l'A.F.P. tend à combler cette lacune.

Ainsi, l'A.F.P. compte-t-elle essentiellement sur l'information générale pour réaliser ses recettes à l'étranger. Cette information peut s'analyser de plusieurs façons : a) selon la langue — les services en langue française, anglaise, allemande, espagnole, portugaise, arabe ; b) selon la « catégorie temporelle » de l'information — s'agit-il d'items ou de dépêches, déjà travaillés et rédigés pour l'utilisation immédiate, traitant du fait brut ; ou de papiers liés à l'actualité immédiate, des *features* et articles de style magazine ?

Or, c'est ici où l'A.F.P., ainsi que d'autres agences françaises actives sur le marché mondial de l'information, indiquent combien il est difficile de fournir de l'information à la fois taillée sur mesure à des marchés soit francophones, soit liés à la France pour des raisons géopolitiques, et en même temps couvrir ses frais. A ce titre, examinons brièvement le Proche-Orient et l'Afrique, marchés où l'A.F.P. et Reuter sont les agences occidentales les mieux implantées.

Elles placent, toutes les deux, de grands espoirs dans les pays arabes — que ce soit les marchés « traditionnels » libanais et égyptiens (2) ou les marchés « nouveaux » qui se développent rapidement (créations d'agences nationales et locales, de radio-télévisions, etc.) dans le golfe Arabo-Persique. De retour d'un voyage au Proche-Orient, où il avait présidé à l'ouverture d'une direction régionale pour le Golfe créée à Manama (Bahrein), M. Henri Pigeat estima que les richesses existantes et potentielles de cette région devaient faire d'elle une région-pilote du développement des activités de l'A.F.P. à l'étranger, et cela sur près de trente ans : elle fait penser, selon lui, au Paris des brasseurs d'affaires et du « capitalisme sauvage » de 1860. L'on y trouve quelque cinq ou six mini-Brasilia, et les entreprises, hommes politiques et autres notables locaux, profitant de la prospérité de la région, créent des stations de radios, transforment des journaux hebdomadaires en quotidiens, etc.

Si l'agence Reuter s'avère mieux placée sur le plan de l'information économique et financière, et sur celui du dispositif technique, l'A.F.P. dispose d'un service arabe réputé le plus complet et le plus sérieux : ce service est entièrement rédigé en arabe (traduit du français au Caire, grâce à un accord avec l'agence égyptienne, la MENA, ce qui n'est pas sans poser des problèmes (3), tandis que les agences anglo-saxonnes distribuent entièrement ou en partie en anglais. En avril 1979, le service arabe A.F.P. avait cent quatre abonnés : si la clientèle la plus nombreuse se trouve toujours au Caire (quatorze abonnés) et à Beyrouth (vingt), les émirats et autres pays « pétroliers » de la péninsule arabe constituaient l'essentiel du restant. En quatorze mois d'activité, le bureau de Manama réalisa un chiffre d'affaires de près de 250 000 dollars...

Les responsables de l'A.F.P. considèrent que, sans y être pour quoi que ce soit, l'agence profite de la position française sur les problèmes du Proche-Orient. Sa réputation de neutralité dans les affaires israélo-arabes, ou alors l'importance que tel ou tel gouvernement attache à ses relations avec la France, n'ont pas nui à ses initiatives récentes destinées à améliorer la couverture de Jérusalem et de Bagdad : or, Israël et l'Irak ne se sont pas toujours montrés d'un accueil chaleureux pour l'A.F.P. Etre bien vue et bien implantée au Proche-Orient est d'autant plus apprécié par l'agence que l'information sur cette région du monde — l'OPEP et le conflit israélo-arabe aidant — est très demandée dans les marchés les plus intéressants : l'Europe occidentale, les Etats-Unis et, à moindre titre, le Japon et le Sud-Est asiatique, sans oublier, bien sûr, le Proche-Orient lui-même.

L'Afrique, elle, présente une situation bien différente. L'A.F.P. y fait un effort des plus considérables, distribuant dans quelque quarante-six des cinquante-deux pays africains, et disposant de dix-neuf bureaux principaux et de trois bureaux secondaires, que renforcent des envoyés spéciaux venus du siège et un réseau d'informateurs pigistes (4). En 1976, l'agence réorganisa son implantation sur ce continent, car il semblait que l'Afrique francophone était sur-représentée par rapport à l'Afrique anglophone. Son actuel directeur des relations internationales obtint alors la création de deux postes nouveaux à Luanda (Angola) et Dar-Es-Salaam (Tanzanie) et l'« africanisation » de plusieurs bureaux d'Afrique francophone, dirigés, dorénavant, non plus par des journalistes venus du siège mais par des journalistes locaux recrutés sur place.

A l'heure actuelle, il semblerait que la « présence africaine » de l'A.F.P. — soit pour la collecte, soit pour la distribution de l'information — est supérieure à celle de toute autre agence occidentale. Situation reconnue, en partie, par l'agence nord-américaine A.P., qui demande, dans son contrat d'échange de services intérieurs avec l'A.F.P., que celle-ci lui fournisse en plus toutes ses nouvelles d'Afrique.

Prospection

L'A.F.P., dont les journalistes demeurent très attachés à sa vocation d'agence mondiale, du reste protégée par ses obligations statutaires (5), souffre du fait que, malgré l'augmentation constante de sa clientèle étrangère, la part des recettes encaissées à l'étranger diminue tandis que celle que versent les médias français reste à peu près stationnaire, et celle versée par les services publics usagers — c'est-à-dire l'Etat (60 %) — augmente (6). L'agence fait de grands efforts pour prospecter de nouveaux débouchés. Elle voudrait s'attaquer à nouveau au marché nord-américain que dominent A.P. et UPI et où progressent les services « complémentaires » que proposent des grands journaux (7) et, à titre moindre, Reuter. Elle voudrait reprendre des secteurs où, longtemps, elle a dû s'effacer, faute de moyens, devant les agences anglo-saxonnes : l'information économique et la photo. Ainsi pourrait-elle renforcer sa compétitivité aussi bien dans le tiers-monde que dans le monde développé (8). ■

M. B. P.

(*) Professeur à l'université d'Aston in Birmingham, coauteur de l'ouvrage *les Agences mondiales d'information* (à paraître aux éditions Alain Moreau).

(1) Tous belges ou suisses, à l'exception des bureaux parisiens de deux agences étrangères, Algérie Presse Service et Tass.

(2) Cent dix-sept des deux cent vingt-huit abonnés que l'A.F.P. avait en Afrique, fin 1978, se trouvaient en Egypte.

(3) Soit d'ordre technique, les traductions n'étant pas toujours des plus heureuses (rappelons, du reste, qu'il existe au moins trois « formes parlées » de la langue arabe), soit d'ordre politique : depuis la conclusion de la paix israélo-égyptienne, plusieurs pays arabes ont indiqué qu'il serait souhaitable que l'A.F.P. ne diffuse pas ses services du Caire et en collaboration avec l'agence égyptienne.

(4) Chiffres de décembre 1978. Seuls pays où elle ne distribue pas, en janvier 1979 : Botswana, Gambie, Guinée-Equatoriale, Lesotho, Namibie, Somalie, Swaziland.

(5) L'article 2 de la loi du 10 janvier 1957 portant statut de l'A.F.P. déclare, entre autres, que l'agence « *doit, dans toute la mesure de ses ressources, assurer l'existence d'un réseau d'établissements lui conférant le caractère d'un organisme d'information à rayonnement mondial* ».

(6) Fin 1978, les abonnés au service général A.F.P. dans le monde étaient 1 638. Sur ce total, la France avait 345 abonnés. Les recettes de l'étranger augmentent d'année en année entre 10 % et 15 % — en 1978, de 11,60 %, — mais les dépenses augmentent encore plus vite : dans la plupart des pays du monde, le taux d'inflation est bien plus élevé qu'en France.

(7) Tels le *Washington Post* et le *Los Angeles Times*, le *New York Times* et le groupe Knight-Ridder.

(8) En Amérique latine, où l'A.F.P. dispute avec succès le marché, elle est handicapée par rapport à l'A.P. et à l'U.P.I. parce qu'elle ne peut proposer un service de photos internationales.

Les fiches d'identité

ÉTABLIES PAR DANIELLE ROUARD

d'après les renseignements fournis par les agences.

AGENCE FRANCE-PRESSE

HISTORIQUE :

1832 : création du bureau Havas ; 1835 : le bureau Havas devient l'Agence Havas ; 1944 : l'A.F.P. prend la suite d'Havas Information disparue en 1940 ; 1957 : adoption du statut de l'A.F.P. (loi du 10 janvier) définissant la nature et les buts de l'agence.

ORGANISATION :

— Un conseil d'administration (8 directeurs de journaux quotidiens, 2 représentants de la radiodiffusion et de la télévision française, 3 représentants des services publics usagers, 2 représentants du personnel) ;

— Le conseil d'administration élit pour 3 ans un président-directeur général (actuellement M. Henri Pigeat) ;

— Un conseil supérieur ;

— Une commission financière.

BUREAUX ET CORRESPONDANTS :

Dans 163 pays ; 13 directions régionales en France.

EFFECTIFS :

2 003 collaborateurs, dont :

— 679 journalistes à statut du siège ;
— 152 journalistes locaux ;
— 160 correspondants ;
— 38 cadres techniques ;
— 241 ouvriers de transmissions ;
— 60 cadres administratifs ;
— 337 employés de presse ;
— 330 employés locaux.

REPARTITION DES JOURNALISTES :

— Siège : 465 (dont 82 journalistes étrangers) ;
— Province : 80 ;
— Etranger : 438 (locaux et correspondants compris) ;
— Plus 1 280 pigistes.

PAYS OU L'A.F.P. DISTRIBUE SON SERVICE :

— 154.

SERVICES :

— Français : Paris, province, Europe, Proche-Orient, Québec, Afrique du Nord, Afrique Noire et Madagascar, Asie du Sud-Est, départements et territoires d'outre-mer, bateaux en mer (morse).
— Anglais : Europe du Nord, Grande-Bretagne et Amérique du Nord, Asie, Afrique anglophone.
— Espagnol : Amérique latine ;
— Allemand : Autriche, R.D.A., R.F.A., Luxembourg, Suisse, journaux français de l'Est.
— Arabe : Prohce-Orient ;
— Portugais : Brésil, Portugal.

(11, pl. de la Bourse, 75002 Paris. Tél. : 233-44-66).

ASSOCIATED PRESS

HISTORIQUE :

1848 : six directeurs de journaux new-yorkais fondent l'agence Associated Press, chargée de collecter les informations extérieures à New-York pour leur compte et à moindre frais ; 1849 : le premier bureau étranger est créé à Halifax, en Nouvelle-Ecosse. Il a pour mission de télégraphier les nouvelles venues d'Europe à l'arrivée des bateaux.

ORGANISATION :

L'A.P. est une coopérative à but non lucratif. Parmi les dix mille membres abonnés, de nombreux journaux et radios américains. Le président-directeur général est M. Keith Fuller.

Le budget annuel de l'A.P. dépasse les 120 millions de dollars. Tous les membres de la coopérative de l'A.P. mettent automatiquement leurs informations à sa disposition.

BUREAUX :

Dans 66 pays.

EFFECTIFS :

2 554 journalistes dont :
700 au siège ;
1 897 aux Etats-Unis ;
657 hors des Etats-Unis.

PAYS OU L'A.P. DISTRIBUE SON SERVICE :

— Plus de 110.

(162, r. du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 359-86-76).

UNITED PRESS INTERNATIONAL

HISTORIQUE :

En 1907, M. E W Scripps crée United Press Associations, qui regroupe trois agences de presse régionales américaines, mettant ses nouvelles à la disposition de tous les journaux et pas seulement des membres des associations.

En 1958, U.P.A. fusionne avec International News Service et devient alors United Press International (U.P.I.).

ORGANISATION :

U.P.I. est une société privée, la première des agences privées sur le plan mondial. Son président est M. Roderick W. Beaton. Le siège social est à New-York.

Le budget annuel d'U.P.I. est de l'ordre de 320 millions de francs. Le nombre d'abonnés s'élève à 15 000.

BUREAUX :

U.P.I. a 96 bureaux à l'étranger dans 62 pays et 81 aux Etats-Unis.

EFFECTIFS :

10 000 collaborateurs, dont environ 1 800 journalistes et photographes à plein temps.

PAYS OU U.P.I. DISTRIBUE SON SERVICE :

— 114 ;

(2, rue des Italiens, 75009 Paris. Tél. : 770-91-70.)

REUTER

HISTORIQUE :

1850 : M. Julius Reuter organise, à partir d'Aix-la-Chapelle, la transmission, par pigeon voyageur, des cours de Bourse entre Paris et Berlin. La nouvelle agence utilise rapidement le télégraphe, puis la transmission par câble. M. Reuter s'installe à proximité de la Bourse de Londres.

ORGANISATION :

Reuter est devenue une société coopérative d'associations de presse du Royaume-Uni, d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Contrairement à ses concurrentes, l'Agence ne dispose que de peu de revenus nationaux (environ 16 %). Le conseil supérieur est chargé de veiller à l'exécution de la politique de l'Agence et à la qualité des services rendus.

Un « desk » central est installé à Londres. Cinq autres desks régionaux à New-York, Hongkong, Buenos-Aires, Londres et Bonn.

BUREAUX :

98 dans 69 pays.

EFFECTIFS :

2 442, dont 558 journalistes et 312 techniciens. Un millier environ de « pigistes ».

PAYS OU REUTER DISTRIBUE SON SERVICE :

— 159.

(101, rue Réaumur, 75002 Paris. Tél. : 233-44-29.)

TASS

HISTORIQUE :

Tass (Telegrafnoie Agentsvo Sovietskavo Soioza), agence centrale d'Etat pour toutes les Républiques d'U.R.S.S., succède en 1925 à la première agence créée par Lénine en 1917 à Petrograd. En 1971, le statut de Tass est modifié, l'agence est assimilée à un comité d'Etat dépendant du Conseil des ministres d'U.R.S.S.

ORGANISATION :

Un collège dirige l'agence, composé du directeur général et de divers responsables nommés. Le directeur général est membre du bureau politique du parti communiste d'U.R.S.S.

BUREAUX ET CORRESPONDANTS :

Dans plus de 100 pays. 500 correspondants en U.R.S.S.

Les quatorze agences des diverses républiques dépendent de Tass, mais aussi du conseil des ministres de leurs républiques respectives. Ces agences collectent, distribuent l'information dans leur langue et en russe. La distribution sur le reste du territoire et à l'étranger est assurée par Tass.

Tass est utilisée par 3 700 journaux, 50 stations de radio et 90 studios de télévision soviétiques et par 300 organisations étrangères dans 75 pays.

(130, rue de Courcelles, 75017 Paris. Tél. : 227-89-74).

Neuf émissions pour cinq siècles de civilisation occidentale

Cathédrales

FRÉDÉRIC EDELMANN

DEUX ans de tournage aux quatre coins d'Europe ; quelque huit heures de film réparties en neuf émissions qu'on pourra suivre, chaque lundi, jusqu'au 21 avril. C'est bien d'un feuilleton qu'il s'agit, mais un feuilleton dont le héros, l'héroïne plutôt, n'est rien d'autre (et pas moins) que la civilisation occidentale cinq siècles durant, et dont les aventures sont celles de l'esprit. Vaste entreprise qu'ont bien voulu produire Antenne 2 et l'Agence française d'images, le producteur en étant Roger Stéphane, le réalisateur Roland Darbois, l'auteur, évidemment, Georges Duby.

A l'origine, voici quelque vingt ans, il y a les trois volumes que l'historien fabriqua pour les éditions Skira dans une collection qui devait s'intituler plus tard « Art-Histoire-Idée ». Le propos en était, dit Georges Duby, de *« situer les formes artistiques parmi ce qui les environne et préside à leur création : montrer, d'époque en époque, la signification de l'œuvre d'art, la fonction qu'elle remplit sous son apparente gratuité, les rapports qu'elle entretient avec les forces productives, avec une culture dont elle est une expression parmi d'autres, avec la société dont elle nourrit les rêves »*. Livres d'images et de textes, ils éclairèrent en 1966 et en 1967 le Moyen Age occidental de la fin du dixième siècle au début du quinzième siècle. L'image se vendit bien, mieux que le texte, peut-être, dont Pierre Nora souhaita retrouver la vigueur et dont il demanda alors une synthèse nouvelle : cela devait devenir, en 1976, *le Temps des cathédrales*.

Méthode

De l'image au texte, du texte à l'image : « Le temps des cathédrales » pouvait sembler de l'essence même de la télévision, qui permettait d'associer l'une et l'autre, d'en faire un objet où l'une et l'autre accorderaient leur rythme. Seulement voilà : il ne s'agit pas de bande dessinée, mais de l'assemblage subtil, de données ordinairement considérées comme hétérogènes — l'histoire méthodique ici, là l'émotion artistique, par exemple — de la rencontre provoquée d'éléments d'importance diverse, de l'ambitieuse synthèse d'une civilisation clairsemée par deux ou trois siècles d'histoire événementielle et d'histoire de l'art. Ce n'est pas rien, et c'est aussi un propos ambitieux que de vouloir tirer d'un volume aussi épais qu'érudit une émission pour la télévision dont les spectateurs ne sont pas, croit-on savoir, tous des intellectuels. Ils s'y sont mis à trois. Georges Duby, Roland Darbois, Michel Albaric. Le résultat est stupéfiant.

Pas facile facile, forcément, et l'on se perd souvent à sauter d'une cathédrale à l'autre, à jongler avec les arcs brisés, les ogives, les arcs-boutants, à voyager d'un territoire à l'autre, d'une époque à une autre selon le bon vouloir d'un temps qui n'a pas la sagesse de la chronologie, à travers une civilisation qui se tisse selon des rythmes inégaux, selon le bon vouloir d'un temps qui sent... Pourtant, le commentaire est clair, aussi pédagogique que possible, et certains points essentiels sont répétés d'une émission à l'autre.

C'est sans doute l'ampleur du sujet qui désarçonne un peu, mais aussi la lutte que se livrent les images — toutes éblouissantes — et le commentaire qui tantôt les suit et les explique, tantôt s'en sert d'illustrations. Ce léger obstacle, on s'en affranchira cependant aisément en rafraîchissant ses souvenirs d'histoire, en « révisant » quelques dates, ou mieux, en lisant ou en relisant l'ouvrage de Duby, avant que commencent les émissions. A ce prix modique, on éprouvera assurément un grand plaisir à voir *le Temps des cathédrales*, on suivra avec tout l'intérêt qu'elle mérite cette remarquable tentative.

Dimensions

Et si l'on pense vraiment que la télévision doit rester le fait du moindre effort, de la passivité, il y a de fortes chances pour qu'on sorte de là avec l'envie d'en savoir plus. Ce qui revient finalement au même. En savoir plus ou en voir plus, mais de ce grand périple qui donne ses dimensions réelles à la culture occidentale, au patrimoine de l'Europe, à travers Aix-la-Chapelle, Cluny, Conques, le Thoronet, les églises normandes de Sicile, Chartres, Reims, Laon, Notre-Dame de Paris, et cent autres chefs-d'œuvre d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre... de ce périple qui conduit peu à peu à ce qu'on appelle — on s'en étonne après cela — la Renaissance, on n'aura guère l'occasion de retrouver les remarquables étapes : celles que permet une caméra omniprésente, attentive à tous les détails que *l'œil seul ne peut toujours percevoir*.

C'est là le grand mérite du *Temps des cathédrales* : donner à voir et à comprendre ce qui reste caché par ses dimensions mêmes, ce qui, par son importance, échappe à l'individu seul.

● Chaque lundi, à partir du 25 février, A 2, 21 h. 30.



GERARD MATHIEU.

« Histoire de la radio en France », par René Duval

Récit d'aventures

MATHILDE LA BARDONNIE

SUR les récentes vicissitudes des pionniers des radios libres, sur la grande querelle du monopole, sur ce que sont maintenant Radio-Monte-Carlo, Europe 1 ou R.T.L., comme Radio-Andorre, ces stations dont il conte la naissance, René Duval ne s'étend point... Il évacue également à toute allure le « sujet » de Sud-Radio, cette antenne toulousaine, où, récemment, il a tout de même été durant de nombreux mois directeur de l'information. Non, René Duval, qui, en ce moment, caresse, en tentant de le mener à bout, le projet d'un groupe de cinq radios codées, destinées aux jeunes par dérogation au monopole, René Duval, journaliste et docteur ès sciences de l'information, ne nous parle guère du présent au long des quatre cents pages qu'il vient de publier sur un monde qu'il connaît bien : celui de la radio. Il le connaît bien : n'a-t-il pas été parmi les fondateurs d'Europe 1, où il a travaillé quinze années ? N'a-t-il pas été rédacteur en chef à France-Inter, puis directeur adjoint de l'information à R.T.L. ?

Voilà : ce qu'il a écrit — le titre ne peut être plus clair, — c'est une « histoire de la radio en France ». Et, s'il en arrive à parler de l'éclatement de l'O.R.T.F., et même de l'« affaire » Radio-Fil bleu qui conduit au premier procès intenté aux « pirates » en 1978, c'est, en toute fin de course, très brièvement.

Oui, René Duval livre un ouvrage d'historien et, selon lui, ce qui vient après la guerre, ou disons après l'avènement de la Cinquième République, n'est pas entré dans le domaine de l'histoire. Prudent avec le présent ou le récent passé, ou soucieux de ménager des susceptibilités avec lesquelles il a encore à compter, René Duval décrit des faits sur lesquels tous et toutes sont aujourd'hui d'accord : les péripéties et le développement de cette grande aventure que fut la naissance de la radiodiffusion, cette fée vieille de moins d'un siècle, née en 1881 d'une idée de Clément Ader, et qui vit réellement le jour dans un garage de la Westinghouse Electric and Manufacturing Company, à Pittsburg en novembre 1920, avant de faire irruption en France, avec les premiers essais de « téléphonie sans fil » en 1921 depuis la tour Eiffel, où chaque après-midi un sapeur lisait sur la longueur d'ondes de 2 600 mètres, en détachant bien chaque mot, le bulletin météorologique détaillé. Les choses iraient désormais très vite. Et le grand intérêt, la qualité certaine du récit de René Duval, est de les décrire, oui, comme une aventure pleine de rebondissements et d'anecdotes pour certaines merveilleuses.

L'auteur a rassemblé une documentation et il l'a agencée avec une telle clarté et un tel souci de rendre vivantes les précisions que le lecteur n'a qu'une hâte, celle de savoir « ce qui se passe après », pris au suspense de cette évocation du temps des pionniers, captivé par des personnages tels que cet Emile Girardeau qui, le premier, proposa *la création d'un service public* d'informations, de musique, de chants et de diffusion d'œuvres diverses, en demandant des ressources à la publicité. Proposition qui reçut en octobre 1922 une autorisation « provisoire et précaire » *(sic)* dépassant les projets de celui qui, avant lui, avait *rêvé d'une « gazette parlée »* baptisée PISF (Paris information sans fil), radio gazette relayée par des autoradios émettrices. Vinot (1) ne sut pas être assez persuasif, c'est Girardeau, le patron du groupe C.S.F.-S.F.R., qui reçut l'autorisation d'émettre régulièrement. Radiola, Radio-Paris, est né au printemps de 1922.

Alors René Duval conte les récepteurs à galène, l'art de tititata. Il évoque l'absence de pick-up, il décrit le matériel dont l'auditeur éventuel devait connaître le maniement sans renverser l'acide des émetteurs. Il donne des détails. Il décrit des étapes. Toutes les étapes, et surtout les querelles juridiques jusqu'à la guerre et jusqu'à l'après-guerre. On apprend comment et par qui furent créés les premiers jeux radiophoniques : Jean Nohain jouait à « Avec quoi faisons-nous ce bruit » et Armand Salacrou récompensait « le couple le plus heureux de France ». Le temps des « professionnels » était arrivé. Jacques Canetti faisait merveille à Radio-Cité, où une émission comme « La parade des chansonniers » rivalisait avec « Le club des optimistes ». En 1936, « La famille Duraton » faisait fureur, et, dans le même temps, une môme appelée Piaf se faisait connaître depuis un auditorium (on ne disait pas encore studio). Dans toutes les villes de toutes les régions de France, les radiomanes s'activaient de la Normandie au Sud-Ouest en passant par l'Anjou et le Forez. Et, à travers les colonies aussi. Naîtraient Radio-Luxembourg, et d'autres, privées. Viendraient les querelles avec les P.T.T., puis le temps de Vichy, les années de la guerre quand Philippe Henriot insultait Pierre Dac, réfugié à Londres, où les Français parlaient aux Français... On peut s'étonner du peu de place consacrée à ceux qui de Londres justement, ou d'Alger, ou de Brazzaville, faisaient la radio de la France libre : fâcheuse lacune. Mais cette compilation remarquable en apprendra beaucoup à tous, et même à ceux qui croient savoir.

★ Editions Alain Moreau.

(1) Maurice Vinot, alias Gabriel Germinet, fut le premier à appliquer les découvertes d'Ader à la « radiophonie ».

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

La Bête humaine

DE JEAN RENOIR
Lundi 25 février
TF 1, après-midi

★★ *Plus intéressé par la puissance poétique de Zola que par son style de description naturaliste, Jean Renoir a transporté en 1938 (tout en gardant à Jacques Lantier, le mécanicien de locomotive, son hérédité alcoolique), ce roman des gens du rail, situé sous le Second Empire. Il en a fait un drame de la passion, de l'emprise érotique (Simone Simon en garce aux allures de chatte) et de la mort, l'autopsie d'un fait divers dans le milieu des cheminots et de la gare du Havre, admirablement étudié. Gabin, dans le mythe des films de Duvivier et de Carné, est humainement vulnérable et victime de ses instincts.*

Les Patates

DE CLAUDE AUTANT-LARA
Lundi 25 février
FR 3, 20 h. 30

★ *Des villageois des Ardennes souffrant de la faim, obsédés par le besoin de se procurer de la nourriture. La vie quotidienne dans la « zone interdite », sous l'occupation allemande. Un carré de pommes de terre est l'enjeu d'une bataille apparemment dérisoire. Même style âpre et grinçant que dans* la Traversée de Paris. *Mais Autant-Lara était, alors, rejeté par la « mode » et les critiques boudèrent, à tort, ce film, où Pierre Perret se montrait sous un aspect inattendu.*

Mondwest

DE MICHAEL CRICHTON
Lundi 25 février
TF 1, 20 h. 35

★ *Un club de vacances perfectionné, une ville « de rêves » où des robots à apparence humaine sont mis au service des touristes. Jusqu'au moment où la programmation des ordinateurs se détraque. Un film de science-fiction inquiétant sur les aberrations de la société des loisirs, la cruauté et la bêtise des hommes qui croient tenir le pouvoir des machines. Des effets spéciaux surprenants.*

Le Trésor secret de Tarzan

DE RICHARD THORPE
Mardi 26 février
FR 3, 20 h. 30

On a beau aimer Johnny Weissmuler et Maureen O'Sullivan, ce cinquième film de leur cycle Tarzan-Jane n'attire plus guère l'attention. Les aventures se répètent, et le metteur en scène est fatigué.

La Proie pour l'ombre

D'ALEXANDRE ASTRUC
Mercredi 27 février
FR 3, 20 h. 30

★★ *La guerre des sexes en 1960. Une bourgeoise qui veut se libérer, conquérir son indépendance en travaillant, n'a le choix qu'entre l'esclavage amoureux (près d'un mari ou d'un amant qui lui font le même sort) et la solitude. Astruc, qui fut l'un des précurseurs français du cinéma moderne, atteignit ici — et dans* Education sentimentale *qui suivit — la plénitude de son écriture cinématographique, souple, incisive, tenant la psychologie à distance, épousant les mouvements des corps et des sentiments. On admirera aussi Annie Girardot, Daniel Gélin et Christian Marquand, dans ce combat moral de la féminité et du monde des hommes.*

Le Voleur

DE LOUIS MALLE
Jeudi 28 février
FR 3, 20 h. 30

★ *D'après le roman de Georges Darien, publié en 1897. Moins violent que ce pamphlet anarchiste, pulvérisant les valeurs bourgeoises, le film de Louis Malle a un attrait certain dans la reconstitution d'époque. La beauté des images et la perfection de l'interprétation. Mais la provocation y reste une attitude intellectuelle et « artiste » de cinéaste bourgeois qui joue avec le scandale. Et Belmondo est trop sympathique pour qu'on voit en lui un dévoyé par esprit de révolte.*

Back Street

DE JOHN STAHL
Vendredi 29 février
Antenne 2, 23 heures

★★ *Hommage à l'un des meilleurs réalisateurs américains de mélodrames sociaux et de sentiments des années 30 (mort en 1950). Le roman de Fannie Hurst a été adapté avec autant d'adresse que de fidélité. La maîtresse d'un banquier, marié, soucieux de respectabilité et d'ordre, devient la victime volontaire d'une fausse idée du « grand amour ». Elle passe sa vie dans l'ombre d'un homme dont elle est entièrement dépendante, elle paie de tristesse et de solitude quelques miettes de bonheur. Personnage féminin anachronique, sans doute, mais ce film des débuts du parlant, fort émouvant grâce à la merveilleuse Irène Dunne, montre l'effondrement des valeurs mythiques du « rêve américain ». Zazu Pitts, l'héroïne des* Rapaces, *apparaît dans un petit rôle.*

Trois milliards sans ascenseur

DE ROGER PIGAUT
Dimanche 2 mars
TF 1, 20 h. 35

★ *Retrouver, même en mineur, le ton Jacques Becker, dans une histoire de petits truands qui tentent un « gros coup » n'est pas désagréable. Roger Pigaut, qui a tourné avec une bande d'acteurs amis, a montré les copains de Courbevoie tentés par une fortune en bijoux, comme de grands enfants, des velléitaires s'inventent un jeu. Le suspense d'un cambriolage dans une tour de la Défense a moins d'importance que la chaleur de l'amitié du côté de Courbevoie.*

La Grande Parade

DE KING VIDOR
Dimanche 2 mars
FR 3, 22 h. 35

★★ *Qu'Irving Thalberg soit responsable de la production de cet admirable film muet, de ce « classique » du cinéma américain, voilà bien de quoi confondre ceux qui ne savent voir en lui que le « massacreur » des* Rapaces. La Grande Parade, *une des œuvres majeures de King Vidor, dans les années 20, montre trois jeunes américains transportés, en 1917-1918, sur les champs de bataille français. Le réalisateur n'a pas tenu un discours pacifiste ; il a montré l'horreur de la guerre par les files de canons, les charges de soldats à la baïonnette, une violence apocalyptique qui ne laisse que morts et meurtrissures. Une mise en scène lyrique défend les valeurs humanistes, qui s'exerce autant sur les scènes de combats que sur la simplicité d'une intrigue amoureuse. L'interprétation est très forte avec, en vedette, John Gilbert, qui fut ailleurs le partenaire de Greta Garbo.*

A VOIR

Soixante-neuf ans après

LE REGARD DES FEMMES SUR... MARIE CURIE
Mardi 26 février
TF 1, 15 h. 30

Marie Curie, deux fois prix Nobel, fut la première femme nommée professeur à la Sorbonne. Mais elle n'entra jamais à l'Académie des sciences. Il y a soixante-neuf ans, en 1911, on lui refusa cette admission.

Désormais, depuis le 7 janvier dernier, l'élément féminin est représenté sous la coupole, avec Mme Yvonne Choquet-Bruhat, physicienne. Elle participe à cette évocation de Marie Curie, en compagnie de Mme Hélène Langevin, petite-fille de Marie Curie et directeur de recherches au C.N.R.S., Monique Bordry, chargée des archives de l'Institut du radium, Catherine Combelles, chercheuse, Nimette Frascaria, maître-assistant à l'université de Paris-Sud, Pierrette Benoist, professeur à l'université de Paris-VII, Claudie Gershel, maître de recherches au C.N.R.S., Dominique Guillemot, attachée de recherches au C.N.R.S., et Françoise Poughéon, maître-assistante à l'université de Paris-XI.

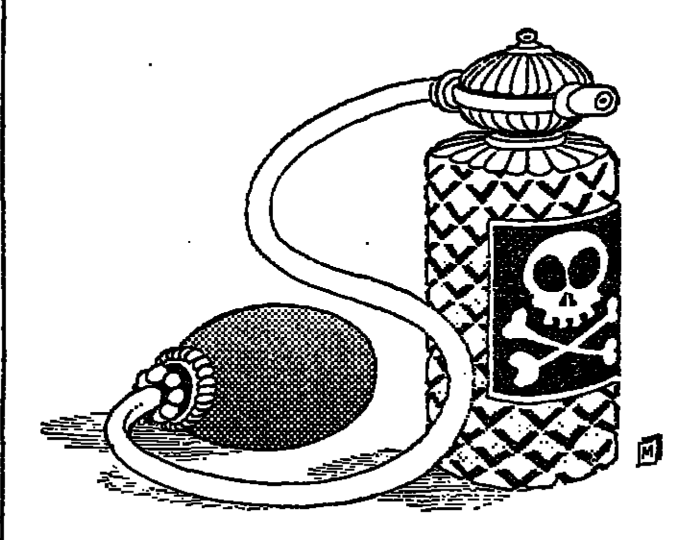
Arsenic pour midinettes

TÉLÉFILM :
« MADAME BOVARY »
Mardi 26 février
TF 1, 20 h. 30

Avec les deux épisodes d'une heure trente qu'il avait réalisés juste avant l'éclatement de l'O.R.T.F., Pierre Cardinal a « remonté » un film plus court — de deux heures au total — où il fait une part moins grande au flash-back. Il montre, cette fois-ci, dans la continuité chronologique la vie et la fin d'Emma Bovary, femme incomprise de son mari Charles, officier de santé. Emma trichait avec la grisaille de sa vie de provinciale, elle tricha jusquà la ruine.

Les amoureux de Flaubert seront probablement désappointés par l'adaptation de Georges Neveux. Nicole Courcel (Emma), Jean Bouise (Charles Bovary), André Dussolier (Léon Dupuis, le jeune amant) et Claude Boulanger (Rodolphe, le châtelain et le premier amant), firent de leur mieux pour se mettre dans leurs rôles, mais, tout comédiens qu'ils soient, ils ont été pris au piège en technicolor qui leur était tendu. Cette version réductrice et faussée d'un classique de notre littérature est de l'ordre du feuilleton mélodramatique.

Madame Bovary n'a pas d'existence, elle est même plutôt ridicule ici. Il y a, dans le livre, un caractère de femme, on nous propose, à la télévision, une caricature pour midinettes. Il y a, dans le livre, le personnage de Charles. Il est ici oublié.



Le nouveau héros

SÉRIE :
JULIEN FONTANES, MAGISTRAT
Mercredi 27 février
TF 1, 20 h: 30

Julien Fontanes, magistrat, va-t-il détrôner Maigret, le commissaire ? Treize émissions sont prévues pour commencer et, si les téléspectateurs sont satisfaits, on pourra travailler à la longévité de ce nouveau héros créé par Jean Cosmos.

Interprété par Jacques Morel, Julien Fontanes est un magistrat d'un genre particulier. C'est place Vendôme qu'il travaille, directement au ministère de la justice. Il instruit notamment les recours en grâce.

Alors qu'il doit se rendre à Bordeaux pour donner une conférence aux élèves de l'Ecole nationale de la magistrature, Julien Fontanes se voit confier une mission exceptionnelle : à Bordeaux se trouve le dernier condamné à mort français, Emil Klodzko. Il a fait savoir qu'il avait d'importantes déclarations à faire... Julien Fontanes lui rend donc visite, et sur de nombreux témoignages reposera son « intime conviction ».

Chats méchants

COURT MÉTRAGE :
« NUIT FÉLINE »
Mercredi 27 février
Antenne 2, 22 h. 45
et jeudi 28 février
Antenne 2, 17 h. 20

Un mercredi par mois, Antenne 2 réserve une « case » aux auteurs d'« Histoires courtes ». Ici, Gérard Marx, avec son film *Nuit féline*, qui a obtenu le prix Jean Vigo 1979. C'est un court métrage étonnant d'intensité dramatique, qui met en scène Marcel, un ancien travesti de Pigalle, et un petit truand, surnommé le Chinois. Les chats (Marcel est le gardien d'un refuge de chats) sont au centre de ce drame nocturne et pathétique. Gérard Marx en fait des monstres, des êtres presque maléfiques.

Le lendemain de la diffusion de *Nuit féline*, l'émission « Cinemania », dans le cadre « de Fenêtre sur... », propose une rencontre avec le réalisateur. Gérard Marx et sa coscénariste, Dominique Lancelot, parlent du scénario et du story-board. Le chef opérateur, Pierre Gautard, explique son travail de preneur d'images et Hervé Deluze, chef monteur, sa double fonction de monteur et de script-boy. Enfin, l'acteur Philippe de Janerand (le Chinois) parle de son expérience, et de son partenaire dans le film, le travesti, qui n'est pas un comédien professionnel.



Lundi 25 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Croque-vacances.
La taupe ; 13 h. 57, Bricolage : « Du papier à lettres personnalisé » ; 14 h., Variétés ; 14 h. 6, Infos-nature ; 14 h. 19, Arago X. 001.
14 h 25 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Réalisation B. Giuliani.
14 h 27 Cinéma : « la Bête humaine ».
Film français de J. Renoir (1938), avec J. Gabin, S. Simon, F. Ledoux, J. Carette, B. Brunoy, J. Hélia. (N. Rediffusion.)
Un mécanicien de locomotive s'éprend d'une femme qui, responsable d'un meurtre, à cause de la jalousie de son mari, le pousse à tuer celui-ci.
16 h. 5, Variétés : J.-P. Capdeville ; 16 h. 22, Cet héritage qui est le nôtre ; 17 h. 7, Rendez-vous au club ; 17 h. 34, Variétés : Y. Moorner ; 17 h. 47, A votre service : « Nous voulons être mieux informés ».
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
19 h C'est arrivé un jour.
La peau de l'ours.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La drogue.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 L'avenir du futur. Cinéma : « Mondwest ».
Film américain de M. Crichton (1973), avec Y. Brynner, R. Benjamin, J. Brolin, A. Oppenheimer, V. Shaw, L. Scott.
Dans un centre touristique, trois époques anciennes sont reconstituées, avec, comme personnages, des robots au service des vacanciers. La mécanique se détraque et les robots se révoltent.
22 h Débat : L'homme en pièces détachées.
Avec MM. P. Galletti, professeur de sciences médicales à l'université Brown Rhode Island (U.S.A.) ; E. S. Bucheri, directeur du service de chirurgie chimique à l'université de Berlin ; J.-M. Dubernard, maître de conférences agrégé à la faculté de médecine de Lyon.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Aimé de son concierge.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Collection haute couture été 1980.
15 h Sports : Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Patinage artistique.
16 h 20 Les grands moments des Jeux olympiques.
17 h 20 Fenêtre sur... La médecine.
Soigner les réfugiés.
17 h 50 Récré A 2.
Boule et Bill ; Mia-Mia O ; Le livre de la semaine ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Cartes sur table.
Avec M. Michel Rocard, membre du bureau exécutif du P.S.
21 h 40 Document : Le temps des cathédrales.
L'Europe de l'an mil.
(Lire notre article page IX.)
22 h 35 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes ; Le lièvre et la tortue.
18 h 55 Tribune libre.
Jean Dorst, directeur du Muséum d'histoire naturelle.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : les guerres de religion.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « les Patates ».
Film français de C. Autant-Lara (1969), avec P. Perret, H. Virlojeux, B. Dautun, P. Roberts, O. Duc, J. Balutin, Rufus, B. Lajarrige, L. Hubert, M. Eyraud. (Rediffusion.)
Sous l'occupation allemande, en zone interdite, dans un village des Ardennes, un ouvrier de fonderie cultive des pommes de terre pour nourrir sa famille. Les habitants, affamés, convoitent ses « patates ».
22 h 5 Journal.

Mardi 26 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Croque-vacances.
La taupe ; 13 h. 52, Bricolage : « Vêtements décorés avec des boutons » ; 13 h. 56, Variétés : Raphaël ; 14 h., Infos-nature ; 14 h. 09, Arago X. 001.
14 h 15 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri ; 14 h. 19, Etre à la une ; 14 h. 32, Série : Amicalement vôtre (nº 13, dernier épisode) ; 15 h. 23, Variétés : Myriam Makeba ; 15 h. 28, Regard sur la société : Marie Curie... soixante-neuf ans après *(lire notre sélection)* ; 16 h. 28, Chant et contre-chant ; 16 h. 48, Mardi guide ; 17 h. 8, Livres service ; 17 h. 28, Variétés : J. Paul-Verdier ; 17 h. 33, Cuisine : « Chou farci » ; 17 h. 46, Vie pratique ; 17 h. 52, Variétés.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 50 C'est arrivé un jour.
Le monde à l'envers.
19 h 5 Une minute pour les femmes.
La drogue.
19 h 10 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 30 Journal.
20 h Une heure avec le président de la République.
M. Valéry Giscard d'Estaing s'entretient avec Christine Ockrent, journaliste à FR 3, et Patrice Duhamel, de TF 1.
21 h Dramatique : « Madame Bovary ».
Réalisation de P. Cardinal, avec N. Courcel, J. Bouise, A. Dussollier, C. Giraud...
(Lire notre sélection.)
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Aimé de son concierge.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Vous et le rugby.
15 h Emissions pédagogiques.
Au fil des mailles ; L'animation culturelle.
17 h Libre parcours.
La préhistoire.
17 h 20 Fenêtre sur...
Des regards américains : le nouveau monde.
17 h 50 Récré A 2.
Papivole ; Mia-Mia O ; Discopuce ; Les quat'z'amis ; Mes mains ont la parole.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : « les Egouts de l'or ».
Téléfilm de F. Megahy. Avec I. McShane, W. Clarke, S. Greif.
Un téléfilm britannique directement inspiré de l'affaire Spaggiari. Les auteurs se sont attachés à éclairer le côté politique du cambriolage plutôt que son aspect spectaculaire.
22 h Débat : A propos du casse de Nice.
Avec Mme Spaggiari, MM. G. Pasqueron de Fommervrault, expert en joaillerie, H. Gevaudan, directeur adjoint de la P.J., et J. Peyrat, avocat.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
L'Eglise catholique.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la fin des Valois.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « le Trésor secret de Tarzan ».
Film américain de R. Thorpe (1941), avec J. Weissmuller, M. O'Sullivan, J. Sheffield, R. Owen, B. Fitzgerald, T. Conway. (N., rediffusion.)
Des aventuriers, qui ont organisé une fausse expédition scientifique, enlèvent Boy pour forcer Tarzan à leur révéler où se trouve l'or de son domaine africain.
21 h 50 Journal.

Mercredi 27 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les visiteurs du mercredi.
De C. Izard.
Avec Sibor et Bora ; 13 h. 45, Pol-pol ; 14 h. 10, Dessin animé ; 14 h. 32, Interdit aux plus de 10 ans ; 14 h. 54, La pierre blanche (nº 9) ; 15 h. 22, Spécial 10-15 ans ; 15 h. 24, La petite science ; 16 h. 15, Dessins animés ; 17 h., Le vol du pélican ; 17 h. 24, Studio 3.
17 h 55 Sur deux roues.
18 h 10 TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
La nuit du fantôme.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La drogue.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Julien Fontanes, magistrat.
Réalisation Guy-André Lefranc, avec J. Morel, P. Massieu, F. Personne, N. Chomo.
(Lire notre sélection.)
22 h 35 La rage de lire.
Magazine littéraire de G. Suffert.
Avec T. Maulnier *(les Années 30 du communisme)* ; J. Elleinstein *(Dialogue inattendu)* ; M. Duverger *(les Orangers du lac Balaton)* ; A. Roux *(le Casse-Tête chinois)*.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Aimé de son concierge.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h 15 Film d'animation : Les sentinelles de l'air.
Le pont.
16 h 10 Récré A 2.
La panthère rose ; Dotation A 2000 ; Maraboud'ficelle ; Zeltron ; Ces sacrés parents (le nouveau bébé) ; Sports (ski : saut) ; Albator ; Wattoo-wattoo ; Les Bubblies.
18 h 10 On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 80.
21 h 50 Alain Decaux raconte.
Las Casas, les Indiens et le génocide.
22 h 45 Histoire courte : Nuit féline.
Réalisation G. Marx.
(Lire notre sélection.)
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
La Quatrième Semaine du travail manuel.
18 h 30 Pour les jeunes.
Truc en troc : A la découverte de l'UNESCO : vaincre la pauvreté.
18 h 55 Tribune libre.
Académie mondiale de la paix.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Henri Le Béarnais.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « la Proie pour l'ombre ».
Film français d'A. Astruc (1960), avec A. Girardot, D. Gélin, C. Marquand, A. Caprile, M. Girardon, C. Guarducci (N., rediffusion.)
Une femme, qui veut être indépendante par son propre travail, est traitée en objet par son mari et par l'amant, qui semblait pourtant la comprendre.
22 h Journal.

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 25 FÉVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : La malle de Hambourg ; 21 h., *les Années fantastiques*, film de M. Gordon.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Les années d'illusion ; 21 h. 5, *le Train*, film de P. Granier-Deferre.
- TELEVISION BELGE : 20 h., *Un vrai crime d'amour*, film de L. Comencini. — *R.T.B. bis* : 20 h. 25, Portraits wallons : José Beckmans ; 21 h. 10, Le limonaire ; 22 h. 20, Lundi-Sports.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Série : Le voyage de Charles Darwin ; 21 h. 25, Henri Guillemin : Portraits de révolutionnaires (Staline) ; 21 h. 55, Louise Nevelson : portrait d'une femme étonnante.

MARDI 26 FÉVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., *l'Orchidée noire*, film de M. Ritt.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : La légende d'Adams et Benjamin ; 21 h. 5, *Il faut que tu m'aimes*, film d'H. Przybyl.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *Transit Hôtel*, dramatique de J.-L. Colmant ; 21 h 30, Télé-Rétro : H. Guillemin, historien ; 22 h. 30, Arts-Hebdo. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Face au public : Nicole Croisille ; 20 h. 55, Gros plan ; 22 h. 20, Le monde du cinéma.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Jeu : le menteur ; 20 h. 20, Tel quel : magazine d'information ; 21 h. 15, *Serafino*, film de P. Germi.

MERCREDI 27 FÉVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade : 21 h., *les Pétroleuses*, film de Christian-Jaque.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Cirques du monde ; 21 h. 5, *Quand le clairon sonnera*, film de P. Lloyd.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Feuilleton : Les visiteurs ; 20 h. 55, Sous les pavés de la page ; 21 h. 55, Yehudi Menuhin. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, *Un grand seigneur*, film de G. Lautner et G. Grangier ; 21 h. 25, La sierra de la Macerana ; 22 h. 20, Football en différé : Belgique-Luxembourg.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Jeu : le menteur ; 20 h. 20, *la Femme de ma vie*, film de L. Verneuil ; 22 h. 20, L'antenne est à vous : le G.H.O.G. (Groupe homosexuel de Genève).

JEUDI 28 FÉVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Voyage au fond des mers ; 21 h., *l'Homme tranquille*, film de J. Ford.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Drôles de dames ; 21 h. 5, *Vincent, François, Paul et les autres*, film de Cl. Sautet.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Autant savoir ; 20 h. 15, *Borsalino and Co*, film de J. Deray. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Jeu : Risquons tout ; 22 h. 20, Cours d'anglais.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Jeu : le menteur ; 20 h. 20, Temps présent : Le marathon pour la Maison Blanche ; 21 h. 20, Série : La taupe ; 22 h. 15, L'antenne est à vous : Le G.H.O.G. (Groupe homosexuel de Genève).

VENDREDI 29 FÉVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Sauve qui peut ; 21 h., *Alfred le grand vainqueur des Vikings*, film de C. Donner.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : La chute des aigles ; 21 h. 5, *la Vieille Fille*, film de J.-P. Blanc.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre : Le grand jeu de la télévision (enquête), suivi d'un débat. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Vendredi-sports ; 21 h. 5, Feuilleton : La légende irlandaise ; 22 h. 20, Inter-Wallonie : La communauté arabe.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Jeu : le menteur ; 20 h. 25, *C'est grand chez toi*, téléfilm de P. Jamain ; 21 h. 55, Une histoire de la médecine. Première partie : l'impuissance et la peur.

SAMEDI 1er MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *Fantomas : le mort qui tue*, film de J. Bunuel ; 21 h. 30, Ciné-sélection ; 22 h., *Mean Streets*, film de M. Scorcese.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Starsky et Hutch ; 21 h. 5, *la Table aux crevés*, film d'H. Verneuil.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *Je sais rien, mais je dirai tout*, film de P. Richard ; 21 h. 45, Jeu : Risquons tout.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Série : Sixième étage ; 21 h. 15, Spécial vacances : Claude François ; 21 h. 15, Sport.

DIMANCHE 2 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : La petite maison dans la prairie ; 21 h., *Juliette des esprits*, film de F. Fellini.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : La grande vallée ; 21 h. 10, *le Secret de sœur Angèle*, film de L. Joannon.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Variétés : Zygomaticorama ; 21 h. 10, *Louis et Réjane*, téléfilm de Ph. Laik.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, *les Pieds dans le plat*, film de F. Tashlin ; 21 h. 35, La voix au chapitre : le professeur Jean Bernard ; 22 h. 30, Vespérales.

Jeudi 28 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
Le domaine de l'enfant.
14 h Wickie le Viking : La bataille des chasses.
14 h 25 Croque-vacances.
Dessins animés ; 14 h. 41, Bricolage : « Le jeu du fil conducteur » ; 14 h. 44, Variétés ; 14 h. 51, Infos-nature ; 15 h. 6, Approches ; 15 h. 15, Dessins animés ; 15 h. 25, Variétés ; 15 h 35, Dessins animés.
18 h TF 4.
18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
La fugue.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La drogue.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Formations politiques.
L'opposition.
20 h Journal.
20 h 30 Série : La fortune des Rougon.
Réal. Y.-A. Hubert, avec M. Robinson, N. Guérin, D. Kapour...
(Lire notre sélection.)
21 h 30 L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille, A. Weiller.
« La France aux bois dormants », « Une victime du pétrole : la Turquie », « L'homme du mois : Anatole Temkine », « Employeur : l'Eglise catholique », « Les Français réarment à la japonaise ».
22 h 30 La part de vérité.
Entretien avec Jean-François Revel.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Aimé de son concierge.
12 h 45 Journal.
13 h 35 *Emissions régionales.*
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le goût du déguisement.
15 h Série : Mission impossible.
Enjeux.
16 h L'invité du jeudi.
Daniel Mesguich.
17 h 20 Fenêtre sur...
Cinémania.
(Lire notre sélection.)
17 h 50 *Récré A 2.*
Boule et Bill ; Mes mains ont la parole ; Mlle Rose et Charlemagne ; Satanas et Diabolo ; Sido Rémi.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
De Jacques Chancel. Avec le groupe Quilapayun.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les enfants d'ailleurs : Ceylan ; Les aventures de Peter : Peter et la compétition des chiens.
18 h 55 Tribune libre.
Le C.D.S. (Centre des démocrates sociaux).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Henri IV.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle Jean-Paul-Belmondo) : « le Voleur ».
Film français de L. Malle (1966), avec J.-P. Belmondo, G. Bujold, M. Dubois, F. Fabian, P. Le Person, M. Sarcey, M. Jobert, B. Lafont, C. Lude, C. Denner. (Rediffusion.)
Dans les années 1890, un jeune bourgeois se fait voleur pour se venger de son oncle, puis prend goût au « métier » et mène une vie aventureuse, semée de conquêtes féminines.
22 h 25 Journal.

Vendredi 29 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 50 Wickie le Viking.
14 h 15 Croque-vacances.
Dessins animés ; 14 h. 24, Bricolage : « Les animaux en bois sur roulettes » ; 14 h. 28, Variétés ; 14 h. 43, Infos-nature ; 14 h. 51, Dessins animés ; 15 h. 2, Téléfilm : « Moto-Cross », réalisation D. Eady, avec L. Ramsey, S. Lock, S. Mallet.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Un jour sur un pont.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La drogue.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « Façades ».
De J.-J. Varoujean, avec L. Berthomme, G. Blondet, M. Delaroche, R. Erouk (retransmission).
22 h 10 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur.
23 h Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Aimé de son concierge.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le mensuel.
15 h Série : Mission impossible.
La légende.
16 h Quatre saisons.
Magazine des loisirs.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
Les peintres de notre temps : Guy de Rougemont.
17 h 50 Récré A 2.
Boule et Bill ; Sophie la sorcière ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Petit déjeuner compris.
Réal. M. Berny. Avec P. Mondy, M.-C. Barrault, A. Falcon.
Les tribulations de M. et Mme Leroux, qui viennent d'hériter de l'hôtel Buque.
21 h 35 Apostrophes.
Les fanatiques.
Avec MM. P. Christin *(les Phalanges de l'ordre noir)* ; A. Haynal (coauteur du *Fanatisme)* ; P. Miquel *(les Guerres de Religion)* ; J. Semprun *(Quel beau dimanche)* ; P. Yatbay *(l'Utopie meurtrière)*.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club : « Back Street ».
Film américain de J. Stahl (1932), avec I. Dunne, J. Boles, J. Clyde, G. Mecker, Z. Pitts, S. Grey, D. Lloyd (v.o. sous-titrée. N.).
Pendant trente ans, à New-York, une femme vit dans l'ombre de l'homme qu'elle aime, banquier marié et père de famille, qui la confine dans un appartement modeste d'une rue écartée.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : Le moulin magique ; Des livres pour nous : Nanouk l'Esquimau.
18 h 55 Tribune libre.
La C.G.T.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Louis XIII.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Et si chacun créait son emploi...
Enquête de J. Chancel et P.-E. Tixier. Réal. A. Jomy.
(Lire notre sélection.)
21 h 30 Georges Coulonges : De Lacanau à Babylone... ou les chemins de Zadig.
(Lire notre sélection.)
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

Samedi 1er mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Philatélie club.
12 h 30 La vie en vert.
12 h 45 Jeune pratique.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
La croisière s'amuse (nº 9) ; 14 h. 42, Avec des idées que savez-vous faire ? ; 14 h. 50, Eurovision : rugby (France-Irlande) ; 16 h. 30, Plume d'Elan ; 16 h. 35, Découvertes TF 1 ; 16 h. 51, Maya l'abeille ; 17 h. 15, Temps X ; 17 h. 55, Tom et Jerry : docteur Jackill.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Numéro un.
Avec G. Marchand, C. Brasseur, A. Pousse, J.-L. Trintignant, C. Nougaro, M. Le Forestier, E. Mitchell.
21 h 30 Série : Anna Karénine.
(Nº 5.) Réalisation B. Coleman.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 30 Samedi et demi.
13 h 35 Monsieur Cinéma.
14 h 20 Les jeux du stade.
Automobile (Grand Prix d'Afrique du Sud) ; Rugby : France-Irlande (en direct) ; Athlétisme.
17 h 10 Les moins d'vingt et les autres.
17 h 55 Course autour du monde.
18 h 50 Jeu : Des chiffres e. des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Petit déjeuner compris.
Bryan Ferry, star rock, est surpris de trouver la belle Marie-Louise Leroux derrière le comptoir.
21 h 35 Jeu : Interneiges.
22 h 25 Document : Le signe du cheval.
Le boz-kachi.
22 h 55 Sports : Catch.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole : la sécurité dans les coopératives laitières et le Salon de la machine agricole.
14 h 50 Le mal-bleu.
Scenario de R. Boussinot ; réal. : J. Drimal ; avec : G. Fontanel, M. Beauné, M. Wolfsohn, etc.
18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : la Révolution française ; Les Africains : Tombouctou, Djenne, les villes du Niger.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : A l'ombre du cardinal.
20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : Frank Jordan.
Scénario de S.J. Cannel ; réal. J. Irving ; avec : R. Burr, J. Canning, J. Fitzsimmons, T. Shackelford, M.-E. Cordero, etc.
Franck Jordan a créé une fondation destinée à ceux qu'on envoie en prison alors qu'ils ne sont pas coupables. Lui-même fait cette expérience.
22 h Journal.
22 h 20 Ciné-regards.
Avec Marco Ferreri et Merryl Streep.
(Lire notre sélection.)

Dimanche 2 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Saint-Lambert-des-Bois (Yvelines).
Prédicateur : Jean de la Croix.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 Quatre roses pour Claude François.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Le signe de justice.
Carré d'as. Réalisation R. Austin.
16 h 30 Sports première.
Grand Prix d'Afrique du Sud.
17 h 40 Série : Commissaire Moulin.
La peur des autres.
Réal. R. Guez, avec Y. Rénier, P. Hentz, J. Séguin, J. Amos.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Trois milliards sans ascenseur ».
Film français de R. Pigaut (1972), avec S. Reggiani, M. Bouquet, M. Bozzuffi, R. Fresson, D. Carrel, F. Rosay, Amidou, G. Ferzetti. (Rediffusion.)
Cinq copains de Courbevoie, cambrioleurs amateurs, décident de voler les « plus beaux bijoux du monde », exposés dans une tour — bien protégée — du quartier de la Défense.
22 h Un théâtre comme on n'en fait plus.
Portrait du Théâtre de Bienne.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h On we go.
11 h 15 Chorus.
12 h Concert.
(En liaison avec France-Musique.)
Symphonie nº 2 en ré majeur, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, *dir.* H. von Karajan.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Téléfilm : Jacques et le haricot magique.
14 h 10 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
15 h 50 Majax : Passe-passe.
16 h 15 Feuilleton : Les dames de la côte.
De Nina Companeez. (Dernier épisode : « L'ivresse ».) (Rediffusion.)
17 h 45 Les Muppets.
Avec Leslie Ann Waren.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Pearl Harbor.
Réal. H. Averback et A. Singer.
Premier épisode d'un téléfilm américain sur l'attaque japonaise qui déterminera l'entrée en guerre des Américains. Romancé, évidemment.
22 h 15 Document : M. et Mme Sadate.
Réal. P. Bureau.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I. C. E. I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images d'Algérie.
10 h 30 Mosaïque.
Emission enregistrée à Casablanca. Documentaire : « La fête du Trône ». Interview du ministre de l'habitat. Variétés : A. Jalal et le groupe Jil-Jilala.
16 h Il n'y a pas qu'à Paris : Regards sur la vie en France.
Le Festival de Nancy 1979.
17 h Prélude à l'après-midi.
Claude Debussy.
17 h 50 Théâtre de toujours : « Bajazet ».
De Racine. Mise en scène : H. Ronse ; avec : G. Breugnot (Bajazet), C. Cagnieux, L. Pillu, J. Legre, etc.
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Rire et sourire au Comic'Palace.
20 h 30 Des chercheurs pour qui ? Des robots et des hommes.
Emission d'E. Cloué. Avec M. Danzin, directeur de l'IRIA (Institut de recherche informatique et automatique).
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invitée de FR 3.
Régine Crespin.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle I. Thalberg) : « la Grande Parade ».
Film américain de K. Vidor (1925), avec J. Gilbert, R. Adorée, T. O'Brien, H. Bosworth, C. McDowell, G.K. Arthur. (Muet. N., rediffusion.)
En 1917, trois jeunes américains, issus de milieux sociaux différents, vont combattre en France, contre les Allemands, et découvrent les horreurs de la guerre.

A VOIR

Une série pour Zola

SÉRIE :
LA FORTUNE DES ROUGON
Jeudi 28 février
TF 1, 20 h. 30

Zola, avec *les Rougon-Macquart*, comme Balzac avec *la Comédie humaine*, est évidemment une mine pour les feuilletons. Le réalisateur de cette nouvelle série en cinq épisodes adaptée par Emmanuel Roblès de *la Fortune des Rougon*, confie : *« Le gros problème, pour un réalisateur,* dit Yves-André Hubert, *est de pouvoir trouver des histoires solidement construites avec des références de société, des situations dramatiques et des personnages vivants et humains, extrêmement bien fabriqués. Zola répond sans conteste à ces critères, de même qu'au théâtre Anouilh et Claudel donnent de grandes possibilités aux metteurs en scène. »*

La Fortune des Rougon n'est ni le meilleur ni le plus connu des romans de Zola. Cependant, c'est là que se nouent les racines de la famille. D'un côté les Rougon, de l'autre les Macquart. Ils vivent à Plassans, petite ville provençale. Ils ne s'entendent pas. Adélaïde Fouqué (Madeleine Robinson), une dame pas drôle, a épousé un Rougon, jardinier, et prend un Macquart pour amant, un ivrogne. Plein d'enfants naquirent de ces deux unions, on sait ce qu'il en advint.

Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 va être à l'origine de la fortune des Rougon. On le verra lors du troisième épisode, puisque Emmanuel Roblès et Yves-André Hubert n'ont pas gardé les flashes-back construits par Zola, préférant suivre la chronologie des événements dans l'ordre.

Lutter contre le chômage



V 3 - LE NOUVEAU VENDREDI :
ET SI CHACUN
CRÉAIT SON EMPLOI...
Vendredi 29 février
FR 3, 20 h. 30

Le magazine de Jean-Marie Cavada et Michel Thoulouze sera consacré deux semaines de suite au chômage. La première émission a été préparée par Jules Chancel et Pierre-Eric Tixier, de la revue *Autrement*, et par le réalisateur Alain Jomy. Le 7 mars, sera diffusé un reportage de Patrick Pesnot et Gérard Follin, sur *la Mort d'un chômeur*.

Et si chacun créait son emploi... telle est l'utopie analysée le 29 février ; utopie vécue par certains, que l'équipe de V 3 a rencontrés : Michel Tosan, jeune varois de vingt-sept ans, monte, avec d'autres travailleurs de sa génération, une entreprise de débroussaillage de forêt. D'autres, en Bretagne, ont créé une petite exploitation agricole de polyculture et d'élevage.

René Decroix, ingénieur informaticien, a fondé l'entreprise Informatique-service à Bry-sur-Marne, qui emploie une vingtaine d'handicapés cérébraux moteurs. A Paris, sept ingénieurs font de l'expertise économique dans un bureau d'études qu'ils ont mis sur pied. Dans la banlieue de Lille, des ouvriers ont relancé une entreprise... Il y a d'autres témoignages encore dans cette émission, où l'on voit un désir de reprendre la vie et le travail en main.

Les chansons de Georges Coulonges

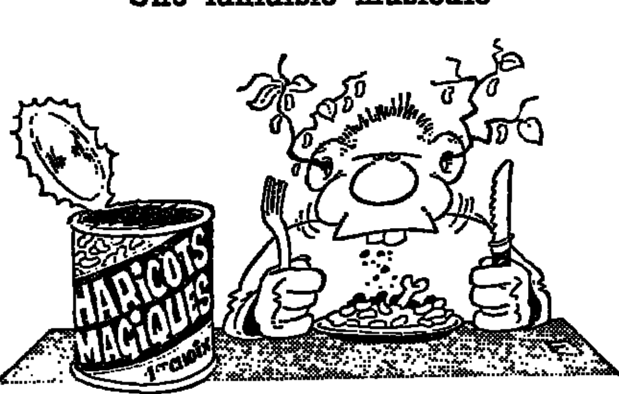
VARIÉTÉS :
DE LACANAU A BABYLONE
Vendredi 29 février
FR 3, 21 h. 30

« M'en voudrez-vous beaucoup si je vous dis un monde où l'on n'est pas toujours du côté du plus fort » (Potemkine) : c'était une chanson de Georges Coulonges, interprétée par Jean Ferrat en 1965, et elle s'est vendue à quatre cent cinquante mille exemplaires en un an. *Paris populi*, pour Francis Lemarque, *Zadig* pour Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud, c'était aussi Georges Coulonges.

Il est né à Lacanau, il a cinquante-sept ans. Avant d'écrire les meilleures chansons « sociales » d'aujourd'hui, il a été marqueur de pins puis bruiteur à la radio. Les caméras de FR 3 Aquitaine ont mis des images et des chansons sur les traces de ses pas. On peut regretter un enjolivement pseudo-culturel que le réalisateur, Michel Parbot, s'est plu à rajouter, mais restent les couplets.

Dans l'usine où travaillait le père de Georges Coulonges, Francis Lemarque chante *le Chômage*. Il y a aussi l'école communale, et dans la lande Isabelle Aubret interprète *la Chanson des pipeaux*. A Lacanau, Marcel Amont retrouve l'air d'*Escamillo*, chanson qu'il a créée à Bordeaux en 1950, alors qu'on ne le connaissait pas encore. Sur les dunes, Michel Fugain entonne *la Chèvre et les Loups*...

Une fantaisie musicale



TÉLÉFILM :
JACK ET LE HARICOT MAGIQUE
Dimanche 2 mars
Antenne 2, 14 h. 20

Version américaine d'un conte que les enfants adorent : celui de Jack et le haricot magique.

Jack et sa mère n'avaient pas d'argent. Un jour, Jack mène leur unique vache au marché pour la vendre. Chemin faisant, il rencontre un drôle d'individu qui lui offre des haricots magiques en échange de l'animal. Jack, évidemment, n'hésite pas, et que fit sa mère ? Elle se désespéra d'avoir un fils si bête et jeta les haricots par la fenêtre.

Et le lendemain matin... Le *lendemain matin*, les haricots avaient poussé jusqu'au ciel. Dans la vraie histoire, Jack grimpe, trouve par-dessus les nuages un couple d'horribles géants qui possède une poule aux œufs d'or. Jack parvient à la voler. Dans le téléfilm, il y a là-haut une belle princesse que seul un baiser peut libérer.

Gene Kelly a réalisé *Jack et le haricot magique*, en a fait une fantaisie musicale, avec des personnages en chair et en os mêlés à du dessin animé et des figures de danse. Il interprète lui-même le rôle du propriétaire des haricots, et il a pour partenaire un petit garçon de sept ans, Bobby Riha, qui joue et danse avec lui.

À ÉCOUTER

Manuel de Falla

Du lundi 25 février au vendredi 29 février France-Musique, 9 heures

Pour le grand public le nom de Manuel de Falla reste lié à la célèbre *Danse du feu*, popularisée par d'innombrables et peu scrupuleuses transcriptions, et que certains virtuoses du piano aiment à placer en bis comme morceau de bravoure afin d'exciter encore un peu plus les applaudissements. Que cette pièce soit extraite de *l'Amour sorcier*, ballet avec chants inspiré par une vieille légende gitane, c'est ce que l'on sait moins, et surtout on ignorait les autres numéros de cette partition qui, pour être moins brillants peut-être, n'en possèdent pas moins une originalité qui appelait à placer de Falla aux côtés de Bartok et du Stravinski de la première période.

Né à Cadix en 1876, mort en Argentine, où il s'était exilé après l'avènement du régime franquiste en 1946, Manuel de Falla, auquel Antonio Ruiz Pipo consacrera six matinées sur France-Musique, laisse un assez petit nombre d'œuvres, nourries pour la plupart des traditions populaires espagnoles, mais sans qu'on puisse parler à leur sujet de folklorisme, car l'inspiration n'est jamais directe. C'est, comme chez Bartok, un folklore réinventé.

Un opéra : *la Vie brève*, un poème symphonique avec piano : *Nuits dans les jardins d'Espagne*, sept chansons populaires espagnoles pour chants et piano, deux ballets : *l'Amour sorcier* et *le Tricorne*, la *Fantasia baetica* pour piano, une cantate pour théâtre de marionnettes : *les Tréteaux de Maître Pierre*, un concerto pour clavecin, et un grand oratorio inachevé : *l'Atlantide*. Les principaux jalons de la carrière du compositeur sont finalement assez peu représentatifs de la personnalité de celui que son ami Federico Garcia Lorca désignait comme un saint, et qui, de plus en plus, reniera ses œuvres scéniques jugées impures — il ira même jusqu'à vouloir en interdire l'exécution — sacrifiant dans ces dernières années la musique au profit de l'expérience mystique. Pourtant, le caractère introverti de la musique de Manuel de Falla (*la Danse du feu* n'est peut-être pas aussi démonstrative qu'on veut bien le faire croire) apparaît sans ambiguïté dès qu'on s'en approche : le Concerto pour clavecin, dans la sécheresse délibérée des rythmes, des timbres et des harmonies, en est actuellement la plus frappante illustration.

Retrouver le véritable sens de cette musique, et même simplement la faire découvrir, c'est sans doute ce que se propose Antonio Ruiz Pipo. Mais les préventions sont encore si nombreuses qu'il n'est pas mauvais de s'y préparer par avance en mettant en question certaines idées reçues. — G. C.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) ; 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas ; 7 h. 25, Bloc-notes économiques de B. Harteman ; 7 h. 40, L'humeur du jour, de P. Poivre d'Arvor ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, La chronique d'E. Sablier ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 10 h. 5, Information des consommateurs, par R. Pujol ; 11 h., Est-ce bien raisonnable ?, de D. Hamelin et J.-P. Pineau ; 12 h., Le Luron de midi ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F.

13 h. 30, Visas, par C. Villers et M. Desbarbat ; 15 h., La vie d'artiste : Robert Hossein ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie ; Francis Lopez (lundi) ; Gault et Millau (mardi) ; Diane Kurys (mercredi) ; Luc Estang (vendredi) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 10, Le téléphone sonne (le mercredi : Face au public : le président Omar Bongo (le 27).

20 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a de la chanson dans l'air, de J.-L. Foulquier et C. Pither ; 23 h. 5, José Artur et Muriel Hees ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 (informations toutes les heures) ; 5 h., C Barbier ; 6 h., P Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P Bonte ; 8 h. 30, L Laval ; 8 h 45, S. Collaro et Brigitte ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, avec A. Arnaud.

13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P Alfonsi ; 15 h., Show-time, de J Martin ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal de J.-C. Dassier.

19 h. 30, Disco 1000, de F. Diwo ; 20 h. 30, Chlorophylle ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 40, Un livre, un succès de P Kramer ; 23 h., Service de nuit, avec J.-C. Laval ; 1 h., La ligne ouverte.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M Favières ; de 5 h 45 à 8 h. 15 (toutes les demi-heures), Léon Zitrone ; 8 h. 35, Anne-Marie Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal de P Labro.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, d'E. Pagès ; 14 h. 30, Ménie Grégoire ; 15 h., Le temps d'une chanson ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de J. Chapus.

18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Relax Max, avec M. Meynier ; 22 h., Le journal d'E. Pellet et « Leader » ; 0 h., W.R.T.L., avec G. Lang ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. (informations toutes les heures) ; 5 h., Informations et jeux ; 8 h. 40, J.-P. Foucault et Léon ; 11 h., Le million, avec M. Denisot ; 12 h., Henri Salvador ; 13 h. 30, Quitte ou double ; 13 h. 45, Méridienne ; 16 h., Cherchez le disque, avec F Fernandel ; 17 h., Croque-musiques, avec P. Roy ; 19 h., M. Toesca et C. Borde ; 21 h., Demain 2000 ; 22 h., Magazine littéraire.

LE WEEK-END

SAMEDI

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h. 10, La Clef verte ; 10 h. 30, Avec tambour et trompette, de J.-P Kahn ; 12 h., Vécu, de M. Tauriac ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine, d'Y. Mourousi ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 20 h., La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux : Le métier de bourreau (le 23) ; Le vainqueur de Bonaparte : Phélippeau (le 1er) ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h., Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., J. Artur et M. Hees ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● Europe 1 : 5 h., Y. Hégann ; 6 h., A. Dumas et Brigitte ; 9 h. 15, À vos souhaits ; 14 h., Pierre qui roule, de P. Lescure ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h. 30, Football ; 20 h. Hit-parade des clubs, de F. Diwo ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec Y. Hégann.

● R.T.L. : 5 . 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore, avec P Sabatier ; 13 h., Le journal inattendu ; 14 h., W.R.T.L., de G. Lang ; 18 h. 30, W.R.T.L., Disco-show, de B Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L. Live, de D. Farran ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 5 h., Max La Fontaine ; 6 h. 30, J. Meledo ; 8 h. 15, M. Ullmann et P Cordelier ; 9 h., La grille musicale ; 12 h., Télé-match ; 13 h. 30, La discothèque d'une personnalité ; 15 h., Hit-parade, avec P Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; 18 h. 30, Le journal de P Zehr ; 19 h. 15, J. Paoli ; 20 h., M. Cotet.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 9 h 30 (et à 14 h.), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine ; 18 h., Spectacle Inter ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam-parade, d'A. Francis ; 23 h 5, Mirages, de J Pradel ; 0 h 5, Inter-danse, de Jo Dona ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 8 h. 35, C'est dimanche, de C Morin et Maryse ; 12 h. 30, Europe midi ; 13 h. 30, Les années 50, de R Willar ; 14 h., Dr Jingle et Mr Yann, de Y. Hégann ; 16 h., Hit-parade ; 18 h. 30, Europe-soir ; 19 h., Club de la presse : Jacques Chirac (le 24) ; 20 h. 15, Chlorophylle ; 22 h. 45, Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec Y. Hégann.

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h. 15, L'interview-événement ; 13 h. 30, Poste restante, de J.-B. Hebey ; 18 h. 30, Hit-parade, avec A Torrent ; 21 h., Grand orchestre, de P. Hiegel ; 22 h. 15, W.R.T.L., Hit-parade des clubs, avec B. Schu ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 9 h. 30, J Amadou ; 10 h., Banco, avec P Sulak ; 11 h., Le Chouette-club, avec C. Chabrier ; 12 h 50, Le hit-parade des 45 tours, avec J Meledo ; 15 h., De la musique et du sport, avec B Spindler et P Sulak ; 19 h., Le hit-parade des 33 tours ; 20 h 30, Musique classique ; 22 h., Magazine littéraire, de P. Saint-Germain.

Lundi 25 février

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Le capital humain (Le miroir aux compétences) ; à 8 h 32, Naissance du tragique : Osiris et Dionysos.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « La distinction. Critique sociale du jugement », de P. Bourdieu, avec G Duby et P. Fridenson.
10 h. 45, Le texte et la marge, avec J.-L. Curtis : « la Moitié du chemin ».
11 h. 2, Evénement musique.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama : L'écologie.
13 h. 30, Atelier de recherche vocale :
14 h. 5, Un livre, des voix : « Jean-Louis Trabart, médecin », d'A Bosquet.
14 h. 47, Bureau de contact (et à 16 h. 40).
15 h., Centre de gravité : Le point sur la psychiatrie en 1980.
16 h. 50, Actualité :
17 h. 32, Musique et agrégation.
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Présence des arts : « La sculpture du fer » à la Galerie de France.
20 h., « le Condamné de la Waldau », d'A. Layaz. Grand prix Paul-Gilson 1979.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : De la sagesse éternelle au rosier des souffrances ou la voie mystique d'Henri Suso.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Des mensonges en hiver : Le nouveau roman policier français.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens, jusqu'à vendredi : Autour de Manuel de Falla, œuvres de de Falla, Grieg, Liszt, Schumann, Granados, Chueca.
(Lire notre sélection.)
12 h., Musique de table : Musique de charme ; 12 h 35, Jazz classique : La chanson de Louis ; 13 h., Le métier d'ethnomusicologue.
14 h., Musiques : Les chants de la terre, l'Afghanistan ; 14 h. 30, Musique de chambre : Florent Schmitt, « Quatuor à cordes », opus 112, par le Quatuor Champeil ; « Quintette pour piano et cordes », opus 51, par le Quatuor Calvet et F. Schmitt, piano ; 15 h. 30, Opéra « Platée », de Rameau, avec J. Micheau, N. Sautereau, M. Sénéchal, N. Gedda, J. Jansen, J.-Ch. Benoit et les chœurs du Festival d'Aix-en-Provence, dir. H. Rosbaud ; « Pièces pour clavecin », de Rameau, avec W Landowska.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique.
20 h., Les chasseurs de son.
20 h. 30, Musique de chambre (en direct de Radio-France) : « Sonate pour piano » (Koering), « le Masque de la mort rouge » pour harpe et quatuor à cordes (Caplet), « Quatre lieder » (Daniel-Lesur), « Introduction et Allegro » (Ravel), avec R. Henck, M.-C. Jamet, Ch. Lardé, R. Simoncini, P. Fontanarosa, O. Charlier, G. Caussé, R Fontanarosa et M. Paubon.
23 h., Ouvert la nuit : Le vingtième siècle, portraits pour ce siècle : Kurt Weill, « Quodlibet », opus 9, « Concerto pour violon et orchestre de vents », opus 12, « Requiem berlinois », « la Mort dans la forêt » et des extraits des comédies musicales « Happy End » et « Lady in the Dark » ; 1 h., Douces musiques : Chopin, Roussel.

Mardi 26 février

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Le capital humain (le concept d'éducation) ; à 8 h. 32, Naissance du tragique : corps mystique et participation magique ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, La matinée des autres : Voyage au Sénégal
10 h. 45, Un quart d'heure avec... F. Le Targat : « Saint Sébastien dans l'histoire de l'art depuis le quinzième siècle ».
11 h. 2, Musique et agrégation (et à 17 h. 32) : L'air de cour.
12 h. 5, Agora, avec J. Thyraud, président de la commission nationale de l'informatique et des libertés.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Pékin...
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Accent de ma mère », de M. Ragon.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Une nouvelle bataille d'Hernani pour « Tête d'or », avec D. Mesguich.
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Sciences : Physique moderne et pensée traditionnelle (les rapports avec la pensée grecque)
20 h., Dialogues avec... A. Memmi et S. Moscovici : « Qui n'est pas dépendant ? »
21 h. 15, Musiques de notre temps... avec M. Philippot.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Des mensonges en hiver : Morphologie du nouveau roman policier français.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Autour de Manuel de Falla.
12 h., Musique de table : Musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : La chanson de Louis ; 13 h., Le métier d'ethnomusicologue.
14 h., Musiques : Les chants de la terre, l'Afghanistan ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Musique du haut Moyen Age : extraits de « Carmina Burana » (anonyme) ; 16 h., Les cercles musicaux Schubert, ses amis, ses élèves.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France) : Dominique Merlet, « Trente-deuxième sonate », opus 111 ; 20 h., Actualités lyriques
20 h. 30, Cycle de musiques sacrées (en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés) : « Quatre motets pour chœur a capella » (Brahms), « Prélude et fugue en ut mineur pour orgue » (Brückner), « Prélude et fugue en ré mineur » (Mendelssohn), « Sonate en si bémol pour orgue » (Mendelssohn), « Mitten mir in Leben sind pour chœur a capella », n° 3, opus 23 (Mendelssohn), « Ave Maria pour chœur et orgue », n° 2, opus 23 (Mendelssohn), par les Chœurs de Radio-France, dir J Jouineau, avec J.-L. Gil à l'orgue.
23 h., Ouvert la nuit : Les domaines de la musique française, éditions et manuscrits musicaux ; 23 h 30, Un siècle de vie musicale à Paris : « les Ballets russes », « les Biches » (Poulenc), « Œdipus Rex » (Stravinski), « la Valse » (Ravel).

Mercredi 27 février

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Le capital humain (économie et sociologie) ; à 8 h 32, Naissance du tragique :
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : La poésie.
11 h. 2, Musique et agrégation (et à 17 h. 32) : L'air de cour.
12 h. 5, Agora : « les Etudiants et l'Entreprise », avec S. Morand.
12 h. 45, Panorama, Emission spéciale Annecy (deuxième partie).
13 h. 30, Soliste : Kalman Dobos, piano (« Quatre Nénies », « Colindes », « Six danses bulgares », de B. Bartok).
14 h., Sons : Pékin... (visite de l'abri antiatomique).
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Journal du visiteur », de M. Brion.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : Volontariat, dimension éducative.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (l'Egypte, deuxième partie).
16 h., Contact.
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un professeur de français au C.N.T.E.
16 h. 50, Actualité : L'Université et la collectivité peuvent-elles se rendre service ?
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, La science en marche : Le mauvais génie des eaux tropicales.
20 h., La musique et les hommes : Musique et agrégation (airs de cour).
22 h. 30, Nuits magnétiques : Des mensonges en hiver ; Morphologie du nouveau roman policier français.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Autour de Manuel de Falla.
12 h., Musique de table : Musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : La chanson de Louis ; 13 h., Le métier d'ethnomusicologue.
14 h., Microcosmos ; 14 h. 10, Les nouveaux répertoires ; 14 h. 30, Kaléidoscope : œuvres de Haendel, Satie, Debussy, Dvorak et Papathanasiou ; 15 h. 30, Les grotesques de la musique ; 15 h. 45, Jeu des énigmes ; Conte musical ; 16 h. 15, Galerie de portraits : Thibaud de Navarre ; Haute infidélité ; ...En contrepoint : œuvres de Babell, Haendel, Purcell et Gibbons.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 5, La Maîtrise de Radio-France ; 20 h., Nouveaux talents, premiers sillons : « Trio en la mineur pour piano, clarinette et violoncelle », opus 114 (J. Brahms), avec M. Dalberto, M. Portal et F Lodéon.
20 h. 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées : « Symphonie n° 1 en si bémol majeur Printemps », opus 38 (Schumann) ; « Symphonie n° 4 en mi mineur », opus 98 (Brahms), par l'Orchestre national de France, dir. Kurt Sanderling.
23 h., Ouvert la nuit : La voix, le lied schubertien (l'intégrale), « Hommage à la nuit », avec D. Fischer-Dieskau, K. Widmer, P. Schreier, H. Prey, Ch. Ludwig et Th. Altmeyer ; 0 h. 5, Esquisses mozartiennes : Autour de Zaïde ; 1 h. 30, Les grandes voix : Tony Poncet.

Jeudi 28 février

FRANCE-CULTURE

7 h., 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Le capital humain (l'âge d'or de l'éducation) ; à 8 h. 32, Naissance du tragique à Athènes ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zigzag : « la Mémoire des pierres », avec P. de Lagarde.
11 h. 2, Musique et agrégation (et à 17 h. 32) : L'air de cour.
12 h. 5, Agora, avec Jean Cau.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : La cathédrale Saint-Pierre de Poitiers.
14 h., Sons : Pékin (sur un quai de gare).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Quand prime le spirituel », de S. de Beauvoir.
14 h. 47, Départementale : La Seine, en direct de Mantes.
16 h. 50, Actualité : La France va-t-elle rattraper son retard dans l'enseignement du « design » ?
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Le foie.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « le Public », de F. Garcia Lorca. Traduction A. Belamich, avec F. Lonsdale, H. Quester, K. Albertini, P. Arditi, etc., et « S.T. », avec J. Topart, C. Sellers, R. Dubillard, P. Mazzotti, etc.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique (pour les enfants de quatre à sept ans).
9 h. 17, Le matin des musiciens : Autour de Manuel de Falla.
12 h., Musique de table : Musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : La chanson de Louis ; 13 h., Le métier d'ethnomusicologue.
14 h., Musiques : Musique en plume, œuvres d'Auber, Albeniz, Stolz, Schubert et Grieg ; 14 h 30, Diabolus in musica : « Jérôme Bosch Symphonie » (S. Nigg), « la Nuit de Walpurgis » (Mendelssohn) ; 15 h. 30, Répertoire choral : Motets de Tallis, Palestrina, Scheidt, White ; 16 h. 30, « le Loup » (Dutilleux) ; 16 h. 45, Grands solistes : Dinu Lipatti, « Concerto » (Grieg) ; « Sonate pour piano et violon n° 2 » (Enesco) ; « Cent quatrième sonnet de Pétrarque » (Liszt) ; « Alborada del Gracioso » (Ravel) ; « Sonatine pour la main gauche » (Lipatti).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : « Quatuor en ut mineur n° 1 », opus 51 (Brahms) ; « Sixième Quatuor » (Bartok), par le Quatuor Atheneum ; 19 h. 30, France et musique : G. Delvallée et M.-L. Jacquet aux orgues de Masevaux.
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Concert : « Concert pour quatre parties de viole » (M.-A. Charpentier), « Concerto pour flûte en mi mineur » (F. Devienne), par l'Orchestre de chambre national de Toulouse, dir. G. Armand, avec M. Debost, flûte.
21 h., Prestige de la musique (en direct de la Salle Pleyel) : « la Passion selon saint Jean », de Bach, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Neubeuern, dir. Enoch von Guttenberg, avec F. Berger, soprano ; C. Bladin, ténor ; M Egel, baryton ; P. Maus, ténor ; K. Ridderbusch, basse ; A. Schaer, contralto ; 0 h. 5, Ouvert la nuit : La musique de chambre ; Jazz forum : le groupe Orégon de Ralph Towner et Colin Walcott ; 1 h., Douce musique : Franz Liszt.

Vendredi 29 février

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Le capital humain (éducation et marché du travail) ; à 8 h. 32, Naissance du tragique : le tragique aujourd'hui.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Psychologie de la création », avec P. Debray-Ritzen.
11 h. 2, Musique et agrégation : L'air de cour.
12 h. 5, Agora, avec C. Charrière.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Solistes : Zdzislav Piernik, tuba (Knittel et Schäffer) ; Seth Carlin, piano (« Petite Suite », de Pontrier).
14 h., Sons : Pékin (à l'Institut des minorités).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Mars », de Fritz Zorn.
14 h. 47, Un homme, une ville : Vermeer à Delft.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les manuscrits de la mer Morte.
20 h., La presse américaine.
21 h. 30, Black ans blue : Charlie Parker.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Autour de Manuel de Falla.
12 h., Musique de table : Musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : La chanson de Louis ; 13 h., Le métier d'ethnomusicologue.
14 h., Musiques : Les chants de la terre, l'Afghanistan ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Mélodies : « Socrate » (Satie) par H. Cuénod ; 15 h. 45, Les claviers diversifiés de la famille Bach, par Zoltan Kocsis, piano, Walter Gieseking et Alfred Brendel, piano ; 16 h. 30, Musiques symphoniques : « Symphonie fantastique » (Berlioz), dir. B. Walter ; « Premier concerto pour piano » (Liszt), avec S. Richter, dir. K. Kondrachine ; « Formes » (Guezec), dir. Ch. Brück.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Concert (en direct de Stuttgart) « la Pie voleuse », ouverture (Rossini), « Ibéria » (Debussy), « Schéhérazade » (Rimski-Korsakov), par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Sergiu Celibidache.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portraits par petites touches, Beethoven : « Sonate en ut mineur », opus 111 ; 23 h., Vieilles cires : Arnold Schoenberg aux U.S.A., « Pierrot lunaire », dir. A. Schoenberg ; « Verklärte Nacht », opus 4 ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : Le film noir américain.

Samedi 1er mars

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regard sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : L'information.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches, avec Hubert Lucot.
11 h. 2, La musique prend la parole : 1979-1980 : « les Maîtres chanteurs ».
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Sons : Pékin (canards).
14 h. 5, C'est « le Tigre » qu'on le nommait, ou la vie de Clemenceau en quelques scènes.
16 h. 35, Livre d'or : J.-M. Puli, claveciniste (Dornel, Corette, Bodin de Boismortier).
17 h. 30, Pour mémoire : Albert Camus à Alger.
18 h. 30, Entretiens de carême par les pasteurs P. de Robert et D. Atger : Le temps de l'épreuve (L'impossible épreuve).
19 h. 30, Entretien avec... A. Tanaman.
20 h., Théâtre ouvert : « La mer n'est jamais loin », de G. Le Cam, avec A. Bourseiller, C. Darget et S. Flon.
21 h. 9, Nouveau répertoire dramatique : « Il et lui », de G. Le Cam, avec P. Peyrou et A. Thomas.
21 h. 32, « Dit et redit », de G. Le Cam, avec J. Leuvrais et F. Marie.
22 h., Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Terre natale : Musiques pour les travailleurs et étudiants étrangers.
7 h. 40, Concert promenade : œuvres de Rossini, Smetana, Ziliner, Massenet, Ziehrer, Lehar, Dvorak.
8 h. 30, Musiques chorales : « Carré pour quatre orchestres et quatre chœurs » (Stockhausen).
9 h., Samedi : Magazine de J.-M. Damian (jusqu'à 16 h.).
16 h., Concert du Théâtre d'Orsay : « Sonate en trio n° », BWV 529 (Bach) ; « Trio », opus 20 (Webern) ; « Quintette à cordes en ut majeur », K. 515 (Mozart), par le Trio à cordes de Paris, avec S. Hurel, violon, et J.-L. Bonafous, alto.
17 h. 15, Ouverture : Présentation de la Semaine du matin des musiciens, par J.-P. Derrien, autour du groupe Jeune France ; 19 h. 15, Le concert du matin des musiciens : Manuel de Falla.
20 h. 5, Soirée lyrique : « Francesca da Rimini », drame lyrique en quatre actes de Riccardo Zandonai (livret de T Ricordi, d'après G d'Annunzio), par l'Orchestre national de France, dir. Nello Santi, et les Chœurs de Radio-France, dir. J.-P. Kreder, avec I. Ligabue, J. Devost, P. Farres, A. Protti, R. Bondino, M. Sénéchal, B. Antoine, R. Andrade, J. Castle, A. Salvetti, J.-C. Benoit, M. Hamel.
23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? : Carlo Gesualdo da Venosa, par Maurice Roche ; 1 h., Le dernier concert : Festival estival de Paris, « Quatuor en mi bémol majeur », opus 47 (Schumann).

Dimanche 2 mars

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand-Orient de France.
10 h., Messe à Saint-Denys-du-Saint-Sacrement, à Paris.
11 h., Regards sur la musique.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Musique de chambre : Marcel, Jolivet, Charpentier, Saint-Saëns.
14 h., La Comédie-Française présente : « Monsieur Prudhomme », d'H. Monnier.
16 h. 5, Récital d'orgue : A. Labounsky (deux chorals de J.-S. Bach) ; E. Kraus (« Concerto pour orgue », de Kraus, et « Suite gothique », de Boëlman).
16 h. 45, Conférence de carême par le R.P. Sintas à Notre-Dame de Paris : Tous ces mortels qui veulent vivre (Rêverions-nous du paradis ?).
17 h. 35, Escales de l'esprit : la comtesse de Ségur (« les Mémoires d'un âne »).
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Paul Celan.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Radio-photo II.
23 h., Musique de chambre : J.-S. Bach, G.-F. Fuchs, E. Chausson, M. Bagot (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Opéra bouffon : « la Spinalba » ou « le Vieux Fou », d'Almeida, dir. G. Rivoli
9 h. 2, Les chants de l'âme.
9 h. 30, Cantate de Bach.
10 h. 30, Les petites oreilles, disques présentés par les enfants.
12 h., Le concert de midi (en simultané avec Antenne 2) : « Symphonie n° 2 en ré majeur », opus 73 (Brahms), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.
13 h. 5, Paroles et musiques.
13 h. 30, Jeunes solistes.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre de Berlioz à Boulez.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques.
19 h., Jazz vivant : Le Trio Humair-Jeanneau-Texier, le Sextette de Jacques Tolot et la Hamsa Music de Richard Raux.
20 h. 5, Le concert du dimanche soir (présentation).
20 h. 30, Concert donné au Victoria-Hall de Genève (Journée des Nations unies) : « Concerto pour violon et orchestre n° 4 en ré majeur », K. 218 (Mozart) ; « Symphonie n° 4 en fa mineur », opus 36 (Tchaïkovski), par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Wolfgang Sawallisch, avec Ulf Hoelscher, violon.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h. 30, Equivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles) : « Sonate en ut mineur », opus 6 (Locatelli) ; « Sonate en si mineur » (J.-M. Leclair), par le duo J.-M. Leclair ; 0 h. 15, Rites et traditions populaires : œuvres de Milhaud, Villa-Lobos, Berlioz et Schumann.





PIERRE MICHAUD

CRISE

Or noir et matière grise

Le prix de l'organisation dans les sociétés monte aussi vite que celui de l'énergie. Une double crise qui appelle des solutions de type semblable : diversification, décentralisation.

JEAN VOGE (*)

TRAUMATISES par leurs propres problèmes pétroliers, les pays industriels, à l'exception récente des Etats-Unis, ne semblent pas encore s'inquiéter de l'émergence d'une autre crise, qui a été à la fois accélérée et masquée par celle de l'énergie, mais dont les conséquences pourraient se révéler, à terme, encore plus néfastes. Je veux parler de la crise de productivité, dont les prémices remontent au milieu des années 60 : les gains de productivité du travail dans le secteur privé, aux Etats-Unis, qui étaient de l'ordre de 3,2 % par an entre 1945 et 1966, ont fléchi à une valeur moyenne de 1,6 % entre 1966 et 1977 et presque à zéro au cours de ces deux dernières années.

Les raisons de cette décélération sont fragmentaires et demeurent pour *beaucoup* assez mystérieuses. Je crois que la cause fondamentale doit être recherchée dans une inflation galopante des dépenses d'information nécessaires à l'organisation du système socio-économique. Il faut y inclure les coûts de l'éducation (1), de la recherche et des moyens d'information, de communication ou de transaction, mais aussi tous les frais généraux de l'organisation bureaucratique, publique et privée. Sans oublier la protection contre toutes les nuisances de l'ère industrielle, par des réglementations, des contrôles, des négociations, des juridictions ou des assurances. Ces dépenses d'information ont crû, dans l'économie américaine, deux fois plus vite que la productivité. Elles constituent, aujourd'hui, près de 50 % du P.N.B. contre 12,5 % au début du siècle, alors que la production moyenne, par travailleur, a pourtant elle-même quadruplé, en dollars constants.

Il est facile de voir, en extrapolant ces variations, qu'une croissance qui porterait la part de l'information, dans le P.N.B., au-delà de 50 % ferait baisser la production résiduelle, c'est-à-dire la production matérielle ou physique, qui représente l'élément tangible de la richesse d'une nation. Il est donc naturel que la productivité tende à se figer à ce niveau de 50 %, que l'on peut qualifier de maturité économique. Dans les autres pays du monde *occidental*, la part de l'information n'est encore, suivant l'O.C.D.E., qu'à des niveaux de l'ordre de 30 à 35 %, où se situaient les Etats-Unis vers 1960-1965. Ils peuvent espérer poursuivre un temps leur expansion, mais leurs gains de productivité sont, depuis 1973, inférieurs de moitié à ce qu'ils étaient dans les années 60.

Filtrage

Les solutions envisagées à la crise de l'énergie reposent sur une politique à deux facettes : développement de ressources nouvelles s'ajoutant plutôt que se substituant aux ressources existantes, et en particulier à des réserves pétrolières limitées en volume et à quelques zones géographiquement privilégiées — conservation du potentiel disponible, en améliorant les rendements de conversion et en faisant la chasse aux consommations superflues. Les actions à entreprendre pour tenter de résoudre la crise de l'information (ou de l'organisation) ne paraissent pas fondamentalement différentes. C'est la matière grise collective d'une grande majorité de la population et non plus seulement d'une élite minoritaire même très douée que l'on devra désormais exploiter dans les processus d'innovation, de réflexion et de décision.

Il faut aussi trouver des moyens de sélection et de filtrage, permettant aux individus comme aux collectivités d'obtenir sans délai une information utile ou désirée, ou de faire passer leurs messages à ceux auxquels ils sont destinés, sans que la communication ne soit bloquée par des goulets d'étranglement ou une pollution croissante et très onéreuse d'information parasite.

Ce sont là des objectifs difficiles à atteindre et qui ne pourront l'être sans doute que par une mutation profonde des institutions et de l'ordre établi, en mettant à profit les progrès extraordinaires des technologies électroniques (ou télectroniques) de l'information. L'essentiel est dans la prise de conscience d'un principe que Parkinson avait déjà mis en évidence dans sa fameuse loi : dans les échanges d'information, une organisation unitaire et centralisée ne suscite pas comme dans la production matérielle d'économie d'échelle, mais une sérieuse déséconomie.

Ainsi les structures de réseaux télématiques évoluent-elles spontanément et irréversiblement, pour des raisons d'économie, et aussi de fiabilité et de souplesse d'adaptation, vers une décentralisation de type *cellulaire* et non hiérarchique, portant à la fois sur les banques de données, les protocoles d'accès, les centres de traitement et les artères ou boucles de communication. Cette décentralisation, qui correspond à un impératif économique en même temps qu'à une aspiration *de toutes les couches de la* société à la libre expression et à l'autonomie, devrait s'étendre non moins spontanément aux structures sociales, économiques et même politiques. Encore faut-il qu'on laisse l'évolution suivre son cours ou mieux qu'on la favorise, comme le font les Etats-Unis par une politique systématique de déréglementation.

Les technologies de l'énergie *ont été celles d'une société de* masse, dans sa production, sa consommation, ses médias. Les technologies de l'information pourraient être celles d'une *société confédérale formée* de groupes, de collectivités locales, de petites entreprises, une « société de microsociétés », suivant la formule de Jacques de Bourbon-Busset, interdépendantes et coordonnées, mais non subordonnées dans une hiérarchie pyramidale. La stabilité et la *cohésion* d'ensemble seraient alors assurées par la dynamique de l'intérêt commun et du profit partagé, plutôt que par l'autorité d'un pouvoir central.

Prescience

Au cours de l'année 1955, la revue américaine *Fortune* publia une série d'études prospectives sur les vingt-cinq prochaines années. Elles étaient de façon générale empreintes d'un grand optimisme, et leurs lecteurs en trouvèrent la confirmation dans la prospérité exceptionnelle de la période qui suivit. Une opinion différente était cependant exprimée, dans le numéro de juin, par le prestigieux mathématicien et physicien John von Neumann, père de la théorie des jeux, qui devait disparaître prématurément deux ans plus tard, à l'âge de cinquante-quatre ans. Sous un titre inquiétant : « Can we survive technology », il présentait une « *crise en cours de maturation rapide, attribuable au fait que l'environnement dans lequel doit se développer le progrès technologique est devenu à la fois sous-dimensionné et sous-organisé* ».

Et il notait ensuite, avec une étonnante prescience : « (La crise) *est inhérente au rapport de la technologie à la géographie, d'une part, et à l'organisation politique, d'autre part... D'ici 1980, la crise se développera probablement au-delà de tout ce qui s'est vu par le passé. Personne ne peut prévoir le quand et le comment de sa fin, ni la situation qui en résultera.* »

Equilibre

Nous sommes au cœur de la crise. Il est toujours impossible de prévoir quand elle finira, mais le « comment » a perdu une part de son mystère. En mettant en œuvre des énergies nouvelles et une nouvelle informatique moins localisées, avant d'être largement distribuées, la technologie devrait faire reculer peu à peu les deux limites qui lui étaient imposées. Ainsi le monde a-t-il quelque chance de survivre et l'espoir est permis pour l'après-crise d'une répartition mieux équilibrée du bien-être et du développement entre les individus et entre les nations. Mais l'équilibre fondamental est sans doute celui vers lequel semblent tendre les pays les plus avancés : un équilibre entre la production physique et l'information, le réel et le symbolique, la matière et l'esprit. ■

(*) Président de l'Institut pour le développement et l'aménagement des télécommunications et de l'économie (IDATE).

(1) Aux Etats-Unis, les dépenses publiques d'éducation ont crû, en pourcentage du P.N.B., de 1,3 en 1920 à 2,7 en 1940, 4 en 1960 et 6,2 en 1975. L'expansion n'est pas moindre dans les pays neufs : 2,7 en moyenne en 1960, 4,2 en 1970. L'envolée des prix du pétrole trouve ainsi une justification dans l'inflation des coûts du savoir et rétablit une parité dans les échanges entre pays développés et en développement.

PATRIMOINE

Des réserves pour les plantes

Le patrimoine génétique des plantes cultivées s'appauvrit. Les spécialistes, en France et dans le monde entier, lancent un cri d'alarme : il faut mettre en réserve les ressources génétiques.

SOPHIE SEROUSSI

POUR le paysan toucouleur au nord du Sénégal, c'est le mil de dieu ; pour le paysan nigérien, c'est le chibras ou père du mil ; pour le paysan chinois, c'est l'inévitable et indispensable guyotse, mauvaise herbe apparentée à leur millet cultivé, le gutse. Quel que soit le continent, ces formes spontanées, proches des céréales traditionnellement cultivés, sont intouchables. Le paysan connaît bien leurs propriétés (la grosseur des grains, leur égrenage spontané...), il les laisse fleurir, donc produire du pollen, mais ne les récolte jamais pour constituer la semence.

Cette vénération universellement partagée par les cultivateurs traditionnels du monde entier pour les formes sauvages des cultures, qui sont la base de l'alimentation de toute leur famille, remonte à la nuit des temps. Aucun d'entre eux ne saurait l'expliquer, mais tous, d'instinct, l'appliquent. En fait, ils renouvellent les caractéristiques héréditaires de leurs plantes, à chaque floraison, par des échanges réguliers de gènes avec les formes sauvages qui restent à la périphérie du champ.

Pour avoir oublié la sagesse des anciens, l'agriculture moderne a pris des risques qui peuvent grandement hypothéquer l'avenir. La sélection, au nom de la productivité (1), des meilleures variétés de chaque plante cultivée entraîne la disparition des variétés moins bonnes et, par voie de conséquence, l'appauvrissement du patrimoine génétique des espèces considérées. Or, inutiles aujourd'hui, ces gènes qui disparaissent seront peut-être indispensables demain quand il faudra créer de nouvelles variétés adaptées à d'autres terroirs, à d'autres modes de cultures ou à d'autres circonstances. A force de croiser entre elles des super-espèces championnes du rendement, on obtient des variétés très performantes aux propriétés voisines, mais qui ont l'inconvénient d'être très fragiles. Selon une loi de la génétique qui veut que plus la variété est uniforme par sélections successives, plus elle devient vulnérable.

La diversité est donc nécessaire pour éviter cette érosion génétique et introduire de nouveaux gènes quand le besoin s'en fait sentir. Sinon, à la moindre alerte, une épidémie par exemple, c'est le désastre. Sans les ressources d'espèces d'Amérique du Nord, les vignobles européens auraient tous disparu. Le *Vitis vinifera*, seule espèce cultivée à l'époque, était sensible au phylloxera...

Il faut donc maintenir la diversité végétale. Comment ? Si toute la communauté scientifique est d'accord sur la nécessité de créer le plus rapidement possible des « banques de gènes », selon l'expression consacrée, le moyen d'y parvenir est moins évident. En théorie, il suffit de collecter, conserver et renouveler les ressources génétiques. Dans la pratique, comme il a fallu des millions d'années à la nature pour constituer le patrimoine génétique que représentent toutes les espèces végétales sauvages, et de trois mille à quatre mille ans à l'homme pour domestiquer et cultiver quelques-unes d'entre elles, la tâche n'est guère aisée. Pour sauvegarder tout ce potentiel végétal, les spécialistes se heurtent à de multiples difficultés.

Banque de gènes

Première solution envisagée, il y a une quinzaine d'années : la chambre froide. Dans l'esprit des fonctionnaires des organismes internationaux, c'était « mathématique » : un grand réfrigérateur + des gènes répertoriés et stockés + un ordinateur gestionnaire = une banque de gènes. Les générattions futures n'auraient plus qu'à puiser dans le stock en fonction des besoins.

Mais la nature ne se met pas aussi facilement en équation. Garder en atmosphère sèche, entre 0 et 3 °C, le maximum de représentants d'une espèce en fonction de leurs caractères et de leur variabilité génétique n'est qu'une solution à court terme. Les échantillons se conservent en moyenne sept ou huit ans, au plus de quinze à vingt ans en conteneur hermétique sous gaz inerte. Période durant laquelle le lot risque, de surcroît, d'évoluer, certaines variétés résistant mieux que d'autres. Il existe ainsi en Afrique de l'Ouest, du Tchad à l'Atlantique, environ quatre mille échantillons d'espèces végétales de 200 grammes chacun, répertoriées et stockées en chambres froides, dont on ne connaît plus vraiment l'évolution.

La génétique n'est pas non plus une mécanique où il suffit de trouver la pièce de rechange pour que la machine se remette à bien fonctionner. L'image du sélectionneur qui prend un gène de résistance à une maladie dans une variété pour l'introduire dans une autre est complètement périmée. En fait, il faut conserver les gènes dans leur contexte originel pour obtenir un maximum de variabilité génétique. Cette seconde solution est celle de la collection vivante. Elle consiste à recenser les différentes variétés d'une espèce végétale et à les faire se reproduire entre elles. Depuis qu'il existe des sélectionneurs, il y a toujours eu des collections qu'ils observent et qu'ils croisent au hasard. L'inconvénient de cette méthode — parce qu'il y en a un, aussi, — c'est que des milliers de variétés croisées entre elles finissent par prendre beaucoup de place. Il faut donc à chaque génération en sélectionner quelques-unes et éliminer les autres.

Cet appauvrissement génétique par croisements successifs est inéluctable. Il est matériellement impossible de faire autrement, l'échantillon doit être limité. Très rapidement ce phénomène, dit de « dérive génétique », fait que les chances à chaque croisement qu'un grain provienne d'une plante apparentée se multiplient. Et ce qui se voulait, à l'origine, un échantillon avec une variabilité génétique importante n'est plus, au bout de quelques générations, qu'un amalgame de variétés toutes plus ou moins sœurs ou cousines. Soit exactement le contraire du but escompté. Pour y remédier, les généticiens ont calculé qu'en plantant quatre mille spécimens d'une population (ce qui représente 50 mètres carrés de terrain) et en retenant quarante d'entre eux parmi les meilleurs à chaque cycle, la « dérive » était, paraît-il, négligeable.

Mais quels seront les caractères retenus pour cette sélection dirigée ? Des caractères généraux comme la résistance aux maladies, la capacité à se reproduire, l'aptitude à ne pas plier ou des caractères plus spécifiques, comme un blé plus ou moins panifiable, une teneur en protéines élevée, etc. *« Il est impossible de savoir ce dont nous aurons besoin dans dix ans. C'est l'ignorance totale !* explique Max Rives (2), de l'Institut national de la recherche agronomique. *Comme dans la fable de La Fontaine, on sait qu'un trésor est caché dedans, mais lequel ou plutôt lesquels ? Alors, il faut faire des collections aussi diversifiées, aussi bien conservées et gérées que possible. »* Max Rives est tellement convaincu de cette absolue nécessité qu'il s'active pour doter l'INRA d'un « Monsieur ressources génétiques ».

Convoitises

Convaincu, Jean Pernes (3), du Centre national de la recherche scientifique, l'est tout autant. C'est sur le moyen d'aboutir à un résultat que son opinion diverge. Selon lui, *« les chambres froides sont toujours en retard d'une guerre, et les collections vivantes, même avec des croisements contrôlés, ont des effectifs trop réduits et vivent en milieu trop protégé pour ne pas perdre des propriétés intéressantes »*. Moins confiant que les autres généticiens dans la technique, il préconise une troisième solution, les « réserves écologiques », où l'équilibre naturel entre la faune et la flore serait maintenu. Il les a baptisées « centres de vie ». Ces mini-stations, comprenant des plantes sauvages et cultivées, resteraient dans leur cadre originel : au Mexique pour le haricot rouge et le maïs, en Ethiopie pour le sorgho et le mil, en Chine pour le soja, dans le Sud-Est asiatique pour le riz, etc. Modeste, Jean Pernes avoue : *« Je ne suis pas certain que cela marche, mais, en regard des sommes dépensées jusqu'à maintenant pour les chambres froides et des collections vivantes alors qu'on ne sait ni conserver ni évaluer valablement ce qu'on a conservé, le coût de cette tentative est dérisoire. Alors, pourquoi ne pas essayer ? »*

Ce chercheur balbutiant, comme il se qualifie lui-même, qui va à l'encontre des idées admises, n'oublie qu'une chose : le patrimoine génétique végétal et animal n'est pas uniquement la propriété de l'humanité, c'est aussi un extraordinaire pouvoir, enjeu de bien des convoitises. Dans le récent rapport « Sciences de la vie et société » (4), présenté au président de la République, MM. Gros, Jacob et Royer affirment que, *« d'ici à l'an 2000, il ne restera vraisemblablement que certaines nations pour contrôler l'ensemble des ressources génétiques et assurer leur valorisation et leur exploitation commerciale à travers un petit nombre de variétés améliorées. Cette situation, déjà perceptible, est inquiétante : la concentration dans un petit nombre de pays et de firmes des banques de données sur les ressources génétiques confère une commande inadmissible de la stratégie alimentaire mondiale »*.

Les organismes qui existent déjà sont pourtant des centres internationaux de recherches agronomiques (CIRA). Conçus par les fondations Rockefeller et Ford, soutenus par le gouvernement américain et la Banque mondiale, il y en a dix-sept, bâtis sur le modèle de leur célèbre précurseur, le CIMMYT, consacré au blé et au maïs au Mexique. L'International Bureau for Plant Genetic Resources (I.B.P.G.R.) centralise les efforts réalisés et gère les données obtenues sur les collections des espèces du monde entier, grâce à un ordinateur central qui se trouve à l'université du Colorado à Fort-Collins (5). Il conserve également en chambre froide ou sur le terrain le matériel ainsi rassemblé par les divers pays associés, dont la France qui, depuis un an, contribue financièrement au fonctionnement des CIRA. La participation française pour 1979 s'est élevée à 1 million de dollars.

Dépendance

L'objectif de ces organismes est la création de variétés et de techniques appropriées aux situations agricoles et socio-économiques. Depuis l'échec social de la révolution verte, dont le CIMMYT fut l'initiateur avec la découverte par le professeur Norman Borlaug de variétés de céréales très résistantes à haut rendement, un doute subsiste, néanmoins, même si les résultats scientifiques sont indéniables. Cela permet de mieux comprendre l'importance stratégique de ces centres pour les pays qui les contrôlent. Dans la mesure où l'accroissement de la production agricole est à la base du développement de nombreux pays, et où elle est pour une bonne part subordonnée à l'accès aux variétés améliorées, l'activité de ces centres est primordiale. C'est d'autant plus vrai que ces centres font peu d'efforts pour aider ces pays à se doter, eux-mêmes d'une recherche agronomique, capable de jouer le même rôle.

Cette dangereuse dépendance menace tous les pays qui ne se lanceront pas dans la course aux ressources génétiques. Face à tant de technologie qui engendre tant de pouvoir, elle est bien loin la sagesse du paysan toucouleur. ■

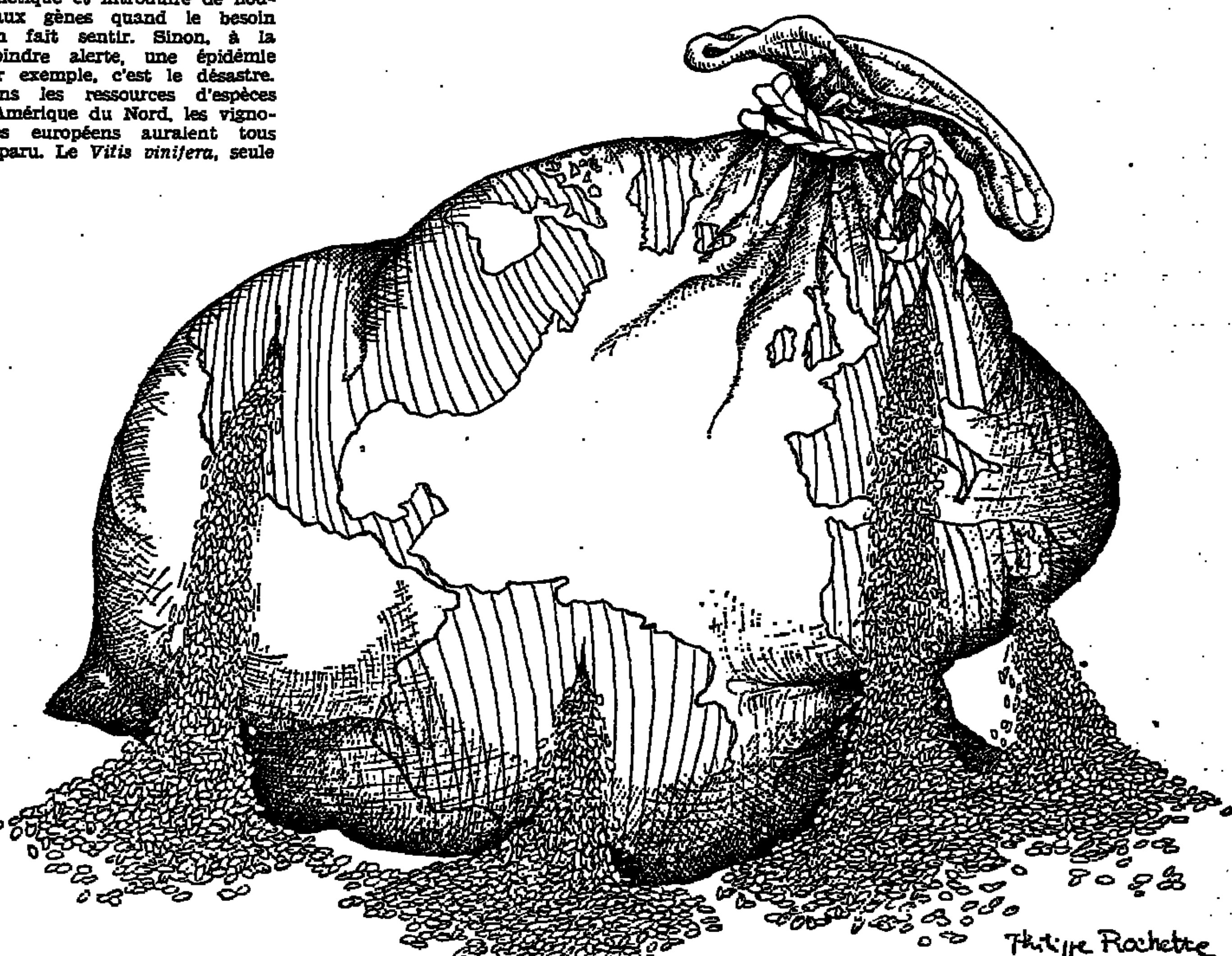
(1) Depuis l'après-guerre, le rendement moyen du blé, par exemple, a augmenté de 1,2 quintal par hectare et par an, en France. De 16 quintaux à l'hectare en 1945, il atteint en 1979, plus de 50 quintaux à l'hectare en moyenne. L'amélioration des techniques culturales et l'emploi massif d'engrais ont joué un rôle tout aussi important que la sélection génétique et le traitement des semences.

(2) Max Rives est directeur de recherche, chef du département de génétique et de l'amélioration des plantes de l'INRA.

(3) Jean Pernes est directeur du laboratoire de génétique et physiologie du développement des plantes au C.N.R.S., à Gif-sur-Yvette.

(4) Voir *le Monde* du 14 novembre 1979.

(5) A l'intention de la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) vingt-trois pays d'Europe ont mis au point, en décembre dernier, un programme de coopération pour la conservation et l'échange des ressources génétiques des plantes, maillon du réseau mondial contrôlé par le bureau international.



PHILIPPE ROCHETTE

REPÈRES

Un salon pour les énergies nouvelles

Le plus important Salon français consacré à l'énergie solaire et aux énergies nouvelles se tiendra à Marseille du 10 au 14 juin 1980. Organisé à la fois par la Foire de Marseille et les professionnels, ce Salon, créé en 1976, fait tous les deux ans le point des techniques opérationnelles et des recherches relatives aux énergies douces. (Energies, 26, rue Cadet, 75009 Paris.)

Des avions contre la pollution

Une méthode simple et efficace de mesure de la pollution engendrée par les cheminées a été mise au point par la société suédoise Thomas Nathansson. Utilisant des modèles réduits d'avions téléguidés, elle est plus efficace et considérablement moins chère que les méthodes qui font appel à des hélicoptères ou des avions.

Un tube cylindrique contenant un filtre est monté sur le fuselage du modèle réduit. L'air est forcé à travers le tube par l'hélice et le volume de l'air est évacué par une autre hélice connectée à un tachymètre. L'opération toute entière ne prend qu'une demi-heure au plus.

L'avion utilisé est très manœuvrable et peut être dirigé jusqu'à la source même de pollution. Il est très peu sensible aux turbulences. Il peut être équipé, si besoin est, d'équipements de mesure plus sophistiqués. La nouvelle technique a d'ailleurs été mise au point à l'origine comme un moyen simple et rapide de mesurer les fuites radioactives des centrales nucléaires. Dans de telles applications, le modèle réduit porte un compteur Geiger. (« Produits nouveaux », 5, rue du Coq-Héron, 75002 Paris.)

Informatique now

La revue trimestrielle Dialectiques *(77 bis, rue Legendre, 75017 Paris) consacre son dernier numéro à l'informatisation de la société sous le titre « Informatique Now ».*

On y trouvera des articles sur Le jeu de l'informatique et du savoir *(J. F. Lyotard)*, Les Etats-Unis et la guerre des communications *(Yves Stourdzé), sur les marchés nouveaux (Corine Herremant), sur* La télématique française *et* La grande peur des médias *(Béatrice Arakian), sur la musique et l'ordinateur,* La restructuration électronique *(Eric Le Boucher et Jean-Hervé Lorenzi), sur l'informatique et emploi (Ulrich Briefs),* L'image assistée par l'ordinateur *(Philippe Queau), etc.*





TUDOR BANUS

COMPORTEMENT

Edward Wilson : la sociobiologie n'est pas raciste

Inventeur de la sociobiologie, qui a inspiré la « nouvelle droite » en France, Edward Wilson répond ici aux accusations portées contre lui.

CLAUDE FISCHLER

EDWARD O. WILSON, zoologiste, spécialiste des insectes sociaux, professeur à Harvard et père fondateur de la sociobiologie, a cinquante ans. C'est un personnage doux, une sorte de savant distrait, cousin de Cosinus ou de Tournesol. Il reçoit dans un laboratoire où règne la température tropicale nécessaire à ses termites et ses fourmis ; la voix est presque couverte par le souffle de la climatisation. Ses deux livres principaux (*Sociobiology : the New Synthesis* et *On Human Nature*) (1) ont déclenché de violentes polémiques. Selon ses critiques les plus acerbes, en particulier des intellectuels et des scientifiques de gauche, la sociobiologie ne serait que la remise au goût du jour de vieilles théories issues du darwinisme social et des courants qui donnèrent naissance aux doctrines racistes du vingtième siècle. L'intérêt que lui porte la nouvelle droite en France confirmerait cette filiation. Edward Wilson, *peut-être* affecté par ces attaques, gardait le silence depuis plusieurs mois, n'accordant que de très rares interviews.

« Vous avez « inventé » la sociobiologie. Quelle en est votre définition ?

— C'est une discipline scientifique, récente mais déjà bien affirmée. Elle a pour objet l'étude systématique des bases biologiques de toutes les formes de comportement social. Ce qui la distingue de l'étiologie et des recherches classiques sur le comportement, c'est qu'elle fait intervenir pleinement les concepts et les méthodes de l'écologie et de la génétique, et aussi qu'elle analyse des sociétés considérées globalement.

» Mais je voudrais insister sur un point : il faut faire la distinction, aujourd'hui, entre les deux acceptions qu'a prises le mot « sociobiologie ». Il y a d'un côté le sens scientifique : une discipline clairement définie. Et d'un autre côté il y a un sens vulgaire : la sociobiologie, ce serait en somme, toute croyance selon laquelle le comportement social de l'homme est fondé sur les gènes Je m'empresse de dire que cette proposition, à mon sens, contient une assez grande part de vérité. Mais ce n'est qu'une proposition, indépendante de la recherche en sociobiologie, et qui ne dérive pas obligatoirement de ses découvertes.

» Voici ce qui s'est passé : les premiers sociobiologistes se sont d'abord demandé *si* les concepts qu'ils avaient forgés en étudiant le comportement animal ne pourraient pas un jour être utilisés pour étudier le comportement humain. Et effectivement ils ont trouvé certaines concordances, des phénomènes pour lesquels certains concepts paraissaient « coller » (la territorialité, les comportements dits altruistes, la parenté...).

» Mais voici que cette démarche attire l'attention de certains éléments politisés, davantage à gauche qu'à droite, d'ailleurs. Pour eux, cette tentative porte en elle un danger, le germe d'un dogmatisme du déterminisme génétique « dur », qui pourrait *faire* l'affaire de la droite : si l'homme est déterminé génétiquement, pas question de changer ou réformer quoi que ce soit. C'est donc à gauche, en somme, que l'on a défini l'acception large, le sens vulgaire du mot « sociobiologie ».

— Il est pourtant clair, en France en tout cas, que la sociobiologie a été « lancée » par ce que l'on appelle la nouvelle droite.

— Je dois avouer que je n'ai pas encore lu Alain de Benoist. Je ne connais pour l'instant que *la Barbarie à visage humain*, de Bernard-Henri Lévy...

— Attendez... Il y a la nouvelle philosophie et il y a la nouvelle droite...

— Pardonnez mon ignorance. *Raison de plus pour attendre* avant de se prononcer. La seule chose que je puisse dire, c'est ceci : moi-même, je me suis essayé à certaines interprétations politiques de la sociobiologie dans mon livre *On Human Nature*, par exemple à propos du comportement sexuel, de la situation des homosexuels. Mais il ne me paraît absolument pas légitime d'utiliser l'apport de la sociobiologie pour prétendre fonder en théorie, globalement, un système politique préexistant, quel qu'il soit. On ne peut voir les choses que de manière analytique, point par point, pas à pas.

— Personnellement, comment vous situez-vous politiquement ?

— A l'origine, je n'avais guère d'autre horizon que celui du laboratoire. En fait, j'ai longtemps bien correspondu à ce que l'on appelle aux Etats-Unis un « liberal » classique ; j'étais l'universitaire de gauche typique. Par certains côtés, je le suis resté : voir mes prises de position en faveur des droits de la femme. Sous d'autres rapports, je suis devenu plus conservateur : par exemple, j'ai acquis à la lueur de la sociobiologie un respect nouveau pour les institutions, pour la force de la religion. Et il y a au moins un aspect — la question des « gay rights », les droits des homosexuels, en *faveur desquels j'ai pris très tôt* position, toujours en tirant des conclusions de la sociobiologie — qui me rapproche plutôt de l'extrême gauche, des « radicals ».

» Aujourd'hui, le mouvement dont je me sens le plus proche, c'est ce que nous appelons ici les « néo-conservateurs », des hommes venus de la gauche et de *l'extrême-gauche, comme* Daniel Bell, James Q. Wilson, Norman Podorhetz (le directeur de la revue *Commentary*, très estimée ici). L'objectif est de fonder aux Etats-Unis un authentique mouvement intellectuel conservateur (il n'y a dans la tradition politique américaine qu'une extrême-droite anti-intellectualiste, isolationniste, agressive, liée à la religion fondamentaliste). Fonder une pensée conservatrice, c'est un peu, je crois, un peu plus à droite, le projet de votre nouvelle droite ?

— A ceci près que la nouvelle droite est composée d'hommes qui viennent de l'extrême droite et non de la gauche.

— Vraiment ? Manifestement, je ne comprends pas grand-chose à la vie intellectuelle et politique en France. En tout cas je crois que nous assistons, ici comme chez vous, à des reclassements politiques très profonds. Et en ce qui me concerne, ce qui m'intéresse d'abord, ce n'est pas d'être classé politiquement, c'est d'être un scientifique qui construit une discipline.

Chérir la diversité

— A gauche comme à droite, chez vos critiques comme chez vos laudateurs, on vous associe souvent à des travaux très controversés, comme ceux d'Eysenck et de Jensen sur l'hérédité du quotient intellectuel...

— Eysenck comme Jensen sont très spécialisés, ils travaillent sur un champ très étroit. Je n'ai pas à me prononcer sur la validité de leurs travaux : pour moi, ce qui compte, c'est qu'ils ne s'appuient sur aucune base théorique ; ce sont des empiriques qui se bornent à faire des mesures et à en tirer la simple conclusion que beaucoup d'aptitudes humaines sont héréditaires. C'est très différent du propos de la sociobiologie, qui s'est édifiée à partir de bases théoriques soigneusement *élaborées. Et pour ce qui est de* la transmission génétique des aptitudes, la sociobiologie, d'un point de vue théorique, s'accommode aussi bien de l'idée d'une transmission non génétique.

— Passons en revue, si vous le voulez bien, certaines des accusations portées contre la sociobiologie...

— Il y en a une qui m'irrite particulièrement, et à laquelle je voudrais tout de suite répondre. Certains de mes collègues, très politisés, sur des positions marxistes dures, prétendent que la sociobiologie humaine ne repose sur rien, n'a aucune substance. C'est absolument, totalement faux. Voici trois revues scientifiques internationales, publiées par des éditeurs réputés, dirigées par des chercheurs de notoriété mondiale, et qui traitent exclusivement de cette nouvelle discipline.

— C'est un argument d'autorité : le fait qu'on publie ne signifie nullement que les hypo*thèses avancées soient vérifiées...*

— Nullement, en effet. Mais ce que ça signifie, c'est qu'il y a beaucoup de travaux et de données, qu'il y a matière à hypothèses et à discussions. Et je suis hors de moi lorsque des scientifiques réputés s'obstinent à ignorer ces publications. Richard Lewontin, par exemple, remet en cause toute la théorie de l'évolution néo-darwinienne, à laquelle il a pourtant apporté une contribution majeure, pour nier la sociobiologie.

— L'une des accusations les plus graves portées contre vous, c'est que la sociobiologie contiendrait de quoi fonder les doctrines *racistes, sexistes...*

— Complètement absurde ! Même si l'on trouvait des différences génétiques entre des « races », cela n'aurait rien à voir avec le racisme. Le racisme, c'est la croyance selon laquelle de telles différences peuvent et doivent servir à opérer des discriminations entre les hommes. De toute façon, ce n'est pas en termes de race qu'il faut poser le problème des différences génétiques : il n'y a pas de races, il n'y a que des variations dans la distribution géographique de certains traits, comme la couleur de la peau, l'aptitude à digérer le lait... (2) Je suis convaincu qu'il faut chérir et protéger la diversité : c'est une conviction que je tire, là encore, de la sociobiologie.

— Qu'avez-vous à répondre à ceux qui déclarent que la sociobiologie se contente de comparer l'homme aux insectes ?

— Que c'est une affirmation absurde, grossière, ignorante. Ce que nous tirons de l'étude des sociétés d'insectes, ce sont les principes premiers qui gouvernent l'évolution des systèmes sociaux. Nous faisons la même chose que ceux qui étudient les bactéries du côlon ou la mouche drosophile, pour établir les principes de base de la génétique. Etudier l'altruisme, la parenté, la territorialité, tout ceci n'a vraiment aucun rapport avec le fait de comparer les fourmis et les hommes. Il ne viendrait à personne, en biologie moléculaire, l'idée de dire que la mouche drosophile « est comme l'homme », il s'agit uniquement d'étudier le matériau commun à tous les systèmes vivants.

— Qu'appelez-vous, en fin de compte, « nature humaine » ?

— C'est un ensemble de tendances fondamentales, de propensions communes, décelables dans chaque catégorie de comportement. Ces tendances sont souvent — mais pas toujours — liées aux contraintes génétiques qui s'exercent sur le développement mental. Il est de mieux en mieux établi que, partout sur la terre, les hommes ont fréquemment en commun un certain nombre de caractéristiques essentielles, dans leur manière de penser et d'interagir.

» Prenons l'exemple de la classification des couleurs : en gros, les hommes tendent partout à *distinguer quatre catégories qui* correspondent aux quatre couleurs fondamentales : le rouge, le jaune, le bleu et le vert ; et nous savons aujourd'hui qu'il y a à cela une base neuro-physiologique. Il y a beaucoup d'autres exemples qui montrent l'existence d'une propension statistique à apprendre tel comporte*ment plutôt que tel autre.*

— Pensez-vous, oui ou non, comme on vous a accusé de le croire ou de le laisser croire, que l'ordre social se réduit à l'ordre biologique, qu'il est donc immuable, et que l'homme n'a aucune liberté, aucune autonomie ?

— Mais bien sûr que non ! Puis-je d'ailleurs vous faire remarquer *ceci : ceux qui*, parmi mes critiques, croient à l'influence exclusive du milieu nient eux-mêmes la liberté humaine, puisque selon eux tout pouvoir pourrait modeler les hommes absolument à sa guise ? Certains auteurs, Lionel Trilling par exemple et, même à gauche, Marcuse et surtout Chomsky ont bien *vu qu'il doit y avoir* en nous des tendances fondamentales innées. Non, décidément, ce fameux dilemme inné/acquis n'existe que dans les mots.

Tribalisme

» *Pour être clair, je crois qu'il* faut partir des deux positions les plus extrêmes. D'un côté, il y a l'environnementalisme pur et simple : pour lui, tout vient du milieu, et la probabilité qu'un individu apprenne tel comportement plutôt que tel autre est exactement la même. N'importe qui peut apprendre n'importe quoi. En face, nous avons le déterminisme génétique absolu : les êtres humains, comme les fourmis, ne seraient capables d'acquérir qu'*une seule forme de* comportement. Je dis, moi, que ces deux positions sont complètement fausses. La vérité est entre les deux : nous sommes capables d'apprendre une grande variété de comportements, mais l'éventail des possibilités n'est pas infini. Exemple : l'homme manifeste une nette propension à n'avoir des relations sexuelles qu'avec des individus extérieurs à la fratrie.

» Certes, nous pouvons être poussés, conditionnés, forcés à *apprendre certaines choses : par* exemple, à faire des enfants à une sœur, à tuer et manger nos semblables. Mais il y a des comportements qui nous viennent plus facilement, que nous apprenons plus vite, qui sont affectivement plus satisfaisants. Et quand on étudie ces propensions, on voit qu'elles renvoient *à des tendances extrêmement* précoces du développement chez l'enfant.

— Mais vous croyez à une sorte de morale des gènes ?

— Encore une fois, l'éventail virtuel de nos comportements est très large. Mais que vienne une forme de société, disons une dictature, qui veuille appliquer par la contrainte un régime proprement inhumain, et il y a en nous quelque chose qui résiste : les gènes, en quelque sorte, tiennent la culture en laisse. Nous avons tendance à croire, *à sentir* que ceci est bien et cela mal. Or, ce que les hommes considèrent comme des principes moraux universels, cardinaux, n'aurait *aucun sens pour des termites* — imaginaires — qui auraient notre intelligence : ils trouveraient le cannibalisme tout à fait légitime, l'inceste frère/sœur aussi. Et donc certaines de ces valeurs de bien et de mal cardinales sont littéralement *spécifiques*, propres à l'espèce, à ce que j'appelle la nature humaine.

— *Y a-t-il une analyse socio*biologique des « résistances » à la sociobiologie ?

— Peut-être : défense du territoire et tribalisme... ». ■

(1) *Sociobiology : the New Synthesis*, Belknap/Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 1975.

On Human Nature, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 1978. Traduction française : *De l'humaine nature*, Robert Laffont, Paris, 1979.

(2) Une grande partie de l'humanité ne tolère pas le lait à l'âge adulte, par suite d'une déficience enzymatique.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Les Peaux-Rouges entrent en politique

Les écologistes bouleversent la vie politique allemande. Mais on trouve de tout chez les « verts ».

JACQUES LE RIDER

RÉUNIS récemment en congrès à Karlsruhe, les écologistes de la République fédérale d'Allemagne ont fondé le parti vert, qui veut concurrencer les partis établis lors des prochaines élections législatives fédérales. Ces derniers temps les « verts » bouleversent la vie politique allemande. Obtenant 3,2 % des suffrages lors de l'élection européenne du 10 juin 1979, ils avaient affaibli le parti social-démocrate (40,8 %) et ses alliés libéraux du F.D.P. (6 %). Lors des élections communales en Rhénanie du Nord-Wesphalie, le 30 septembre 1979, ils sont entrés au conseil municipal de plusieurs grandes villes. Une semaine plus tard, ils triomphaient à Brême, réussissant avec 5,1 % des voix à entrer au Parlement régional où ils constituent une fraction contestataire de quatre sièges.

Si les verts obtiennent un résultat comparable à l'échelle nationale, ils pourraient prendre à la coalition S.P.D.-F.D.P. assez de voix pour assurer le succès de l'union C.D.U.-C.S.U. menée par Franz Josef Strauss. Les élections régionales du 16 mars en Bade-Wurtemberg constitueront un test important.

On peut toutefois douter que ce parti divisé en tendances contradictoires rassemble les 5 % de voix nécessaires pour entrer au Bundestag. Dès le jour du congrès de fondation, réformistes et révolutionnaires, éléments communistes et groupes conservateurs se sont affrontés. Rudolf Bahro, l'économiste dissident de R.D.A., installé en R.F.A. depuis octobre 1979, s'emploie à rassembler ces fractions hétérogènes. Le parti vert ne pourrait-il pas servir à réaliser l'idéal d'un nouveau socialisme, que Rudolf Bahro définissait dans son livre *l'Alternative* ?

L'action écologique répond à un besoin profond de la population allemande. L'Office fédéral de l'environnement, installé à Berlin-Ouest, estime qu'au moins 5 millions d'Allemands appartiennent à une association écologiste. Selon un sondage de décembre 1978, 72 % de la population serait hostile à l'extension des équipements nucléaires (*Stern*, 27 décembre 1978).

Les verts profitent aussi d'une grande désaffection pour les grands partis, où règne la même « techno-élite » que dans l'administration. Ils polarisent le mouvement des « initiatives de citoyens » qui se sont développées au cours des années 70 (1). Autant que la destruction de l'environnement naturel, beaucoup d'Allemands redoutent l'avènement du totalitarisme économique décrit par Robert Jungk dans *l'Etat atomique*.

Nomadisation urbaine

Les plus rouges parmi les verts se recrutent dans le « mouvement alternatif », qui, surtout dans les grandes villes comme Berlin, Francfort et Hambourg, mais également au sein de communes agricoles, a développé des foyers d'anti-culture subversive. L'impasse du mouvement étudiant et de la violence terroriste a conduit les contestataires à pratiquer la « nomadisation urbaine ».

Ces « peaux-rouges des villes » refusent la discipline de parti et parlent de « politique à la première personne » ; au détour par la théorie, ils préfèrent la réalisation immédiate d'un mode d'existence libre. Regroupés en petites communautés, ils mènent des actions spontanées et décentralisées, qui vont du refus du travail, d'occupations sauvages d'usines et d'immeubles, à l'édification d'une « anti-économie » sans profit, sans monnaie, sans hiérarchie, ni exploitation.

Ces « marginaux, hippies, yippies, parasites, détraqués » militent aussi pour l'émancipation des femmes, des homosexuels et pour toutes les causes porteuses d'une « nouvelle culture ». Cette société parallèle, au risque de s'enfermer dans un « ghetto », accueille des jeunes gens sans travail et des *drop-out* d'origines diverses (2). Elle arrive à former un monde hors de la portée de l'administration et des institutions éducatives.

Sans doute ne faut-il pas prendre le « mouvement alternatif » à la légère. Il témoigne de la désintégration qui, selon Peter Brückner, menace la société de R.F.A. « *La lutte des classes ne constitue pas le système directeur de la politique. La paix sociale en R.F.A. est troublée par des courants d'une contre-société qui n'a pas de véritable antécédent dans le passé allemand* (3). »

Cette marginalité sociale, à en juger par la diffusion des « journaux alternatifs », séduit de près ou de loin environ deux millions d'Allemands (estimation de Daniel Cohn-Bendit — qui anime lui-même la « scène » alternative de Francfort, — dans *les Temps modernes*, juillet-août 1979). « *Même si l'isolement du mouvement ramène à l'immaturité de l'individualisme, ces communes sont plus qu'un refuge*, disait Marcuse. *Elles constituent des îlots d'avenir, l'expérimentation de nouvelles relations entre les hommes. Mais ce potentiel révolutionnaire devra s'astreindre au travail de la réflexion politique.* »

Le style « alternatif » n'est plus le monopole de la « subculture » gauchiste. Il caractérise la nouvelle mode intellectuelle. *Le Misanthrope* de Molière, mis en scène à Berlin par Peter Zadek sur un texte adapté par Hans-Magnus Enzensberger, montre un écologiste en rupture avec la société. Les cinémas, les « boutiques culturelles » ou les bistrots alternatifs font fureur. La jeunesse de quinze à vingt-cinq ans, pour qui le mouvement étudiant de 1967-1968 est un lointain passé, paraît largement séduite par l'idéologie alternative, qui place le principe de plaisir avant celui de rendement (4).

Tradition nazie

A « *l'âge des expériences fragmentaires* » (Habermas), l'action écologiste semblait à Rudi Dutschke, récemment disparu, susceptible de relancer la nouvelle gauche allemande. Mais c'est une singulière alliance qui réunit dans un parti attrape-tout les formes les plus radicales du refus et une idéologie réactionnaire. La présence de Herbert Gruhl, ancien député C.D.U. au Bundestag, auteur du best-seller *Pillage de la planète* et fédérateur des « initiatives écologistes », montre qu'on peut parfaitement concilier l'alternative verte et une politique conservatrice.

Le paysan traditionaliste Baldur Springmann représente un courant « agrarien » d'inspiration archaïque. Ernst Bloch, dans un entretien du 12 décembre 1976, rappelait qu'il y a cinquante ans ces écologistes-là eussent été les partisans de la révolution de droite : « *Ce n'est que la bonne vieille tradition nazie : monde réconcilié, air pur,* « Blut und Boden », *pas de mélanges chimiques d'empoisonneurs juifs. Si elle avait existé au temps de Hitler, la défense de l'environnement aurait figuré dans le programme du N.S.D.A.P.* (5). »

Pour la gauche écologiste, l'émancipation de l'homme doit aller beaucoup plus loin que la conquête des moyens de production. Elle entend révolutionner les moyens de production eux-mêmes. La notion de classe ouvrière devient secondaire, puisque c'est la société tout entière qui est aliénée par la civilisation technique.

L'« *alternative écologique* » risque de s'égarer dans des idées de réforme esthétique et morale de l'existence qui évoquent ces « retours à la nature » des « fatigués de la civilisation » à la fin du siècle dernier. Robert Landmann dans *Ascona, Monte Verità* et Frecot-Geist-Kerbs dans leur tableau des *Pratiques bourgeoises d'évasion sociale* (6) rappellent que les mouvements naturistes, végétariens, théosophiques ou agrariens préfiguraient l'écologisme d'aujourd'hui. Mais aucune de ces « communautés de vie réformée » ne parvint à s'affirmer contre la société capitaliste.

Pacte contre nature

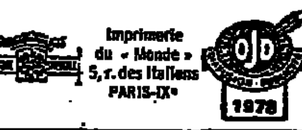
Il reste que l'importance des mouvements écologistes témoigne d'une grave crise de la société de R.F.A. Jürgen Habermas parle de « *crise de légitimité et de motivation du capitalisme tardif* ». Le dernier livre de Richard Löwenthal, sociologue proche de la social-démocratie libérale, estime que l'Occident et particulièrement la R.F.A. connaissent « *la crise culturelle la plus grave depuis la Renaissance* (7) » « *Crise méta-économique du capital (les menaces qui pèsent sur la nature extérieure et intérieure), crise métapolitique de la cohésion sociale (expression de l'autodestruction de notre culture)* », écrit Peter Brückner.

Toute une génération sceptique tient le miracle économique pour un pacte contre nature. La croissance allemande pourra-t-elle passer outre à cette résistance intérieure ? ■

(1) Voir *le Monde-Dimanche* du 3 février 1980, « Des initiatives par milliers », d'Elisabeth Cadot.
(2) Cf. *Autonomie oder Getto ? Kontroversen über die Alternativ-Bewegung*, Francfort 1978.
(3) Peter Brückner, *Essai d'explication de la République fédérale allemande*, François Maspero, 1979.
(4) Kursbuch 58, décembre 1979, *la Génération de l'opposition extra-parlementaire et la jeunesse d'aujourd'hui*.
(5) *Aesthetik und Kommunikation*, 1979, n° 36.
(6) *Ascona, Monte verità*, réédition Ullstein 1979 ; *Fidus 1868-1948, zur ästhetischen Praxis bürgerlicher Fluchtbewegungen*, reproduit dans *Autonomie oder Getto ?*
(7) *Gesellschaftswandel und Kulturkrise*, Fischer 1979.

ANDRÉ BARBE

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

ÉTATS-UNIS

Outrage à magistrat

Deux journalistes ont passé au crible les activités des juges de la Cour suprême.

JOHN L. HESS

DANS aucun pays le pouvoir judiciaire n'est aussi puissant qu'aux Etats-Unis, où il constitue vraiment une troisième branche de gouvernement, capable d'imposer sa loi à l'exécutif et aux assemblées. Nulle part ailleurs non plus, les tribunaux n'ont un caractère aussi politique et ne font l'objet d'enquêtes aussi approfondies.

Cela constitue, sous plus d'un aspect, une séquelle de l'affaire du Watergate. Bob Woodward, l'un des reporters du *Washington Post*, qui contribua à la chute du président Nixon, a pu, avec un confrère, interviewer confidentiellement plusieurs des neuf juges et plus de deux cents de leurs assistants, et donner ainsi l'histoire secrète des délibérations de la Cour de 1969 à 1975.

Ce furent les années de transition entre la Cour Warren (1), qui a accompli une révolution dans les droits civiques, et la Cour Burger, qui a restreint certains de ces droits. Les problèmes qu'on a soumis à cette dernière eurent souvent un caractère historique : la légalité du bombardement du Cambodge (le juge Douglas plaida pour leur arrêt, mais il resta seul de son avis) ; l'intégration raciale et l'avortement (sujets sur lesquels la Cour s'avança fort loin, à la consternation de Nixon et de la droite); la peine de mort (rétablie) ; les droits des accusés en matière criminelle et des malades mentaux (considérablement réduits) ; les droits de la presse, des électeurs et des syndicats (affaiblis) ; les droits des grosses sociétés (renforcés).

Malheureusement, les auteurs se sont moins intéressés à ces grands problèmes qu'à la personnalité des juges et aux intrigues par lesquelles, avec le concours de leurs assistants, ils cherchaient à faire et défaire les majorités. Ainsi nous apprenons beaucoup — ce qui peut être amusant, mais ne tire pas tellement à conséquence — sur l'attitude de chaque juge face à l'énorme volume de matériel pornographique sur lequel il a chaque année à statuer.

Les juristes ont dénoncé les défauts du livre, et ils ont soutenu que ces prétendues révélations étaient des secrets de polichinelle à l'intérieur de la profession. Mais les méthodes de travail de la Cour suprême ne sont pas si largement connues du grand public. Il est certainement souhaitable que l'électorat sache qu'un appel peut être entendu ou non, qu'un prisonnier peut mourir ou être sauvé, non pour des raisons de fond, mais à la suite de marchandages, tout à fait extérieurs à l'affaire, entre les neuf juges.

Il est vrai que le public a également le droit d'être informé de la valeur de ses juges. Peu parmi les neuf s'élèvent au-dessus de la médiocrité, justifiant ainsi le commentaire d'un sénateur républicain qui défendait l'une des nominations les plus contestables de Nixon : « *Il y a un grand nombre de juges, de gens et d'hommes de loi médiocres ; ils ont bien droit à une petite représentation, non ?* »

Bête ou méchant ?

Un portrait particulièrement accablant est celui du président de la Cour, Warren Burger, dont on cite le propos au sujet des crimes du clan de Nixon : « *Mis à part le point de vue moral, je ne vois pas ce qu'ils ont fait de mal.* » Au cours d'un déjeuner, juges et assistants se posèrent la question : « *Notre président est-il méchant ou bête ?* » Les auteurs suggèrent qu'il est les deux à la fois — ce qui n'est peut-être qu'une revanche un peu mesquine du quatrième pouvoir sur le président de la Cour suprême, qui n'a jamais caché son hostilité envers la presse et qui a inspiré un grand nombre de décisions judiciaires contre des journalistes trop curieux.

Les Français qui sont intéressés par le droit seront fascinés par ce livre en dépit — ou bien à cause — des différences entre les conceptions juridiques des deux pays. Je les mettrai en garde sur un point. Bien que le système français soit sans aucun doute à l'origine d'un plus haut degré de compétence que celui des Etats-Unis, avec ses structures désordonnées, ses juges élus ou nommés, il n'est pas dit qu'en fin de compte le premier soit supérieur au second, selon les critères du droit et de la liberté.

L'activisme même des assistants peut contribuer à une meilleure justice. C'est le mémorandum d'un assistant à un juge qui amena la Cour à reconsidérer sa décision, empêchant que le boxeur Mohammed Ali aille en prison, pour avoir refusé de servir au Vietnam pendant la guerre.

Montaigne a dit que la liberté, c'est l'obéissance à la loi, signifiant par là que la loi est notre protection contre la tyrannie de l'Etat. Mais la loi, appliquée par des hommes mystérieux en robes médiévales sur des bancs du Moyen Age, peut elle-même servir d'arme à la tyrannie. Montrer la Cour en manches de chemises, qui se querelle et colporte des ragots sur la place publique, peut ne pas être un outrage à magistrat. ■

(1) On désigne communément aux Etats-Unis la Cour suprême par le nom du président en exercice. Ainsi la Burger Court a succédé à la Warren Court.

● *The Brethren : Inside the Supreme Court*, par Bob Woodward et Scott Armstrong, New-York : Simon & Schuster, 444 pages, 13,95 dollars.

HISTOIRE

Les bonnes affaires de l'Encyclopédie

L'Encyclopédie fut une grande aventure intellectuelle et politique. Mais aussi une source impressionnante de profits pour des imprimeurs entreprenants.

DANIEL ROCHE

L'ENCYCLOPEDIE, cet « *ouvrage immortel* », pour parler comme Voltaire, ce monument d'une culture dont nous mesurons la grandeur et la fragilité, pose bien des questions. *Aujourd'hui encore*, ouvrir les dix-sept volumes du texte, regarder les onze livraisons de planches, feuilleter les six tomes de suppléments et de tables, parcourir ce vaste espace de vingt-cinq mille pages grand folio et s'orienter dans plus de soixante mille articles exige qu'on s'interroge sur les finalités et les modalités d'une entreprise dont l'histoire occupe l'avant-scène philosophique et politique de 1750 à 1800. Comment les lumières se répandaient-elles dans la société ? Comment les imprimeurs et les libraires-éditeurs avaient-ils réussi à lancer sur le marché culturel un ouvrage d'une telle ampleur ?

L'histoire du livre est un moyen privilégié pour comprendre l'évolution culturelle de la France de la seconde moitié du dix-huitième *siècle, et ainsi retrouver le sens* des luttes sociales dont nous nous disputons encore l'héritage (1). Mais le paysage neuf qui se dévoile n'est pas sans surprises ; là où on attendait la philosophie *triomphante*, on trouve d'abord les affaires et l'argent, là où on imaginait découvrir les privilégiés du rang, de la fortune, de la culture débattant âprement de l'avenir, on décèle l'attente d'un vaste public et l'audace des marchands d'idées.

Les papiers des libraires, leur correspondance commerciale et privée, les archives de la Société typographique de Neuchâtel, les *inventaires* après décès tirés du minutier des notaires parisiens permettent de voir comment, entre 1745 et 1790, les spéculations des éditeurs ont pris corps.

Au départ, un libraire de Paris se lance dans une petite entreprise de traduction conforme à l'esprit d'un temps amateur de curiosités savantes. Déjà anglomane, il parie sur le succès en France des encyclopédies britanniques. A l'arrivée, un marché gigantesque fondé sur l'audience des idées nouvelles, et l'attrait du scandale devient le terrain et l'enjeu d'une véritable guerre économique où tous les coups sont permis et où s'affrontent les Atlas de la librairie européenne.

A coups de poing

André-François Le Breton, c'est d'abord un nom solide sur la place de Paris. Héritier d'une bonne famille de la bourgeoisie officière et marchande — sa grand-mère, la veuve d'Houry, détient le monopole de l'*Almanach royal*, une valeur éditoriale assurée, — il devient imprimeur du roi et mène bien sa barque.

L'homme n'est *pas sentimental* : pour lui, un sou est un sou. Diderot en sait quelque chose, qui négocie avec lui cinq contrats successifs pour améliorer son salaire, au fur et à mesure que l'*entreprise* encyclopédique prospère malgré les obstacles. Le Breton est violent, emporté, mais timide ; en 1745, il se jette sur le malheureux polygraphe Mills qui lui réclame de l'argent, le boxe à coups de poing dans l'estomac, l'assomme à moitié à coups de canne. On étouffe l'affaire.

Il est beaucoup plus à l'aise dans la ruse et l'acharnement. On sait aujourd'hui comment il *a trahi les auteurs* du dictionnaire, cantonné leurs audaces et censuré, dans l'ombre, leurs écrits trop dangereux, mais c'est pour éviter le pire, sauver l'entreprise, conduire à son terme une publication qui peut les mener tous à la Bastille et dont l'échec ruine libraires, écrivains, graveurs, ouvriers, plusieurs centaines de personnes. *Le Breton* sait ce qu'il fait lorsqu'il va dans son carrosse consulter les magistrats du Parlement. Il risque, il gagne, il fait ce qu'il faut pour cela. Sa fortune et celle de ses asso*ciés moins connus* — *Antoine* Briasson, Michel David, Laurent Durand — reposent sur sa ténacité. Il meurt avec une fortune énorme pour sa classe et pour son temps : près de 1 500 000 livres tournois (à l'époque l'ouvrier parisien vit avec une livre par jour). En 1741, à son mariage, il n'en avait que 50 000. Multiplier un capital trente fois, c'est un joli coup et c'est la consécration du succès encyclopédique.

Un empire éditorial

Le Breton investit dans la pierre : il rachète l'hôtel du procureur général du Parlement de Paris, Joly de Fleury, à qui d'ailleurs il prêtait de l'argent ; il achète des biens et des rentes et peut vivre dans le confort et le luxe. Commercialisant les idées, ce prudent audacieux a contribué à fonder le pouvoir des intellectuels parisiens, fait trembler l'Etat, l'Eglise, suscité la haine des encyclopédistes — relisez Diderot et Grimm — et déchaîné la jalousie de toute la corporation.

Dès les années 1760, ses confrères de France et d'ailleurs rôdent autour du festin possible *et calculent des profits juteux*. Dans les officines d'Amsterdam, de Bouillon et de Liège, à Lucques comme à Livourne, dans les ateliers de Genève, d'Yverdon, de Neuchâtel, de Lausanne *et de Berne, à Paris et à Lyon*, on pèse le pour et le contre, on calcule des chiffres de vente et des prix de revient, on spécule sur de multiples combinaisons susceptibles de faire travailler les presses et d'augmenter les gains des libraires. Au centre de toutes ces opérations, qui se concrétisent essentiellement en Suisse et en Italie, un homme se démène particulièrement : Charles-Joseph Panckoucke.

C'est un Lillois, fils et petit-fils d'imprimeur, né dans une famille prolifique et dynamique, curieux de tout et badigeonné de sciences. Il se fait d'abord le champion provincial des Lumières, mais il ne peut exercer pleinement ses talents qu'à Paris. Dans la capitale, il va bâtir en vingt ans un empire éditorial aux dimensions de l'Europe. Il joue sur trois atouts majeurs : vulgariser la *philosophie*, *mobiliser* une équipe d'auteurs, parier sur la puissance du journalisme. Panckoucke diffuse habilement les œuvres des philosophes, en se réfugiant derrière la législation royale, protectrice des privilèges de librairie et du monopole parisien. Il s'appuie pour cela sur une écurie d'écrivains et de littérateurs, avec des chefs de file célèbres comme Buffon et Voltaire, mais également toute une bande de polygraphes et de publicistes de première ou de seconde zone, recrutés dans les académies, les salons, les arrière-boutiques de libraire, les bureaux des ministères.

Organisant et influençant leur production, Panckoucke travaille à la naissance de l'écrivain moderne, maître de ses œuvres, mais dépendant de son éditeur. Enfin, il constitue un royaume journalistique qui rassemble les principaux journaux francophones : *le Mercure, la Gazette, le Journal de Bruxelles, le Journal de Genève*, et d'autres — triomphant partout de la concurrence et répandant une philosophie dont le contenu vulgarisé se fige et s'amenuise.

Avec Charles-Joseph Panckoucke, les lumières changent de sens ; elles ont d'abord été pour lui l'âme d'un combat pour le monde et la société, assez fortes pour le *jeter dans l'action* et — en 1760 — ...dans les prisons royales. Elles deviennent un trésor culturel qu'il faut répandre par tous les moyens ; mais en même temps, un Pérou, une Amérique à exploiter. Homme d'action, passionné pour l'argent, il transforme le travail de l'éditeur classique : c'est un homme d'affaire pour qui seul compte le « *noble négoce des choses de l'esprit* » (Garat). Le libraire besogneux devient un entrepreneur de l'intelligence.

L'obsession encyclopédique a saisi Charles-Joseph Panckouke au moment où Le Breton et Diderot achèvent leur entreprise. Elle va le tenir mobilisé plus de vingt ans. En trois, quatre, cinq *coups de poker*, ce *Citizen Kane* des Lumières réédite l'Encyclopédie in-folio, y ajoute des tables, publie des suppléments, et participe aux négociations enchevêtrées qui aboutissent aux éditions quartos. Enfin, œuvre ultime et fantastique dans ses ambitions — il lance la Méthodique, qui doit sur tous les plans dépasser, corriger, écraser tout ce qu'on a fait jusque-là. L'entreprise ne s'achèvera qu'après *sa mort*. Du *reprint* à l'édition révisée, la route a été dure, les adversaires peu commodes. Robert Darnton, professeur à Princeton, a magistralement mis en valeur l'action des éditeurs neuchâtelois et celle du libraire lyonnais Duplain, qui se sont engagés avec Panckoucke dans l'édition quarto.

Les hommes de la Société typographique de Neuchâtel, Bertrand et Fauche, sont deux *protestants tranquilles, lettrés*, cultivés, amateurs de petit fendant et de bon gibier. Les archives exceptionnelles de la S.T.N. - lettres, correspondances commerciales, livres de comptes — permettent de tout connaître sur les hommes et leurs activités.

Dans leur asile helvétique, à l'abri des censures et de la police françaises, ils impriment en toute sécurité les œuvres les plus audacieuses du temps. Grâce à un efficace réseau de contrebande, il les introduisent sous le manteau dans le royaume, et partout libraires et amateurs se disputent leurs best-sellers clandestins : quelques titres philosophiques avancés — d'Holbach, de Raynal, Mercier — mais surtout les chroniques scandaleuses, les pamphlets politiques et toute une littérature pornographique ancienne et nouvelle.

Pour les éditeurs helvètes, l'Encyclopédie est une aubaine. Son tirage représente des années de travail, sa diffusion, pimentée par l'interdiction, une *clientèle assurée. L'enjeu vaut* qu'on s'entende avec les requins du livre. Le Lyonnais Duplain est un de ceux-là.



MORGAN

Flibustier imprimeur

C'est une formidable figure de flibustier imprimeur. Spécialisé dans les mauvais livres, champion de la contrefaçon, qui permet aux presses de province de concurrencer Paris, contrebandier à ses heures, escroc à ses moments perdus, pendant des mois il fait passer des nuits blanches aux honnêtes capitalistes de Neuchâtel et au trop audacieux Panckoucke. Il refuse de payer ses dettes, il truque les comptes et les listes de souscripteurs pour arrondir sa pelote, il menace de chantage ses associés. *C'est la guerre autour des Encyclopédies*. Le combat est permanent, l'espionnage, la diplomatie, les escarmouches et les traités, la ruse des commis voyageurs, les bons repas autour des meilleures tables lyonnaises y jouent tour à tour leur rôle.

Par l'ampleur des sommes engagées, par la brutalité des moyens mis en œuvre, ce capitalisme éditorial fait paraître bien timide la réflexion économique des encyclopédistes eux-mêmes. La richesse du marché à conquérir déclenche l'avidité des luttes, excite l'habileté des éditeurs et justifie n'importe quelle pratique. Seul compte le *profit, et l'argent* brûle les doigts de ces spéculateurs du livre, tiraillés entre leur fidélité à la société ancienne — ils rêvent tous de vivre bucoliquement de leurs rentes sur des terres honnêtement gagnées — et leur comportement progressiste. Le combat de Panckoucke, de Duplain et de quelques autres est celui d'un capitalisme qui se cherche. Leur stratégie d'ensemble est simple : risquer gros pour gagner plus, en *spéculant sur l'attrait d'un public* élargi pour les œuvres novatrices et scandaleuses.

Leur tactique est d'une grande souplesse : exploiter les possibilités du système juridique protecteur du marché, faire appel aux autorités pour menacer la concurrence, se proclamer en même temps libéraux et se glisser dans les failles du réseau légal. L'association avec les puissantes sociétés typographiques installées aux frontières est de bonne guerre. Le dumping, le démarchage systématique des libraires vendeurs, la publicité forcenée à coups de prospectus et d'annonces journalistiques, sont *monnaie* courante dans la partie jouée. La contrebande leur livre le public à Paris et dans les provinces.

Cette contrebande s'organise dans les vallées jurassiennes à *partir des bourgades-frontières*, avec ses pistes et ses routes balisées pour déjouer l'astuce des gabelous. Les contrebandiers actifs agissent en bande, ils ont leur relais forestiers et d'autres aux lisières des villes, où des auberges accueillantes cachent les ballots de livres frauduleux et les tonneaux de feuilles encyclopédiques. Les caravanes se glissent la nuit à travers le réseau de surveillance et, souvent, les autorités locales, achetées ou convaincues, ferment les yeux. De temps à autre, elles lancent, sur dénonciation d'un des camps, un raid suivi de saisie qui provoque la *désertion* des libraires, la panique des clients et la retraite des concurrents. Ainsi, en 1779, Panckoucke, Duplain, les Neuchâtelois et les Genevois imposent l'Encyclopédie in quarto aux acheteurs français au détriment de l'édition octavo lancée par les libraires de Lausanne et de Berne.

Les gains escomptés sont toujours énormes, les moyens techniques mis en œuvre hors de proportion avec la modestie des entreprises, mais les bilans calculés s'avèrent souvent moins brillants. Le Breton et ses associés, après vingt années difficiles, se partagent près de deux millions cinq cent mille livres. Duplain, la S.T.N. et Panckoucke, *au bout de quelque trois ans* de lutte acharnée, se répartissent, avec d'âpres contestations, moins d'un demi-million. Entre les deux comptes, un changement décisif s'est produit dans la clientèle; car si les nouveaux entrepreneurs gagnent moins en produisant plus, et plus rapidement, c'est que la vente des encyclopédies est sortie du cercle étroit des élites richissimes de Paris et des grandes capitales, c'est que le fin fond des provinces est touché et que le marché s'étale sur l'Europe entière. Derrière l'aventure éditoriale se profile la mutation fondamentale d'un marché culturel.

Les différentes éditions de l'Encyclopédie

Editions	Dates	Exemplaires	Format	Prix (en livres)
1. Paris	1751-1772	4 225	in-folio	980
2. Genève	1771-1776	2 150	in-folio	840
3. Lucques	1758-1776	3 000	in-folio	737
4. Livourne	1770-1778	1 500	in-folio	574
5. Genève Neuchâtel	1777-1779	8 525	in-quarto	384
6. Lausanne Berne	1778-1782	5 500	in-octavo	225

Un public nouveau

Le silence des sources ne permet pas de connaître exactement la qualité sociale des premiers souscripteurs, mais le prix de l'édition in-folio l'interdit au plus grand nombre. Les tirages lancés successivement sont de plus en plus accessibles à un public moins étroit. En quarante ans, c'est près de vingt-cinq mille exemplaires qui ont été mis en circulation, dont près de la moitié en France. Si l'on ajoute aux estimations, calculées par Darn*ton, les chiffres des éditions* d'Yverdon, ceux des extraits ou des « Esprits », enfin ceux de l'*Encyclopédie méthodique*, on conçoit l'importance de l'enjeu idéologique qui se présente dans la « guerre des encyclopédies », laquelle n'est sans doute que l'un des engagements où s'affrontent producteurs et vendeurs de livres sous le manteau.

Certes, ce n'est pas le peuple qui lit les encyclopédistes, mais *le public entrevu est composite* : des notables assis, hommes de justice et de finance, petits nobles, chanoines, curés, robins, mais peu de négociants. Au total, c'est le monde des rentiers de la terre et de l'Etat, celui des services et des talents, tel qu'on le voit aussi dans les sociétés savantes de province. Les lecteurs des philosophes vivent et profitent de l'ancienne société, ce ne sont pas des hommes du *capitalisme*.

Mais ce que permet d'apercevoir l'histoire des éditions encyclopédiques, c'est qu'il s'agit d'un mouvement de vaste amplitude. Les libraires parisiens et provinciaux vendent, en même temps que les milliers d'exemplaires d'une production sans audace, les quarto et les octavo encyclopédiques, mais aussi des libelles et écrits scandaleux. Par ses lectures, un monde est progressivement bouleversé dans ses références et ses valeurs essentielles.

Acheter l'Encyclopédie, c'est au *minimum se reconnaître* homme d'un savoir nouveau, susceptible d'accepter la critique et le changement. Si des milliers de lecteurs ont soumis les hiérarchies sociales et politiques anciennes à la discussion, le lien entre la Révolution et les livres retrouve toute sa valeur.

C'est là le bouleversement culturel fondamental des années pré-révolutionnaires, au service duquel s'investit quotidiennement l'énergie des entrepreneurs du livre. Il suppose un mouvement général des sensibilités qu'on perçoit dans le changement des attitudes collectives face à la vie et à la mort ; il renvoie à une alphabétisation croissante de la population, surtout des couches urbaines moyennes ; il met en cause l'inadaptation de l'Etat absolutiste éclairé.

L'histoire des encyclopédies est sur ce point révélatrice. La spéculation sur les idées nouvelles ne peut se faire sans la protection du pouvoir. Au temps de Le Breton et Diderot, ce pouvoir est partagé. Mais la première édition est parvenue à son terme parce que M. de Librairie, grand seigneur libéral, l'a bien voulu contre le Parlement et l'Eglise. A l'époque des Panckoucke et de Duplain, la *protection des libraires est quasi* officielle. Vergennes, Lenoir, la haute administration sont d'efficaces protecteurs qui interviennent contre les contrefaçons, contre les concurrences, contre les projets inquiétants des éditeurs reconnus. Bref, le pouvoir a compris la force du savoir, peut-être parce qu'il a mesuré l'union de l'enjeu économique et politique.

On conçoit que dans la phase jacobine de la Révolution, Panckoucke, les entrepreneurs du livre, les académiciens et les auteurs nantis, tout un public aussi, se soient soudain trouvés en porte-à-faux. Le progressisme avait fait son nid dans le monopole, il se retrouve sans protection ni garantie dans le régime de liberté instauré par les constituants. Il se trouve dépassé et sans défense face à la révolution culturelle portée par les sans-culottes. Les grosses affaires sont toujours du côté de la modération, et les derniers encyclopédistes applaudiront Thermidor. ■

(1) Pour en savoir plus : J. Proust, *Diderot et l'Encyclopédie*, Paris, 1962 ; M.-A. Merland et J. Reynier, *la Fortune d'André François Le Breton*, in *Revue française d'histoire du livre*, 1979 ; S. Tucoo-Chala, *C.J. Panckoucke et la librairie française*, Paris, 1977 ; R. Darnton, *The Business of Enlightenment, a Publishing History of the Encyclopedie*, Harvard, 1979.

SCIENCE

Le fantôme d'Auguste Comte

PAUL CARO (*)

LA science n'est plus la statue du Commandeur de la logique, la borne de référence de la raison, le butoir de la fantaisie. Elle est contestée. Elle est perçue comme un carcan étouffant, comme le symbole contraignant d'un âge dépassé, comme le bras totalitaire d'un universel qui écrase les particularités individuelles.

Le professeur californien Paul Feyarabend (1) propose que dorénavant la société *« se développe et progresse avec l'aide de nombreux esclaves volontaires dans les universités et les laboratoires qui produiront pilules, gaz, électricité, bombes atomiques, repas surgelés et, éventuellement, quelques contes de fées »*, mais que l'Etat et la science soient séparés, comme le sont l'Etat et l'Eglise, et qu'il ne soit pas permis d'enseigner les « fantaisies de la science », comme si elles seules correspondaient aux faits réels. Et que, en conséquence, chacun puisse choisir s'il le souhaite, que ses enfants apprennent à l'école la magie ou la science, les mythes ou l'histoire. De plus, ce serait par un vote démocratique que seraient décidées *« les questions fondamentales concernant les méthodes d'enseignement ou la vérité des croyances de base, comme la théorie de l'évolution ou la théorie quantique et non par l'autorité des grosses têtes cachées derrière une méthodologie non existante »*. Ailleurs, quelques physiciens mettent en cause la vision du réel de la science à travers les arcanes théoriques du débat entre Einstein et l'Ecole de Copenhague (2). Michel Serres (3) salue la naissance — tardive — du vingtième siècle, parce qu'il lui semble que la thermodynamique des phénomènes éloignés de l'équilibre du professeur Prigogine restitue à nos fontaines et à nos bosquets les nymphes et les satyres du grand Pan, enfin ressuscité dans l'éclatement d'une jarre de pollen d'où jaillissent des milliers de dieux.

Ainsi, l'image de la science comme *« une structure neutre contenant une connaissance positive indépendante des cultures des idéologies et des idées préconçues* (1) », c'est-à-dire universelle et vraie, est victime d'agressions qui, à bien des égards, rappellent furieusement un règlement de comptes œdipien. Notre société voudrait-elle écraser l'image du père ? Car, enfin, qui a fait le vingtième siècle, sinon cette science-là !

Il est vrai que la science est son dogmatisme et ses combines, l'irrationalité de ses méthodes, critiquable. Feyarabend dénonce le poids de l'illusion, de la rhétorique, de la propagande, les luttes d'influences, les cliques, les exclusives, les clans, etc. Feyarabend projette dans une lumière cruelle la façon dont la science se fait, et il est exact que ce n'est pas dans une atmosphère recueillie de monastère laïque comme pourrait se l'imaginer le vulgaire. Ah, c'est vrai que la science ne procède pas toujours d'une façon rationnelle ! C'est même vrai assez souvent, mais les raisons en sont subtiles. C'est en fait parce qu'il croit à la vérité des enseignements du *Corpus Hermeticum*, que Nicolas Copernic place le soleil au centre du monde planétaire. Lui et d'autres savants du XVI[e] siècle en possession de ce savoir hermétique secret font, avec de grandes précautions en raison de l'hostilité de l'Eglise, progresser les connaissances. Leurs idées sont préconçues, ils se nourrissent de mythes, mais les praticiens de l'illumination et de la théologie de la lumière recommandent d'accéder à la connaissance par l'expérience, et par là un pas formidable est franchi que n'avait pas osé la science grecque.

L'âme de l'élection

Il n'est pas évident que ce genre de préoccupation ait disparu de la science d'aujourd'hui. J'ai un collègue qui croit fermement à l'âme de l'électron, mais il ne le dit pas trop, c'est son jardin secret, cette idée oriente ses travaux, mais elle n'apparaît pas bien sûr dans ses publications.

Sans trop s'avancer sur le plan du mythe et bien que Michel Serres fasse du professeur Prigogine un restaurateur du paganisme, il est assez sûr que, outre les attitudes religieuses, les mentalités politiques ou sociales jouent un rôle énorme dans la conduite quotidienne de la recherche, et que c'est la source cachée d'une multitude de dogmatismes. J'avais l'autre jour une vive discussion avec un collègue concernant le magnétisme de certains éléments dans les matériaux solides. Au bout d'un certain temps je me suis rendu compte que je n'avais aucune chance de convaincre mon interlocuteur, mes arguments, que je pensais scientifiques, ne pouvaient l'atteindre. En effet, nous projetions chacun sur la société des atomes une conception différente de la société humaine. Je voyais mon atome comme un individu qui réagit et résiste à la pression de la société des autres atomes, mon collègue le voyait au contraire coopérer et échanger avec ses semblables. Ma vision était celle d'un atome anarchisant, la sienne celle d'un atome socialiste. Inconsciemment nous utilisons pour le même problème et les mêmes données expérimentales deux théories différentes parce qu'elles permettent un transfert sur nos perceptions sociales.

Dans la science internationale, ce genre d'affrontement entre théories dont les soubassements idéologiques sont politiques est fréquent : les mêmes faits pouvant être compris et décrits différemment à l'Est et à l'Ouest. Cela n'enlève rien d'ailleurs à leur matérialité, car comme Feyarabend l'a bien compris et montré, les théories qui les couvrent ne sont que des défroques d'Arlequin, lieux de condensation des fantasmes et de l'inconscient de lignées de chercheurs. C'est vrai aussi que la pratique de la science n'est pas toujours parfaitement morale sur le plan des distinctions honorifiques, de l'avancement social et des moyens financiers ; la guerre pour le pouvoir et la survie est la règle mais ce n'est pas spécifique au milieu. Naturellement les scientifiques ne sont pas les monuments de sérieux et de gravité que le public imagine, ils cultivent souvent une bonne dose de névrose et de nombrilisme, combinée avec une copieuse rasade d'ingénuité enfantine, de fantaisie charmante et d'enthousiasme exalté, qualités qui les rendent le plus souvent inaptes à une appréciation pragmatique des « réalités », financières par exemple.

La façon dont on « fait » la science est donc complexe et pas toujours honorable. Victor Hugo l'avait bien compris qui écrivait dans *William Shakespeare* : *« La science est continuellement mouvante dans son bienfait. Tout remue en elle, tout change, tout fait peau neuve. Tout nie tout, tout détruit tout, tout crée tout, tout remplace tout. Ce qu'on acceptait hier est remis à la meule aujourd'hui. La colossale machine science ne se repose jamais ; elle n'est jamais satisfaite ; elle est insatiable du mieux que l'absolu ignore... Cette agitation est superbe. La science est inquiète autour de l'homme, elle a ses raisons. La science fait dans le progrès le rôle d'utilité. Vénérons cette servante magnifique. »* Le père Hugo a raison, la science fait dans l'utilité. La façon dont elle fait bouillir sa marmite est indifférente à ses résultats.

Nouveaux organes

Car la science a une fonction précise dans la société : elle fabrique nos médias, ces médias qui sont des extensions corporelles de l'homme. La science est une machine qui a une fonction biologique d'évolution. Elle nous secrète des organes : par la télévision elle élargit nos yeux à l'ensemble de la planète, par le téléphone elle nous affuble d'une oreille énorme, par la voiture elle nous dote de pattes en caoutchouc, par l'avion elle nous fait pousser des ailes, par la pharmacie des glandes nouvelles. Marshall Mac Luhan (4) a bien montré quel était le rôle social de ces produits finis de la science. Si l'on veut être contre la science, il faut dire que l'on est pour l'amputation de ces nouveaux organes de l'espèce humaine.

On peut considérer que tout se passe comme si une Dame Nature, pour quelque obscur dessein finaliste, poussait en avant le chercheur. En effet, quelle que soit l'apparente abstraction du sujet qu'il traite, son travail aboutit toujours à des machines, à des extensions de nos sens, de nos capacités physiques. La philosophie de la connaissance, la liberté de la spéculation, ces rêves ou ces hochets du savant, ne sont que quelques-uns des moyens qu'utilise, en bon manager, la « nature » pour le « motiver » alors qu'il n'est qu'un artisan laborieux tâtonnant la mise en forme de pièces nouvelles d'anatomie.

Libre arbitre

La critique de la science est mal fondée de la considérer comme une philosophie, une idéologie ou même comme une connaissance. Elle peut, à la rigueur, s'attacher à disséquer avec humour et méchanceté la façon dont on la fabrique, mais la science restera cette sorte d'usine créatrice d'organes du moteur de l'évolution. Il n'y a rien de métaphysique dans la science, il n'y a pas de qualités, il n'y a pas à la personnaliser en père Fouettard de l'universalisme ou l'incarner dans le fantôme d'Auguste Comte (qu'il serait par ailleurs urgent de persuader l'administration scientifique d'enterrer, de même qu'il serait urgent de rayer du dictionnaire certains mots recouvrant des distinctions de catégories aujourd'hui périmées comme par exemple physique-chimie). C'est une machine, on ne peut pas juger son action, tout dépend de l'usage que l'on fait des organes qu'elle nous crée. Cela reste notre responsabilité. Nous gardons totalement notre libre arbitre vis-à-vis de nos nouveaux « membres ».

L'usage de certains peut être dangereux, très dangereux. Craignons qu'un emploi maladroit des extensions que la science a créés pour nos poings après le bâton, la hache, l'épée et le canon ne nous expose à subir le sort des dinosaures... ■

(*) Directeur de recherche au C.N.R.S.

(1) Paul Feyarabend, *Against Method, Outline of an Anarchistic theory of knowledge*, 1975, Verso Edition London 1978.

(2) Bernard d'Espagnat, *Scientific American*, novembre 1979.

(3) Michel Serres, *le Monde* du 4 janvier 1980.

(4) Marshall Mac Luhan, Understanding Media : *The extensions of Man*, Mac Graw Hill, New-York, 1964.

LANGAGE

Un légume énigmatique

JACQUES CELLARD

BOYCOTTAGE ou *boycott ?* Le premier nous a paru nettement plus fréquent à la radio et à la télévision, le second l'emporte peut-être un peu dans la presse écrite. En tout cas, l'usage ne s'est pas prononcé, et les deux formes sont également correctes, bien que *boycottage* soit favorisé par les dictionnaires (cinq mentions à deux).

Il a par ailleurs pour lui l'ancienneté (1889) et la tradition ouvrière et syndicale : on relira à cet égard *le Père Peinard*, d'Emile Pouget, 1897. Enfin, c'est une francisation très réussie, sur *boycotter*, 1880.

Boycott paraît avoir été employé vers la même date, mais comme un mot anglais emprunté. On peut le considérer aujourd'hui comme un déverbal direct de *boycotter*, comme *marche* sur *marcher*. C'est donc à l'humeur et au sentiment linguistique de chacun de guider son choix. Nous pensons cependant que *boycottage*, bien qu'un peu plus lourd, a de meilleures chances de l'emporter.

Un problème mineur, mais pittoresque : d'où viennent au juste les expressions familières : *« C'est pas mes oignons »*, *« Occupe-toi de tes oignons »* dans lesquelles (est-il nécessaire de le rappeler), *oignons* a le sens d' *« affaire concernant personnellement quelqu'un »* ?

Et d'abord, le problème des dates. Les dictionnaires indiquent assez bizarrement, 1959 pour *« se mêler de ses oignons »* et le début du vingtième siècle pour *« c'est pas mes (tes, etc.) oignons »*. Bizarrement, parce qu'il est très improbable qu'un demi-siècle sépare non pas deux sens, mais seulement deux emplois grammaticaux du même mot. De fait, le dictionnaire français-argot d'A. Bruant (1901) mentionne *oignons* pour ces deux constructions et également *oignon*, au singulier.

Incontestablement, le pluriel a toujours été beaucoup plus usuel. Que sont donc ces « oignons » ? Peut-être, tout simplement, de vrais oignons de jardin. Les expressions les plus courantes, *« Ça n'est pas vos oignons »*, *« mêlez-vous de vos oignons »*, se ramèneraient dans cette hypothèse à la banale riposte d'un jardinier excédé par les conseils d'un voisin. L'explication paraîtra un peu simplette aux spécialistes. Mais pourquoi la vérité étymologique ne serait-elle pas simple, pour une fois ? Seule objection possible : pourquoi les oignons plutôt que les choux ou les navets ? Sans doute parce que leur culture est faite de « trucs » et de recettes, et somme toute difficile.

Echalote

Une autre expression très usuelle met en cause ce sympathique légume. C'est *« se mettre en rang d'oignon »*, en respectant le singulier, qui a son importance.

En a-t-il fait couler de l'encre, ce « rang d'oignon » ! Nous en avons la première attestation dans le dictionnaire de Cotgrave (1611), sous sa forme complète : *« Se mettre en rang d'oignon et ne* (pas) *valoir une échalote. »* Disons au passage comment nous pensons qu'il faut comprendre cette expression : *en rang de* signifie ici « au rang des », « à la place assignée aux » oignons, et non pas « à la suite » ou « à la queue leu leu », qui est un contresens.

Furetière (1690) et après lui Littré précisent bien que *« se mettre en rang d'oignon »* (sous-entendu : quand on n'est qu'une échalote), c'est « se placer en un rang où il y a des gens de plus grande condition que soi », occuper un rang (de préséance) auquel on n'a pas droit.

A partir de là, nous sommes tout à fait en droit (linguistique) de supposer un glissement de sens : « Ce n'est pas votre oignon », votre place normale, votre affaire. Le supposer, on peut. L'établir ou le prouver, nous en sommes bien incapables.

C'est le moment de faire entrer en scène une expression passablement vieillie qui, elle aussi, utilise l'oignon dans une métaphore mal expliquée. Il s'agit de : *« Il y a de l'oignon là-dessous. »* Littré, qui est le dernier à la mentionner (et qui la dit « populaire ») bien qu'elle figure au *Dictionnaire de l'Académie* de 1842, la traduit ainsi : « Il y a quelque mauvaise affaire là-dessous, des difficultés, une intrigue. »

Surprise

Elle a ses titres d'ancienneté : *« Puisqu'on pend les Seize* (dit la *Satire Ménippée* en 1594). *Il y a de l'oignon. »* Et à la même époque : *« J'en conclus qu'il y a voirement de l'oignon et quelque pot aux roses que l'on tient couvert et caché. »* Le sens est donc clair, si l'on peut dire, et l'expression a été très à la mode dans la première moitié du dix-neuvième siècle.

Littré l'explique par l'idée que *« les vapeurs de l'oignon font pleurer »*. C'est sans doute aller chercher un peu loin : la métaphore joue simplement sur les couches ou peaux successives de l'oignon, qu'il faut enlever quand elles sont gâtées pour découvrir le bulbe sain... ou gelé, car nous pensons que l'expression a pu signifier aussi : « Il y a une surprise à attendre de tout cela. »

Ici, encore, nous pouvons supposer un glissement de sens : « Il y a de l'oignon », une affaire cachée ; « Ce n'est pas mon oignon », mon affaire. Mais ce n'est qu'une hypothèse de plus.

Postérieur

Il reste à évoquer avec discrétion un sens argotique bien établi d'*oignon* : c'est le fondement, le postérieur, et, pour tout dire, le postérieur du postérieur. C'est de ce sens que prennent argument A. Rey et S. Chantreau, dans le *Dictionnaire des expressions et locutions figurées* (1), pour interpréter *« Occupe-toi de tes oignons »* comme une simple variante de : « Occupe-toi de tes fesses ».

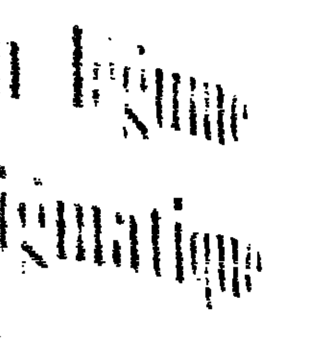
Ce n'est pas absolument convaincant. Passe encore pour *« Mêlez-vous de vos oignons »*, qui a pu être à l'origine : « de votre oignon », avec le sens un peu brutal que l'on devine, et d'où l'on serait passé au pluriel par un calque sur : « Mêlez-vous de vos affaires » (et jamais de *votre* affaire).

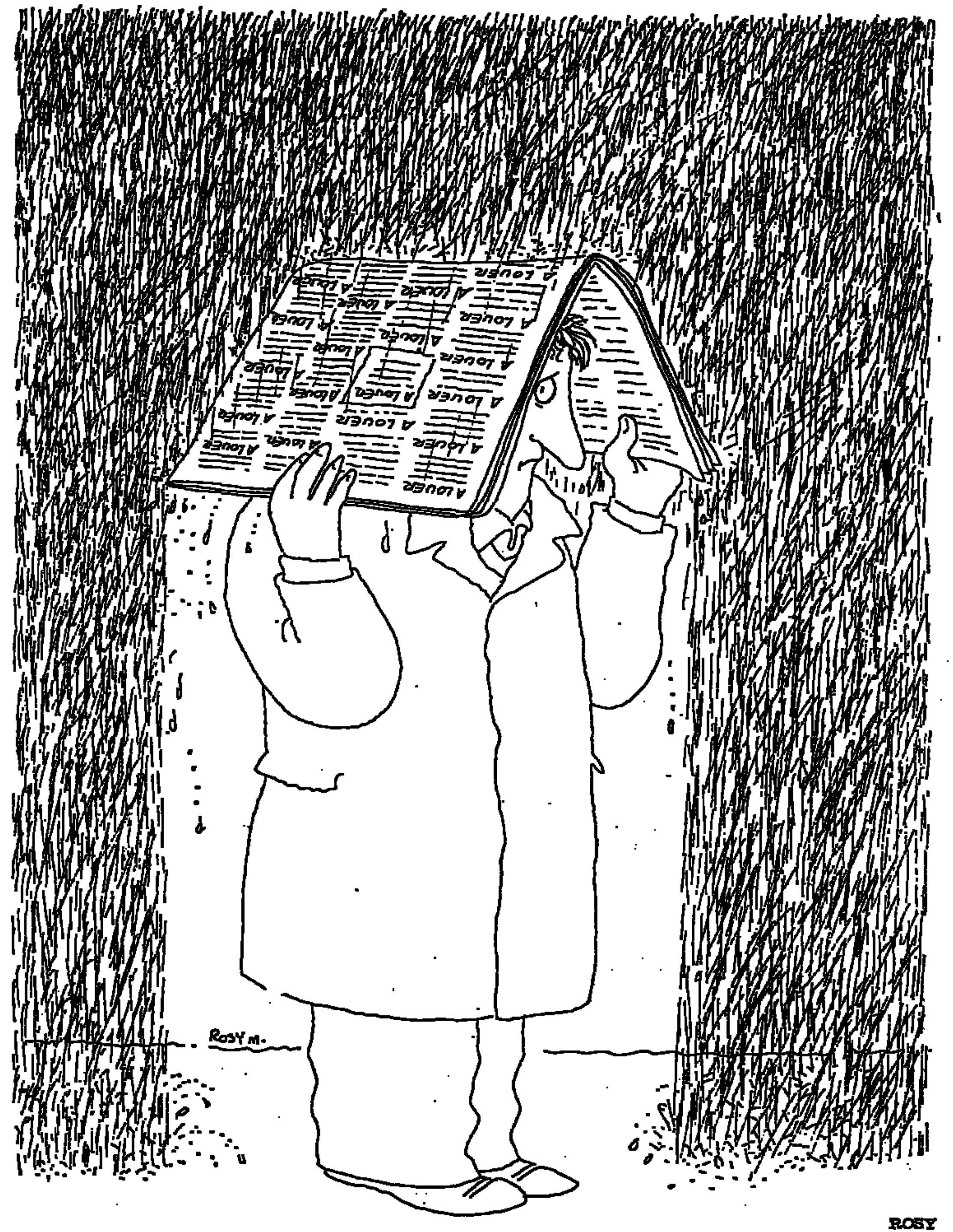
Mais nous n'avons pratiquement aucune trace d'une étape au singulier telle que : « Ce n'est pas votre oignon », votre affaire. Et on ne voit pas pourquoi, dans ce cas, on serait passé du singulier au pluriel.

Résignons-nous à l'indécision, non par manque d'informations, mais par excès de pistes possibles. C'est bien souvent le cas en matière d'étymologie des expressions populaires. Le « dictionnaire » d'A. Rey et S. Chantreau, qui fait désormais autorité dans ce domaine, en recense des milliers, dont quelques centaines ne seront sans doute jamais expliquées de façon irréfutable. ■

(1) Alain Rey et Sophie Chantreau, *Dictionnaire des expressions et locutions figurées*, 946 p., coll. « Les usuels du Robert », Paris.







ROSY

AVENTURE

A la recherche de l'appartement perdu

Se lancer à la recherche d'un appartement suppose le goût de l'aventure et des contacts humains, une grande résistance physique et une vertu : l'espérance.

JEAN-FRANÇOIS CORNIER

ON en a eu soudain assez d'habiter idiot dans la banlieue. Il y avait pourtant tout le confort : un centre commercial avec sa galerie marchande, un C.E.S., le stade sportif des bords de Marne, la piscine municipale et trois complexes sportifs. Le R.E.R. était à 500 mètres de la résidence, et l'Etoile à trente minutes du R.E.R. Mais il y a d'autres distances que celles que mesurent les kilomètres. Il y a des distances sentimentales : la banlieue est finalement aussi éloignée de Paris que la province. Aussi, au moment où les Parisiens rêvent d'installer leur ville à la campagne, nous avons parcouru le chemin inverse des aiguilles d'une montre : on a cherché un appartement à Paris.

LUNDI : Rosemonde et moi achetons *le Figaro* pour les annonces.

9 h. 30. Boulevard Voltaire. Nous arrivons très en avance. Rosemonde prétend qu'elle a le temps de boire un chocolat brûlant. Lorsque nous revenons, deux couples nous devancent en haut de l'escalier. « *Pfuit !...* fait Rosemonde. *Viens, on s'en va ! De toute façon, je ne me voyais pas habiter cet immeuble. Tu as vu le crépi à l'extérieur ? Pour moi, la façade d'un immeuble, c'est comme la première page d'un livre : je sais tout de suite s'il me plaira ou non.* »

Notre second rendez-vous est à 14 heures. Nous devons visiter un appartement du front de Seine, au vingt-deuxième étage, et à 2 500 F. Sur la radio du taxi, les flippeuses de FIP assurent que, sur le pont de Grenelle, il y a des autos à la pelle; qu'à Vaugirard, c'est le cauchemar, et que boulevard Raspail, aïe, aïe, aïe ! c'est la pagaille. Lorsque nous sommes arrivés, un écriteau indiquait que l'hôtesse était partie déjeuner.

« *Laissons-lui un quart d'heure,* dit Rosemonde. *Le temps qu'elle prenne un café !* »

Mais à 14 h. 15, personne. A notre tour, nous avons laissé un mot, qu'on allait revenir, que nous faisions juste un tour dans le quartier. Nous sommes revenus à 15 heures. L'écriteau indiquait toujours que l'hôtesse était partie déjeuner. « *Elle a dû avoir une indigestion en route* », remarqua sèchement Rosemonde.

Nous avons alors téléphoné aux agences que nous avions cochées, le matin : mais tous les appartements étaient déjà loués ou sous option, avec une liste impressionnante de candidats. « *Beaucoup de banlieusards, qui avaient déserté Paris parce que les loyers y étaient trop chers, reviennent dans la capitale : ils préfèrent payer un loyer plus cher, mais économiser sur leur temps de transport et sur le prix de l'essence.* » Nous étions bien placés pour le savoir.

MARDI : nous commençons à savoir déchiffrer la jungle des abréviations, à traduire *ch. en mezzanine* par chambre dans laquelle on ne peut se tenir droit sans se cogner la tête au plafond; à nous méfier des cinquièmes sans ascenceur; à nous défier du « *caractère* » des greniers du Marais qui, dans une bonne traduction, n'étaient, somme toute, qu'une enfilade de quatre chambres de bonne, grossièrement retapées; à fuir les coquets, les charmants trois pièces, « *idéal pour jeunes couples* », qui voulait dire en clair qu'à deux on ne pouvait pas tenir.

Nous décidons de faire porter nos efforts sur le onzième arrondissement. « *L'avenue de la République ressemble à une grande avenue de province,* dit Rosemonde, avec une satisfaction écologique. *C'est encore un des seuls vrais quartiers populaires de Paris. Il y a de vrais bistrots, qui ont échappé au lifting style pub anglais de Slavik, avec de vrais comptoirs en zinc, cabossés par les muscadets, les verres de pastis et les pièces de monnaie qui ont roulé dessus. Et puis il y a plein de petites boutiques, avec des commerçants qui te connaissent.* »

10 heures, rue de Charonne. L'immeuble, en brique et pierre de taille, est assez cossu. Il n'y a pas d'ascenseur, mais l'escalier est fraîchement ciré. Une rampe à pommeau de cuivre nous mène au troisième étage. Dans l'entrée, un jeune couple se fait préciser le montant des charges. Le courtier, la quarantaine, costume bleu pétrole du genre soldé aux 100 000 Chemises, nous repousse sur le palier : « *Je préfère qu'il n'y ait qu'un couple qui visite à la fois...* »

« *Tu as remarqué ses cheveux gras,* me souffle Rosemonde. *Tous les hommes qui ont des cheveux gras sont des types superangoissés.* »

Marbre rouge

L'appartement est un trois pièces classiques : 70 mètres carrés environ. Un grand salon, composé en fait de deux pièces que sépare une double porte vitrée à petits carreaux. Une cheminée en marbre rouge attend des bûches de bois, comme un clochard du pain.

« *La cheminée fonctionne ?* » demande aussitôt Rosemonde.

Le courtier consulte sa fiche.

« *Je pense que oui. Il n'y a rien d'indiqué.* »

Rosemonde se voit déjà disposant dessus un vase de tulipes jaunes et de jacinthes bleues. La salle de bains est carrelée de blanc. La baignoire, posée sur quatre pieds de fonte qui imitent les pattes griffues d'un lion, évoque celles des anciens palaces de villes d'eaux. Un vitrail 1900, représentant un paon, irise la pièce. Dans la cuisine, toute en longueur, on voit la marque sale des appareils qui sont partis avec le précédent locataire. Sur l'un des murs, des projections d'huile donnent un relief cloqué. « *On dirait que le mur a la chair de poule* », remarque Rosemonde. Au sol, un vieux linoléum, *déchiré, écorné,* découvre par endroits un carrelage d'anciennes tomettes. Dans la chambre, la fumée des cigares s'attache encore aux rideaux. La moquette a vu beaucoup de passage : elle est presque rase. Une cheminée prussienne s'adosse à l'un des murs. Le courtier prend les devants : « *Elle ne marche plus, mais n'importe quel antiquaire en raffolerait. Elle donne beaucoup de charme à cet appartement.* » Il attend qu'on dise oui. On ne dit rien. On ne va quand même pas lui faciliter son boulot. « *La cuisine est trop sombre* », dit Rosemonde en guise d'adieu.

Nous décidons de tenter directement notre chance auprès des gardiens des résidences, nombreuses dans le haut de la rue de Charonne depuis que les nouveaux urbanistes l'ont remodelée. Dans le hall, au sol et aux murs de travertin beige, un homme en survêtement bleu est accroupi devant une bicyclette retournée, roues en l'air. « *C'est mon mari,* nous dit la gardienne. *Il vous répondra. Nous devons d'abord attendre qu'il ait fini de réparer cette « foutue chaîne qui saute tout le temps* ».

« *J'aurai un beau deux pièces de 60 m2, à la fin du mois, à 2 200 francs, toutes charges comprises.* »

Il dit « j'aurai » comme si l'appartement lui appartenait. On lui explique que l'on voudrait quelque chose tout de suite.

Pas raciste...

« *Il y a une autre résidence plus bas,* nous explique-t-il, en tendant le bras. *Vous pouvez toujours y aller voir. Je ne suis pas raciste, mais, enfin, ce n'est pas le même standing qu'ici : c'est plein de Noirs et d'Asiatiques. Les couloirs sentent le curry et, le soir, vous les entendez jouer du tam-tam. Mais, si vous vous décidez pour mon deux pièces, revenez sans tarder. Entre nous, hein, vous économiserez la commission de l'agence.* » Il nous fait quand même comprendre que, si on se décidait, il accepterait volontiers quelques billets de 100 F : nous pourrions alors rencontrer le propriétaire le soir-même. « *A mon avis, vous pourriez même emménager d'ici à une semaine. Hein ! qu'est-ce que vous en dites ?* » grimace-t-il avec un sourire complice.

Nouveau départ, nouveau taxi. Rue de Vaugirard. L'annonce indique de s'adresser à la concierge. Nous arrivons un peu après 13 heures. La loge est éclairée. La télé marche à l'intérieur. On entend même la voix d'Yves Mourousi. Nous frappons à la vitre. Une dame, des bigoudis dans les cheveux, entrebâille la porte.

« *Qu'est-ce que vous voulez à cette heure-ci ?*

— On vient pour l'appartement.

— Moi, à midi, je mange. Revenez dans une heure ! Décidément, je vais être obligée de mettre une pancarte : « La concierge est invisible de 12 à 14 heures. » *Ils ferment bien eux aussi, dans les administrations, quand on a besoin d'eux !* »

15 heures. Avenue Gambetta. Une jeune femme nous fait visiter un appartement dont le living donne directement sur le cimetière du Père-Lachaise. La jeune femme s'excuse : ce n'était pas elle qui, par téléphone, à l'agence, nous avait vanté le calme absolu de ce trois pièces. Mais ni Rosemonde ni moi ne sommes prêts pour ce face-à-face éprouvant avec la mort.

« *Il y a sans doute des fétichistes partout,* note Rosemonde sereinement. *Dommage ! Autrement, il n'était pas mal cet appartement.* »

Désespérés, nous achetons *Libération* — surtout parce qu'ils ont fait la meilleure « une » pour saluer les années 80 : une page entièrement blanche avec, en bas, simplement : « *A suivre.* »

« *Si tu crois trouver des appartements à prix* Libé, ironise Rosemonde. *A part les vélos, les solex, les frigos ou de vieux électrophones Teppaz...* »

Nous remarquons un trois pièces dont l'adresse, rue de la Tombe-Issoire, nous donne des rêves existentialistes. L'annonce est laconique : il faut passer à 19 heures. De 5 à 7, nous rêvons déjà à nos prochains dîners à La Coupole.

L'immeuble est finalement assez miteux. Soudain, une fille, l'air hébété, nous bouscule dans l'escalier. « *Vous venez pour l'annonce ?* nous demande-t-elle brusquement. Nous faisons « *oui* ».

— Alors, n'y allez pas. Il y a un maniaque dans l'escalier qui ouvre son imper. Il est tout nu en dessous. En fait, il n'y a aucun appartement à louer. L'annonce est bidon. C'est ce type qui a dû la passer. Mais il a déjà filé par l'autre sortie. »

Lever à 6 heures

MERCREDI : les grandes résolutions succèdent aux grandes illusions. Lever à 6 heures. A peine lavé, peigné, astiqué, je descends chercher ce qui constitue désormais ma lecture favorite : les pages immobilières du *Figaro*. Pendant ce temps, Rosemonde prépare le petit déjeuner. Ainsi, nous ne perdons pas de temps. A 7 heures, nous avons bu notre café et, un feutre rouge à la main, avons sélectionné huit appartements. Mais la première agence ne nous répond que très prosaïquement à 9 heures.

« *Nous aurions pu rester au lit une heure de plus* », remarque Rosemonde, qui a un sens pratique développé et surtout un sommeil lourd.

Mais nous ne sommes pas les premiers. Déjà deux candidats locataires nous ont précédés. Nous allons encore passer quarante minutes à joindre les autres agences. Les lignes sonnent désespérément « occupé ». Nous espaçons finalement nos rendez-vous de demi-heure en demi-heure, comme chez je dentiste.

Résumé des heures suivantes : nous sommes arrivés à des rendez-vous d'agences croyant être les premiers, et même les seuls, alors que déjà dix personnes arpentaient l'appartement en tous sens, engorgeant le seul couloir de deux files contraires, plongeant le nez en même temps dans la cuvette des w.c., inspectant les tuyauteries, faisant couler les différents robinets, vérifiant si l'eau chaude était bien chaude, demandant si la cheminée tirait bien en hiver, s'il y avait une cave, un grenier, des chiens dans l'immeuble, des bébés à l'étage au-dessous ou des vieillards à l'étage au-dessus. Par téléphone, on nous indiqua toujours que l'appartement était propre, les papiers impecables, que la chaudière était neuve, la baignoire détartrée, que la rue était calme, que la cour l'était encore plus, que la porte était blindée et les commerçants à *deux pas*.

Mais, à la Nation, dans un nouvel ensemble, nous avons visité des appartements inachevés, sans papier au mur, sans moquette, sans téléphone, que cinq couples pourtant se disputaient avec une hargne féroce.

Nous avons finalement renoncé à arriver une demi-heure avant l'heure et à attendre, adossés à la rampe de l'escalier, en faisant semblant d'ignorer les autres qui attendaient aussi, les adversaires, les ennemis, les occupants... Car il se trouvait toujours un couple avant nous, qui avait dû passer la nuit sur le trottoir, comme les Anglais à l'époque des soldes...

Au moment où nous allons retenir un duplex sur la Butte-Montmartre, l'hôtesse, style Hermès, un attaché-case directorial à la main, nous annonça que l'appartement venait juste d'être loué, et nous désigna une dame, penchée sur son chéquier, déjà dominatrice, qui nous faisait sentir que notre présence était superflue car nous étions déjà ici chez elle.

Nous avons pris une option jusqu'à midi sur un appartement près du boulevard Montparnasse, mais nous l'avons laissé échapper parce que plusieurs de nos amis nous avaient indiqué qu'à cause de la Tour Montparnasse, on y recevait mal la télé. Or, sans Pivot, le vendredi soir, nous sommes perdus : pour nous, un week-end commence toujours par « Apostrophes » et le « Ciné-Club ». Preuve que la théorie de Mac Luhan existe...

JEUDI : 10 heures, rue de Richelieu, près de la *Comédie-Française*.

Cinquante mètres carrés dans un immeuble du dix-septième, qui donne sur une cour pavée et fleurie. Mais la concierge — qui a les clés, a dit l'agence — n'est pas dans sa loge. Il n'y a personne dans l'escalier, sinon un vieux monsieur qui nous indique que, non, la concierge n'est pas dans les étages mais qu'elle est certainement dans la cour. Dans la cour, il n'y a personne, qu'un vieux panneau publicitaire pour Dubonnet, et qu'un petit garçon qui tape dans un ballon : c'est le fils de la concierge qui nous dit que sa maman est partie faire les courses et qu'elle reviendra « tout à l'heure ».

Maman, effectivement n'est pas loin : elle revient dix minutes après. « *C'est la première fois que j'y monte* », nous confie la concierge.

Une odeur épouvantable — entre le moisi et le brûlé — empeste l'appartement. L'odeur vient d'un placard sous l'évier. La concierge l'ouvre. Elle a un brusque recul. Elle en retire le cadavre d'un chat. Rosemonde me prend la main : « *Je ne pourrais jamais habiter dans un appartement où il y a eu quelqu'un de mort.*

— Personne n'est mort ici, lui dis-je doucement. *C'était juste un chat.*

— C'est pareil ! Viens, j'aurais toujours peur de trouver un chat mort dans la poubelle. Et puis, cette odeur... Tu sens cette odeur ? Tu savais que la mort avait cette odeur ? »

Fiches de paye

Dans la rue, Rosemonde me dit qu'elle renonce à d'autres visites, aujourd'hui. Nous allons boire un cognac dans un café en plexiglas et formica, à côté de la Bibliothèque nationale.

VENDREDI : nous sommes sûrs d'avoir trouvé l'appartement idéal : « *Daumesnil. Séj. + 2 ch., P. de T. 65 m2, tél., cuis. équipée, balcon ; rue et jardin. 1 950 F ch. compr.* »

Nous téléphonons aussitôt. L'agence, par l'intermédiaire d'une dame à la voix aigre, nous demande aussitôt nos salaires. « *Il s'agit d'un logement entièrement remis à neuf. Nous tenons à choisir le locataire* », nous prévient-elle. Elle ajoute que, l'appartement étant à côté de l'agence, « *on vous y amènera à pied* ». Non seulement elle se refuse obstinément à nous communiquer le numéro, mais elle refuse même de préciser la rue. Il faudra passer nécessairement à l'agence. « *Apportez vos fiches de paye car nous vérifierons les salaires.* »

Rosemonde est scandalisée par cette façon de procéder.

Le téléphone sonne. Ce sont nos amis Alain et Coline, qui habitent une péniche au pont de l'Alma. Ils nous signalent que Marie-Hélène, l'amie d'un ami, quitte un splendide duplex d'une petite maison, près du parc des Buttes-Chaumont.

Tout s'est conclu à l'amiable, dans l'après-midi. Marie-Hélène nous a gentiment prévenus que le radiateur, à droite dans l'entrée, fuyait. Elle nous a même laissé une jungle de plantes vertes et nous a promis de revenir pour voir si nous en prenions bien soin.

Dimanche, nous emménageons. Marie-Hélène et son mari viendront nous donner un coup de main. Nous ne lisons plus *le Figaro*... Mais nous avons appris que Jean d'Ormesson écrivait un livre sur Dieu. ■

VARIATIONS

Vieux en cage

YVES AGNÈS

« ARTICLE 1. — Les pensionnaires doivent être de bonne tenue et de bonne moralité.

Art. 7. — Les occupants des chambres n'ont pas la qualité de « locataires ». Ils ne peuvent donc en aucun cas se prévaloir de ce titre, pour quelque raison que ce soit.

Art. 10. — Si un attributaire venait à s'absenter sans avis et sans motif reconnu valable par l'administration, il s'exposerait, à l'expiration d'un délai d'un mois, à être privé de son logement.

Art. 12. — La jouissance des chambres est strictement personnelle. Il n'est pas permis aux occupants, sous peine d'expulsion, d'en céder ni d'en faire partager la jouissance, même à titre temporaire, à qui que ce soit, membre de la famille ou personne étrangère.

Art. 14. — La directrice du foyer, à qui il appartient de contrôler la tenue des locaux, disposera d'une clef pour y accéder librement.

Art. 24. — Les occupants des chambres doivent s'abstenir de toute discussion, notamment politique ou religieuse, de nature à nuire à la bonne entente. »

La lecture de ces injonctions fait songer aux règlements, naguère draconiens, des foyers de jeunes. Sans doute en existe-t-il encore. Mais ici, pas question de jeunes. Ces lignes sont extraites du règlement général applicable dans les « résidences pour personnes âgées valides », dépendant du Bureau d'aide sociale de Paris. Valides : pas grabataires ou débiles. Personnes âgées, pas mineures, disposant comme tout citoyen de leur droit de vote. On a l'impression d'avoir mal lu. Qui d'entre nous aurait le cœur assez sec pour confier dans ces conditions sa mère ou son grand-père à un tel établissement ? A juste titre, l'association Information, défense, action, retraite, a-t-elle demandé l'annulation de ce règlement au tribunal administratif de Paris.

Ce cas n'est pas isolé. Il existe d'autres règlements de ce type. Bien sûr, ces résidences sont destinées en priorité aux vieillards nécessiteux, accablés de solitude et de dénuement. Mais un cinquième des chambres sont allouées « à titre payant ». Ce qui fait de leurs occupants des locataires à part entière. La question n'est pas là. Même si la « résidence » n'est pas la meilleure solution pour les personnes âgées — l'effort public et privé porte aujourd'hui sur le « maintien à domicile », — doit-on pour autant conserver de tels anachronismes qui font des vieux des « assistés » du troisième ou quatrième âge ?

La France compte environ 7,5 millions de personnes de plus de soixante-cinq ans. L'évolution, ces dernières années, va dans le sens de leur intégration à la vie sociale. En luttant contre l'isolement, la ségrégation. En évitant de refaire les erreurs des urbanistes d'il y a vingt ans, qui ont construit de grands ensembles pour des populations sans vieux et des maisons de retraite à côté. En favorisant la « retraite active » (le succès du mensuel *Notre temps* atteste de la justesse de ce propos).

Comment expliquer le mépris — oui — pour les vieux ? Sinon par un réflexe d'égoïsme social, qui conduit les majorités à prendre leurs distances avec leurs marginaux ? Et l'administration à enfermer l'usager d'un service public, quel qu'il soit, dans un carcan de règlements et de contraintes qui lui fait sentir en permanence qu'il dérange ? Gêneurs, de toute façon, alors le moins possible. ■

Le Monde
DIMANCHE

NOUVELLE

Celui qui a survécu

par Stefan Heym

SI vous ne l'avez pas vécu vous-même, vous ne le comprendrez jamais. C'est comme si vous veniez vers nous d'une autre ère ou d'une autre planète. Votre champ d'expérience diffère du nôtre, votre réaction est sans commune mesure avec la nôtre. C'est pourquoi vos questions tombent à côté et vos réponses vous restent incompréhensibles. Votre comportement me rappelle celui de ce lieutenant américain, pas futé pour un sou, qui, en 1945, me voyant boitiller le long de la chaussée me fit monter dans sa jeep et se mit à me questionner : *« Comment se fait-il que vous autres, Allemands, ayez fait tout cela ? N'avez-vous donc pas su ? »*

Evidemment que nous le savions. Nous tous, même ceux qui simulaient l'ignorance devant leur femme, leurs enfants et envers eux-mêmes. Il existe des choses que l'on sait comme ça. Ç'en était une. Elle a fissuré la conscience des gens, en donnant à leur âme immortelle un double fond, comme dans les valises trafiquées... Hypocrites, dites-vous ? Si vous voulez comprendre, barrez ce mot de votre dictionnaire, ça fait partie d'un autre temps, d'une autre planète.

C'est un miracle que je ne sois pas mort il y a quelque vingt ans, squelette sans crâne, dans une tombe anonyme, comme Judith, comme Linda. Regardez donc ma jambe atrophiée. Les médecins pensent qu'ils pourraient me l'arranger, mais pourquoi tout ce cinéma, ma claudication me donne un genre. Qu'ai-je d'autre qui me distingue des autres ? Mes yeux, mon front, ma bouche, la forme de mon menton. Des visages comme le mien, il en existe des douzaines.

Judith et Linda par contre ce n'était pas du tout-venant. Je ne veux pas dire par là qu'elles étaient des beautés, mais elles avaient un je-ne-sais-quoi dans leur allure, dans leur regard. On n'osait les approcher, même les policiers hésitèrent avant de les toucher. Les ombres devant elles les séparaient de nous autres.

Je les aimais, comme tous ceux du groupe. Je m'imagine que les officiers de Jeanne d'Arc éprouvèrent quelque chose de semblable, aussitôt qu'ils furent sous son charme. Ni Judith ni Linda n'avaient besoin de l'approbation de personne, c'était inutile. Elles avaient leur propre foi, dans le genre humain, certaines qu'on pouvait l'ébranler par le sacrifice et par l'exemple : une foi sacrée, irréaliste et pourtant si forte qu'elles nous entraînaient tous.

Elles n'étaient pas sœurs. Judith, pour ce que j'en sais, était issue de la petite noblesse, Linda d'un milieu plus modeste. Son père était mort pendant la guerre de 14. Très douée, elle était boursière et poursuivait ses études à la faculté. Dans les mois qui précédèrent leur arrestation, on les prenait de plus en plus pour des sœurs, voire pour des jumelles. C'en était à un tel point que l'une pouvait reprendre la phrase inachevée de l'autre, sur le même ton avec la même mimique, exactement là où l'autre s'était arrêtée. Elles étaient inséparables, à moins que leur besogne ne les obligeât à des activités séparées, pour tirer des tracts ou écouter un poste clandestin.

DÈS le début je fus opposé à leur projet, ma foi était loin d'être aussi solide que la leur. J'envisageais la situation autrement qu'elles. Je connaissais, quant à moi, ce sentiment diffus qui vous paralyse. Et même en considérant nos défaites à l'Est et à l'Ouest, je ne pensais pas qu'il suffise d'un fanal pour soulever les gens. Impossible de battre Judith et Linda par des arguments : je dois admettre que mes attaques manquaient peut-être d'énergie.

On se sentait si timoré devant elles, et que pouvait-on répliquer à Judith lorsqu'elle vous regardait avec ces yeux qu'elle avait, en disant : « *T'as peur n'est-ce pas ?* » et Linda d'ajouter : « *T'as peur de mourir, n'est-ce pas vrai ?* » et pour finir Judith ajoutait : « *J'aime vivre tout autant que chacun de vous et Linda aussi.* » Linda avait une bouche sensuelle aux lèvres charnues. J'avais entendu dire que les vers s'attaquaient d'abord aux yeux, aux lèvres. « *Mais faut-il vivre uniquement pour vivre ?* demandait Judith, *c'est pour cela que cela continue toujours, parce que chacun commence par mettre en balance son salaire, sa maison, son existence minable avec ce qu'il devrait faire. C'est la raison pour laquelle le professeur a peur de parler, l'officier d'agir, l'ouvrier de faire la grève.* » Linda me regarda : « *Ils veulent rester en vie tous ces petits individus minables, jusqu'à ce que tout s'effondre avec fracas autour d'eux.* »

Et cela te surprend ? voulais-je rétorquer, et ajouter : mais si tu te terres, n'as-tu pas aussi une chance de survie ? Mais je n'ai pas pu le formuler et je n'y serais pas arrivé, car Judith poursuivait : « *C'est un cercle vicieux. Il faut trouver le moyen et l'endroit pour le briser.* »

« *Avec quelques tracts, que l'on laissera tomber de l'escalier de la fac...?*

— *Quelle est la taille du caillou qui met en branle une avalanche ?* » repartit Judith.

Et Linda :

« *Tu n'as pas besoin d'être le troisième* », elle se tourna vers de plus jeunes que moi, des garçons, pour trouver des volontaires, à ma place.

« *J'y serai*, dis-je, *à 8 heures précises.* » Ma voix a dû avoir un timbre étrange.

Judith et Linda levèrent la tête, leur ressemblance me frappa. Et c'est là que j'ai su qu'elles allaient mourir, et que je mourrais, et aussi que notre mort avait un sens, parce que c'était un témoignage... C'est vraiment ce que j'ai ressenti et cela gagna les autres. Si Judith, avec son sens du commandement, n'avait pas soulevé des questions pratiques, cette ambiance toute solennelle serait devenue sentimentale. Je pris donc ma part de tracts, un poste me fut assigné — sur l'un des paliers, d'où je pourrais m'échapper en passant par le vestiaire. Il suffisait d'une minute, de trente secondes, entre la distribution et l'alerte, pour fuir, mais Judith et Linda étaient plus exposées que moi au jour en haut de l'escalier. Aussi voulais-je proposer que nous changions de poste, mais après l'altercation de tout à l'heure, je me suis dit que trente secondes de plus ou de moins ne valaient pas les frais d'autres tiraillements.

Dans la nuit, je suis arrivé à dormir quelques heures. A deux heures précises, j'étais réveillé. A partir de ce moment-là, ce fut une lutte : d'un côté le temps qui s'écoulait, les heures qui sonnaient et de l'autre, moi qui essayais de les freiner. Je ferai ce que j'ai promis, je jetterai les tracts du haut de l'escalier pour que les étudiants les ramassent avant d'entrer au cours. Aucun doute que je m'y trouverai, ne serait-ce que pour que Judith et Linda puissent me voir à mon poste.

AUJOURD'HUI je suis convaincu que Linda et Judith, vu le temps dont elles disposaient avant de jeter leurs tracts, n'auraient pas pu vérifier quoi que ce soit. En ce temps-là, une telle évidence ne me vint même pas à l'esprit, et un concept aussi bizarre que l'honneur posthume gardait toute sa valeur pour moi. Chaque seconde qui filait m'apportait l'évidence que la voie sur laquelle je me fourvoyais était mortelle, et pourtant je ne pouvais rien faire d'autre.

Etait-ce vraiment ce que les gens attendaient ? Qu'une poignée d'étudiants, des gamins encore, fassent voltiger des tracts dans leur fac ? Etait-ce décisif pour la guerre, la liberté ? Etait-il possible de rester si naïf, avec une foi aveugle en un Père Noël politique, alors que l'on avait en face de soi un gouvernement, grabataire gigantesque, dont les immenses bras pouvaient atteindre chaque demeure, chaque famille ? En admettant même que Linda et Judith aient eu raison d'affirmer que cette distribution de tracts serait la goutte d'eau qui ferait déborder le vase et que cela briserait le cercle vicieux et démoniaque qui tenait tout un peuple emprisonné, qui donc décidait après tout que c'est mon sang, à moi, qui ferait déborder ce vase ?... C'est vrai que Jésus-Christ s'était sacrifié pour toute l'humanité passée, présente et future — et nous ? nous, pour qui nous avions-nous l'intention de nous sacrifier ? Pour quelques camarades d'études qui, attristés, diraient avec un claquement de langue : c'est vrai, ils avaient raison, ils étaient courageux et nobles et nous sommes contents qu'il existe parmi nous de tels héros...

Connaissez-vous la puanteur de la panique, la sueur adipeuse de l'angoisse sur la peau ? J'étais là, je priais... six mois plus tôt j'aurais pu les quitter, j'aurais continué mes études, j'aurais dit oui, lorsque la réponse devait être oui et non selon l'opportunité, et j'aurais vécu, vécu, vécu. Cet après-midi-là avait été la croisée des chemins, je le pensais, j'écoutais les heures sonner, dont chaque coup s'enfonçait comme une vrille dans mon crâne.

Puis je pensais à Linda et à Judith, telles que je les avais vues au bord du lac, un dimanche. Judith avait de longue jambes, elle bronzait vite. Linda avait la peau plus claire et des formes plus douces. Je m'enfonçais les ongles dans le cuir chevelu. Je n'ai couché ni avec l'une ni avec l'autre, n'ai même pas tenté de le faire. J'étais un crétin à plus d'un point de vue, et, maintenant que l'aube blanchissait ma fenêtre, je discernais mon bureau et, là-dessus, la serviette pleine de tracts.

Je me suis levé, mes jambes étaient de plomb. Je me suis lavé, rasé, non pas machinalement comme d'habitude, mais conscient que c'était pour la dernière fois, comme un rituel sacré. Et le fiancé vient... Ces mots se gravèrent dans mon esprit et je me mis à inventer des mélodies pour les accompagner : marche funèbre, puis hymne nuptial à la Wagner, une valse sur les airs de Richard Strauss, et pour finir un rythme de jazz. J'ai même fort bien déjeuné, pour ce temps-là : du pain pâteux, de la confiture de prunes, des ersatz de café et de margarine. Cette image du fiancé m'encourageait, j'aurais non pas une mais deux fiancées, et la mort avec sa tendresse bercerait notre nuit de noces.

Il me restait deux heures et demie de battement. Ce temps que j'avais cherché à freiner me pesait maintenant. Je n'en pouvais plus : je quittai donc ma chambre après l'avoir rangée avec soin, descendis l'escalier, m'éloignai de la maison et, en traversant le parc, je ressentis un intense désir de vivre, si physique que j'en avais le goût sur la langue, goût franc et doux comme celui de ce vin, chante alouette, que j'ai bu après la guerre. Et, malgré l'interdiction, je me suis allongé dans l'herbe, au risque d'être appréhendé avec mes tracts pour une bagatelle. La terre sentait bon, je percevais la chaleur du soleil sur mon visage et les pulsations du sang dans mes veines. Je repensais à Judith et à Linda, avec calme, comme si j'étais hors de cause, et leurs deux visages, devant mon œil intérieur, étaient également calmes, comme si elles voulaient me signifier qu'elles étaient hors d'atteinte. Puis, soudain, le faible écho des heures terribles de cette nuit, l'angélus.

Je bondis. « *Mon Dieu, m'étais-je assoupi ?* » Quelque malin instinct de protection avait coupé le contact. « *Je ne me suis pas réveillé* », belle excuse... Il me restait juste assez de temps. Vite, le 9, il met douze minutes du parc jusqu'à la fac, sans embouteillages. Le 9 arrivait, je piquai un sprint. « *Vous vous casserez encore une fois la jambe, jeune homme.* » Je suis resté sur la plate-forme, reprenant mon souffle, obsédé par cette seule alternative, descendre à l'arrêt ou sauter du bus juste à l'entrée de la fac. Je risquais de me fouler la cheville, comme à la gym, tout récemment.

ET maintenant, voyez-vous, commence un second enchaînement d'événements indépendants de ma volonté, de mes intentions, comme le premier, du reste, commencé il y a six mois, cet après-midi où je souscrivis corps et âme à la cause de Linda et de Judith. Le 9 atteignit l'arrêt dans les temps, mais je me dis : « *Auras-tu la force ? Au bout de cinquante, de cent mètres ne fléchiras-tu pas, tes pauvres muscles n'obéissant plus à ta volonté ?* » Je restai donc sur la plate-forme.

Je me souviens de chaque instant de cette dernière phase du voyage. Le tram repart, accélère, la rue défile, arrive la fac de médecine, puis l'entrée du bâtiment où Judith et Linda...

Je me suis précipité vers la sortie, des jurons, une voix : « *Jeune homme, vous vous casserez la jambe une seconde fois.* » J'ai sauté. Bruit de freins, un capot presque sur moi. Le chauffeur descend, m'engueule. Attroupement, personne ne m'aide tandis que je me relève péniblement. De la cheville monte une douleur atroce à travers tout mon corps. J'ai failli m'effondrer et la serviette — fermée, Dieu merci — dans le ruisseau. Je n'avais pas la force de la tirer vers moi. Poursuivi par le chauffeur, j'atteignis le trottoir à quatre pattes. La foule montée contre moi, c'était évident. Leurs fils, leurs maris, étaient en Russie ou à Cassino et moi ici — la belle vie d'étudiant, on s'amuse à gêner la circulation ! D'une main je me hissai le long de la grille pour regarder la foule en face, c'était donc pour ces gens-là que j'allais me sacrifier... Puis un remous dans la foule, dont l'attention fut attirée ailleurs. Une sirène déchira l'air, du bâtiment sortaient des policiers fous de rage. Puis, flanquées de deux géants en civil, déguisement qui leur seyait fort mal, apparurent Judith et Linda. Le pull-over de Linda était déchiré, sa peau blanche accentuait l'effrayante nudité de son épaule. Je cherchais à me détourner, mes mains étaient scellées au fer des barreaux. Judith et Linda ne regardaient ni à droite ni à gauche, leurs lèvres étaient exangues, leurs traits tirés.

« *Des tracts* », dit-on en ricanant.

— *Il faut les pendre* », dit quelqu'un, puis il se tut, effrayé.

Je priais le ciel de me cacher aux yeux de Linda et de Judith, et pourtant je voulais qu'elles me voient. Si seulement il m'était donné d'attirer le regard de Judith ou de Linda, ne serait-ce que pour une fraction de seconde, ou de leur faire signe de la tête. « *Je suis là, ce n'est pas de ma faute, je me suis foulé la cheville.* »

On les poussait vite en avant, le panier à salade attendait. Déjà les deux géants s'apprêtaient à les hisser, lorsqu'ils eurent un moment d'hésitation. Pourquoi ? Nous ne le saurons jamais — un mouvement d'épaule de Judith, un sourire de Linda ? Judith se tenait là, regardant autour d'elle, Linda aussi. Elles ne regardaient ni moi ni personne d'autre, elles regardaient le monde, pour ainsi dire, le monde entier, baigné de lumière, devant elles. Puis de leur propre gré elles montèrent dans le camion. La bâche retomba, elles disparurent.

Ma jambe ?... Mais je vous ai bien dit que ce n'était que ma cheville. La fracture vint plus tard, pendant les nuits de bombardement, lorsque tout s'effondrait avec fracas autour de nous. Là aussi, je m'en suis tiré vivant, et j'ai bien l'intention de vivre aussi longtemps que possible.

Et vous pas ? ■

(Traduit de l'allemand par Myriam Bouveris.)

Né en 1913 à Chemnitz (aujourd'hui Karl-Marx-Stadt), STEFAN HEYM a quitté l'Allemagne en 1933 et s'est exilé en Tchécoslovaquie, puis aux Etats-Unis. Pendant la guerre il prend la nationalité américaine. En 1953, il revient vivre en R.D.A. Opposant au régime, il vient d'être condamné à une amende de 10 000 marks, pour avoir publié son dernier livre, *Collin*, en Allemagne de l'Ouest (voir *le Monde Dimanche* daté 11-12 novembre 1979). Trois de ses livres ont été traduits en français : *l'Age cosmique* (Éditeurs français réunis), *les Croisés* (Gallimard, 1950), *les Yeux de la raison* (Gallimard 1954). Ce texte a été publié dans un recueil de nouvelles intitulé *Die Richtige Einstellung und Andere Erzählungen* (C. Bertelsmann, éditeur).